

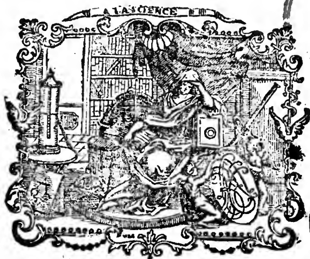

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
148
G
52



# MEMOIRES
*POUR SERVIR*
A L'HISTOIRE
DES
# HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA REPUBLIQUE DES LETTRES.
*AVEC*
UN CATALOGUE RAISONNE'
de leurs Ouvrages.

*Par feu le R. P.* NICERON, *Barnabite.*

TOME XLIII.







A PARIS,
Chez BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.

M DCC XLV.

*Avec Approbation & Privilége du Roi.*

# AVIS.

LE R. P. NICERON n'a jamais manqué de nommer au Public ceux qui lui ont fourni des Mémoires ſur les Auteurs lorſqu'il les a employés. Nous devons ſuivre un exemple auſſi ſagement établi; & pour nous y conformer, nous avertiſſons que dans ce Volume les Vies de *Robert* GAGUIN, *J. B.* PORTA, *N.* BOYER, l'*Addition* à celle de *Sc.* DUPLEIX, celle de *Guill.* DUVAIR, *André* CESALPIN, & *Nic.* PRADON, nous ont été fournies par M. Michaut de Dijon. Celle de *Jacques* LA LANDE, par M. Prevôt de la Jannés d'Orleans; celle de *P. A.* MICHELI, par M. Languet de Sivry & enfin que nous avons copié l'éloge que M. de Boze a fait de M. ROLLIN, dans l'Academie des Inſcriptions & Belles-Lettres. Les autres Vies qui compoſent ce Volume ſont du nombre de celles que le P. NICERON a laiſſé Manuſcrites à ſa mort.

Des raiſons importantes ont ſuſpendu long-tems la publication de ce Volume; nous avons des Matériaux pour les Volumes ſuivans, & nous eſperons les donner au Public avec plus d'exactitude à l'avenir. Nous continuons de prier ceux qui auront des Additions, des Corrections, ou quelques Vies intéreſſantes à faire inſérer dans la ſuite, de s'addreſſer au Libraire.

# TABLE ALPHABETIQUE

*Des Auteurs contenus dans les quarante-trois Volumes de ces Mémoires.*

Le chiffre marque chaque Volume.

*Les noms qui sont en italique marquent les Auteurs dont il est dit peu de choses & dont il n'est parlé que dans la vie des autres & non en particulier.*

# TABLE ALPHABETIQUE

H.

Q.

*Fin de la Table Alphabetique des Auteurs.*

---

*Table particuliére du quarante-troisiéme Volume.*

F I N.

MEMOIRES

# MEMOIRES

*POUR SERVIR*

A L'HISTOIRE

DES

# HOMMES

ILLUSTRES

*DANS LA RE'PUBLIQUE des Lettres,*

AVEC un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages.

---

## ROBERT GAGUIN.



OBERT *Gaguin*, étoit natif de *Calline*, petit Bourg qui confine l'*Artois*, sur la riviére de Lys. *Ferreol Locry*, qui, dans sa Chronique des Païs- ROBERT GAGUIN.

ROBERT GAGUIN.

Bas, fixe ainsi le lieu de la naissance de *Gaguin*, doit en être crû préférablement à plusieurs Historiens & Bibliographes, qui ont beaucoup varié sur ce point. *Guichardin*, & après lui *Aubert le Mire*, *Sanderus*, *Guillaume Gazet*, *Dom Pierre de Saint Romuald*, &c. ont écrit qui étoit de *Douai*. *Tritheme*, qui l'appelle *Rupert*, le croyoit François ; & *André Thevet*, dit qu'il étoit originaire d'un petit Village auprès d'*Arras*.

Il étudia à *Provins*, & quoique fort jeune prit l'habit de l'Ordre de la Trinité dans un Couvent de l'*Artois*. *Swertius* & *Vossius* ne sont point d'accord entre eux sur la maison où *Gaguin* reçut l'habit religieux. Ayant été envoyé à *Paris* pour achever ses études dans le Collége des Mathurins, il y professa en 1463. la Réthorique d'une maniere distinguée. *Guillaume Tardif* eut avec lui une Chaire dans l'Université ; & c'est sous ces deux Professeurs qu'étudia pendant quelque-tems le fameux *Jean Reuchlin*. *Gaguin* reçut ensuite le Bonnet de Docteur ès Droits, & fut nommé peu-après Professeur en Droit Canon : il en

prend le titre à la tête de quelques-unes de ses Lettres & de ses Harangues. ROBERT GAGUIN.

En 1473. Il fut élu Général de son Ordre, & a été le vingtiéme qui ait possedé cette dignité. MM. de Sainte Marthe se trompent en assurant qu'il a occupé cette place pendant trente-quatre ans : on ne peut accorder ce fait avec la date qu'ils donnent à sa mort, comme on le verra dans la suite.

Sa science & son mérite le firent connoître si avantageusement de *Charles VIII.* & de *Louis XII.* qu'on lui confia la garde de la Bibliotheque Royale. *Aubert le Mire* ajoute que *Louis XII.* qui étoit curieux & aimoit ardemment les Lettres, fit donner à *Gaguin* des sommes considérables, pour acheter des livres rares & orner la Bibliotheque du Roi des ouvrages les plus précieux.

Cependant *Gabriel Naudé*, dans son *Addition à l'Histoire de Louis XI.* prétend que *Gaguin* n'eût point la garde de cette Bibliothéque sous le régne de *Louis XII.* comme le *Mire* l'a dit. 1°. Parce que *Gaguin* mourut au com-

ROBERT GAGUIN. mencement de ce régne. 2°. Parce qu'il est difficile de croire que *Gaguin* eut conservé ce poste, quelqu'honorable qu'il fût, ayant déja été employé par *Charles VIII.* à plusieurs Ambassades importantes, & ayant été fait longtems auparavant Général des Mathurins, Charges éminentes & bien plus relevées que ne l'étoit alors celle de Bibliothécaire. 3°. *Naudé* remarque que la Bibliothéque de *Louis XI!.* étant à *Blois*, il n'y avoit pas d'apparence que *Gaguin*, qui étoit Général de son Ordre, eut voulu résider en cette Ville. Le P. *Louis Jacob* dans son Traité des *Bibliotheques*, attribuë à une faute de chiffre l'erreur d'*Aubert le Mire*, & croit que dans le passage dont il s'agit, c'est l'Imprimeur qui s'est trompé en mettant *Louis XII.* pour *Louis XI.*

La vie de *Gaguin* n'a pas toujours été fort tranquille. Il fut employé à diverses Ambassades en *Italie*, en *Allemagne* & en *Angleterre*. Tous ces voyages, dont on trouve la Carte dans ses Lettres, altérerent beaucoup sa santé & interrompirent fréquemment le cours de ses études. Il mou-

rut à *Paris* le 22. May 1501. & fut inhumé dans l'Egliſe des Mathurins devant le grand Autel. ROBERT GAGUIN.

*Fauſtus Andrelinus* fameux Poëte de ſon tems, que *Gaguin* avoit tiré de l'Italie, & à qui il avoit procuré une Chaire d'Eloquence dans l'Univerſité de *Paris*, lui compoſa cette Epitaphe:

*Illuſtris gallo nituit qui ſplendor in orbe,*
*Hîc ſua* Robertus *membra* Gaguinus *habet.*
*Si tanto non ſæva viro Libitina pepercit,*
*Quid ſperes docti cœtera turba chori?*

*Germain Brice* qui a copié ces Vers dans ſa *Deſcription de la Ville de Paris*, dit qu'on les voyoit ſur le tombeau de *Gaguin*, avec ces mots: *Anno à natali Chriſti, millesimo quingenteſimo primo, vigeſima ſecunda Maii.* Ces dernieres lignes marquent bien préciſément la mort de *Gaguin*; on doit s'arrêter à cette date, puiſqu'elle a été ſuivie d'*Aubert le Mire*, de Swertius, de *Gruter* dans ſa Chronique des Chroniques, de *Chytræus* & de *Sainte Marthe.* Je ne ſçais pourquoi M. l'Abbé *Gouget* dans ſon Supplément de *Mo-*

ROBERT GAGUIN. *reri*, la met au 22. Mai 1502. il ne s'accorde en cela avec aucun Auteur. *Vossius* en fixe le jour au 22. Juillet 1501. *Locry* la recule jusqu'au 21 Juin 1502. on raconte au sujet de *Gaguin* une chose fort singuliére, & qui mérite d'être rapportée ici. *Swertius*, dit qu'en 1550. comme on ouvroit un tombeau, qui touchoit l'endroit où *Gaguin* avoit été enterré, on trouva le corps de celui-ci presque tout entier, & que la fraicheur merveilleuse qu'on y voyoit encore, étonna prodigieusement tous ceux qui en furent témoins. *Jacques Bourgeois*, Religieux & Provincial du même Ordre en *Flandres*, qui étoit alors à *Paris*, demanda le chef de *Gaguin* & l'emporta précieusement à *Douai* : aussitôt il fit percer une niche dans la muraille de la Bibliothéque de son Couvent & y enferma cette tête, avec des barreaux de fer au-devant. Il mit au bas de ce monument ces deux Distiques de sa composition :

*Aspice me quaeso :* Roberti *carcere mentum*
*Hoc tenui, recolas quae monumenta*

ROBERT GAGUIN.

*dedit.*
*Te sua scripta manent : speculum tibi*
*mortis ad hoc sum ,*
*Discito , vita brevis , nec tibi certa ma-*
*net.*

Les Lettres de *Gaguin* contiennent quelques particularités qui nous instruisent de son genre de vie, de ses emplois, de ses études & de son caractere. En 1462. il remercioit les Peres du Chapitre général de son Ordre, des bienfaits qu'il en avoit reçus. Il semble avoüer qu'il étoit d'une naissance assés obscure, & que c'est chez les Mathurins, qui prirent soin de sa jeunesse & qui lui servirent de parens, qu'il eut la premiere éducation, & qu'il acquit le goût des sciences & l'amour de la vertu. S'il devoit beaucoup à son Ordre, il paroit aussi qu'il en marqua sa reconnoissance en plusieurs occasions essentielles. Il témoigne dans le premier de ses discours oratoires, combien l'Université lui étoit redevable. Cette maison tomboit en ruine & c'est par son zéle & son éloquence qu'il en procura le rétablissement. C'est ce qui a fait dire à

ROBERT GAGUIN.

*Germain Brice* que l'Eglise des Mathurins de Paris a été commencée par R. *Gaguin*.

On lit dans l'Histoire des Ordres Monastiques ( Tom. 2. ch. 45. ) qu'étant Ambassadeur à Rome pour le Roi *Charles VIII*. il transigea par écrit avec *Philippe Cluys*, Bailli de la *Morée*, & *Guillaume Caoussin*, Vice-Chancelier, l'un & l'autre Députés du Grand-Maître de *Rodes*, pour l'union de deux différens Ordres de *Trinitaires*, en retenant chacun leur habit. L'Acte en fut signé le 4. Juillet 1456. cependant il n'eut point d'effet, mais Davity dans sa *Description du Monde*, en parlant des Ordres Religieux, dit avoir vû l'original de cet Acte entre les mains du P. *Louis Petit*, pour lors Général des *Trinitaires*.

*Gaguin* avoit beaucoup de tendresse pour ses amis, & la portoit même quelquefois jusqu'à vouloir partager avec eux leurs disgraces : ce qui lui arriva particuliérement dans les liaisons qu'il eut avec *Guillaume Fichet*, Docteur en Theologie. Elles lui furent fatales & lui attirerent de fâcheux démêlés. Les ennemis de l'un

devinrent ceux de l'autre. Ils accablerent *Gaguin* de satyres, décrierent ses ouvrages, & le tournerent en ridicule par le sobriquet de *Fichetiste* qu'ils lui donnerent. ROBERT GAGUIN.

Il y a lieu de croire que l'exercice de la Chaire ne plaisoit pas beaucoup à *Gaguin* : en effet il s'est expliqué assés naïvement dans ses Lettres sur son dégoût pour la Prédication, ce n'est pas néanmoins qu'il eut jamais négligé l'étude de l'Ecriture-Sainte, & d'ailleurs il parloit assés bien en public. Mais il disoit que ses manieres étant gâtées par une certaine rudesse monastique, il trouvoit qu'elles contrastoient trop avec la politesse du monde & de la Cour. Il attaque vivement dans une de ses Lettres, les airs libres & galans que quelques Religieux osoient prendre dans leurs façons de s'habiller, dans leurs repas & dans leurs conversations : il use même à ce sujet de certains termes que la simplicité de son siécle pouvoit autoriser, mais qu'aujourd'hui l'on rougiroit d'employer.

Quelqu'heureuses qu'ayent été ses Ambassades, il parle avec bien de l'a-

ROBERT GAGUIN. mertume de la maniere dont le Roi le reçut au retour de celle d'Allemagne. » Je me présentai, dit-il, devant
» Sa Majesté, à qui je rendis compte
» de ma Négociation. Mais le Roi ne
» me prêta aucune attention & me
» quitta sans avoir même daigné me
» regarder. Je ne sçais si j'ai eu le
» malheur de l'offenser, mais enfin
» je ne suis sorti de son Cabinet que
» pour me mettre au lit, où la goute
» me fait souffrir les douleurs les plus
» vives, & toutefois c'est au service
» de mon Roi, que j'ai gagné cette
» cruelle maladie : voilà comme la
» Cour récompense.

*Gaguin* a rempli ses Lettres de plaintes & de gémissemens au sujet de ses maladies. Il faut avoüer que c'étoit un malade inquiet, qui suportoit fort impatiemment ses maux : il envisageoit la mort avec horreur & marquoit souvent ses craintes à cet égard. Pour donner en même tems une idée de sa Poësie, je vais copier ici une petite Epigramme Latine, où il a célébré sa mauvaise santé & le bâton que ses infirmités l'obligeoient de porter :

ROBERT GAGUIN.

*Miraris nixum baculo reptare Gaguinum ,*
*Cui pes non Pigrior , Hercule, nuper erat.*
*Cura , labor , morbus , simul & variabilis ætas ,*
*Viribus enervem destituêre senem.*
*Sic annosa solet fibris arentibus arbos*
*Adniti furca , ne violata ruat.*

On compte parmi ses amis les plus sçavans Hommes de son tems. Tel fut entre autres le fameux *Erasme*, qui dans plusieurs de ses Lettres nous apprend l'estime qu'il faisoit de *Gaguin.* Quelques Auteurs lui ont aussi dédié leurs Ouvrages. Paul *Maillet* lui adressa ses Notes sur *Terence. Faustus Andrelinus* fit aussi paroître un Poëme sous ses auspices.

Il est certain que *Gaguin* avoit beaucoup de sçavoir , pour un tems où les Lettres en France commençoient à peine à renaître : mais on fait maintenant peu de cas de cet Auteur. *Erasme* dit que *Gaguin* s'étoit acquis une grande réputation , toutefois il juge qu'il est plus estimable pour le style

ROBERT GAGUIN. que pour le fonds. Quand je louë sa diction, continuë *Erasme*, ce n'est que par rapport au siécle où il a vécu, car à peine passeroit-il aujourd'hui pour un homme qui sçût médiocrement parler Latin. On voit par ce trait avec quelle rapidité les sciences & le goût se perfectionnoient déja au commencement du XVe. siécle.

*Gaguin* avoit embrassé différens genres d'études, & ne manquoit pas de connoissances dans les Belles-Lettres. *Tritheme* enfle considérablement l'éloge de cet Auteur, en soutenant que c'étoit un Orateur admirable & un excellent Poëte; que son éloquence avoit étonné toute l'Italie; qu'il étoit un des plus beaux esprits de son tems; que sa conversation étoit fort édifiante & sa vie très-mortifiée. Les louanges qui concernent ici l'érudition & les talens de *Gaguin*, paroîtront bien fortes à quiconque aura lû sa Prose & ses Vers.

On peut dire avec justice que c'étoit un assés médiocre Orateur & un très-mauvais Poëte. Il parle dans sa Lettre XXXVIe. d'un essai qu'il avoit fait dans la Poësie Françoise, dont la

ROBERT GAGUIN.

rime lui paroiſſoit d'une grande difficulté. Je n'ai jamais vû de ſes Vers François, mais je m'imagine qu'ils auroient été durs & peu corrects, car *Gaguin* parloit aiſſés mal la Langue Françoiſe.

Quant à l'Hiſtoire, on lui a reproché un grand nombre de défauts eſſentiels.

*Sorel* obſerve qu'on n'a pas trouvé l'Hiſtoire Latine de *Gaguin* d'un ſtyle ſi agréable que celle de *Paul Emile*; mais qu'elle paſſe pour être plus fidéle & plus aiſée à comprendre. D'autres l'ont blâmé d'avoir ſuivi le goût de ſon ſiécle pour les fables; d'avoir adopté avec trop de crédulité des contes ridicules, & d'avoir gâté ſon Hiſtoire en y copiant à chaque page de ces merveilles incroyables, qui ne peuvent avoir place que dans les Romans. Mais cette Critique ſeroit peut-être plus juſte à l'égard du ſiécle de *Gaguin*, qu'à l'égard de l'Auteur même, qui n'étoit guéres porté à donner facilement dans les rêveries de la Chevalerie Romaneſque. On voit dans quelques-unes de ſes Lettres juſqu'où il portoit la défiance & le ſcrupule,

ROBERT GAGUIN. sur le merveilleux & sur les erreurs populaires. Par exemple en écrivant à *Charles Saccus* son ami, il lui mande qu'il a lû un Manuscrit concernant les grandes actions de *Charlemagne*; mais que les faits qu'il y rencontre n'ont rien de conforme avec les bonnes Histoires; qu'il ne peut se résoudre à lui envoyer une Collecte pour être insérée dans l'Office de ce Saint Roi: que la plûpart des miracles qu'on lui attribue paroissent peu dignes de foi, & qu'un jour peut être cette fête que *Louis XI.* veut qu'on célébre si solemnellement, sera totalement abolie.

Sa Lettre VIII[e]. renferme une vive déclamation contre les abus de l'Astrologie judiciaire. En quelque estime que fût alors cette science, personne n'en a réfuté plus solidement la vanité. Il s'excuse ailleurs de ce qu'il ne peut s'engager à composer le Panégyrique de S. *Joachim.* Je n'ose l'entreprendre, dit-il, parce que je ne trouve aucun Auteur qui m'éclaircisse suffisamment cette matiére, & me mette en état de la traiter dignement.

Quelque vraisemblance qu'exigeât *Gaguin* dans les faits Historiques, il

n'en suivit pas moins le torrent de la mode, puisqu'il remplit ses *Annales* d'avantures extraordinaires & de contes fabuleux. *Dupleix* l'en a repris & l'accuse encore d'avoir commis plusieurs fautes dans son Histoire, dont il trouve le style inélégant & grossier. *D. Pierre de S. Romuald* a observé dans son *Tresor Chronologique*, que *Gaguin* étoit le premier qui eut parlé de l'érection du Royaume d'*Ivetot* au País de *Caux* en *Normandie*. On peut voir aussi dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, (vol. IV. pag. 728. édition *in*-4°.) une *Description sur l'origine du Roi d'Ivetot*, dans laquelle M. l'Abbé de *Vertot* réfute solidement *Gaguin* sur ce point d'Histoire. (*) ROBERT GAGUIN.

(*) On trouve sur ce sujet une Piéce curieuse à la pag. 431. de la *Justice Criminelle de la France, par Laurent Bouchel; Paris, Jean Patit-Pas*, 1621. *in*-4°. c'est un Fragment intitulé: De *falsâ Regni Ivetoti narratione, ex Majoribus Commentariis Dionysii Butillerii* J. C. Il avoit déja été imprimé à Paris, chez *Edme Martin* en 1615. L'Abbé *Bordelon* rapporte dans sa Question 94. mois d'Août 1704. un sentiment de M. *Sponde* concernant ce prétendu Royaume. voy. le Dict. de *Moreri* au mot *Ivetot*.

ROBERT GAGUIN. *Gabriel Naudé* cite un passage dans son *Addition à l'Histoire de Louis XI.* d'où l'on pouroit peut-être inférer que la plume de *Gaguin* étoit venduë au Roi de France. Le Cardinal Piccolomini semble selon *Naudé*, nous donner quelque ouverture pour juger que *Gaguin* étoit aux gages de *Louis XI.* en qualité d'Historien. *Audio*, dit ce Cardinal dans une de ses Lettres, *apud Regem Ludovicum & Burgundos, nescio quos Monachos esse, qui Publicâ institutione huic uni rei operam dent nimirum Historiæ, & quasi Annales quosdam continuo Scribant, ab his si accipere cognitionem hanc potes , minusperæ erit ponendum*, &c. Or continuë *Naudé*, nous ne connoissons point d'autre Religieux que *Gaguin*, qui ait écrit l'Histoire de France sous *Louis XI.* Cependant comme ce passage ne peut servir que de legere conjecture, je n'en veux tirer aucune conséquence, laissant à la discrétion du Lecteur d'en croire ce qu'il jugera plus raisonnable, vû principalement que le même *Gaguin* avoüe dans la Préface de son Histoire qu'il a entrepris de composer, *Nullâ Principis munificentiâ provocatus.*

Il

ROBERT GAGUIN.

Il eſt vrai que ſes *Annales* ne ſont point exemptes des défauts où tombent la plûpart des Hiſtoriens, je veux dire une partialité marquée en faveur de ſon propre Pays & pour les choſes arrivées de ſon tems. Toutefois *Sandius* dans ſes Notes ſur les Hiſtoriens Latins de *Voſſius*, rapporte à ce ſujet un trait tiré de l'Epître Dédicatoire qui eſt à la tête d'un Ouvrage de *Jacques Wimphelingus*, ſur les Evêques de Strasbourg, & certainement cette citation juſtifie pleinement *Gaguin* ſur le défaut de partialité. J'ai reçu, dit *Wimphelingus*, un exemplaire de l'Hiſtoire de *R. Gaguin*, qui en écrivant la Vie des Rois de France, attribuë beaucoup de mauvaiſes qualités & peu de vertus à *Louis XI.* ſous le Régne duquel il vivoit. Au reſte, ajoûte *Sandius*, ou *Gaguin* a copié *Nauclerus*, ou celui-ci a pillé *Gaguin*, ſans qu'ils ſe ſoient cités l'un ou l'autre; peut-être auſſi ſont-ils tous les deux Plagiaires, & ont-ils pris de quelque vieux Auteur ce qu'ils ont écrit, ſans avoir daignés l'indiquer.

*Louis Vivès* s'eſt fort emporté contre les baſſes flateries dont l'Hiſtoire

ROBERT GAGUIN. de *Gaguin* est parsemée. *Jacques Meyer* dans le XVII. Livre de son *Histoire de Flandres*, traite *Gaguin* d'Ecrivain frivole ; mais les invectives qui échappent à *Meyer* contre la France en général, & contre *Louis XI.* en particulier, rendent son jugement suspect de prévention & d'animosité. *Paul Jove* reprend aussi *Gaguin* d'avoir manqué à l'égard des autres Nations. Il a parlé, dit-il, de l'Italie sans aucune connoissance ; ce qu'il en a écrit marque également son imprudence & sa malice : un style grossier & pesant est le moindre défaut de son Histoire.

*Erasme* a varié dans les jugemens qu'il en a portés ; l'amitié a pû le tromper en cela, & le mettre quelquefois en contradiction avec lui-même. Après avoir blâmé dans un de ses Ouvrages la maniere d'écrire de *Gaguin*, il soutient ailleurs que le style de son ami a toute la majesté de l'élocution Romaine, & l'accable de louanges sur l'ordre & la fidélité de son Histoire : voici comment il finit ce témoignage flateur :

*Ille Robertus*
*Exæquat sermone soluto*

ROBERT GAGUIN.

*Stemmata* Francorum, *&* *decus*, *&* *fera prælia Regum.*
*Jam nihil est quod* Gallia *doctos*
*Invideat* Latio ; suus ipse contigit alter
Livius *ac* Salustius *alter.*

On peut ajouter à ces loüanges la maniere favorable dont M. *Legendre* parle de *Gaguin*, quoiqu'il passe condamnation sur les Fables que ce Moine rapporte. Son Histoire, dit-il, fait plaisir à lire ; elle n'est ni longue ni courte, l'Auteur narre agréablement, il n'omet rien de remarquable & parle même sans déguisement des choses de son tems. Enfin je joindrai à ce jugement l'éloge qu'on trouve de *Gaguin*, dans la *Vie du Cardinal d'Amboise*, par le même M. *le Gendre* : il y avoit, dit cet Auteur, à la Cour de Louis XII. deux Flamans, devenus François par les biens qu'ils y avoient reçus, & par les établissemens qu'on leur avoit donnés en France ; tous deux hommes de mérite, qui avoient été employés, qui méritoient de l'être, & qui avoient réussi en des manéges difficiles. Ces deux Flamans

ROBERT GAGUIN. étoient *Philippe de Comines* & *Robert Gaguin*. Ce dernier avoit étudié, peu en Theologie, beaucoup en Droit ; & étoit monté par degré, autant que par ses intrigues au Généralat de son Ordre. Ce Religieux, né Bel-Esprit, se sentant une forte envie de se produire à la Cour, & des dispositions à s'y faire considérer, s'étoit défait de bonne heure de cet air rustre & revêche que l'on contracte d'ordinaire dans les disputes de l'école, mauvaise habitude qui rend peu propres aux affaires les Sçavans de profession, quand ils ont principalement, comme il arrive quelquefois, plus de lecture que de bon sens. Ce Général des Mathurins étoit un sçavant poli, également docte & habile, qui fut chargé plus d'une fois de négociations importantes, le Cardinal d'*Amboise* voyoit souvent *Gaguin* & *Philippe de Comines*, & ce ne fut pas sans fruit ; car le commerce qu'il eut avec ces deux habiles politiques, lui donna une connoissance aussi exacte que détaillée du dedans & du dehors du Royaume, forma en lui cette prudence universelle qui est si nécessaire dans l'ad-

miniſtration des affaires publiques ; de ſorte que par leurs inſtructions il devint en fort peu de tems un des hommes les plus propres à en faire un premier Miniſtre. ROBERT GAGUIN.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Compendium ſuper Francorum Geſtis, à Pharamundo uſque ad annum* 1491. *Pariſiis*, *Andreas Bocard* 1497. *in*-4°. L'Auteur donna en 1495. ſon Ouvrage à l'Imprimeur, qui ne l'acheva que deux ans après. Cette premiere édition contient ſeulement X. Livres & n'embraſſe que le tems de 1200. ans. *it. ab Autore noviſſime ampliatum uſque ad annum* 1499. *&* *diligenter emendatum. Pariſiis*, *Durand. Gerlier* 1500. *&* 1504. *in-fol. ibid.* 1507. 1511. *&* 1514. *in*-8°. *it.* ſous ce titre : *Annales rerum Gallicarum*, *ſeu compendium uſque ad annum* 1599. *cum Supplemento Huberti Velleii ſenatorii Advocati*, *uſque ad annum* 1520. *Pariſiis*, *Viard*, 1521. *in*-4°. *ibid.* 1522. *&* 1528. *in*-4°. *it. Lugd.* 1524. *in-fol.* dans cette derniere édition qui eſt imprimée chez *Jean Oſmont*, *Gaguin* a porté ſes *Annales* juſqu'à *Louis XII.* L'Auteur du Supplément les a continuées juſqu'à

ROBERT GAGUIN. François I. cette édition est ornée de plusieurs Piéces dont il faut rendre compte. 1°. D'une Lettre de *Gaguin* du 31. Octobre 1495. à *Pierre de Bur* son ami, Chanoine d'Amiens : elle sert d'Epître Dédicatoire & de Préface aux *Annales* de *Gaguin*. 2°. Un Avis au Lecteur sur la seconde édition. 3°. Une Lettre d'*Erasme* à *Gaguin*, où ce sçavant ami fait un éloge magnifique de l'Historien & de son Ouvrage. 4°. Une Préface de *Benoît Monterat*, sur le Livre de *Gaguin*. 5°. Une Lettre d'*Hubert Velleius* à *François Poncher Evêque de Paris*. La Devise de *Velleius* étoit : *velle jus, gloria mea*. 6°. Différentes piéces en Vers sur cette Histoire de France, par *Faustus Andrelinus*, *Corneil Girard*, Chanoine Régulier, *Jodocus Badius Ascensius*, *Louis Bolognini de Boulogne*, Professeur en Eloquence, & par *Gaguin* lui-même. On a supprimé ici une Lettre de *Corneil Girard* qui se trouve dans l'édition de 1528.

*It. Lugd.* 1550. *in-fol. it. Paris.* 1554. *in-fol.* Les mêmes Annales ont paru *cum Supplemento ad Henricum* II. *Francofurti ad Mœnum*, *Wechelus*, 1577.

*in-fol. it. Parisiis* 1528. *in-fol. & Duaci* 1586. *in-8°. Cum appendice Jacobi Bourgesii ejusd. ordinis.* ROBERT GAGUIN.

Quelques Auteurs ont traduit en François ces *Annales*, ou s'en sont servis pour d'autres Ouvrages sur la même matiere.

1°. *La Chronique Martiniane, contenant la Chronique de Martin Polonois, avec les Additions de plusieurs Chroniques*, Ververon, Castel & Gaguin, *jusqu'à l'an* 1503. *le tout translaté du Latin, par* Sebastien de Mamerot. *Paris Antoine Verard, in-fol. en lettres Gothiques.* L'année n'est pas marquée, mais ce doit être en 1504.

2°. *Les grandes Chroniques de France, faites par le commandement du Roi Charles VIII. continuées jusqu'en* 1513. *avec la Chronique de* Frere Robert Gaguin, *contenuë en la Chronique Martinienne, avec figures. Paris* 1514. *in-fol.* 3. *vol.* Ces ouvrages imprimés en caractéres gothiques, sont appellés communément les *grandes Chroniques de S. Denys*, parce qu'elles ont été recueillies ou compilées par les Religieux de cette Abbaye. Selon M. l'Abbé *Langlet*, cette édition & celles

ROBERT GAGUIN. de 1476. & 1493. sont assez rares & assez recherchées des curieux. Il y a bien de la fable dans les premiers tems de cette Histoire ; mais elle est considérable pour les derniers siécles.

3°. *Les Chroniques de France, par* Robert Gaguin, *Traduites en François & continuées jusqu'en* 1514. *par* Pierre Desrey. *Paris Regnault, in-fol.* sans date. Cette Version est rare. M. l'Abbé *Langlet*, ajoute que l'Ouvrage peut servir pour l'Histoire de Louis XI. Charles VIII. & Louis XII. c'est cependant un Livre de pure curiosité. *it. Paris*, 1538. *in-4°.*

4°. *Les Chroniques des excellens faits & vertueux gestes des très-Chrétiens Rois, jusqu'à François I. Trad. du Latin de* Robert Gaguin. *Paris, Poncet*, 1515. *petit in-fol.*

5°. *La Mer des Chroniques & miroir Historial de France, trad. du Latin de R. Gaguin. Paris*, 1530. *in-fol.*

2. *Chronique ou Histoire faite & composée par le R. P. en Dieu Turpin Archevêque de Reims, l'un des Pairs de France, contenant les Proüesses & faits d'armes advenus en son tems, du Roi Charlesmagne & de son nevêu Roland ; trad. du*

*du Latin en François*, *par R. Gaguin*; *par ordre du Roi Charles* VIII. *Paris*, *Regnauld Chaudiere*, 1527. *in*-4°. en lettres Gothiques. *it. Lyon*, 1583. *in*-8°. M. l'Abbé *Langlet* a rangé ce Livre parmi les Romans : voici comme il en parle dans sa *Methode pour étudier l'Histoire* : » c'est de cet Auteur » fabuleux, qui a, dit-on, vécu à la » fin du XIe. siécle, que sont sorties » les idées de tous les Romans de » Chevalerie de *Charlemagne*, de *Roland* & des Pairs de France. L'Archevêque à qui on l'attribuë étoit » mort l'an 778. longtems avant Charlemagne. ROBERT GAGUIN.

3. *Epistolæ & orationes. Parisiis*, *Durandus Gerlier*. petit *in*-16. Gothique de 88. feuilles, qui contient 87. Lettres. La derniere est datée du 1. Octobre 1497. *it. Paris* 1497. petit *in*-4°. *ibid. And. Bocard*, 1498. *in*-4°. *Goth. Bocard* a été l'un des plus habiles imprimeurs de son tems. Le Frontispice de cette édition est orné d'une vignette qui représente les armes de France, celles de Paris & de l'Université, avec ces Vers François dans la bordure du cartouche :

ROBERT GAGUIN.

*Honneur au Roi & à la Court,*
*Salut à l'Université,*
*Dont notre bien procéde & sourt;*
*Dieu gard de Paris la Cité.*

Ces Lettres sont très-rares & assez curieuses : mais l'Edition de 1498. contient beaucoup de piéces qui la rendent plus précieuse que celle de *Gerlier*, qui d'ailleurs fourmille de fautes. 1°. *Epistolæ*. On trouve deux Lettres de plus dans cette édition. 2°. *Orationes* : on a IX. Harangues de *Gaguin*. Le Pere de *Launai*, fils de *Richard de Launai*, Libraire, Ministre & Supérieur du Couvent des Mathurins de Paris, en entreprit une nouvelle Edition à la fin du siécle dernier, avec des Sommaires, & augmenté de plusieurs autres Epîtres & Oraisons qui n'avoient point encore paru, & qu'il a tirées des MSS. de R. *Gaguin*.

3°. Plusieurs Poësies dont je vais parler séparement.

4. *Tractatus de Puritate Conceptionis Virginis Mariæ, adversus Vincentium de Castronovo.* Dans le Recueil des Lettres de 1498. cet Ouvrage que *Ga-*

ROBERT GAGUIN.

*guin* entreprit contre *Vincent de Chateauneuf*, Dominicain, est en Vers, avec des Notes, & dédié à la Faculté de Théologie de Paris le 1. Octobre 1497. *Erasme* dit que l'Auteur avoit lui-même traduit ce Poëme en François. *Gaguin* a observé dans ce Traité, l'ordre & la Méthode de la Controverse. Il y traite bien durement son adversaire, qui dans une fameuse dispute, avoit soutenu devant *Hercule Duc de Ferrare*, que la Vierge n'avoit point été exempte de la tâche du péché originel. *Vincent de Chateauneuf* avoit même publié un Livre sur ce sujet, où il tâchoit de justifier son sentiment. *Gesner* en copiant ici *Tritheme*, fait mention de deux Traités de la Conception par *Gaguin*, l'un en Vers, adressé à *Arnoldus Bostius*, Religieux Carme de *Gand*; & l'autre en Prose.

5. *Passio Sancti Richardi Martyris*, à la suite des Lettres de *Gaguin*. édit. de 1498. cette Vie qui est en Prose, a été imprimée dans le Recueil de *Bollandus*, au 25. Mai.

6. *De Misera Hominis Conditione*; *Lib.* 1. *Tritheme*, *Gesner*, *Swertius*,

ROBERT GAGUIN. &c. citent cet Ouvrage que je ne connois point. *Gaguin* dit dans une de ses Lettres datée du 3. Juin 1492. qu'il vient de publier cette Piéce avec son Traité de la Conception de la Vierge.

7. *De Arte Metrificandi Præcepta, Lib. 3. Primus de Syllabis, Secundus de Pedibus, Tertius de Metrorum Generibus. Phorcæ, Udalricus Carinthus*, 1505. Le Frontispice du Recueil de 1498. annonce cet Ouvrage, cependant il n'y a pas été inséré.

8. *Epigrammata.* Dans le Recueil de 1498. *it. De Christi morte atque Resurrectione, contra Poësis detrectatores breves Tractatuli metro scripti, &c.*

9. *De variis vitæ Humanæ incommodis, elegia. Hanc in viâ Sti. Jacobi ad signum capitis Divi Dionysii venalem reperies. in-4°.* sans date.

10. *Dialogus in Desides & ignavos. Paris.* 1598. piéce en Vers, imprimée avec le Traité de la Conception de la Sainte Vierge. M. l'Abbé Gouget en fait mention dans son Suppl. de *Moreri*, Art. *Gaguin.*

11. *Les Commentaires de Jules César, translatés par R. Gaguin & Etienne de Laignes, dit Beauvais. Paris, le Bret,*

1541. *in*-8°. 2. *Tom. it.* de la même traduction, *revuë par Antoine Dumoulin Maſconnois, Lyon, Jean de Tournes.* 1545. *in*-8°. & 1555. *in*-16. 2. *vol.* Le Pere *Labbe* dans ſa nouvelle Biblioth. des Mſſ. cite cette Traduction aux Supplem. 8. & 9. & en marque une édition ſous ce titre ſeulement : *Les Commentaires de Ceſar, mis en François par R. Gaguin, Miniſtre Général des Mathurins.* 1488. *in-fol. Gaguin* n'a jamais traduit que les VIII. Livres de la Guerre des Gaules. *Antoine Dumoulin* ſe vante d'avoir travaillé ſa nouvelle Traduction avec tant de ſoins & de ſuccès, qu'elle efface preſqu'entierement celle de *Gaguin*, dont il attribuë néanmoins poliment les fautes aux Correcteurs & aux Imprimeurs. ROBERT GAGUIN.

12. *Swertius* dit que *Gaguin* avoit composé une *Chronique de ſon Ordre*, qui eſt reſtée Manuſcrite.

13. Selon le même *Swertius*, *Gaguin* a donné une Traduction Françoiſe d'un Livre de *Jean Pic, Comte de la Mirandole*, intitulé : *Utile Conſilium contra Labores & Tribulationes, Paris.* 1518.

14. *La Royne du bon repos, ou le*

ROBERT GAGUIN. *Passetems d'Oisiveté*. C'est selon *Swertius*, un Poëme François que *Gaguin* composa en Angleterre, l'an 1498.

15. *Glossarium Latinum Roberti Gaguini, ad Ludovicum* XI. Le Pere de Montfaucon rapporte cet Ouvrage dans sa Biblioth. des Manuscrits, pag. 1109.

16. *Gaguin* dans sa Lettre XXXV^e. parle d'une édition de *Lucain* à laquelle il paroît qu'il a eu quelque part.

V. *Bibliotheca Belgica de Foppens*. Les Lettres de Gaguin, Naudé, Addition à l'Histoire de Louis XI. &c.

---

## JEAN-BAPTISTE PORTA.

JEAN-BAPTISTE PORTA. JEan-*Baptiste Porta*, [ou d'*A Porta*] Gentilhomme Napolitain, se fit une grande réputation sur la fin du XVI^e. siécle & au commencement du XVII^e. Il s'appliqua d'abord avec ardeur à pénétrer les mystéres de la nature, & à l'exemple de *Cardan* & d'*Arnauld de Villeneuve*, il fit un grand nombre de découvertes dans la Philosophie, les Mathématiques & la

JEAN-BAPTISTE PORTA.

Médecine. Il paroît qu'il avoit lû prodigieusement, & que pour arriver aux connoissances qu'il acquit, il avoit beaucoup dépensé, sur-tout dans les expériences de Physique, qui ne se font qu'à force d'argent & de soins. Toutes les citations dont ses Livres sont remplis, prouvent encore qu'il sçavoit très-bien le Latin & le Grec, & qu'il consacroit la plus grande partie de son tems à l'étude.

Sa science causa tant d'étonnement, que selon *Lorrenzo Crasso*, le bruit couroit qu'il avoit été aidé dans la composition de ses Ouvrages, par un de ses freres qui ne lui étoit point inférieur en capacité. Je ne sçais si ce que le fameux *Gassendi* nous apprend à ce sujet dans sa belle vie de M. de *Peiresc*, ne pourroit pas servir de preuve à cette conjecture. Il rapporte que M. de *Peiresc* étant allé à *Naples*, rendit plusieurs visites aux deux freres *Porta*, qui furent charmés de voir ce sçavant. M. de *Peiresc* avoit sur-tout remarqué que *J. B. Porta*, quoique déja vieux & tout couvert de cheveux gris, respectoit néanmoins son frere cadet [ *Jean Vincent* ] com-

JEAN-BAPTISTE PORTA.

me son propre pere. Il ajoute qu'en examinant les trésors de leur précieux Cabinet, il leur communiqua aussi ses lumiéres, & leur fit part de plusieurs choses curieuses ; ce qui le rendit si familier avec eux, qu'il étoit témoin quand il vouloit, des expériences Physiques que faisoient les *Porta.* M. de *Peiresc* avoüe qu'il reçut par la suite du cadet de sçavantes observations concernant les Antiquités de Padoüe, auxquelles travailloit *Pignorius.*

On peut mettre encore parmi les sçavans qui rechercherent ardemment l'amitié de *J. B. Porta*, le fameux *Fra Paolo Sarpi*, qui, selon l'Auteur de sa vie, étant passé de *Rome* à *Naples*, pour présider comme Vice-Général aux Chapitres, & visiter les Couvens de son Ordre, fit connoissance & eut plusieurs entretiens avec cet éminent esprit. *Porta* parle aussi fort honorablement dans quelques-uns de ses écrits du Pere *Paul*, le loüant comme un personnage d'une capacité extraordinaire & particuliérement sur la Perspective des Miroirs.

Quelque vaste que fut l'érudition de *Porta*, on remarque néanmoins dans la plûpart des productions de son esprit, bien des choses vaines & des merveilles incroyables. Son goût l'ayant porté à l'étude de l'Astrologie Judiciaire & de la Magie naturelle, il répandit dans ses Ouvrages quelques chiméres & quelques rêveries ridicules, qui le firent mettre dans la classe d'*Albert le Grand*, de *Mizauld*, d'*Alexis Piémontois*, de *Marinello*, &c. son zéle & son amour pour les Belles-Lettres ont paru en plusieurs occasions. On sçait qu'il avoit non-seulement contribué à l'établissement de l'Académie *de Gli oziosi*, mais qu'il en avoit aussi une dans sa maison, qu'il nomma *di Secreti*, parce qu'on n'y recevoit personne qui ne se fut signalé par quelque nouvelle découverte, par quelque expérience, ou par quelque secret. Cependant la Cour de *Rome* ayant été informée des matiéres qui se traitoient dans l'Académie de *Porta*, lui défendit expressément de tenir ses assemblées, & de s'appliquer à des sciences illicites, dont les charmes & les amusemens criminels sé-

JEAN-BAPTISTE PORTA.

JEAN-BAPTISTE PORTA.

duisent & détournent de l'étude de l'Ecriture-Sainte. Mais ce qui le rendit principalement suspect à cette Cour, & ce qui l'obligea même, comme quelques-uns l'ont prétendu, à y aller pour se justifier, c'est la réputation qu'il se fit par quelques Prédictions, qui dans l'événement se trouverent si justes, qu'elles pouvoient servir en quelquesorte à l'Apologie de l'Art Divinatoire; science dangereuse, toujours fondée ou sur le hazard, ou sur la simplicité du peuple. Les oracles que rendoit *Porta*, lui attiroient tous les jours dans sa maison une grande affluence de personnes, qui venoient le consulter sur l'avenir, à qui il avoit la foiblesse de répondre & de débiter ses pronostics. Mais après les défenses expresses de Rome, il renonça à l'Astrologie Judiciaire & ne reçut plus de visites que des Sçavans & des Etrangers admirateurs de son mérite.

Il demeura quelques années à Rome, & eut l'honneur pendant son séjour d'être admis dans l'Académie des *Lincei*. Il fut d'abord bien reçu du Cardinal *Louis d'Este*, le plus géné-

reux protecteur des gens de Lettres, & un des plus grands hommes de son tems. Ayant trouvé un accès favorable chez cet illustre *Mecene*, il s'en fit aimer tendrement : le Cardinal le distingua même tellement du reste des Beaux-esprits, que *Porta* entroit familiérement en tout tems auprès de lui, quoique ce Prince eut destiné de certaines heures seulement à ses entretiens avec les gens de Lettres. Cette grace singuliére marque assez quelle estime en faisoit le Cardinal, & combien il le préféroit à tous ceux qui avoient l'honneur de l'approcher.

JEAN-BAPTISTE PORTA.

Mais ce qui est étonnant, c'est que *Porta* avec un génie vif & fécond, avec un prodigieux sçavoir, une mémoire brillante & un jugement solide, fût obligé dans les objections qu'on lui faisoit d'avoir recours à ses éleves pour se défendre, & d'employer leur plume à repousser les traits de ses adversaires. Il faut avoüer qu'on trouve dans ses Ecrits un caractére de hardiesse qui ne s'accorde nullement avec la lâcheté qu'il a toujours témoignée lorsqu'on l'a attaqué. Ayant enfin absolument renoncé à

JEAN-BAPTISTE PORTA.

l'étude des choses naturelles, il tourna son goût & ses talens du côté du Théatre, & travailla avec tant de facilité dans le genre dramatique, qu'il composa plus de trente Tragédies & Comédies, dont la plus grande partie a été imprimée.

*Porta* mourut à Naples le 4. de Février 1615. étant au commencement de sa soixante & dixiéme année. Un Anonyme a fait ces Vers sur son Portrait qui est gravé dans le *Musæum Historicum* de *Jean imperiali.*

*Pingitur hic, Graphicè mores qui pinxit; idemque*
*Ingenium in libris spirat, & in tabulâ.*
*Ergo, quis fuerit, cognoscere si cupit; ipsum*
*Consule, & ex ipso discito, quantus erat.*

Parmi les piéces différentes dont les Sçavans ont chargé son tombeau & honoré sa Mémoire, on trouve une Epitaphe un peu badine composée par *George Rotinus* qui finit par ce Distique:

JEAN-BAPTISTE PORTA.

*Per Geminas olim subierunt somnia Portas ,*
*Unica nunc omnes* Porta *recludit opes.*

*Urlicus Bollinger* dans son Elegie *De verâ Antiquâ Philosophicâ Medicinâ*, se sert du même jeu de mots pour faire l'éloge de *Porta* :

*Et variis aperit* Portam Baptista *Medelis.*

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Joan-Bapt. Portæ Perspectiva. Romæ*, 1555. *in-8°.*

2. *Magiæ naturalis, sive de Miraculis rerum naturalium, Libri* IV. *Anturpiæ*, *Christ. Plantinus* 1561. *in-8°.* de 135. feuillets [ ou de 270. pag. ] le Privilége est du 25. Octobre 1559. M. l'Abbé *Leclerc* croit que la premiere édition de ce Livre est de 1555. mais aucun Bibliothécaire que je sçache, n'en a fait mention, ainsi ce n'est qu'une conjecture peut-être un peu hazardée. *it. Magiæ naturalis Libri* IV. *edit. nova*, *Antuerp. Christ. Plant.* 1564.

JEAN-BAPTISTE PORTA. *in-16.* & 1570. *in-8°. Magiæ naturalis Libri XX. in quibus scientiarum naturalium divitiæ & deliciæ demonstrantur. Neapoli*, 1569. & 1589. *in-fol.*

*It. Antuerp. Christoph. Plantinus*, 1576. & 1585. *in-16.*

*It. Rothomagi*, 1588. *in-fol.*

*It. Francofurti*, *Andreæ Wecheli Hæredes*, 1591. *in-8°. ibid. apud eosdem nec-non Claudium Marnium & Joh. Aubrium*, 1597. *in-8°. ibid. Claudius Marnius*, 1607. *in-8°. it. Hanoviæ*, 1619. *in-8°. ibid. Johan. Pressius*, 1644. *in-8°.*

*It. Lugduni-Batavorum*, *Hieron. de Vogel*, 1644. *ibid.* 1650. *ex officinâ Petri Leffen*, *in-12.* & 1652. *ead. form.*

*It. Rothomagi*, *sumptibus Joannis Berthelim*, 1650. *in-8°.* ce Libraire imprima la même année une partie des Ouvrages de J. *B. Porta* en 4. *vol. in-8°.*

*It. Amstelodami*, 1664. *in-12.*

A peine cet Ouvrage curieux fut-il sorti de dessous la presse, qu'on le traduisit en différentes Langues : en *Italien*, en *Espagnol*, en *François* & en *Arabe*. *Jean de Roza* dans la traduction Italienne qu'il en donna, y

joignit une infinité de secrets, & expliqua fort clairement ceux qui lui sembloient avoir un sens obscur. On en a aussi imprimé une à Naples, où il y a beaucoup d'additions: *La Magie del Porta, con verie addizioni, e un suo trattato della chirofisonomia*, &c. *Neapoli*, 1678. *in*-4°. voyez ci-dessous le N°. 19.

JEAN-BAPTISTE PORTA.

La *Magie Naturelle* de *Porta* fut premierement traduite en notre Langue & imprimée *à Lyon, chez Jean Martin*, en 1565. *in*-8°. de 506. pag. avec une table très-ample. *ibid. Charles Pesnot*, 1571. *in*-8°. & 1628. *in*-16. *it. Rouen*, 1606. *in*-16. *Bayle* dans sa *Dissertation sur l'Hippomanès*, cite une autre Traduction Françoise imprimée à *Rouen*, 1626. *in*-12. dans laquelle il a trouvé un assez long Chapitre sur l'*Hipomanès* qui n'est point dans l'édition Latine de *Francfort*, 1607. *in*-8°.

Quelques années après *Lazare Meyssomer*, Médecin de Lyon, s'avisa de traduire de nouveau les IV. Livres de la *Magie* de *Porta*; il y ajouta son *Introduction à la Belle-Magie*, avec les divers secrets de *Toussaint Bourgeois*, & d'*Etienne Telam*. cette Ver-

JEAN-BAPTISTE PORTA.

sion parut en 1650. & 1688. *in-12. à Lyon, chez Simon Potin, it. Rouen*, 1668. *in-12.*

M. l'Abbé *Leclerc*, dans sa *Bibliotheque du Richelet*, est entré dans un assez long détail pour prouver qu'il est presqu'impossible que *Porta* ait achevé de composer sa *Magie naturelle* à l'âge de 15. ans, quoique cet Auteur l'avoüe lui-même quelque part. Il y a, dit-il, beaucoup de recherches singulieres dans ce Livre, beaucoup même d'érudition, & un grand nombre de secrets, c'est-à-dire, de choses qui sont communément ignorées, touchant les propriétés des plantes, des métaux, des animaux, &c. aussi-bien que touchant presque toutes les inventions ingénieuses des hommes. Mais ce qui peut paroître en tout cela de plus surprenant, c'est que l'Auteur dans une édition considérablement augmentée qu'il donna de ce même Ouvrage 35. ans après la premiere, nous assure que, lorqu'il mit au jour ce fruit de ses premieres études, il n'avoit qu'environ 15. ans. Je ne puis me persuader qu'il ait été capable de composer un Ouvrage de cette

cette force avant un certain âge ; je trouve que l'Auteur en divers endroits y parle comme un homme qui avoit long-tems étudié la nature, & qui étoit redevable en partie de ses lumieres à une étude suivie & à une longue expérience. On voit encore par la lecture de ce même Livre, qu'il avoit lû les plus célébres Ecrivains Grecs & Latins de l'Antiquité, & qu'il en cite un fort grand nombre d'endroits : que d'ailleurs, il avoit employé bien du tems & bien de l'argent à faire un grand nombre d'expériences de Physique, de Médecine, de Botanique, de Chimie, de Mécanique, d'Optique, &c. comment avec tout cela se persuader que l'Auteur n'avoit pas un âge mur ? S'il est vrai que *Porta* ait été véritablement Auteur de cet Ouvrage à quinze ans, on pourroit assurer sans crainte que jamais homme de son âge ne mérita mieux que lui, d'être mis dans la Liste de M. *Baillet*, des *Enfans devenus célébres par leurs Etudes*, Liste pourtant dans laquelle il est omis. Mais enfin est-il vrai que l'Ouvrage soit de *Porta*, & qu'il l'ait publié

JEAN-BAPTISTE PORTA.

JEAN-BAPTISTE PORTA.

à quinze ans ? Je n'oserois le décider & il me paroît qu'il y a du pour & du contre.

M. l'Abbé *Leclerc* s'imagine aussi qu'il pourroit bien n'avoir fait ce Livre qu'a dix-neuf ans, mais les raisons qu'il en donne ne me paroissent point du tout convaincantes ; cependant je ne m'amuserai pas ici à les réfuter. *Bodin* avoit témoigné autrefois à cet égard une bien plus grande incrédulité, puisque dans sa *Démonomanie* il fait passer *Porta* pour un véritable Sorcier, & qu'il condamne outre cela son Livre aux flammes.

3. *Miracoli & Maravigliosi effetti dalla natura Prodotti. in Venet.* 1579. *in*-8°. cet Ouvrage est tiré & en partie traduit de la Magie naturelle ; & sur tout du premier Livre, où l'Auteur examine les causes & les effets admirables des choses naturelles.

4. *De Furtivis Litterarum notis, vulgo de Ziferis, Libri* IV. *cum figuris. Neapoli*, 1563. *in*-4°. *de* 228. *pag. it. Neapoli, Joan. Marius Scotus*, 1591. *&* 1593. *in*-4°. *it. Libri* V. *altero libro superaucti & quam plurimis in locis locupletati. Neapoli, Apud Joan. Bapt. Subti-*

*lem*, 1602. *in-fol. it. Argentorati*, *Zetzenerus*, 1606. *in-8°*. *Porta* à la priere de ses amis, détacha ce traité, qui est une espéce de *Steganographie*, d'un plus grand Ouvrage dont je vais parler. Le XVI<sup>e</sup>. Livre de sa Magie naturelle, est un essai ou un abregé de l'Ouvrage de *Ziferis*.

JEAN-BAPTISTE PORTA.

5. *Porta* avoit conçu de fort bonne heure le vaste projet d'une *Encyclopédie*. Il en fit imprimer le *Prospectus*, avec les titres des différens Traités, dont il devoit la composer. Il en vouloit différer l'impression jusqu'a ce qu'elle fut achevée; cependant il en tira le Traité *De Furtivis Litterarum notis*, qu'il donna au public. Dans la Préface de l'indice, [qu'il avoit fait imprimer quelque tems auparavant] il parle de son *Encyclopédie*.

6. *Phytognomonica octo libris contenta, in quibus nova facillimaque affertur Methodus, quâ Plantarum, Animalium, Metallorum, Rerum denique omnium ex Primâ extimæ faciei inspectione, quivis abditas vires assequatur. Accedunt ad hæc confirmanda, infinita propemodum selectiora secreta, summo labore, temporis dispendio & impensarum jacturâ, vestigata,*

JEAN-BAPTISTE PORTA. *explorataque. Neapoli, Horat. Salvianus*, 1583. & 1588. *in-fol. it. Witteberga*, 1591. *in-8°. Draudius* en cite une édition qui ne contient que sept Livres, *editio multò emendatior quam neapolitana, Francofurti, apud Joan. Wechelum & Petrum Fischerum*, 1591. *in-8°. cum figur. & ibid. apud Nicolaum Hoffmannum*, 1608. *in-8. it. Rothomagi sumptibus Joan. Berthelin*, 1650. *in-8°. it. Hanoviæ*, 1654. *Porta* traite dans cet Ouvrage du rapport qu'il y a entre les Plantes & les animaux ; & tire de ces diverses ressemblances des conjectures fort bizarres sur les vertus des simples, les qualités des minéraux, &c.

7. *Villæ suæ pomarium. Neapoli, Horat. Salvianus*, 1583. *in-4°. Wechel* dit dans son avertissement à la tête de la maison rustique de *Porta*, que le VIe. Livre [*Olivetum*] avoit été aussi imprimé séparément à Naples, mais aucun Auteur ne le rapporte, c'est pourquoi je doute qu'il l'ait été effectivement.

8. *De occultis Litterarum notis, seu artis animi sensa occulte aliis significandi aut ab aliis significata expiscandi enodan-*

JEAN-BAPTISTE PORTA.

*dique Libri* IV. *explicantur autem inter cœtera & veterum quoque scriptorum loca, hac de arte loquentia, indidemque petita; accessere observationes cujusdam obiter inter perlegendum annotatæ. Montis-Beli-Gardi, Jacobus Foillet*, 1593. *in*-8°. avec deux tables differentes & des figures. L'édition de Londres, *Wolphius*, 1591. *in*-4°. & celle de Strasbourg imprimée avec des augmentations, chez *Zetzner* en 1606. *in*-8°. sont divisées en cinq Livres. *Porta* dans son traité sur les notes occultes des Lettres & sur la maniere de cacher sa pensée dans l'écriture, ou de découvrir celle des autres, donne plus de cent quatre-vingt façons de se cacher, & en laisse encore une infinité d'autres à deviner, qu'il est aisé d'inventer sur celles qu'il propose. Ainsi il a surpassé de beaucoup tout ce qu'avoit fait *Tritheme* sur ce point, particulierement dans sa *Polygraphie*; soit par sa pénétration & son exactitude, soit par son abondance & sa diversité, soit enfin par sa netteté & par sa Méthode. Au reste cet Ouvrage est le même à peu de choses près, que celui *De Furtivis Litterarum*

JEAN-BAPTISTE PORTA.

*notis*. *Borel* observe dans sa *Biblioth. Chimique* pag. 253. que *Porta* apprend dans son Livre sur les Notes occultes, la maniere de déchifrer & d'expliquer plusieurs marques & caractéres Chimiques.

9. *De Humanâ Physiognomiâ*, *Libri* IV. *ab innumeris mendis repurgati. Francofurti*, *Joan. Wechel & Petrus Fischer*, 1591. *in*-8°. & 1592. *in-fol*, *it. Hannoviæ*, *impensis Petri Fischeri*, 1593. *in*-8°. *it*. *Ursellis*, 1601. *in* 8°. *it*. *Neapoli*, *Tarquinius Longus*, 1602. *in-fol. cum figur*.

*De Humanâ Physiognomiâ*, *Libri* VI. *in quibus docetur quomodo animi propensione naturalibus remediis compesci possint. Apud societat. venet.* 1603. *in-fol*. *it*. *Francofurti*, *Nicolaus Hoffmannus*, 1618. *in*-8°. & 1621. *in*-8°. *it*. *Lugduni-Batav*, 1645. *in*-12. *it*. *Rothomagi*, *Joan. Berthelin*, 1650. *in*-8°.

Cet Ouvrage fit beaucoup de bruit & fut recherché avec d'autant plus d'empressement que le goût de cette science régnoit alors. Il fut bien-tôt traduit en Italien & premierement par *Jean* de *Roza*, *Neapoli*, 1598. *in-fol*.

*Della fisonomia dell'Huomo , Libri sei di* J. *B. della Porta , trad. dal Latino da salvatore scarano. Napoli , carlino ,* 1610. *in-fol. fig. ibid.* 1611. & 1614. JEAN-BAPTIETE PORTA.

*La Medesima , in Padoüa per Pietro Paolo Tozzi ,* 1623. *in-4°. & ibid.* 1627.

*Libri quattri della fisonomia di tutto il corpo Humano , hora brevemente in Tavole smotticha ridotta & ordinata , da Francesco Stelluti. in Roma,* 1637. *in-4°.*

*La Medesima con le figure. in venetia ,* 1644. *in-4°.*

*La Fisonomia dell'Huomo , e la celeste , Da G. B. della Porta , Libri* IV. *in questa ultima editione postovi le figure di Rame , & cavate le veri effigie delle Medaglie & Marmi , che nell altre stampe non sono. con la Fisonomia di* Polemone *& di Adamantino. in venetia , cambi & la Nou.* 1652. *in-8°.* cette édition dont les figures sont dessinées par *Guarcin del cinto*, est extrêmement rare.

Il en parut encore une autre à Venise peu de tems après , augmentée non-seulement des VI. Livres de la Physionomie celeste , mais encore de quelques autres Ouvrages dans le même genre.

JEAN-BAPTISTE PORTA. *La Fisonomia dell' Huomo & la celeste del signor* Giovan Battista dalla Porta. *Libri sei, tradotti di Latino in volgare, & hora in questa settima & ultima impressione ricorretta, & postovi le figure à propri suoi Luoghi. con la Fisonomia naturale di Monsignor* Giovanni Ingegnieri, *di* Polemone, *di* Adamantino; *& il discorso di* Livio Agrippa *supra la natura & complessione humana, con il trattato di nei di* Lodovico settali Gentilhuomo Milanese. [ *totto dalla lingua Latina Da* G. Ambrosio Biffi. ] *Aggiontovi da nuovo la Metoposcopia di* ciro Spontone. *in Venetia, per Nicolo Pezzana*, 1668. *in*-4°. *fig.* cette édition est faite sur celle de Venise 1644. *in*-4°. Enfin un nommé *Rault* traduisit en François la Physionomie humaine de *Porta*, & la fit imprimer à *Rouen*, chez *Jean & David Berthelim*, en 1655. *in*-8°. de 572. pag. sans la Préface & deux tables fort amples : avec *fig.*

On peut voir ce que J. B. *Thiers* dit de cet écrit de *Porta*, dans le premier volume des Superstitions, pag. 194.

10. *Villa Libri Duodecim*, 1. *Domus*,

*mus*, II. *Silva Cadua*, III. *Silva Glandaria*, IV. *Cultus & insitio*, V. *Pomarium*, VI. *Olivetum*, VII. *Vinea*, VIII. *Arbustum*, IX. *Hortus Coronarius*, X. *Hortus Olivarius*, XI. *Seges*, XII. *Pratum. in quibus majori ex parte cum verus plantarum cultus, certaque insitionis Ars & prioribus Seculis non visos producendi fructus via monstrantur; tum ad frugum, vini ac fructuum multiplicationem experimenta propemodum infinita exhibentur. Francofurti, Apud Hæredes Andreæ Wecheli*, 1592. *in*-4°. de 914. *pag.* avec un *Index* très-ample. Le Privilége est du 25. Mai, 1582. un an après *Porta* fit imprimer séparément le V^e^. Livre de sa Maison Rustique, intitulé : *Pomarium.* Il y a une grande érudition dans cet Ouvrage, dont la lecture est d'ailleurs très-agréable. Il paroît que l'Auteur avoit déja médité sur l'Agriculture dans le III^e^. Livre de sa Magie naturelle; car on y trouve les Elémens de cette science, & d'excellens préceptes sur la culture des arbres & des plantes. On cite dans le Catalogue de la Bibliothéque de M. *Thevenot*, une édition de la Maison Rustique de *Porta*, imprimée à *Francfort*, en 1612.

JEAN-BAPTISTE PORTA.

JEAN-BAPTISTE PORTA.

*in*-4°. que je n'ai jamais vuë, & qui est pareillement inconnuë à plusieurs Bibliothécaires que j'ai consultés.

11. *De Refractione, optices parte, Libri* IX. *Neapoli*, 1593. *in*-4°. le XVIIe. Livre de la Magie naturelle renferme une partie de ce traité.

12. *Pneumaticorum Libri* III. *cum duobus Libris curvilineorum elementorum. Neapoli Apud Ciottum*, 1602. *in*-4°. L'Auteur traite principalement dans le premier de ces deux Ouvrages, de la maniere de faire monter l'eau par la force de l'air. On l'a aussi en Italien sous ce titre : *Tre Libri de spiritali, di Giov. della* Porta, *cioè d'inalzar acque per forza dell' aria. Napoli*, 1606. *in*-4°.

13. *Cœlestis Physionomiæ Libri Sex. Neapoli, Joan. Bapt. Subtil.* 1603. *in*-4°. *it. Argentorati*, 1606. *in*-8°. *it. Lugduni-Batavorum*, 1645. *in*-12. *it. Rothomagi, Berthelin*, 1650. *in*-8°. cet Ouvrage fut traduit en Espagnol par *Jean Scrivano* & par le même aussi en Italien : *Della celeste fisonomia, Libri sei, ne i quali ributtata la vanita dell' Astrologia giudiziaria, si da maniera di essatamente conoscere per via delle cause naturali tutto quello, che l'Aspetto, la prezenza, &*

*le fattezze de Gl'huomini Possono fisicamente significare e promettere. in Padoua*, 1623. *in-4°. col figur.* voy. aussi le N°. 9. *De Humanâ Physionomiâ.* JEAN-BAPTISTE PORTA.

14. *In Claudii Ptolomæi Magnæ Constructionis Librum Commentarius, cum notis Theonis Alexandrini, Apud Schoenwetter, in-4°.* 1607.

15. *De Destillationibus Libri* IX. *quibus certâ methodo, multiplicique artificio penitioribus naturæ arcanis detectis cujuslibet mixti in propria elementa resolutio perfectè docetur. Romæ, in Typographiâ cameræ apostolicæ*, 1608. *in-4o. it. Argentorati, Lazarus Zetznerus*, 1609. *in-4°. cum figur.* ce traité est à peu près du même goût & du même genre que la Magie naturelle; si ce n'est que l'Auteur examine ici un peu plus exactement les faits, & qu'il en prouve la vérité par une infinité d'expériences. Il avoit déja ébauché cette matiére dans le Xe. Livre de sa Magie naturelle.

16. *De Munitione, Libri* III. *Neapoli*, 1608. *in-4°. cum figur.*

17. *Elementorum curvilineorum, Libri tres, in quibus Alterâ Geometriæ parte restitutâ, agitur de circuli quadraturâ.*

JEAN-BAPTISTE PORTA.

*Roma*, *Barthol. Zanetti*, 1609. & 1610. *in*-4°. voy. ci-dessus le N°. 12.

18. *De Aëris Transmutationibus*, *Libri* IV. *Romæ*, 1610. & *ibid. apud Jacobum Mascardum* 1614. *in*-4°. *it. Venetiis*, 1615. *in*-4°.

19. *Della Chirofisonomia della* Porta, *Libri due*, *tradotti da un Manuscritto Latino. in Napoli*, 1677. *in*-4°. & *in*-12. *Pompée Sarnelli*, qui a traduit ce Traité, y a mis à la tête une vie de *Porta*. On peut pardonner à *Sarnelli*, suivant une remarque du Pere Niceron, [ Tom. XLII. pag. 343. ] son mauvais goût, qui lui a fait entreprendre la traduction d'un ouvrage si puerile. Le Journal des Sçavans fait mention d'une édition de Naples, 1678. *in*-4°. avec la Magie naturelle en Italien.

20. *De Quintis Essentiis*. P. *Borel* rapporte dans sa *Bibliotheque Chimique*, un Ouvrage sous ce titre, qu'il attribuë à J. B. *Porta*; mais je ne vois pas qu'aucun autre Auteur en ait parlé. En tout cas ce ne peut-être que le Chapitre XIII. du Xe. Livre de la Magie naturelle, qui traite effectivement de l'extraction de la Quintessence.

Catalogue de ses Piéces de Théatre. JEAN-BAPTISTE PORTA.

1. *L'Olympia. Comed.*

2. *La Trappolaria. Comed.*

3. *Gli due fratelli rivali. Comed.* ces trois Piéces ont été imprimées à Venise en 1597. & 1601. *in*-12.

4. *La Sorella. Comed.*

5. *La Turca. Comed. in Venet.* 1606. *in*-8°.

6. *La Cintia. Comed.*

7. *La Fantesca, Comed. in Venet.* 1610. *in*-8°.

8. *La Furiosa. Comed.*

9. *Gl' Intrigi. Comed.*

10. *La Chiappinaria. Comed. in Roma, per Bartolomeo Zannetti*, 1609. *in*-12. Quelqu'élégance de style, quelque politesse qu'on attribuë à cette piéce dans l'approbation, je n'ai pas conçu en la lisant une grande idée du talent de *Porta* pour le genre dramatique.

11. *La Penelope. Tragicomed.*

12. *Il Georgio. Traged.* sans doute qu'on en a encore beaucoup d'autres du même Auteur, mais voilà les seules qui soient parvenuës à ma connoissance.

V. Le *Diction.* & le *Supplem.* de

JEAN-BAPTISTE PORTA. *Moreri*, *edit.* de 1735. *Musæum Historic.* de *Jean Imperiali*. *Lorenzo Crasso*, *Elog d'Huom. Lett. Ghilini*, *Theat. d'Huomin. Letter. Linden. Renovat.* de *Merklin. Seguier*, *Biblioth. Botanica*, &c.

---

## NICOLAS BOYER.

NICOLAS BOYER. NIcolas *Boyer*, plus connu sous le nom de Boërius (*) nâquit à *Montpellier* au mois de Mai 1469. de *Vincent Boyer* & de Jeanne Fournier. Son pere, qui étoit *Auvergnat*, étant allé faire ses études à Montpellier, incertain s'il se tourneroit du côté de la Médecine ou de la Jurisprudence, se maria dans cette Ville, & y fixa son séjour. Le jeune *Boyer* n'avoit que quatre ans lorsque son pere mourut. Il marqua de bonne heure du goût pour l'étude : mais les progrès rapi-

(*) *Julien Brodeau* dans la Vie de *Charles Dumoulin* pag. 65. l'appelle *Boëri. Boyer* lui-même dans plusieurs de ses Ouvrages prend le nom de *Boërii*, ce qui me fait croire qu'on devroit le nommer en François *de Boyer*.

des qu'il fit enſuite dans les différens genres de ſciences auxquelles il s'appliqua, augmenterent ſon ardeur & ſes travaux littéraites. Enfin s'étant perſuadé que pour acquérir une glorieuſe réputation, il n'étoit point de voïe plus propre & plus ſûre que de s'adonner à la Juriſprudence ; il ſe livra entiérement à l'étude des Loix, & ſçut bien-tôt s'en applanir les plus grandes difficultés. Toutefois ce ne fut ni par la vivacité de ſon eſprit, ni par la beauté de ſa mémoire qu'il y parvint ; il n'a du ſa vaſte érudition qu'à un travail infatiguable. Ennemi des plaiſirs qui amuſent la plûpart des jeunes gens, il ne cherchoit que la ſolitude de ſon cabinet, la lecture ſeule faiſoit l'objet de ſes plus douces occupations.

NICOLAS BOYER.

On apprend dans ſa CLXXXe. Déciſion N°. 4. qu'il fut diſciple de *François Tyrini*, qui profeſſoit le Droit à *Piſe*. Il étudia auſſi à Montpellier en Droit Civil & Canonique, ſous *Vivès* & *Ancharanus Roi*, appellé communément *le petit Pape*, ces deux Juriſconſultes lui conférerent le degré de Bachelier en l'un & l'autre Droit. *Boyer*,

NICOLAS BOYER. l'on en croit l'Auteur de sa vie, voulant se faire encore plus connoître & desirant avec ardeur de voir les gens de Lettres, prit le parti de Voyager. Après avoir parcouru quelques Villes considérables, il arriva à *Bourges*, où il résolut aussi-tôt de s'établir. L'agréable situation de ce lieu, qui d'ailleurs étoit la patrie de sa mere, ou plûtôt peut-être les pressantes sollicitations des Sçavans qui y demeuroient, lui firent naître l'envie d'y passer le reste de ses jours. Il étoit alors âgé de 28. ans. *Pancirole* prétend que ce ne fut point le dessein de voyager qui éloigna *Boyer* de sa Patrie, mais que la peste qui infecta la Ville de *Montpellier*, fut la véritable cause de sa retraite. Quoiqu'il en soit, après s'être fait recevoir Avocat à *Bourges*, non-seulement il y Professa le Droit publiquement, mais il en fit encore des leçons particuliéres. *Nicolas Catherinot* [ *Scholar. Bituric. Inscriptio pag. 6.* ] remarque que *Boyer* étoit Professeur à *Bourges*. Cependant on ne voit pas qu'il ait pris nulle part la qualité de Docteur ès Droits; & même dans son Commen-

taire sur *Dynus De Regulis Juris*, & Nicolas Boyer. dans la Préface des Oeuvres de *Jacques Rebuffe* sur les trois derniers Livres du *Code*, il prend seulement le titre de *Juris utriusque Licentiatus.*

Il expliqua d'abord pendant quatre ans à Bourges quelques Livres des *Pandectes* avec beaucoup d'applaudissement, & fut toujours suivi d'un grand nombre d'étudians. Son zéle alla beaucoup plus loin, puisqu'il travailla dès-lors à Commenter la Coûtume de *Berri.* Il étoit encore fort jeune, lorsqu'il mit au jour ce premier Ouvrage, qui a servi de modéle aux Commentateurs qui ont écrit depuis sur les diverses Coûtumes du Royaume.

Enfin à l'âge de trente ans *Boyer* songea à se marier. Il épousa le 8. Juillet 1499. *Marie Boursier*, fille de la niéce de *Guillaume de Cambray*, Archevêque de *Bourges.* Il en eut une dote fort considérable, & trouva dans cette femme des qualités qui la lui firent également aimer & estimer. Mais il ne vécut pas long-tems avec elle : la mort la lui enleva sept ans après, sans avoir eu d'enfans de son mariage.

Cependant il faisoit à Bourges la

NICOLAS BOYER.

profeſſion d'Avocat avec beaucoup d'honneur, toujours occupé à répondre à ceux qui le conſultoient, toujours ami de la paix, il s'appliquoit ſurtout à calmer les eſprits irrités des Cliens, & à accommoder leurs différends. Son avis étoit le plus ſouvent de ne point plaider; & lorſque le procès étoit inévitable, il indiquoit du moins les moyens de le rendre moins diſpendieux. Il parloit en public avec beaucoup de décence, ſans trop élever ſa voix & ſans étourdir ſon adverſaire par des reparties vives & piquantes. Il déclamoit avec grace, & ne s'abandonnoit point à ces furieux emportemens que la plûpart de nos Avocats ne ſçavent pas éviter dans leurs déclamations outrées.

*Boyer* avoit borné ſa fortune à la profeſſion d'Avocat,& n'auroit jamais pouſſé ſes vuës plus loin, ſi la grande réputation dont il joüiſſoit déja, n'eût porté *Louis* XII. à le récompenſer. Il fut donc honoré d'une place de Conſeiller au grand Conſeil en 1507. tems auquel *Jean* de *Ganay*, qui lui procura cette charge, fut reçu Chancelier. Mais *Boyer* moins flaté de ces

bienfaits, qu'effrayé du genre de vie qu'exigeoit ce nouveau poſte, n'opposa aux libéralités du Roi, que des excuſes, qui ne le diſpenſerent pas néanmoins dans la ſuite d'obéir. En-vain objecta-t'il ſa répugnance à vivre dans le faſte de la Cour; la ſimplicité de ſes mœurs, la foibleſſe de ſon tempérament, ſon amour pour les Lettres, ne furent que des prétextes inutiles. Il ſe rendit à *Paris* & exerça dignement juſqu'en 1515. les fonctions de cette place honorable, qu'il poſſédoit encore ſous le Garde des Sceaux *la Marthonie*. NICOLAS BOYER.

Il nous apprend lui-même, ſur la foi de ſa Déciſion VIe. qu'il étoit en Provence en 1511. & qu'il avoit plaidé ou écrit au procès du Marquis de *Trans*, contre le Vicomte de *Talard.* Après avoir ſervi le Roi dans ſon Conſeil avec beaucoup d'affection, il fut choiſi pour être troiſiéme Préſident du Parlement de *Bourdeaux*. On voit par le privilége accordé à ſa requête, à *Barthelemi Chaſſeneuz*, pour faire imprimer le Commentaire de ce dernier ſur la Coûtume de Bourgogne, qu'il étoit déja nommé Préſident au mois d'Août 1515.

NICOLAS BOYER.

Sa modestie lui fit croire d'abord que cette dignité étoit trop au-dessus de ses lumieres & de sa capacité : mais ses amis & les grands de la Ville le forcerent à l'accepter & à se rendre aux vœux du public. Il s'en acquitta pendant près de 20. ans avec toute la prudence & l'intégrité du juge le plus respectable. Il étoit naturellement porté à la clémence & marquoit une joye infinie, lorsqu'il pouvoit, sans blesser l'équité, épargner le supplice à quelque coupable. Ce n'est pas qu'il n'exerçât la justice avec sévérité, quand son devoir l'y engageoit indispensablement. On sçait par exemple qu'en 1513. s'étant élevé quelques émotions séditieuses dans la Ville d'*Agen*, de concert avec *Bertrand de Casaignes*, Conseiller au Parlement de *Bourdeaux*, & Professeur en Droit, il appaisa la révolte, & fit punir rigoureusement les rebelles.

Il parut qu'en vieillissant son humeur changeoit. Il devint sur la fin de sa vie chagrin, emporté & querelleur. Ses amis eurent souvent lieu de s'en plaindre ; mais revenant bientôt à lui-même, il étoit inquiet jus-

qu'à ce qu'il eut réparé les offenses qu'il leur avoit faites. NICOLAS BOYER.

*Boyer* avoit un grand fond de religion, & on l'a vû plusieurs fois dans le tribunal même de la Justice, ses heures en main, réciter des prieres. Il a toujours eu soin des pauvres : il les aimoit si tendrement qu'il leur fit bâtir un Hôpital tant à ses frais, que des aumônes qu'il avoit recueillies pour eux. On lui entendoit dire quelquefois qu'il leur donneroit tous ses biens ; aussi par son testament il les institua ses héritiers, & ordonna que son corps fut inhumé dans leur cimetiere. Il laissa d'assez grosses sommes pour l'établissement de quelques jeunes filles, & fit des legs considérables aux religieuses de l'Annonciade, & à la Confrairie des Pénitentes. Enfin il fit présent de ses Livres au Parlement de *Bourdeaux*, avec le Recueil de ses décisions sur les questions qui y avoient été agitées. La compagnie accepta ses dons avec reconnoissance, & prit soin de faire imprimer cet excellent Ouvrage. On destina dès-lors à sa Bibliothéque une fort belle place dans l'enceinte du Palais. On voit

NICOLAS BOYER.

par le Testament de *Boyer* qu'il avoit amassé beaucoup de biens ; & dans sa Décision 212^e. [ au commencement & N°. 18. ] on apprend qu'il avoit acheté pour le prix de 12000. liv. une portion de la Vicomté de *Pommiers*, qui est la premiere Baronie de la Sénéchaussée de *Bazas*.

Il mourut le 10. Juin 1539. âgé de 70. ans, ou même d'un peu plus selon quelques uns. *Denys Simon* & *Taisand* son Copiste se sont trompés en le faisant mourir en 1531. *Gabriel* de *Lurbe* en sa *Chronique Bourdeloise* [ fol. 40. *verso* ] met sa mort sous l'an 1538. mais c'est encore une erreur. *Moreri* ne fait pas une faute moins grossiere en reculant la mort de *Boyer* jusqu'en 1553.

Je n'entreprendrai pas ici de rassembler les louanges dont on a honoré la mémoire de ce célébre Jurisconsulte. L'estime qu'on fait encore aujourd'hui de ses Ecrits, l'autorité qu'ils ont dans nos tribunaux, me dispensent d'étendre d'avantage son éloge. On peut voir le Panégyrique de ce docte Sénateur, dans sa Vie écrite en 1544. par *Jean* d'*Alesme*,

Conseiller au Parlement de *Bourdeaux*, & intime ami de *Boyer*. Cet ami avoit lui-même beaucoup d'érudition, & n'étoit pas le seul Sçavant de sa famille. On a de *Leonard Alesme* un Traité des *Substitutions*, *Pictavii*, 1540. *in*-8°. Jean d'Alesme parle fort avantageusement du caractere & des mœurs du Président *Boyer*. Il loüe surtout sa droiture, sa candeur, sa piété & son application aux affaires. NICOLAS BOYER.

Quelques Auteurs lui ont dédié leurs Ouvrages; d'autres ont recueilli précieusement ses Ecrits. Tel a été entre autres *Gabriel* d'*Alès*, Conseiller au Parlement de *Bourdeaux*, qui avoit ramassé fort exactement tout ce qu'il avoit pû découvrir des Ouvrages de *Boyer*; & surtout de ses conseils, dont il a fait part au Public.

Les Armes du Président *Boyer* se trouvent gravées à la suite du Privilége qu'il fit obtenir à *Barthelemi Chasseneuz*, dont j'ai déja fait mention. On lit au bas le Distique suivant, qui est apparemment de la façon de *Chasseneuz* :

*Stemmata fulta rosis, monstrant te rebus odorum,*

NICOLAS BOYER.

*Gallorumque rosam stemmata fulta rosis.*

Plusieurs Sçavans ont parlé avec éloge de N. *Boyer*. *Jacques Auguste* de *Thou*, (*De vitâ suâ Lib.* 1. *pag.* 3.) observe qu'il s'étoit fait de son tems un grand nom parmi les Jurisconsultes. *Dumoulin* sur la Coûtume de *Paris*, *Tit. des Fiefs* §. 20. Gl. 1. N°. 50. le cite comme un Auteur habile. D'*Argentré*, sur la Coûtume de *Bretagne*, parle aussi fort honorablement de ce sçavant Magistrat. Néanmoins on se plaint ordinairement que son style est un peu trop diffus, ce qui fatigue & exerce beaucoup la patience du Lecteur. L'érudition dont il a surchargé ses Ouvrages, a fait dire à quelques Critiques, qu'à l'exemple des Ultramontains il étoit plus abondant en citations qu'en raisons. *Antoine Thesaurus* dans la Préface de ses Décisions, l'accuse de prolixité. *Claude Duverdier* dans sa *Censure des Auteurs*, *pag.* 25. & suiv. le blâme vivement de s'être emporté dans une de ses Décisions, contre le *Ferron* son Collégue, & d'avoir marqué trop d'amertume & de chaleur

chaleur dans cette occaſion. Il le reprend en ſecond lieu de vouloir bannir l'éloquence du Barreau, & de rapporter en entier le texte des autorités auxquelles il renvoye, & des paſſages qu'il ne fait qu'indiquer. NICOLAS BOYER.

Mais ce qu'on peut encore juſtement lui reprocher, c'eſt une certaine affectation de commencer chacune de ſes Queſtions par des invocations dévotes, ce qui devient ridicule principalement lorſque ces priéres ſe trouvent ſuivies de diſcuſſions ſur des ſujets fort libres. On en voit un exemple frappant dans la Queſtion CCCXVII. de la 2e. Partie de ſes Déciſions. J'avoüe que ces eſpéces de Formules étoient d'uſage de ce tems-là, mais on n'en doit pas moins loüer ceux qui dans les différentes éditions qu'ils ont données des Ouvrages de *Boyer*, ont retranché les pieux débuts de chaque Queſtion.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Dyni Mugellani Commentaria in Regulas Juris Pontificii, cum ſolitis additionibus & Præfatione N. Boërii. Vetus edit. Goth. in-8°.* cette édition doit être de 1500. ou environ; puiſque

NICOLAS BOYER.

*Boyer* dit lui-même à la fin de ce Commentaire qu'il l'acheva à 31. ans. L'Epître Dédicatoire est adressée à *Guillaume* de *Cambrai*, qu'il appelle son oncle. On y voit qu'il étoit Avocat en la Cour de l'Archevêché de *Bourges*. *Denis Simon* observe que ses Notes n'ont pas été beaucoup estimées ; elles sont cependant très-étenduës & surpassent même le texte. *it. cum additionibus Celsi-Hugonis Dissuti*, *Lugduni*, *Joannes Crespin*, 1525. *in*-8°. *it. Lugd. Anton. Vincent.* 1548. *in*-8°. c'est dans cette édition qu'on trouve pour la premiere fois les Notes de *Charles Dumoulin*. Le Privilége est du 22. Février 1547. *it. Lugd.* 1550. *in*-8°. *it. & ibid. Simon Vincent*, 1556. *in*-8°. *it.* non-seulement avec les Additions de *Boyer* & de *Dumoulin*, mais encore *cum Notis Franc. Cornelli & Gabrielis Saraïnæ. Coloniæ*, *Apud Joan. Birkmannum & Theodorum Baumium.* 1558. *in*-8°. *it.* 1563. *in*-8°. dans l'Epit. Dédicat. *Studiosæ Juris Juventuti*, *Charles Dumoulin* dit qu'il a été beaucoup aidé par un exemplaire ancien & correct que lui prêta un célébre Conseiller au Parlement. C'est *Nicolas* de *Molé*

dont *Dumoulin* fait mention avec élo- NICOLAS ge dans quelques autres de ses Livres. BOYER. Il étoit l'ayeul de *Mathieu* de *Molé*, Premier Président au Parlement & Garde des Sceaux de France. *it. Lugdun. Bartholom. Vincent.* 1577. *in-8°. jam quarto & ultimo Studio & industriâ* C. M. (*id est, Caroli Molinæi*) *Jurisconsulti. it. Coloniæ, apud Burgenium*, 1594. *it. & ibid. Petrus Henningius*, 1610. *it. Lugdun.* 1612. *it. Coloniæ*, 1669. ces quatre dernieres éditions sont aussi *in-8°*.

2. *Consuetudines Inclitæ Civitatis & septenæ Biturigum, per egregium virum Magistrum N. Boerii, &c. Glossatæ: quæ etiam in civitate & vice-comitatu Paris. Ducatibus Borbon. & Burgund. Loco de Lorry, ac toto ferè regno Franciæ Delphinato & Italia, ac aliis mundi partibus inconcussè observantur: unà cum tabula earumdem, ac nonnullis consiliis per ipsum Boërii editis. Paris. Gaspard Philippe*, 1508. *in-8°*. Gothiq. On lit sur le frontispice ces deux Distiques:

*Optima quæ sperat sitibundo corde juventus*
*Ut sua cum doctis nomina jungat avis.*

NICOLAS BOYER.

*Accipiat modico venalès ere Libellos*
*Quos vigili pressit Gasparus ipse modo.*

*It. Parisiis, Jean & Ambroise Girault*, 1531. *in*-8°. Gothiq. on trouve à la fin trois Conseils de deux Jurisconsultes. Dans son Epit. Dédicat. au Chancelier de *Ganay*, *Boyer* remarque qu'un de ses amis nommé *Guillaume Tornoër*, second Président au Parlement de *Toulouse*, étoit fort en état de publier d'excellentes Notes sur la Coûtume de *Berry*.

*It. Consuetudines Generales Bituricensium, Turonensium & Aurelianensium Præsidatuum, unico volumine redactæ, cum Glossematis Nicol. Boërii, Joan. Sainson & Pirrhi Englebermei. Paris.* 1529. *in*-4°. *Goth. it. & ibid* 1543. *it. Paris. Jean Foucher*, 1547 *in*-4°. Les Commentaires sur ces trois Coûtumes ont été réimprimés *Francofurti*, *Nicolaus Bassæus*, 1575. *in-fol.* celle de *Berri* est la premiere, & porte 137. p. *it. cum Præfatione Dyonis. Godofredi, Francofurti*, *N. Bassæus*, 1598. *in-fol.*

3. *Joannis Montani Tractatus celebris de Authoritate & præeminentiâ magni*

*Consilii & Parlamentorum Regni Francia*, *cum Additionibus Nic. Boërii. Parisiis*, 1509. & 1512. *in*-8°. *it.* 1542. & 1548. *in*-4°. cet Ouvrage est à la suite de plusieurs éditions des *Decisiones Aureæ.* Il est aussi imprimé à la *pag.* 265. du *Tom.* XVIe. du *Tractatus Tractatuum*, *in-fol.* édit. de *Venise*, 1584. » *Montaigne* donne dans ce » Traité la préférence au grand Con- » seil ; mais elle lui est contestée par » le Parlement, & même par la Cham- » bre des Comptes de Paris : ce qui » fait que les Officiers du Grand- » seil ne se trouvent point aux Céré- » monies. « Je copie ici le Pere le *Long* mot pour mot. ( N°. 14072. *de sa Biblioth. Histor. de France.* ) Mais je suis étonné qu'il donne à *Boyer* le nom de *Jean.* J'apprens dans la Vie de *Charles Dumoulin*, par *Julien Brodeau*, ( pag. 65. ) qu'on trouve à la fin du *Stylus Parlamenti*, *Arrestorum*, &c. compilé par *Celse Hugues Descousu*, & dédié à *Nicol. Boyer*, le Traité de *Jean Montaigne de Autoritate & præcellentiâ Magni Consilii*, &c. *Descousu* l'a inséré dans ses deux éditions de 1530. & 1542. *Paris*, *Galliot Dupré*,

NICOLAS BOYER.

NICOLAS BOYER.

*fol.* 126. *verso*. En 1530. Dumoulin ayant fait imprimer pour la premiere fois le style du Parlement avec ses Notes, avertit dans la Préface, qu'il avoit jugé à propos de supprimer le Traité de *Jean Montaigne*, que *Descousu* y avoit joint; les raisons qu'il en donne doivent être ici rapportées: *Addita hic erant in ultimâ impressione, quædam inepta & sordida fragmenta indocli Tractatus*: De Præcellentiâ Parlamentorum & magni Consilii, *quæ omisi ut putida, & indigna quæ chartas occupent; extat etiam integer ille Liber Joan. Montagne; legant quos juvet intricis tempus terere.* Ce trait est sanglant contre *Boyer* lui-même, qui s'est déguisé sous le nom de J. *Montanus*. Je trouve la preuve de cette découverte dans le texte même du prétendu *Montaigne*. (voy. la pag. 842. du Recueil des Oeuvres de *Boyer*, édit. de *Lyon*, 1566.) où l'on reconnoît certainement que le Traité dont il s'agit, & les Notes qui l'accompagnent, ne sont que d'un seul & même Auteur, je veux dire de *Nicol. Boyer*. En effet il y nomme d'abord les Conseillers au Grand Conseil du nombre desquels

il étoit. Ensuite, (pag. 848.) Il y cite ses Décisions ; & c'est aussi dans le même texte, qu'il rappelle non-seulement une partie de ses propres Ouvrages, mais encore les Ecrits de différens Auteurs qu'il a fait imprimer. Ainsi c'est à juste titre qu'on mettroit *Boyer* dans la classe des Pseudonimes & des Auteurs déguisés. Toutefois je n'ai vû nulle part qu'il ait été soupçonné de s'être masqué du nom de *Joannes Montanus*. NICOLAS BOYER.

4. *Tractatus De Officio & potestate Cardinalis Georgii de Ambasiâ, Legati de Latere*, 1509. *in*-8°. *it.* inséré dans le XIII^e. Tom. du *Tractatus Tractatuum*, *pag.* 2. *fol.* 142. édit. de *Venise*, 1584.

5. *Leges Longobardorum, seu capitulare Caroli Magni, & novellæ constitutiones justiniani. ex edit. & cum Annotat. N. Boërii, Lugdun.* 1512. *in*-8°. *it. cum Glossis Caroli Cotti & Commentar. Andreæ de Barulo, Lugdun. in signo Leonis*, 1600. *in*-4°.

6. *Repetitio L.* Consentaneum, *cod. Quomodo & quando judex, Lugduni*, 1512. *in*-8°. à la suite de l'Ouvrage précédent. *it.* au Recueil des *Repetitio*-

NICOLAS BOYER. *nes juris civilis, 9. v. in-fol. Venetiis*, 1608.

7. De custodiâ clavium portarum civitatum, castrorum & aliorum locorum Fortalitiorum. Lugdun. 1512. *in*-8°. à la suite de l'Ouvrage cité au No. 5. *it. Lugdun. Simon Vincent*, 1513. *in*-8°. ce Traité est imprimé dans le *Tract. Tractatuum*, *Tom.* XVI. *fol.* 281. édit. déja citée. *Wolfgangus Freymonius* en fait mention dans son *Elenchus Jurisconsult.* au second *Index* des Conseils, sous le titre de *Consilium de custodiâ clavium*, &c. il n'est pas néanmoins dans le Recueil des Conseils imprimés de *Boyer*, mais on l'a mis dans les dernieres éditions de ses *Décisions*.

8. Gulielmi Mandagotti, de jure Electionis novorum Prælatorum, Tractatus absolutissimus; cui adjectæ sunt Additiones D. Nicolai Boërii; *it.* Tractatus Friderici de Senis, De Permutatione Beneficiorum. Coloniæ, 1573. *in*-8°. *it.* & *ibid. Balthas. Clypeus*, 1601. *in*-8°. *Descousu* dit dans sa Préface sur le Style du Parlement & des Comment. de *Guillaume De cuneo*, que le Traité du Cardinal *Mandagotti*, avec les Additions de *Boyer*, avoit été imprimé en 1513.

9. *Pra-*

9. *Præclarus & elegans Tractatus de Seditiosis omnibus civitatum, villarum & castrorum, Dominis Scabinis seu consulibus, ac cæteris Reipublicæ administratoribus, utilis quotidianus ac necessarius.* Boyer composa aussi ce Traité en 1513. au sujet de la sédition d'*Agen.* Il étoit alors Conseiller au Grand Conseil, & l'un des Commissaires nommés pour cette affaire. Cet Ouvrage est imprimé dans le grand Recueil des Traités de Droit, Tom. XI. Part. fol. 89. édit. citée. it. avec les *Decisiones Burdegalenses*, édit. de 1579. 1603. 1614. &c. & dans le Recueil intitulé : *Praxes Rerum Criminalium variorum Authorum. Francofurti, Apud Feyerabend*, 1587. *in-fol.* 2. *Tom.* NICOLAS BOYER.

10. *Tractatus De Statu & vitâ Heremitarum. Lugdun.* 1547. *in-8°. it.* au *Tom.* XIII. *Part.* 2. *fol.* 432. du grand Recueil des Traités de Droit, édit. déja citée, & encore à la fin de toutes les éditions des *Decisiones Aureæ.*

11. *Decisiones Burdegalenses. Lugduni, Antonius Vincent.* 1547. *in-8°.* 2. *vol.* avec la Vie de l'Auteur, le Traité *de Autoritate Magni Consilii*, & celui *de Statu & vitâ Heremitarum.* C'est

NICOLAS BOYER. par les soins de *Gabriel* d'*Alès*, Conseiller au Parlement de Bordeaux que ce Recueil a été imprimé. *it.* Lugdun. 1551. *in-fol.* dans ces deux éditions & quelques autres suivantes ; on donne aux Questions de *Boyer*, le beau titre de *Decisiones Aureæ. it. Lugdun.* 1557. *it. Lugdun. Antonius Vincent.* 1560. *it. Lugd.* Joannes *Mareschallus*, 1566. On a supprimé dans cette édition & la Vie de l'Auteur & les Priéres qu'il avoit mises à la tête de chaque Décision. On a pris la même précaution dans la plûpart des éditions suivantes. *it. Francofurti*, 1574. *it. Lugd.* 1576. *it. Lugd. Ravot*, 1577. *unâ cum ejusd. Boërii Consiliis ; Tractatibus de Statu & vitâ Heremitarum ; De Seditiosis ; De custodiâ clavium portarum civitatis : & addition. in tractatum Jo.* Montani *De Autoritate Magni Consilii. Omnia recognita à* Guilelmo *nepote, in curiâ Lugdunensi Advocato. Accesserunt huic editioni nunc primum è Gallico in Latinum conversæ Decisiones insignes D.* Aegidii Magistri, *equitis & in supremâ Parisiensi curiâ Primi Præsidis. Lugduni*, 1579. *in-fol.* L'Epit. Dédicat. de l'éditeur est datée de *Lyon*, du

vingt-cinq Décembre 1578. NICOLAS BOYER.

*It.* 1584. avec la Vie de l'Auteur. *it. Francofurti, Sigiſmundus Feyerabend*, 1598. *it. Lugd. ſumptibus Pauli Frelon*, 1603. *it. Coloniæ Allobrogum*, 1614. & *ibid. Philippus Albert*, 1620. de 1020. *pag.* ſans la Table, la Vie de l'Auteur n'eſt point dans cette édition. *it. Apud Nicolaum Roth. it.* Francofurti. 1665. *it. Genevæ*, 1690. toutes ces éditions après celle de 1547. ſont *in-fol.*

Les Déciſions de *Boërius*, ſelon *Denis Simon*, ont beaucoup d'approbation. Elles ſont ordinairement diviſées en deux Parties. Le Recueil eſt compoſé de CCCLVI. Queſtions. On en a traduit quelques-unes en François dans l'Ouvrage ſuivant : *Déciſions de Droit & de Pratique jugées par Arrêts des Cours Souveraines de France, recueillies & conférées à l'uſage de notre tems des illuſtres & dorées Déciſions de Meſſire* Nicolas Boërius, *Preſ. au Parlement de Bourdeaux, & Conſeiller au Grand Conſeil du Roi ; dédiées à Meſſire* Nicolas Chevalier, *Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat Privé & Premier Préſident en ſa Cour des Aides à Paris*, &c. *Par M.* Jacques Corbin, *Avo-*

NICOLAS BOYER. *cat en Parlem. Paris*, *Jean Millot*, 1611. *in*-4°. de 560. *pag.* sans 2. Tables. *Papon* a fondu dans ses Arrêts toutes les Décisions de *Boyer*. *Charles Dumoulin* dans son Traité *De Divid. & Individ.* (Part. 3. N°. 255.) prétend que pour l'Ouvrage des Décisions, on y a inséré beaucoup de choses auxquelles l'Auteur déja fort avancé en âge n'avoit jamais pensé, & que de telles Additions ne pouvoient venir que de la plume de quelques jeunes Avocats.

12. *Consilia. Accesserunt & his Luculentæ adnotationes ab ipsomet autore, à nobis summa rerum Argumenta, indexque plenissimus. Lugdun. Michaël Parmentarius*, 1554. *in-fol.* de 62. feuillets. Le Privilége est du 8. Septembre 1548. il y a LIII. Conseils. *it. à mendis repurgata; Francofurti, impensis Sigismundi Feyerabend*, 1574. *in-fol. it. Apud Nicolaum Roth.* 1574. *in-fol. it.* avec les *Decisiones Burdegalenses*, édit. de 1566. 1579. & dans quelques autres. Sans doute que l'Auteur avoit fait un plus grand nombre de Conseils que nous n'en avons, puisqu'à la fin de sa Décision XIV, il cite son Conseil LXXX.

13. *De Præcedentiâ & ordine Graduum utriusque fori.* Ce Traité est inséré au *Tom.* XVI. *fol.* 265. du *Tract. Tractatuum*, édit. citée. NICOLAS BOYER.

14. *De Autoritate utriusque Regii Consistorii, ubi & de Præcedentiâ Canonicorum & Abbatum, super consuetudines Bituricenses. Gesner* rapporte cet Ouvrage dans sa Bibliothéque, mais n'en marque pas l'édition.

15. *Quomodo consobrini inter se dividant Hæreditatem Patrui? Gesner* dans sa Biblioth. & *Wolfgangus, Freymonius* dans son Indice des Auteurs de Droit, pag. 94. citent ce conseil de *Boyer*, sans dire où il est imprimé.

16. *Consilium. An Quæsita per mulierem nomine suo, sint sua vel filiæ? An Hæredes filiæ teneantur ad dimidiam debitorum solutorum per matrem? An succedens in mobilibus succedat in venditis cum pacto de recadendo: incipit Jaquilina. Gesner* & *Wolfgangus Freymonius*, indiquent encore cet Ouvrage sans en apprendre l'édition.

Catalogue des Ouvrages dont le Président *Boyer* a procuré les Editions.

1. *Gulielmi de cuneo Commentarii*;

NICOLAS BOYER. *super codice, cum Apostillis & indice ; per celsum Hugonem Dissutum. Lugduni, Simon Vincent*, 1513. *in-fol.* c'est *Boyer* qui avoit fourni à *Descousu* le Manuscrit de ces Commentaires, & qui en avoit obtenu le Privilége.

2. *Dyni Mugellani Apostillæ super infortiato & Digesto novo, cum Additionibus celsi-Hugonis Dissuti. Lugduni, Simon Vincent.* 1513. *in-8°. Boyer* avoit pareillement communiqué à *Descousu* le Manuscrit de cet Auteur.

3. C'est encore par les soins de *Nicolas Boyer* & par ceux de Descousu qu'ont été imprimés les Commentaires de *Jacques Rebuffe*, sur les III. derniers Livres du code. *Lugduni, Simon Vincent*, 1513. *in-folio.*

*Boyer* dans son Traité *De Autoritate Magni Consilii*, &c. marque les divers Ouvrages dont il a été Editeur : les voici tels qu'il les rapporte lui-même.

4. *Divus de Mancello super infortiato & Digesto novo.*

5. *Guillelmus de cuneo super Digesto veteri.*

6. *Benedictus de plumbino super secundâ Parte Digesti novi.*

7. *Bartholomæi cæpolæ Commentaria super Tit. de Aedilitio Edicto.* Ils ont été imprimés *cum Legum & Paragraphorum Summariis, Venetiis*, 1550. NICOLAS BOYER.

8. *Tractatus de Arbitris & compromissis, per Joannem Baptistam de Perusio.* Cet Auteur étoit neveu du fameux *Bartole*.

Je ne dois pas cacher ici que j'ai profité des curieuses recherches de M. le Président *Bouhier*, sur la Vie & les Ecrits de *Boerius*, & que ce sçavant Magistrat à qui la République des Lettres est redevable de tant de beaux Ouvrages, m'a fait la grace de me communiquer ses Remarques, dès qu'il a sçû que je voulois travailler à cet Article.

V. La Vie de *Boyer*, par *Jean* d'*Alesme*, à la tête de la plûpart des éditions des *Decisiones Aureæ. Pancirole de claris Legum interpretibus, Lib.* 2. *cap.* 153. *Denis Simon, nouv. Biblioth. de Droit, Tom.* I. *pag.* 51. *Taisand Vies des Jurisconf. Anc. & Mod.* L'*Histoire des Commentateurs de la Coûtume du Duché de Bourgogne, par M. le Président Bouhier.* Edit. de 1742. *in fol. Articl. de Celse-Hugues Descousu*, &c.

## ADDITION A L'ARTICLE DE SCIPION DUPLEIX, *inséré à la page 302. du second Tome de ces Mémoires.*

SCIPION DUPLEIX. SCipion Dupleix fut fils de *Guy Dupleix*, & le cadet de deux freres connus par quelques Ouvrages, dont je parlerai dans la suite. Son pere qui étoit né en *Languedoc*, vint s'établir à *Condom*; & servit ensuite dans les troupes du Maréchal de *Monluc*, qui lui procura de l'emploi à la défense de *Castel Jaloux*. *Scipion Dupleix* en dédiant sa *Morale* au petit Fils de ce Maréchal, (*) remarque qu'il est né en quelque sorte serviteur de cette illustre Maison. » Permettez-moi, » lui dit-il, de vous rappeller ici » l'honneur que le Maréchal de *Mon-* » *luc* a fait à la Mémoire de mon » pere & de mon ayeul, lorsqu'il a

(*) *Adrien* de *Monluc*, Comte de *Carmain*, Prince de *Chabanez*, Baron de *S. Felix*, *Montesquieu*, &c. Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, Sénéchal & Gouverneur du Comté de *Foix*.

» rapporté dans son Commentaire
» les bons services qu'ils ont rendus à
» nos Rois, sous son commandement
» tant en paix qu'en guerre. «

SCIPION DUPLEIX.

On trouve dans les Ecrits de *Dupleix*, quelques Anecdoctes concernant sa Vie : j'ai été assez curieux pour les aller chercher dans ces sources détournées. Il paroit surprenant que jusqu'ici on n'y ait fait presqu'aucune attention, & que le Pere *le Long* n'ait pas étendu plus loin ses recherches dans le Mémoire qu'il a donné sur cet Auteur.

Il faut distinguer dans les Etudes de *Dupleix* quatre objets différens, auxquels ses Ouvrages se rapportent. La Philosophie, l'Histoire, la Jurisprudence & la Grammaire. J'observe ici l'ordre Chronologique de ses travaux Littéraires : il est bien singulier qu'il ait fini par où il auroit du commencer.

Dans la Préface de sa *Logique* Françoise il fait mention de deux Sçavans qui lui enseignerent les Principes de la Philosophie. Le premier fut *Robert Balfort*, Gentilhomme Ecossois, qu'il regarde comme l'un des plus habiles

SCIPION DUPLEIX. interprétes d'*Aristote*. Le Disciple devint bientôt ami de son Maître, auquel il avoüe qu'il devoit tous ses succès dans les sciences. Après avoir loüé la profonde érudition de *Balfort* & ses vastes connoissances dans les Langues, il passe à l'éloge de *François Boyer*, Bourguignon, sous lequel il avoit aussi étudié en Gascogne. *Boyer* y avoit sans doute Professé publiquement la Philosophie, puisque *Dupleix* ajoûte que ce sçavant s'étant venu réfugier dans cette Province, y cultiva plusieurs *esprits Gascons*, & en fit d'excellens Philosophes.

Le premier Ouvrage que *Dupleix* donna au public, fut un Cours complet de Philosophie en François. Ce Livre, selon *Sorel*, parut clair, méthodique & fort supérieur à celui de *Jean de Champaignac*, qui l'avoit précédé. Mais s'il fut alors de quelqu'usage, c'est sans doute parcequ'il étoit écrit en notre Langue : cette nouveauté le mit en vogue. Au reste il est aujourd'hui peu connu & tout à fait méprisé, quoique l'Auteur nous apprenne qu'il y a inséré en plusieurs endroits les sçavantes Remarques de

*Balfort*. On ne peut rien de plus ridicule que les termes dont *Dupleix* ſe ſert dans ſa Préface ſur les *Mémoires des Gaules*, au ſujet des quatre Parties de ſa Philoſophie. Il rapporte & détaille exactement les talens dont Dieu l'a doüé, & avec leſquels il a fait de ſi grands progrès. Une imagination vive, une mémoire heureuſe, une grande netteté dans le raiſonnement, un jugement ſolide, un diſcernement délicat, de la hardieſſe à combattre les erreurs populaires, & un goût exquis dans le choix des termes *propres à l'art*. Tout cela, ſelon lui, ſe trouve mis en œuvre dans ſon Cours Philoſophique. SCIPION DUPLEIX.

L'Abbé de *S. Germain* raconte (*) la maniére dont *Dupleix* paſſa de l'étude de la Philoſophie à celle de l'Hiſtoire. Cet Auteur, dit-il, fut d'abord à la Cour de la *Reine Marguerite*, du nombre de ceux que cette Sçavante & libérale Princeſſe entretenoit en qualité de gens de Lettres. *Dupleix* étoit en ce tems-là un pauvre homme qui ſe mêloit de mettre la Philoſophie en

(*) V. Les lumiéres de l'Hiſtoire, 1643, *in*-4°. Par cet Abbé.

SCIPION DUPLEIX. François, & qui recevoit de bons appointemens de la Reine, avec la qualité de son Maître des Requêtes. Il a commencé sa fortune chez elle, & du Théatre de cette petite Cour, il passa sur celui du grand monde, où il se signala par la plus abominable ingratitude qu'on ait jamais commise. Il se déchaîna contre cette Princesse, qui l'avoit protégé & comblé de bienfaits. M. l'Abbé *Langlet* dit qu'il y a des traits singuliers dans l'Histoire de *Dupleix*, surtout par rapport aux déréglemens de la *Reine Marguerite*, que cet Auteur a dépeints d'une maniere un peu trop vive. Mais il semble, ajoute-t'il, qu'il avoit quelques ordres secrets pour en parler comme il a fait. *Dupleix* avoüe lui-même qu'on fut surpris de la façon hardie dont il avoit parlé de sa protectrice ; mais il fait entendre qu'il avoit eu des raisons justes & indispensables pour écrire fidellement la Vie de cette Reine. Le Maréchal de *Bassompierre* prit de-là occasion de le traiter d'*infame vipére*, qui par sa calomnie déchiroit les entrailles de celle qui lui avoit donné la vie. *Bayle* a entrepris de justifier

(*) *Dupleix* à cet égard, en soutenant que la sincérité d'un Historien lui est une qualité essentielle, dont rien ne peut valablement le dispenser, & que les plus fortes considérations ne doivent jamais lui faire trahir la vérité. SCIPION DUPLEIX.

*Dupleix* s'érigea donc tout à coup de Philosophe en Historien : dans la suite il cultiva l'Histoire par état & l'écrivoit par devoir. Sa qualité d'Historiographe, l'approbation qu'il prétend que le Roi donnoit à ses Ecrits, les ordres même qu'il en reçut de continuer son *Histoire de France*, lui devinrent des engagemens nécessaires pour se fixer à cette science. On en trouve d'assez bonnes preuves dans le Privilége qu'il obtint le 27. Juillet 1632. pour l'impression de son *Histoire d'Henri* IV. J'en vais copier les propres termes : « Notre amé & féal » Conseiller & Historiographe *Scipion* » *Dupleix*, Nous ayant présenté en » notre Conseil dès l'an 1619. un Li- » vre intitulé : *Mémoires des Gaules*, » &c. cet œuvre auroit été jugé gran-

(**) Dans son Diction. Art. *Usson*, Lettr. F.

Scipion Dupleix.

» dement curieux & utile au public » par des personnes capables de faire » jugement de tels Ouvrages. A rai- » son dequoi nous aurions comman- » dé audit *Dupleix* de travailler ensui- » te à l'*Histoire Générale de France*, » *depuis le premier Roi jusqu'à notre Re-* » *gne*, & pour cet effet nous aurions » voulu des-lors qu'il fut honoré du » titre d'un de nos Historiographes ; » ledit *Dupleix* obéïssant à notre com- » mandement, nous a donné quatre » Tomes de ladite Histoire, lesquels » nous ont été grandement agréa- » bles, &c.

En entrant dans la cariére de l'Histoire, il conçut d'abord de nobles desseins. Il s'éleva avec force contre nos anciens Historiens, tous pour la plûpart Moines & Religieux, gens ignorans, qui défiguroient leurs Ecrits, par la barbarie du langage & par les digressions fabuleuses. Il déclama aussi avec fureur contre ces Historiens flateurs & mercenaires, dont la plume n'écrivoit que ce que les Potentats qui les pensionnoient, leur ordonnoient de dire. Il est vrai que c'est à la tête de son premier Ouvrage Histo-

rique qu'il fait parade de ces senti- SCIPION DUPLEIX.
mens & qu'il n'avoit pas encore été exposé au danger de la flaterie. » Pour » moi, disoit-il alors, je suis Gascon, mais aussi franc que doit être » un bon François, rond & hardi. » La faveur des hommes ne me touche point, je ne me propose d'autre but que la vérité. «

Malgré ces protestations de désintéressement il devint par la suite un bas Adulateur. Quelques Auteurs ont publié hautement que sa plume étoit vénale, & qu'il l'avoit souvent mise à l'enchere. *Sorel* témoigne que *Dupleix* faisoit le métier d'Ecrivain d'une maniere sordide & avec passion. L'Abbé de *S. Germain* lui a reproché ce vice dans les termes les plus durs. » Je ne » veux point passer, dit-il, pour l'ennemi de celui dont j'ai eu assez bonne opinion, tant qu'il n'a écrit que » la vie des morts, & jusques au moment où l'avarice plûtôt que la nécessité, l'a porté à vendre la liberté » de l'Histoire pour la rendre esclave » du tems. J'ai sçu que *Dupleix*, outre » les apointemens d'*Historiographe* de » France, avoit reçu douze mille li-

SCIPION DUPLEIX.

» vres par la recommandation du Car-
» dinal de *Richelieu*, pour avoir con-
» tredit en ſa faveur, non-ſeulement
» ce que toute l'Europe ſçait & en-
» tend, mais encore ce qu'elle voit
» & ſent. Il eſt fol s'il ſe perſuade
» qu'avec ſon eſprit lourd & ſon ſtyle
» groſſier, il changera les choſes fai-
» tes, & qu'il honorera le Cardinal
» en ſe deshonorant lui-même. Il ne
» voit pas que perſonne ne ſe mettra
» en peine d'apprendre la vérité de
» celui qui eut été châtié s'il eut dit
» ce qu'il ſçavoit, & qui a été récom-
» penſé pour avoir écrit ce qu'il ne
» croyoit pas. Les traits flateurs avec
» leſquels il peint *Barbin*, font auſſi
» juſtement ſoupçonner que l'Hiſto-
» rien en avoit eu quelques faveurs
» conſidérables, lorſque ce même
» *Barbin* étoit dans la direction des
» finances. Il a imité en cela *Duhail-*
» *lan*, qui payoit avec des éloges ceux
» qui le faiſoient payer de ſes gages,
» & qui déchiroit au contraire ceux
» qui les lui ſupprimoient.

» Dumoins ſi *Dupleix* s'en étoit tenu
» aux loüanges outrées du Cardinal,
» on lui auroit peut-être paſſé cette adu-
» lation,

» lation, mais ce qui est indigne, c'est SCIPION
» qu'en faisant le Panégyrique de celui DUPLEIX.
» auquel il a voulu plaire, il lance des
» traits de satyre contre ceux qu'il
» n'aime point, ou qui se sont oppo-
» sés à son crédit. Il eut composé sans
» doute un ample volume si le Car-
» dinal de *Richelieu*, le Pere *Joseph*, ou
» leurs Secretaires l'eussent aidé de
» tout ce qu'ils sçavent; mais excepté
» ce que le Cardinal lui a dicté con-
» tre la Reine, cet Historien n'a sçu
» que les nouvelles de la *Basse-cour*,
» ou des *Mercures* qu'il blâme, ou
» des gazettes qu'il ne censure pas.
» Envain eut-il allégué pour excuse
» qu'en disant la vérité, il auroit cou-
» ru les risques de la Bastille, on lui
» répondra qu'il pouvoit s'exempter
» de la prison & de l'infâmie en n'é-
» crivant point.

Il faut avoüer que l'entreprise de Dupleix étoit bien hardie & bien délicate; & qu'il est presqu'impossible de s'acquitter dignement des fonctions d'Historien en écrivant les événemens de son siécle, & la vie des Princes vivans. Il est des intrigues qu'on craint alors de rendre publiques, des secrets

SCIPION DUPLEIX. qu'on n'ose réveler, des vérités qu'il seroit dangereux de dire ; ce n'est qu'après un long-tems que l'Histoire acquiert le droit de parler sans déguisement. *Gui Patin* écrivant à *Charles Spon* le 24. Décembre 1643. découvroit fort librement à son ami tout le danger où devoit se trouver *Dupleix* en faisant l'Histoire du Roi & de la Cour. » Cet Auteur, dit-il, qui est en » sa maison à *Condom* en Gascogne, & » qui travaille depuis dix ans à achever » l'Histoire du dernier Roi, a envoyé » ici son fils pour recevoir des Mémoi- » res du *Duc d'Orleans*, de M. le Prince » & du Cardinal *Mazarin*, & quelques- » uns de moi aussi, touchant la mort du » Cardinal de *Richelieu*, & du Roi Louis » XIII. J'ai peur que sur cette grande » diversité de Mémoires qui partent de » mains & d'intentions différentes, il » ne fasse rien qui vaille, & qu'il ne » s'attire autant d'ennemis à cette se- » conde partie qu'il a fait à la premiere. » Il aura lui-même bien de la peine à » accorder tous les Mémoires tant faux » que vrais, qui lui seront délivrés de la » part de ces Princes, qui voudront » tous être crûs, & être mis dans l'Hif-

» toire selon leur caprice, ou le degré SCIPION
» de crédit qu'ils auront ; & ainsi ce se- DUPLEIX.
» ra une belle piéce que cette Histoire
» écrite *ad libidinem dominantium*. Dans
» une autre Lettre du 2. Septembre
» 1644. *Patin* continuoit ainsi. Dupleix
» a été mandé par les grandeurs de de-
» ça pour venir ici [ & est en chemin ]
» pour faire le second Tome de son
» Histoire de *Louis* XIII. & pour la
» continuer jusqu'à présent. Il y aura
» dans cette vie des pas bien glissans :
» nous verrons comment il en échap-
» pera, & quel éloge il fera du Cardi-
» nal qui a mis le feu aux quatre coins
» de l'Europe.

Je ne sçais pourquoi *David Ancillon* prétend que *Dupleix* avoit une pension des Jesuites. Si c'est une conjecture, il devoit, ce me semble, l'appuyer par quelques raisonnemens : & si au contraire cette anecdote est certaine, il falloit citer des garans & donner des preuves. Mais il est le seul, si je ne me trompe, qui ait avancé ce fait, & même sans fondement. Je conviens que *Dupleix* a marqué quelquefois un peu de partialité pour les Jesuites ; mais sa plume n'a-t'elle

SCIPION DUPLEIX. donc jamais été favorable qu'à prix d'argent ? ceux mêmes qui l'ont cru fort ami de ces Religieux, n'ont eu garde d'attribuer son dévouëment à l'effet d'une pension.

S'il a prodigué souvent des éloges aux personnes dont il attendoit des récompenses, il semble aussi qu'il ait affecté plus d'une fois d'en refuser à des Princes, qui en étoient néanmoins dignes. On ne trouve, dit-on, dans toute son Histoire, que deux Rois qui y ayent été loüés, celui de *Suede*, & celui de *Maroc*, l'un Protestant, & l'autre Mahométan; mais qui tous deux avoient servi à la fortune du Cardinal.

Le caractere de *Dupleix* étoit naturellement malin & satyrique : aussi son humeur chagrine & mordante lui attira-t'elle un grand nombre d'ennemis. On fut choqué des jugemens qu'il porta dans la Préface de son Histoire, sur quelques Historiens qui l'avoient précédé. Il décida hardiment du mérite de ces Auteurs, & découvrit leurs défauts avec beaucoup de franchise. Mais cette liberté dont il usa pareillement envers ses contem-

porains souleva bien d'avantage les esprits. On le reprit surtout d'avoir mêlé à l'éloge de *Pierre Mathieu* plusieurs traits injurieux. SCIPION DUPLEIX.

Il parla aussi fort indignement dans son Histoire d'une infinité de personnages respectables. Tels furent entre autres le Chancelier de *Sillery*, le Garde des Sceaux *Duvair*, & le Président *Janin*. Il n'épargna pas même le Roi par rapport à quelques particularités de son mariage. Mais personne ne fut plus sensible aux traits piquans de sa plume, que le Maréchal de *Bassompiere*, qui, selon *Dupleix*, s'étoit embarrassé dans de mauvaises affaires par la legereté de sa langue. Le Maréchal se vangea de l'Historien par une vive Critique dont j'aurai lieu de parler dans la suite. Le Colonel d'*Ornano* fut encore cruellement attaqué par *Dupleix*. Il parut à cette occasion une Apologie, qui se trouve imprimée dans les Mémoires d'un Favori de M. le *Duc d'Orleans*. Enfin *Ancillon* dit que les calomnies qui sont répanduës dans cette Histoire de France, mirent la plume en main à un Minime de Paris, qui tra-

SCIPION vailla à les réfuter. Cet Ouvrage m'est absolument inconnu.

DUPLEIX.

Les gens de Lettres ne furent pas moins en butte à ses coups. En parlant de certains Hérétiques, nommés *Begards*, fameux sous le régne de *Charles le Bel*, & qui croyoient qu'en suivant la nature, on ne pouvoit se tromper, *Dupleix* raconte que dans sa jeunesse il avoit connu particulierement *Pierre Charon*, Théologal à *Condom*, qui étoit préoccupé de semblables erreurs qu'il débitoit dans ses Sermons, & que d'ailleurs il avoit glissé beaucoup d'autres opinions pernicieuses dans les folies de sa *sagesse* libertine. Cet Ouvrage a fait croire à *Sorel*, qui rapporte ce fait, qu'il y avoit quelque dissension entre eux.

*Dupleix* a souvent accusé *Charon* de libertinage & d'irréligion. Il dit dans ses *Remarques sur la Langue Françoise*, que le Theologal de *Condom*, son ancien ami, s'étoit plus signalé par la pureté de son style que par celle de sa foi; qu'il seroit dangereux de l'imiter dans ses mœurs & dans sa doctrine. Toutefois cela ne doit point étonner, puisque la coûtume de *Du-*

*pleix* étoit d'accabler d'injures les Auteurs qu'il n'aimoit pas. Par exemple dans ſa Phyſique en citant une opinion de *Bodin*, qui lui paroît fauſſe, il raille cet Auteur par une ſotte alluſion, & dit qu'en cet endroit *Bodin* fait le *badin.* On lit dans les *Entretiens* de *Voiture* & de *Coſtar*, que *Dupleix* donne ſouvent à *Bodin* le nom de *Baudet* & quelquefois très-injuſtement. Il chercha auſſi querelle à *Vaugelas*, dont le mérite lui faiſoit ombrage. J'examinerai fort au long le ſujet de cette diſpute.

SCIPION DUPLEIX.

L'Abbé de *S. Germain* rapporte beaucoup d'autres défauts de *Dupleix*, dont il ſeroit aſſez inutile de parler ici. D'ailleurs ſon animoſité contre cet Hiſtorien doit le rendre fort ſuſpect. Il l'accuſe à chaque page d'impoſture, d'ignorance, & même d'impiété. Au reſte il ne faut entendre par ce dernier terme que l'imprudence de *Dupleix* à vouloir traiter quelquefois des points de Theologie, n'étant néanmoins que très-peu verſé dans ces matieres. Il le reprend enfin de s'amuſer à des figures de Rhéthorique lorſqu'il s'agit de nous inſ-

SCIPION DUPLEIX.

truire du secret des affaires, ce qui le rend diffus jusqu'à l'ennui.

Quoique Dupleix n'ait pas été bien connu dans la République des Lettres sous le titre de Jurisconsulte, cependant il s'étoit livré avec beaucoup d'ardeur à l'étude du Droit. Il semble même insinuer dans l'un de ses Ouvrages, que la Jurisprudence avoit fait sa principale occupation. L'Abbé de *S. Germain* a reconnu que Dupleix faisoit Profession de cette Science; mais il lui reproche d'avoir blessé les deux vertus qu'elle comporte la justice & la prudence. Les différentes Charges que *Dupleix* occupa dans la Robe, avoient dû l'engager, il est vrai, à faire une étude sérieuse des Loix. Il avoit été Maître des Requêtes Ordinaire de la Reine *Marguerite*, Conseiller du Roi, Lieutenant particulier, Assesseur Criminel au Siége Présidial de *Condom*, & Avocat du Roi en la Sénéchaussée de *Gascogne* en 1606. il prenoit cette derniere qualité à la tête de son Livre *Des causes de la Veille & du Sommeil*. Lorsqu'il dédia ses *Commentaires sur les Institutes de Justinien*, à M. *Daguesseau*, Premier

Premier Président du Parlement de Bourdeaux, voici de quelle maniere il parloit de son application au droit. SCIPION DUPLEIX.
„ Il n'est pas surprenant, dit-il, que
„ je fasse diversion, & que je laisse
„ l'Histoire pour quelque tems, il est
„ de mon devoir de cultiver la Juris-
„ prudence, & de ne me point laisser
„ distraire par des études étrangeres.
„ L'utilité du public a toujours été
„ le but de mes travaux, malgré les
„ satyres & les calomnies des *Zoïles*
„ qu'un siécle ingrat voit avec plaisir
„ s'acharner à mes Ouvrages.

Il étoit à Paris en 1650. âgé de 81. ans pour solliciter des affaires qu'il avoit au Conseil lorsque jaloux de la réputation de *Vaugelas*, & cherchant à s'amuser d'un nouveau genre d'étude, il sollicita un Privilége pour publier quelques Remarques sur la Langue Françoise. Il l'obtint le 14. Avril 1651. & fit imprimer la même année cet Ouvrage à Paris, chez *Denis Bechet*, sous le titre de : *Liberté de la Langue Françoise dans sa pureté*, in-4°. de 704. pag. Je ne sçais comment *Ancillon* a pû ignorer que ce Livre avoit vû le jour, & a même osé

SCIPION DUPLEIX. assurer qu'il n'avoit point été imprimé, puisque les Remarques de *Dupleix* firent beaucoup de bruit. L'Auteur entreprit alors contre *Vaugelas* ce qu'un Ecrivain moderne a fait depuis contre quelques Neologues. Il traitoit *Vaugelas* de Novateur ; mais selon la remarque de M. l'Abbé *Gouget* ( Bibl. Franc. Tom. I. pag. 140. ) *Dupleix* se montre ridicule par son entêtement pour des façons de parler que les meilleurs Ecrivains rejettoient même de son tems. Un homme qui écrivoit si mal, étoit-il bien propre d'ailleurs à donner des régles sur la pureté de la Langue ? La réflexion que *Sorel* fait à ce sujet, mérite d'être rapportée. Si quelqu'un, dit-il, a reproché au sieur de *Vaugelas* qu'étant Savoyard, il n'étoit pas capable de nous enseigner les graces de la Langue Françoise, que ne devoit-on pas dire à *Dupleix* qui étoit Gascon ? D'ailleurs *Vaugelas* parloit fort nettement dans les conversations, ayant toujours été nourri à la Cour de France, au lieu que *Dupleix* avoit encore les termes & les accens de son Pays.

Il fit paroître sa *Liberté de la Langue Françoise*, sous les auspices de M. *Perrault*, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & Président en la Chambre des Comptes de Paris. L'Auteur observe que cet Ouvrage étant contraire aux sentimens de plusieurs Beaux-esprits de ce tems, avoit besoin de la protection d'un homme puissant, incapable d'approuver les *bizarreries Grammaticales*, par lesquelles certains *Critiques Syllabaires*, *rafineurs de Style*, énervent & affoiblissent notre Langue, sous prétexte de la polir & de l'épurer : & la détruisent même par le retranchement de plusieurs termes de *forte & énergique expression*. Tels furent d'abord ses principaux griefs contre *Vaugelas*. SCIPION DUPLEIX.

Quelle surprise pour les Sçavans, s'écrie-t'il, quand ils verront qu'après avoir traité de grands & de sublimes Sujets, je descend aujourd'hui à des discussions Grammaticales, & que je m'occupe à des Lettres, des Syllabes, des mots & des Locutions, premier exercice des enfans qui commencent à montrer quelqu'usage de la raison. Il semble que *Dupleix* en pei-

SCIPION DUPLEIX. gnant ensuite son siécle, ait voulu faire un portrait du nôtre, ce passage mérite d'être rapporté. J'ai considéré, dit-il, que la corruption du siécle est si grande en France pour ce qui regarde l'exercice des bonnes Lettres, que la plûpart de ceux qui les Professent, & qui même y ont fait quelques progrès, employent leur principale étude à une trop scrupuleuse pureté du style, du langage, des termes & des phrases : à la prononciation, à l'accent & à l'Orthographe ; au lieu de s'attacher à la matiere, à l'objet, à l'ordre & au raisonnement. Dès-lors, comme s'ils se reconnoissoient incapables de Sciences [ qui sont les plus riches & les plus dignes ornemens d'un Bel-esprit ] ils s'arrêtent par une infâme lâcheté à une élégance affectée de notre Langue : & de la vient que les Romans, dont la plûpart tissus d'un style à la mode, ne tendent qu'à dresser des piéges à la jeunesse pour la débaucher, sont plus curieusement feuilletés que les Livres qui instruisent à la piété, aux bonnes mœurs & aux disciplines spéculatives. Moi donc, con-

ſidérant que ces *Grimaux*, qui n'ont pas aſſez de ſuffiſance pour mordre ſur mes Ecrits touchant ce ſujet, *plantoient la dent* ſur mon ſtyle, & y remarquoient certains termes & certaines phraſes de l'ancien uſage, ſans faire réflexion qu'il y a plus de cinquante ans que j'ai commencé à écrire & publier de mes Oeuvres, je veux leur faire voir que comme la Langue Françoiſe s'eſt fort épurée, j'ai auſſi poli mon ſtyle par les conférences que j'ai euës avec ceux qui ſont en la plus haute réputation d'élégance, de politeſſe & de pureté de langage; à la Cour & à l'Académie, & par la lecture des meilleurs Ecrits & des plus belles Traductions en notre Langue.

SCIPION DUPLEIX.

Enfin il vient au ſujet de ſon Livre & prétend que *Vaugelas* étant regardé comme un oracle, & fourniſſant toutefois une ample matiere de Critique dans ſes Décisions ſur la Langue, il faut faire voir combien cet Ecrivain & ſes Sectateurs ſe ſont trompés. Ces corrections, pourſuit *Dupleix*, ne doivent point offenſer Meſſieurs de l'Académie ſes Confre-

SCIPION DUPLEIX.

res : ils n'ont plus ſujet de s'intéreſſer pour lui, puiſque non-ſeulement il ſe plaint de pluſieurs d'entre eux dans ſa Préface, mais même qu'en divers endroits de ſes Remarques, il cenſure les Productions des plus célébres de cette Compagnie, dont quelques-uns ont écrit contre lui. Ainſi M. de *Vaugelas* ne doit pas trouver mauvais que j'oppoſe des ſentimens contraires aux régles & aux façons de parler qu'il veut introduire dans le François.

*Dupleix* attaque ſon Adverſaire ſur quatre points eſſentiels. 1°. Touchant les Principes par leſquels *Vaugelas* établit le bon & le véritable uſage de notre Langue. 2°. Sur ce que cet Auteur condamne abſolument toutes ſortes de mots & de phraſes, ſi elles ne ſont reçuës dans cet uſage déclaré, dont il attribuë l'approbation aux Courtiſans, parmi leſquels les femmes doivent être compriſes ainſi que les hommes ; mais *Dupleix* ſoutient que c'eſt plûtôt un excès de complaiſance ou de flaterie envers les Courtiſans & les Dames, qu'un Axiome pour établir l'élégance & la pureté

du ſtyle. 3º. Sur le retranchement d'une infinité de vieux mots qu'il tâche d'abolir, preſque toujours ſans leur en ſubſtituer d'autres meilleurs ou du moins auſſi bons, & de pareille expreſſion. Le 4e. chef ſur lequel l'Auteur des Remarques & Dupleix ne ſont point d'accord, c'eſt que *Vaugelas* ſe montre ſouvent ſi ſévére ſur la politeſſe du ſtyle, qu'il ſemble vouloir gêner les eſprits & leur dreſſer des obſtacles & des difficultés par des régles trop pointilleuſes & trop ſubtiles, au lieu de les laiſſer dans la liberté de s'exprimer, pourvû que ce ſoit ſans barbariſme, ſans impropriété & ſans ſolléciſme. SCIPION DUPLEIX.

L'Auteur termine enfin ſa Préface en citant la ſatyre Burleſque de *Menage*, dans laquelle les Dictionnaires François ſe plaignent du retranchement d'un grand nombre de mots. *Caſtiglione*, dit-il, picque ces ſubtils Grammairiens avec une raillerie aſſez plaiſante, quand il remarque que ces gens-là enterrent les mots tout vivans. Au reſte *Dupleix* proteſte ici que ce n'eſt point pour ſe venger des *Zoïles* qui cenſurent ſes Ecrits, qu'il en-

SCIPION DUPLEIX.

treprend cet Ouvrage, mais qu'il imite en cela l'un des plus célébres de l'Académie, M. la *Mothe le Vayer*, qui dans quatre Lettres adressées à *Gabriel Naudé*, a observé 120. fautes de *Vaugelas*. Cette Préface finit par un extrait de la quatriéme de ces Lettres.

Il faut avoüer que *Dupleix* reprend quelquefois *Vaugelas* fort judicieusement, mais aussi qu'en marquant trop d'attachement aux anciens mots, il rend lui-même notre Langue esclave de l'antiquité & en borne trop l'étenduë. On peut dire qu'à cet égard il ressembloit parfaitement à la Demoiselle de *Gournay*, qui avoit tant de passion pour les vieux mots qu'elle devenoit ennemie irréconciliable de ceux qui osoient entreprendre de réformer la Langue Françoise. L'Abbé de *S. Germain* a repris Dupleix sur un grand nombre d'expressions hazardées, & de termes surannés. Il le raille principalement sur ces tournures de vieux Romans très-convenables néanmoins, dit-il, à un pédant qui a ignoré le langage de son siécle. Tel qui aura lû les Ouvrages de *Du-*

*pleix* sera véritablement surpris que cet Auteur ait essayé d'apprendre le François à sa Nation. Que pouvoit-on attendre d'un homme qui avoit dit : *Les Muses sembloient s'être mussées dans quelque grotte, pour fuir la rage & l'orage de Mars.* Et ailleurs : *Je n'ai pas voulu étouffer mon part, en débissant ou suprimant ce mien œuvre, pour quelques défauts que les plus oculés y pourroient remarquer.* Ces phrases Gothiques & ridicules ne devoient pas donner une bonne idée du beau style qu'il promettoit d'employer dans le cours de son Histoire. Il ne sera, disoit-il, ni paraphrasé, ni affecté, ni chargé de fleurs de Réthorique, mais serré, nerveux, net & convenable à mon sujet.

SCIPION DUPLEIX.

*Dupleix* étoit un Auteur fort laborieux & presqu'infatigable. Il a joüi dans la vieillesse même la plus reculée d'une vigueur & d'une santé merveilleuse : depuis l'âge de 30. ans il fit part au public des Productions de son esprit & ne s'occupa, si on l'en croit, que de matieres sérieuses & de sujets relevés. Cependant malgré ses veilles & ses travaux, il se vantoit à

SCIPION l'âge de 80. ans de n'avoir ni foibles-
DUPLEIX. ses ni infirmités. Dieu me fait la grace, disoit-il alors, qu'avec une parfaite santé du corps, sans douleurs & sans incommodités, qui sont toutefois les appanages des dernieres années de la vieillesse, je n'ai jamais eu les puissances de l'ame plus entiéres, ni les fonctions des organes plus libres : ensorte que ma vuë qui devroit être usée par une continuelle lecture & par de longs écrits, est de tous mes sens le moins altéré, & n'a besoin d'aucun secours artificiel. J'en pourrois dire autant de l'oüie & des autres organes. Sur la fin de ses jours il se proposoit encore de donner la continuation de son Histoire de France. Il mourut à *Condom* au mois de Mars 1661. âgé de 92. ans On s'est trompé souvent sur le tems de sa mort & sur son âge dans différentes éditions de *Moreri*. Le Pere *Colin*, Prêtre de l'Oratoire, Réthoricien de *Condom*, fit l'oraison funébre de *Dupleix*.

Catalogue de ses Ouvrages.

I. *Cours de Philosophie. Paris*, *Claude Sonnius*, 1610. *in*-12. *ibid. Louis*

*Giffart & Pierre Deshayes*, 1618. *in*-12. *it. Lyon*, *Simon Rigaud*, 1620. *in*-8°. 5. *Tom.* c'eſt une quatriéme édition qui contient la *Logique*, la *Morale*, la *Phyſique*, & la *Métaphyſique.* Cette derniere Partie eſt partagée en IV. Volumes. *it. Roüen*, *Robert Daré*, 1640. *in*-8°. SCIPION DUPLEIX.

2. *La Curioſité naturelle*, *rédigée en Queſtions ſelon l'ordre Alphabétique. Lyon*, *Simon Rigaud*, 1620. *in*-8o. de 269. *pag.* Cet Ouvrage dangereux par les Queſtions obſcenes qui y ſont traitées, eſt tiré en partie des *Problêmes* d'*Ariſtote*, d'*Alexandre Aphrodiſien*, & des plus célébres Médecins & Naturaliſtes.

3. *Les cauſes de la Veille & du Sommeil*, *des Songes*, *& de la Vie & de la Mort. Paris*, *Laurent Sonnius*, 1613. *in*-12. *it. Lyon*, *Simon Rigaud*, 1620. *in*-8°.

4. *Mémoires des Gaules*, *&c. Paris*, *Claude Sonnius & Denys Bechet*, 1650. *in-fol.* de 378. pag. Ils ſont diviſés en VIII. Livres. Voici le jugement qu'en porte M. *Langlet. Scipion Dupleix* a compoſé beaucoup de mauvais Livres, c'étoit ſon plus grand talent. Celui-ci cependant vaut beau-

SCIPION DUPLEIX. coup mieux que tout ce qu'il a fait ; ce sont des Recueils assez exacts sur ce qui regarde l'ancienne Gaule. Je m'étonne que cet Auteur ne soit pas remonté au-delà même du Déluge.

5. *Inventaire des Erreurs*, &c. de *Jean* de *Serres*. *Dupleix*, selon *Sorel*, montre que de *Serres* à écrit beaucoup de choses qui offensent nos Rois & sur-tout qu'étant de la R. P. R. comme il a voulu conférer notre Histoire avec celle de l'Eglise & de l'Empire, ce n'a été que pour trouver l'occasion d'injurier & de calomnier les Papes.

6. *Histoire Générale de France*, &c. *Langlet* dit que cette Histoire quoique mauvaise a eu un grand cours il en trouve le style foible & languissant. On a blâmé *Dupleix* d'avoir négligé les Antiquités de *Fauchet*, où il auroit appris des circonstances fort intéressantes. Il n'a pû, selon la Remarque du P. le *Long*, se servir des Historiens publiés par *Duchesne*, dont le premier Tome ne parut qu'en 1635. Mais *Dupleix* lui-même en disant qu'il n'a été aidé des secours & des Mémoires de personne, avoüe cepen-

dant qu'*André Duchesne* lui a donné d'excellens avis. SCIPION DUPLEIX.

Son Histoire de *Louis* XIII. est pleine de mensonges obligeans. L'Auteur fait mention dans la Préface de 20. merveilles que le *Cardinal de Richelieu* a opérées. *Sorel* en parlant de l'*Histoire des Guerres de Louis* XIII. *contre les Religionnaires Rebelles, Paris*, 1633. *in-fol.* par *Charles Bernard* son oncle, réduit le nombre des exemplaires de cet Ouvrage à douze, & dit qu'apparemment quelque Ministre fit présent de son exemplaire à un Historien qui en sçut faire son profit, & qui ayant trouvé sa matiere toute prête, n'a eu qu'à la ranger à sa mode, accommodant le tout à l'avantage de ceux qu'il a voulu obliger, c'est-à-dire, du *Cardinal de Richelieu.* On ne peut douter que ce ne soit de Dupleix dont *Sorel* a voulu parler ici. Voy. encore sur cette Histoire *Zeiller de Historicis*, Part. II. pag. 117. de l'édit. de *Paris*, *in-fol.* 1639.

7. *Philotime*, &c. c'est une Réponse aux Remarques du Maréchal de *Bassompierre*, sur les Vies des Rois *Henri IV.* & *Louis XIII. Dupleix* affecta de

SCIPION DUPLEIX. croire que ces Notes partoient de la main d'un Protestant, assurant que M. de *Bassompierre*, à qui on les attribuoit, n'avoit aucune raison pour composer une pareille Satyre, & qu'elle ne pouvoit être de lui. 1°. Parce que M. de *Bassompierre* a de l'esprit, & que l'Ouvrage est plat. 2°. *Dupleix* soutient que M. de *Bassompierre* a toujours été bon Catholique, & que l'Auteur des Notes prend en main la cause des Religionnaires. 3°. Il prétend n'avoir rien dit qui pût offenser le Maréchal. 4°. Enfin que quand même dans son Histoire il auroit desobligé le Maréchal, celui-ci a l'ame trop noble pour s'en venger ainsi. *Bayle* parle dans une de ses Lettres, des Notes du Maréchal de *Bassompierre*. Ce Seigneur, dit-il, qui connoissoit la Cour à fonds, & qui sçavoit le véritable état des choses de son tems, remarque cent bévuës & cent méprises dans *Dupleix*; & il les reléve d'une maniere qui sent fort son étourdi. Car quand il prétend que cet Historien à mal jugé de la conduite de quelque Grand, le Maréchal lui fait son procès ordinairement

ſur ce ton : *peſte de coquin! quels coups d'étrivieres pourroient jamais être aſſez rudes pour châtier tes impertinences ?* SCIPION DUPLEIX.

8. *Réponſe à S. Germain*, &c.

9. *Généalogie de la Maiſon d'Eſtrade*, &c.

10. *Hiſtoire Romaine*, &c. *Gui Patin* promettoit à *Charles Spon* dans une Lettre du 5. Fevrier 1643. une ſuite de cette Hiſtoire en deux volumes.

11. *Axiomata, Sententiæ & Regulæ Juris verſibus reddita. Pariſiis, Claudius Sonnius*, 1635. *in-8°.* Cet Ouvrage eſt attribué à *Scipion Dupleix* dans la 3e. Part. de la *Biblioth.* du Cardin. *Dubois*, *pag.* 458. Dans la Préface de ſes *Remarques ſur la Langue Françoiſe*, Dupleix lui-même nous apprend qu'il a mis en Vers Latins les Régles & les Maximes du Droit, tant Civil que Canonique.

12. In Inſtitutionum Juſtiniani Imperatoris Libros IV. Commentarii. Pariſiis, Claudius Sonnius, 1635. *in-8°.* de 632. pag. ce Livre eſt peu connu des Bibliothécaires. *Dupleix* l'a ſemé de Vers Tecnics, tirés apparemment du Traité précédent.

13. *Liberté de la Langue Françoiſe*

SCIPION *dans sa pureté*, &c.

DUPLEIX. 14. *Obscuriores & Rudiores Despauteri versus*, &c.

15. Il avoit promis en publiant sa *Curiosité naturelle* de faire imprimer des *Questions surnaturelles*, mais ce projet n'a point eu d'effet.

16. Le Pere le *Long* dit que *Dupleix* pour rendre son Histoire plus complette, avoit eu dessein d'écrire celle des Princes François, qui avoient régné à *Constantinople*, il ne paroît pas qu'il l'ait exécuté.

17. *Gui Patin* nous apprend dans une de ses Lettres que *Dupleix* avoit travaillé à l'*Histoire de M. d'Espernon*, & que l'Auteur même l'en avoit assuré.

18. *Libertés de l'Eglise Gallicane. Ancillon* rapporte que M. de *S. Jure*, très honnête homme & très considéré à *Metz*, lui avoit dit sçavoir d'original, que *Dupleix* mourut de déplaisir incontinent après que M. le Chancelier eut fait brûler en sa présence les Ouvrages qu'il avoit faits durant 15. ans touchant les *Libertés* de l'*Eglise Gallicane* pour l'impression desquels il demandoit un Privilége.

*Scipion Dupleix* avoit deux freres, tous

tous deux connus par quelques Vers Latins & François dont ils ont décoré les Livres de cet Historien. L'un s'appelloit *François*, & l'autre qui étoit l'aîné, portoit aussi le nom de Scipion. Celui-ci est Auteur d'un Traité *des Loix Militaires touchant le Duel.* La ressemblance des noms & des qualités, car il fut aussi Lieutenant particulier de *Condom*, ont pu faire attribuer cet Ouvrage à l'Historien. Mais un Sonnet que Scipion le cadet a mis au commencement du Livre à la loüange de son frere aîné, marque que ce dernier en est le véritable Auteur. La derniere édition des *Loix Militaires touchant le Duel*, est de *Paris*, *François Queffier*, 1611. *in-8°.* de 542. pag. l'Epit. Dédicat. est à M. de *Montespan*. Il y a quelques augmentations. 1°. On y a inséré les Citations des Auteurs Grecs & Latins. 2°. L'Edit de *Philippe le Bel* contre les Duels, de l'an 1306. déja publié par *Savaron*; avec des Réflexions & des Remarques sur cet édit. 3°. Le Combat & Duel *de la Chasteneraye*, demandeur & assaillant, & de *Jarnac*, défendeur & soutenant;

SCIPION DUPLEIX.

SCIPION DUPLEIX. avec toute la Procédure faite depuis le mois d'Avril 1547. sous *François I.* jusqu'au 16. de Juillet suivant, du commencement du Régne de Henri II. *François Dupleix* qui a mis aussi quelques Vers de sa composition au-devant du Traité des Duels, est Auteur selon le P. le *Long*, de l'Ouvrage suivant : *Partitiones Juris Methodicæ Heroïco versu conscriptæ. Paris* 1615.

*Sorel, Biblioth. Franc. Gui Patin, Lett. à Charles Spon, Bibl. Hist. de la France, par le P. le Long,* &c. *& surtout les Ouvrages mêmes de Scipion Dupleix.*

---

## GUILLAUME DUVAIR.

GUILLAUME DUVAIR. GUillaume *Duvair* nâquit à *Paris* le 7. Mars (*) 1556. de *Jean Duvair* & de *Barbe François.* Son pere

(*) Il indique cette datte au bas de son Epitaphe, composée par lui-même. Je l'adopte préférablement à celles qu'on trouve dans *Sainte Marthe*, *François Duchesne*, le Pere *Anselme* & *Moreri*: les deux premiers mettant sa naissance au 6. & les deux autres au 17. Mars 1556. *Taisand* la recule jusqu'en 1558.

étoit Procureur Général de la Reine *Catherine de Medicis*, & d'*Henri de France*, Duc d'*Anjou*; & en même-tems Maître des Requêtes de *François*, Duc d'*Alençon*, lorsqu'il fut reçu le 10. Fevrier 1573. Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi. Cette derniere Charge avoit été créée en sa faveur le 15. Janvier précédent. *Jean Duvair* en fit les fonctions jusqu'en 1584. Mais l'ayant remise alors entre les mains du Roi, S. M. lui permit d'en retenir le nom, le titre & la qualité, avec les mêmes honneurs & le même rang. *Loisel* remarque dans son *Dialogue* des *Avocats*, pag. 532. que *Jean Duvair* natif d'*Aurillac*, avoit beaucoup l'accent de son Pays, & qu'il ne parla jamais bien François, quoique les postes éminens où il fut élevé, l'eussent mis en familiarité avec les personnes les plus distinguées de la Cour. Il étoit, ajoute le même Auteur, de ceux qui ne pouvoient oublier le *métier* d'Avocat, & qui avoient contribué particulierement à introduire la Pratique au Siége des Requêtes de l'Hôtel. Il mourut à Paris le 16. Juin 1592. & y fut inhumé

GUILLAUME DUVAIR.

GUILLAUME DUVAIR. dans le Cimetiere de S. *André des Arts* avec sa femme, & *Philippe Duvair* leur fille.

*Guillaume Duvair* reçut de ses parens une excellente éducation, & fut élevé surtout dans l'amour des Sciences & des Belles-Lettres. Il ne répondit pas d'abord avec beaucoup d'ardeur aux soins de sa famille. Né paresseux, il travailloit peu : mais étant doüé d'une grande pénétration d'esprit, il fit sans le secours d'une étude assiduë, des progrès rapides dans les Langues Grecque & Latine. Il avoit eu pendant sa jeunesse de longues & de cruelles maladies, & l'avoit passée presque toute entiere dans la langueur & dans les tourmens : toutefois avec l'âge son tempérament se fortifia. J'étois né, dit-il, avec une santé fort foible, un corps & un esprit peu propres au travail, une mémoire infidelle ; n'ayant pour tout talent naturel qu'une sagacité, à la vérité si grande, que sitôt que je fus parvenu à un âge raisonnable, il n'est rien arrivé d'important, ni à l'Etat, ni au public, ni à moi-même en particulier, que je ne l'aye prévû. *Bayle* ob-

ſerve que c'eſt par le ſecours d'un génie vaſte & avec une grande connoiſſance du monde, qu'on devient capable de prédire les grands événemens, & c'eſt ſans doute par ce moyen, continue-t'il, que *Ciceron* devina le renverſement de la République Romaine, & que *Duvair* prévoyoit ce qui devoit avenir à l'Etat. GUILLAUME DUVAIR.

En effet *Perrault* qui met *Duvair* parmi les Hommes Illuſtres de la France, dit qu'il apporta au monde avec l'avantage d'être d'une famille honorable, tous les talens néceſſaires pour s'acquérir de la gloire & ſe faire des établiſſemens diſtingués. Il avoit beaucoup de fineſſe & de vivacité dans l'eſprit, beaucoup de ſolidité dans le jugement & ſurtout une modération admirable, par laquelle s'étant rendu maître de lui-même, il parvint à ſe rendre auſſi maître de l'eſprit des autres. Il faut donc ſuppoſer à *Duvair* plus de qualités & de talens qu'il ne s'en reconnoit lui-même: ainſi les biens qu'il acquit & les honneurs qu'il reçut, furent plûtôt la récompenſe de ſon mérite, que l'effet de ſon bonheur. Son pere & ſa mere

GUIL-LAUME DUVAIR. n'avoient point été favorisés de la fortune : ils ne purent lui laisser qu'un Office de Conseiller d'Eglise, avec une Prébende à *Meaux*, & dans un tems où l'Etat étoit sur le point de sa chûte, il se vit chargé d'un pere décrépit & du soin d'une maison désolée.

J'ai lû dans un Manuscrit de *Peiresc*, que *Duvair* avoit été en Italie, mais quoiqu'on n'y marque pas le tems de ce voyage, il est certain que ce fut bien avant la mort de son pere arrivée en 1592. puisqu'en lui adressant ses *Traités Philosophiques*, il fait mention dans l'*Epître Dédicatoire*, des temples qu'il avoit vûs autrefois à *Rome*.

Lorsqu'il parut au Palais, l'éloquence Françoise commençoit à se perfectionner. M. de *Pibrac* étoit alors Avocat Général. Le Sçavant *Brisson*, qui fut depuis Président, sortoit du Parquet & venoit d'être remplacé par deux grands personnages, intimes amis de *Duvair* : c'étoit *Despesses* & *Mangot*. Leurs discours & leurs Ecrits ne servirent pas peu à former son goût & ses talens par rapport à l'E-

loquence du Barreau. (*) Il fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 2. May 1584. Environ dix ans après, c'est-à-dire le 5. Avril 1594. le Roi, pour reconnoître sa fidélité, son zéle & sa bonne conduite dans les affaires de la Ligue, le gratifia d'une Charge de Maître des Requêtes, dont il fit cependant sa démission au mois de Mars de l'année suivante.

GUILLAUME DUVAIR.

M. *Servin* a donné de grands éloges à *Duvair* sur ce qu'il avoit exercé dignement & avec beaucoup d'intégrité une Commission d'Intendant Général en la Justice de Marseille, dans un tems dangereux, c'est-à-dire, à la fin des troubles de la Ligue, où nonseulement il avoit fait paroître sa prudence & sa capacité, mais aussi son courage & son zéle, en s'opposant aux desseins pernicieux de ceux qui vouloient pour leur propre intérêt exciter la sédition dans cette Province. C'est en

(*) Le Président *Gramond* prétend que *Duvair* étant encore fort jeune, fut nommé à la Charge d'Avocat Général; mais cet Auteur ne dit pas s'il en fit les fonctions. Au reste *Gramond* est le seul qui rapporte ce fait, & d'ailleurs sans preuves & sans garans.

GUILLAUME DUVAIR. 1596. que le Roi l'envoya à Marseille pour faire rentrer cette Ville dans l'obéïssance : *Duvair* réussit parfaitement dans sa Négociation, & pendant le séjour qu'il y fit, il eut occasion dans différentes circonstances de prononcer plusieurs discours très-éloquens. On voit par son Testament qu'il avoit eu de grosses pensions sur l'Evêché de Marseille, pour le récompenser apparemment des services qu'il avoit rendus au Roi & à cette Ville en particulier. *Cesar de Nostradamus*, ajoute dans son Histoire de Provence, que *Duvair* avoit été Président à la Cour Souveraine de Marseille.

Quoiqu'il en soit *Henri* IV. qui avoit reconnu de plus en plus son mérite & son habileté dans le maniement des affaires les plus difficiles, l'envoya Ambassadeur en Angleterre. Si l'on en croit *Dupleix*, *Duvair* n'avoit fait que suivre & accompagner le Maréchal de *Bouillon*, sans titre & sans être honoré d'aucune Charge en cette occasion. Cependant ayant assisté à une Conférence entre *Cecile* & le Maréchal, il répondit avec tant de fermeté aux prétenr-

prétentions de la Reine d'Angleterre, & opposa de si fortes raisons à l'Anglois, qu'il lui ferma la bouche.

GUILLAUME DUVAIR.

Au retour de son Ambassade qui fut glorieuse & utile à l'Etat, le Roi lui donna la Charge de Premier Président au Parlement de Provence, qu'il exerça avec applaudissement pendant plusieurs années. Cette dignité lui avoit d'abord été disputée par des gens d'un grand mérite, & qui avoient même offert de l'acheter; mais le Roi témoigna qu'il vouloit par le don de cette Charge, reconnoître le mérite de *Duvair*, & payer les services qu'il en avoit reçus. Il se rendit donc à Aix le 3. Juillet 1599. Le 5. du même mois il présenta ses Lettres, & le lendemain il prit son rang au Parlement. *Bretonnier* observe que Duvair témoigna dans cette place un grand zéle pour les droits de la Couronne & pour les libertés de l'Eglise Gallicane. Ce Magistrat, dit-il, arrêta la censure que l'Archevêque d'Aix & ses Suffragans avoient faite du Livre du Docteur *Richer*, *De Ecclesiasticâ & Politicâ potestate.* Il envoya pour cela à la Cour le Sça-

GUILLAUME DUVAIR.

vant M. de *Peiresc*, Conseiller au même Parlement, qui parla si efficacement, que la conduite du Premier Président fut approuvée, & qu'au contraire on blâma fort celle de l'Archevêque.

Sa résidence à Aix, la place qu'il y occupoit, ajoutons encore son goût pour les Sciences & son amour envers les gens de Lettres, le porterent bien-tôt à y contracter un commerce d'amitié avec M. de *Peiresc*, qui de son côté s'attacha tendrement à *Duvair*. Cette affection mutuelle étant fondée sur une estime réciproque, ne fut jamais interrompuë ni diminuée. Ils formerent entre eux une société d'autant plus agréable, que l'esprit & le cœur y avoient également part. On peut juger combien *Duvair* augmenta ses connoissances par le commerce de *Peiresc*, qui se trouvoit fréquemment aux soupers de ce Sçavant Magistrat. Après le repas ces deux amis cherchoient ordinairement la tranquillité du cabinet, pour s'y entretenir sur la Philosophie, les Antiquités, l'Histoire ou la Critique. Lorsque *Peiresc* rencontroit des

difficultés dans les affaires du Palais, il consultoit *Duvair* dont les vastes lumiéres ne lui étoient jamais refusées. Il en agissoit de même par rapport à ses propres affaires & à tout ce qui concernoit son état. GUILLAUME DUVAIR.

Quoique l'Eloquence fut la passion dominante de *Duvair*, il aima néanmoins les Belles-Lettres dans toute leur étenduë. Il porta son goût jusqu'à la Science des Médailles, dont il fit par la suite un riche cabinet. Il s'adonna même à l'étude de la Physique, & il se plût beaucoup dans ses promenades avec *Peiresc*, à observer les plus singuliers Phenoménes de la nature.

*Duvair* fut député au mois de Novembre 1600. pour aller de la part du Parlement de Provence saluer la Reine à son arrivée à Marseille. Il revint ensuite à Aix, pour avoir encore l'honneur de la recevoir en cette Ville.

Au mois de Juillet 1605. ayant été obligé de retourner à Marseille pour y complimenter M. de *Neuville* d'*Alincour*, qui revenoit de son Ambassade de Rome ; il voulut avoir avec

GUILLAUME DUVAIR.

lui M. de *Peiresc* ; & à son retour méditant un voyage à Paris pour une affaire importante au sujet des Tailles des habitans de *Riom*, il engagea la famille de M. de *Peiresc* à souffrir qu'il l'emmenât. Il partit effectivement avec lui au commencement du mois d'Août suivant. Ce fut principalement en cette Ville que *Peiresc* connut toute la réputation de *Duvair*, & quelle juste estime on faisoit partout de son mérite. Il fut toujours reçu avec distinction & accueilli des Sçavans chez lesquels il se présenta sous les auspices de son ami.

*Duvair* retourna en Provence au commencement du printems de l'année suivante. *Peiresc* qui venoit de voyager, & qui avoit ramassé une infinité de richesses littéraires, l'invita au mois d'Avril 1608. à partir avec lui pour *Beaugensiers*. Ils passerent tout le tems de la belle saison dans la maison de campagne de *Peiresc*, & s'y occuperent principalement à revoir les rares curiosités & les trésors précieux que ce dernier mettoit en ordre avec tant d'art & de soins.

Au mois de Septembre 1609. *Duvair* partit pour *Antibe* sur les ordres du Roi, à l'effet de prendre possession de cette Ville au nom de S. M. qui l'avoit réunie à son Domaine. Il eut occasion d'y voir Pierre *Duvair*, son frere, Evêque de *Vence*. Mais cette agréable entrevuë fut aussitôt troublée par une fiévre violente, qui pendant plus d'un mois mit en danger la Vie du Président. *Peiresc* lui envoya promptement un Médecin, & ensuite une Litiére pour le transporter d'Antibe à Aix, où il ne contribua pas peu par ses soins au rétablissement de la santé de son ami.

GUILLAUME DUVAIR.

Au commencement de l'année 1610. *Duvair* eut une occasion singuliere de signaler son zéle envers le Roi. *Peiresc* venoit de recevoir d'Espagne un Almanac imprimé au mois de Novembre 1609. & composé par un certain *Jerôme Ollier*, Bénéficier de Barcelonne. Parmi quelques observations Astrologiques, on trouvoit dans ce Livre la Prédiction d'un grand malheur, dont toutes les circonstances ne pouvoient regarder que la personne d'*Henri* IV. *Duvair* en instruisit

GUILLAUME DUVAIR.

aussitôt S. M. qui sans faire beaucoup d'attention à ce pronostique, ne laissa pas de lui en marquer sa reconnoissance. Mais malheureusement l'effet ne fut que trop vrai, & *Duvair* pleura quelque tems après avec toute la France, la mort funeste de son Roi.

En 1611. sur la fin de l'Eté, il fut encore attaqué pendant plus de quarante jours d'une fiévre dangereuse. Il étoit alors dans une maison de campagne aux environs de Marseille. *Peiresc* donna de nouveaux soins à la maladie de son ami, & *Duvair* fut bien-tôt convalescent. Mais la fiévre lui avoit laissé un dégoût, qui retardoit toujours le retour de sa santé. Un jour ayant témoigné qu'il mangeroit avec apétit de la truite du Lac de Geneve, *Peiresc* lui en fit venir une monstrueuse, & joignit à ce présent un ragoût de langues de *Flambans*, oiseaux maritimes qu'on trouve en assez grande quantité pendant l'hyver dans les marais aux environs d'Arles. Le détail de ces petites circonstances m'a paru d'autant plus nécessaire, qu'elles servent toutes à

prouver la véritable amitié de ces deux Sçavans. GUILLAUME DUVAIR.

Au commencement de l'année 1616. *Louis XIII.* qui venoit de donner la Paix à son peuple, voulut que la Cour participât à ce nouveau bonheur. S. M. s'appercevant qu'on y étoit mécontent du Chancelier de *Sillery*, se proposa de l'éloigner. Le Roi lui demanda donc les Sceaux, & fit entrevoir en même tems que son dessein étoit de les donner à *Duvair.* Ce choix fut d'abord généralement applaudi. *Dupleix* prétend que le Chancelier retint les Sceaux de *Navarre* (car il étoit pourvû de tous les deux depuis la mort de M. de *Calignon*) & qu'il ne remit entre les mains du Roi que ceux de France.

M. de *Villeroy*, dit le Cardinal de *Richelieu* dans son *Histoire de la Mere & du Fils*, faisoit entendre depuis longtems à la Reine, que le Parlement & le Peuple seroient fort satisfaits de l'éloignement de M. de *Sillery*; que malgré ses belles qualités, il avoit le malheur de ne pas jouir d'une bonne réputation. Cependant la Reine paroissoit toujours beaucoup attachée

GUILLAUME DUVAIR.

au Chancelier ; mais M. de *Villeroy* lui parla du Président *Duvair* d'une maniere si favorable, qu'elle crut dès-lors qu'un homme d'un aussi grand mérite, feroit facilement oublier M. de *Sillery*.

Le Chancelier qui voyoit que M. de *Villeroy* & le Président *Jeannin* gagnoient entierement l'esprit de la Reine, & machinoient sa perte, mit alors en œuvre tant de souplesse & de soumission pour se réconcilier avec eux, qu'il en vint à bout. Après cette réunion M. de *Villeroy* changea de dessein : il essaya de ramener la Reine, & tâcha de lui persuader de conserver le Chancelier ; mais elle demeura ferme dans sa résolution, & parut toujours déterminée à l'éloigner.

Le Roi avoit déja souvent manifesté sa volonté au Président *Duvair*, & l'avoit appellé à la Cour pour lui remettre les Sceaux. Ce Magistrat s'en excusa plusieurs fois & alla même jusqu'à s'expliquer ingénument de sa répugnance pour le séjour de la Cour, & à témoigner qu'il se reconnoissoit trop peu de mérite pour remplir dignement une place si impor-

tante. Cette nouvelle affligea néanmoins toute la Provence & ſurtout la Ville d'Aix, où il étoit beaucoup aimé. D'autre part M. de *Villeroy*, qui avoit conçu de nouveaux projets en rentrant dans les intérêts du Chancelier, écrivit à *Duvair*, dont il avoit été autrefois ami, qu'il ne lui conſeilloit pas dans un tems orageux, où toutes les affaires devenoient délicates & périlleuſes, d'accepter les Sceaux, ſi on les lui offroit : que l'eſtime & l'affection qu'il avoit pour lui, l'obligeoient à lui donner ce conſeil : qu'il y avoit peu de ſureté dans l'emploi qu'on lui deſtinoit, beaucoup de difficulté à s'y bien conduire, & plus encore à y contenter tout le monde : qu'on pouvoit s'y faire un grand nombre d'ennemis & s'y attendre à peu de protection de la part de ceux qui avoient le plus de crédit dans le gouvernement. Cette Lettre intimida ſi fort le Préſident *Duvair*, qu'il refuſa la place qu'on lui offroit. Ce refus ſurprit la Cour; & comme on ſoupçonnoit quelque manœuvre dans cette affaire, on lui envoya *Jacques Ribier* ſon neveu, qui

GUILLAUME DUVAIR. le détermina enfin à recevoir les Sceaux & à se rendre incessamment à Cour.

Il y avoit dix jours que *Peiresc* étoit malade, lorsque *Duvair* vint lui annoncer son départ & lui faire ses adieux, en lui remettant la clef de sa Bibliotheque & lui confiant le soin de ses Livres & de ses Médailles. Toutefois la maladie de *Peiresc* ne fut pas un obstacle à l'envie qu'il avoit d'accompagner *Duvair*. En effet il essaya de le suivre à cheval, & fit le chemin jusqu'à Paris sans être incommodé.

Enfin *Duvair* fut élevé à la dignité de Garde des Sceaux de France, le 16. Mai 1616. Le même jour il prêta serment entre les mains de S. M. & le 4. Juin suivant ses Lettres furent présentées au Parlement pour y être enregistrées. Mais il survint divers obstacles qui en reculerent l'entérinement. On se plaignit premierement de ce qu'il n'étoit allé voir aucun des Présidens & Conseillers de la Compagnie. On passa néanmoins sur cette formalité à laquelle il fut décidé qu'il n'étoit point tenu. Le 6. les Gens du

GUILLAUME DUVAIR.

Roi par leurs Conclusions consentirent à l'Entérinement pur & simple de ses Lettres qui leur avoient été communiquées. Cependant M. le Premier Président différa la délibération jusqu'au mercredy 8. qu'il fit assembler les Chambres. On députa les deux plus anciens des Conseillers de la Grande Chambre pour rendre visite au Chancelier de *Sillery*, & être instruits par lui-même de sa démission. Ils arriverent le 12. à *Pansou*, & le Jeudi 16. rendirent compte de leurs Négociations aux Chambres assemblées. Il fut encore question de sçavoir si on devoit s'opposer au droit qui étoit attribué au garde des Sceaux dans ses Lettres, de présider en toutes les Cours Souveraines de France. Après de longues discussions, il fut enfin décidé que les Lettres de M. *Duvair* demeureroient vérifiées pour par lui en joüir, comme avoient fait ses Prédécesseurs Gardes des Sceaux, avec faculté de Présider aux Cours Souveraines, après le décès de M. de *Sillery*, & non plûtôt.

Lorsqu'on lui remit les Sceaux pour la seconde fois, il ne laissa pas

GUILLAUME DUVAIR. malgré cette modification de prendre la place des Chanceliers aux pieds du Roi dans son Lit de Justice, d'y recueillir les voix & les opinions, tant de MM. du Parlement que de ceux du Conseil & d'y prononcer comme Président. Il est vrai qu'il n'osa se placer dans le banc des Présidens avant l'arrivée du Roi, & qu'en venant à la Chambre, il alla s'asseoir dans la chaire des Chanceliers. Il en usa de même par la suite dans les Parlemens de Roüen & de Bourdeaux, sans que personne s'en offençât; mais quand il se trouvoit au Conseil avec le Chancelier, il prenoit séance au-dessous de lui du même côté.

Quoiqu'il fut d'abord fort accueilli à la Cour, les honneurs, la fortune, ni les soins de sa Charge ne purent lui faire oublier son cher *Peiresc*. Cet ami le voyoit familierement tous les jours, & s'amusoit même à écrire la Vie de *Duvair*. Leurs entretiens littéraires recommencerent alors, & *Peiresc* interessa plus d'une fois l'autorité & le pouvoir du Garde des Sceaux en faveur des Sçavans; car il ne lui demanda jamais de graces que

pour des gens de Lettres.

GUILLAUME DUVAIR.

A peine *Duvair* fut-il entré dans ses fonctions, que *Richer* vint lui faire la révérence, & lui demander l'honneur de sa protection. Il la lui promit hautement & l'encouragea à demeurer ferme dans ses sentimens.

Les troubles & l'esprit de Parti n'étoient pas encore entiérement étouffés à la Cour. *Duvair* se trouva souvent préposé pour examiner la cause de ces dissensions & terminer des différends où les intérês des Princes & des premieres têtes du Royaume étoient mêlés. Mais s'y étant comporté avec son intégrité ordinaire, c'est-à-dire, dans toute la rigueur de l'équité, il vit bien-tôt un grand nombre d'ennemis s'élever contre son administration & sa personne même. On se plaignit alors ouvertement, M. de *Villeroy* disoit qu'il connoissoit à fond ce Magistrat, que c'étoit un esprit rude, peu propre à la Cour & au rang qu'il y tenoit, si présomptueux d'ailleurs que sans déférer à l'avis de personne il vouloit usurper toute l'autorité du Gouvernement. Mais M. de *Villeroy*, si l'on s'en rap-

GUILLAUME DUVAIR.

porte au Cardinal de *Richelieu*, avoit des griefs particuliers contre *Duvair*, & se trouvoit alors dans le cas de lui reprocher un trait d'ingratitude dont il faut parler ici. M. de *Villeroy* l'avoit autrefois proposé pour être Premier Président de Provence, il avoit fait valoir ses services au Roi, & l'avoit vivement défendu contre ses rivaux & ses ennemis. Cependant *Duvair* oubliant toutes les obligations qu'il avoit à son bienfaiteur, & craignant que le fils de M. de *Sillery*, gendre de M. de *Villeroy*, ne restât en faveur à la Cour, fit tant d'instances à la Reine pour le congédier, qu'elle s'y résolut à la fin, & donna la Charge de premier Secretaire d'Etat à M. *Mangot*. *Duvair* ne fut servi qu'à demi, car il espéroit que cette Charge passeroit à son neveu, qui s'en étoit même déja vanté. C'est ainsi, continuë le Cardinal de *Richelieu*, que les honneurs changent les mœurs en un moment. *Duvair* qui peu de jours auparavant avoit fait professiou d'une Philosophie Stoïque, & en écrivoit des Livres, n'est pas sitôt à la Cour, que changeant d'esprit & dé-

couvrant les qualités qui y étoient cachées, non-seulement il devient ambitieux, mais encore il noye dans son ambition tous les devoirs de bienséance & d'amitié, en commettant une ingratitude dont tout autre sans doute, qu'un lâche courtisan, auroit rougi.

GUILLAUME DUVAIR.

Il paroit que le Cardinal de *Richelieu* n'avoit jamais aimé *Duvair* : en effet il en a toujours parlé d'une maniere fort desavantageuse. Quand le Sieur *Duvair*, poursuit-il, fut fait Garde des Sceaux, jamais homme ne parvint à cette Charge avec plus de réputation, & ne s'en acquitta avec moins d'estime : ensorte que le choix qu'on fit de sa personne ne servit qu'à marquer la différence qu'il y a entre le Palais & la Cour, entre rendre la Justice aux particuliers & administrer les affaires publiques. Il étoit rude en sa conversation, irrésolu dans les moindres difficultés, & sans reconnoissance des services qu'on lui avoit rendus. Il étoit si neuf dans les affaires que la Reine n'en étoit nullement secouruë. Tout l'étonnoit & l'intriguoit ; toujours embarassé des plus

GUILLAUME DUVAIR.

petites choses. La Reine reconnut bien-tôt son incapacité & ne tarda gueres à lui reprocher l'ascendant que M. de *Bullion* avoit pris sur son esprit, jusqu'au point qu'il en faisoit ce qu'il vouloit. D'ailleurs *Duvair* paroissoit fort indolent sur les affaires du Royaume & peu affectionné à la Cour.

Voilà sous quelles couleurs ses ennemis le représenterent. Il s'éleva peu de tems après de fortes brigues contre ce Magistrat, dont le Cardinal de *Richelieu* raconte ainsi la disgrace. Il dit qu'un jour *Duvair* s'étant trouvé au Conseil où il s'agissoit de l'affaire des Princes, après avoir lû quelques piéces, la Reine lui demanda son avis, & que le Garde des Sceaux recula en arriere sans rien dire. Le Roi en fut très choqué, & comme au surplus il étoit mécontent de l'esprit, des manieres & du peu d'expérience de *Duvair*; que la plus saine partie du Clergé s'en plaignoit & qu'il avoit la réputation de n'être pas fort affectionné à la Religion, S. M. de son propre mouvement dit à la Reine qu'il falloit l'éloigner, & lui envoya

dès

dès le soir même redemander les Sceaux.

GUILLAUME DUVAIR.

M. le Comte de *Brienne* dans ses Mémoires (Tom. I. pag. 53.) développe d'une façon bien différente la disgrace du Garde des Sceaux. Il dit qu'une partie du Conseil s'étant assemblée chez *Duvair* au sujet des violences du Duc de *Nevers*, *Barbin*, qui sous le titre de Contrôleur Général, faisoit alors la Surintendance des Finances, apporta des Lettres Patentes qui parurent à *Duvair* contraires aux Loix du Royaume ; & comme ce Magistrat n'avançoit rien qu'il ne lui fut facile de prouver, son naturel prompt & impatient & le chagrin où il étoit de n'avoir aucune part au secret, le forcerent malgré lui à dire : *que les grands Etats ne se gouvernoient pas avec précipitation, ni par des Faquins & des Gens de basse naissance. Barbin* prenant pour lui les termes offençans dont s'étoit servi le Garde des Sceaux, y répondit avec force, se leva, interrompit le Conseil & alla au Louvre rendre compte à la Reine de ce qui s'étoit passé. Le même jour sur les six heures du soir le Comte de

GUILLAUME DUVAIR.

*Brienne* fut mandé & la Reine lui ordonna d'aller redemander les Sceaux à M. *Duvair*. Le Maréchal d'*Ancre* vouloit qu'on fit investir le logis de ce Magistrat, mais on ne trouva dans la personne de M. *Duvair* qu'une entiere soumission aux volontés du Roi. D'ailleurs il étoit devenu odieux au Maréchal d'*Ancre* pour n'avoir pas voulu servir d'instrument à ses passions déréglées, & déja depuis longtems le Maréchal, qui redoutoit son intégrité, avoit mis tout en œuvre pour lui faire perdre sa place. Enfin *Duvair* s'étant apperçu que son austére probité l'exposoit tous les jours à de nouvelles persécutions, & que ses ennemis avoient déja gagné l'esprit du Roi, le 25. Novembre 1616. il fut lui-même reporter les Sceaux, & s'étant mis à genoux devant S. M. il lui parla avec la gravité d'un Stoïcien, & finit son discours par une priere qu'il fit à Dieu, afin qu'il lui plût donner au Roi un bon conseil. Il se retira dans une maison des Bernardins, qu'il occupa jusqu'à son rapel en Cour. Si ceux qui avoient demandé sa démission,

pourſuit le Comte de *Brienne*, en témoignerent beaucoup de joye, les perſonnes de vertu en furent au contraire extrêmement affligées.

GUILLAUME DUVAIR.

Dès le lendemain on donna les Sceaux à M. *Mangot.* Le 16. Janvier 1617. *Duvair* fit préſenter ſes Lettres à la Chambre des Comptes pour la validation des payemens qu'il avoit reçu de ſes gages. Elles y furent enrégiſtrées : mais la Chambre ne voulut point approuver la Clauſe qui concernoit le droit attribué au Garde des Sceaux d'y préſider. Quelques jours auparavant on lui avoit député deux Conſeillers pour avoir l'aveu de ſa démiſſion. La réponſe qu'il leur fit le 16. Décembre 1616. fut inſcrite ſur les Régiſtres du Parlement, & a été depuis imprimée dans l'Hiſtoire des Chanceliers & Gardes des Sceaux de France, par *François Duchesne.*

*Duvair* eſſuya cet orage avec beaucoup de conſtance. Il vit bien que ſon intégrité en étoit la véritable cauſe. Ses ennemis publierent au contraire que ſon courage en fut tellement ébranlé, qu'ayant appris qu'on avoit

GUILLAUME DUVAIR.

à la Cour quelqu'envie de le rétablir, il avoit témoigné de sa part que desormais il auroit plus de complaisance : mais c'étoit lui imputer une bassesse tout à fait indigne de son caractére, dont la droiture avoit fait tout le malheur.

Après sa démission il mena la vie d'un véritable Philosophe. Les Livres & les Sçavans ne servirent pas peu à le consoler. *Peiresc* assure même qu'au sortir de la Cour *Duvair* l'invita à souper avec *Malherbe*, & que pendant le repas ce Magistrat témoignoit une joie infinie de pouvoir joüir enfin de la tranquillité qu'il désiroit depuis longtems, & vivre en homme de Lettres.

Mais le 14. Avril 1617. le Maréchal d'*Ancre* ayant été tué, M. *Mangot* fut mandé au Louvre, & remit les Sceaux entre les mains du Roi, qui le lendemain les renvoya à M. de *Lomenie*, Secretaire d'Etat, avec nouvelles Lettres par lesquelles Sa Majesté déclaroit que son intention étoit que le Sieur *Duvair* exerçât de nouveau la Charge de Garde des Sceaux. Le Chancelier de *Sillery* fut

rétabli dans sa dignité, les Princes & les Officiers de la Couronne furent rappellés auprès du Roi, & la Cour devint plus brillante que jamais.

GUILLAUME DUVAIR.

*Bretonier* prétend qu'alors *Duvair* quitta ses façons austéres & qu'il apprit à plier dans les occasions. Son rétablissement, dit-il, soutenu des plus grandes espérances que Rome puisse donner à un Ecclésiastique ambitieux, le fit changer de sentimens. Il abandonna la cause de *Richer*, disant qu'il falloit s'accommoder au tems. On peut mettre certainement ce trait parmi les calomnies dont on a voulu noircir la réputation de ce grand Magistrat.

Tant de différens événemens, selon la remarque de *Perrault*, firent naître une question entre les beaux esprits de ce tems-là non moins honorable pour *Duvair* que difficile à résoudre. C'étoit laquelle de trois journées de sa vie on devoit trouver la plus belle, celle où son mérite avoit porté le Roi à le faire venir du fonds de la Provence pour lui donner les Sceaux ; celle où sa probité inflexible les lui avoit fait rendre, ou celle en-

GUILLAUME DUVAIR.

fin en laquelle ce même mérite & cette même probité avoient obligé le Roi à les lui redonner.

Au mois de Novembre 1617. *Duvair* se trouva avec *Peiresc* à l'assemblée des Notables qui fut convoquée à Rouen. L'année suivante il fut fait Evêque de Lisieux. Le Cardinal *Bentivoglio*, qui étoit pour lors Nonce du Pape, fit la cérémonie de son Sacre dans l'Eglise des Bernardins de Paris, assisté de l'Evêque de Seez & de *Guillaume Aleaume* Evêque de Riez son neveu.

En 1620. & non pas en 1618. comme le portent les *Mémoires d'Amelot de la Houssaye*, les Ducs & Pairs trouverent étrange que Duvair passât devant eux au Conseil, attendu qu'il n'étoit pas un des grands Officiers de la Couronne, & que le Chancelier de *Sillery* vivoit alors. Ils prirent donc la résolution de précéder chez le Roi le Garde des Sceaux. Le Duc d'*Espernon* surtout avoit été souvent aux prises avec lui au sujet de cette préséance. *Duvair* pour se venger des entreprises de ce Duc, animoit contre lui le plus qu'il pouvoit le Roi &

M. de Luynes, qui d'ailleurs étoit fort disposé à perdre le Duc d'*Esper-non*. Cependant *Duvair* jouissoit honorablement des prérogatives de sa place. Quand une grande Charge, dit à ce sujet M. *Amelot de la Houssaye*, tombe entre les mains d'un homme de tête, il arrive presque toujours qu'il en augmente les honneurs & les prééminences. Enfin le 18. Avril 1620. M. d'*Espernon* ayant donné à dîner à tous les Ducs, excepté M. de *Montbason*, qui ne voulut point s'y trouver, il fut résolu entre eux que le lendemain M. de *Montmorency* au nom de tous porteroit la parole au Roi, pour demander à S. M. la permission de reprendre leurs places en son Conseil. Le Roi leur ayant donné Audience, M. d'*Espernon* se plaignit vivement que *Duvair* avoit usurpé un rang qui ne lui appartenoit pas, & demanda en même tems au Roi avec instance qu'on leur fit justice à cet égard. *Duvair* répliqua & se défendit en disant que S. M. lui ayant donné une Charge semblable en tout à celle du Chancelier, il tenoit son rang & ses droits du Roi. M. d'*Espernon* pré-

GUILLAUME DUVAIR.

GUILLAUME DUVAIR.

tendit que *Duvair* s'étoit scellé lui-même des Lettres, & s'y étoit attribué tel pouvoir qu'il avoit voulu. Le Roi, dont alors *Duvair* attesta le témoignage, répondit que c'étoit lui-même qui les avoit signées & scellées en présence des Princes. M. d'*Espernon* après quelques autres remontrances, adressant la parole à *Duvair*, lui dit: *vous êtes un imprudent*, & vous, répliqua *Duvair*, *vous êtes ce que vous êtes* : *Et bien*, poursuivit le Duc d'*Espernon* en parlant à M. de *Guise*, *vous allez sur Mer contre les Pirates, lorsqu'il faut chasser les Pirates de Terre.* Le Garde des Sceaux eut aussi quelques paroles avec le Chancelier, qui dans la chaleur ne put s'empêcher de lui dire *qu'il étoit un méchant homme.* Le Roi finit la Séance en promettant qu'il rendroit justice, & quelques jours après le Conseil décida à l'avantage de *Duvair*. Le Duc d'*Espernon* accoutumé à la faveur se tint si offensé de la préséance adjugée au Garde des Sceaux, qu'il abandonna la Cour, & se retira dans son gouvernement de Metz.

*Duvair* partagea le reste de sa vie entre

entre les occupations de sa Charge, les fonctions de son Episcopat, les devoirs de la Cour, le commerce de ses amis & l'étude des Belles Lettres. En 1620. au commencement de l'Eté il suivit le Roi en Normandie, en Guienne & en Bearn, où S. M. alloit par sa présence appaiser les troubles & punir les rebelles. Il étoit de retour avant le mois de Juillet de la même année, car on voit par la date de son Testament qu'il s'étoit retiré depuis quelques jours dans sa belle maison de *Ville-Neuve-le-Roi*, pour prendre un peu de repos & mettre ordre à ses dernieres dispositions.

GUILLAUME DUVAIR.

Enfin en 1621. étant encore à la suite de la Cour, le Roi passant de *Bergerac* à *Aymet*, les pluyes furent si abondantes que les eaux qui tomboient des montagnes, inondoient les chemins, de sorte qu'en quelques endroits il falloit passer à la nage. Plusieurs personnes y furent noyées, & S. M. mit deux jours à faire trois lieuës d'*Aymet* à *Tonneins* en *Agenois*. Le Roi alloit alors au Siége de *Clerac* & y portoit ses armes par le Conseil

GUILLAUME DUVAIR.

de *Duvair*, qui peut-être sous prétexte de la punition des rebelles, cherchoit à détruire entiérement en France la Secte des Prétendus Réformés. On doute si ce fut un motif de Politique ou un zéle de Religion qui lui fit proposer au Roi cette grande entreprise. Mais enfin outre les fatigues du voyage qui l'accabloient, ayant été attaqué à *Tonneins* d'une fiévre épidémique dans le quartier même de S. M. où il avoit son logement, il y mourut le 3. Août 1621. dans sa soixante-sixiéme année: son corps fut d'abord conduit à Bourdeaux. Le Parlement le reçut honorablement & lui fit faire un magnifique service. On le transporta ensuite à Paris, où il fut inhumé le 30. du même mois d'Août, dans l'Eglise des Bernardins, avec l'Epitaphe qu'il avoit faite lui-même pour être inscrite sur son tombeau.

*Guillelmus Duvair, Episcopus Lexoviensis, Franciæ Procancellarius, hîc expecto Resurrectionem & Misericordiam. Natus 7. Martii, 1556.*

Plusieurs Sçavans témoignérent

leurs regrets sur sa mort : *Grotius* & *Bertius* (*) les exprimerent en Vers. *Etienne Molinier* prononça l'Oraison funébre de *Duvair*, qui fut imprimée à Paris au mois d'Août 1621. & ensuite à Toulouse en 1643. *in*-8°. à la suite d'un Recueil de quelques Sermons du même Auteur, qui porte pour titre le *Mystére de la Croix*. On ne peut rien de plus vague que ce Discours où régnent d'un bout à l'autre une fausse éloquence & le pompeux galimathias. GUILLAUME DUVAIR.

*Peiresc* avoit souvent souhaité d'avoir le portrait de *Duvair*, mais il ne paroit pas qu'il ait jamais eu cette satisfaction. On le voit cependant aujourd'hui parmi ceux des Premiers Présidens du Parlement de Provence, que cette Compagnie conserve dans l'enceinte du Palais. *Abel de Sainte Marthe* dans une de ses Elégies fait un parallele fort juste du Chancelier de l'*Hôpital* & du Garde des Sceaux *Duvair* ; parmi les traits qu'il y rapporte concernant la famille, les honneurs, le sort & l'esprit de ces

* *Ode in obitum* Guillelmi Vairii, Paris. 1621. *in*-12. par *Bertius*.

GUIL-LAUME DUVAIR.

deux Grands hommes, il remarque qu'ils étoient tous deux d'une taille avantageuse, qu'ils avoient un port noble, une physionomie heureuse, l'œil vif & de beaux cheveux. Le Président *Gramond* ajoute que *Duvair* avoit cet air majestueux que l'Histoire donne aux Grands hommes de l'ancienne Rome.

Il ressembloit parfaitement à *Philippe Duvair* sa sœur, dont la mort l'affligea beaucoup. Il publia une piéce à ce sujet, où il nous apprend qu'ils furent nourris tous deux d'un même lait, élevés par une mere vertueuse & un bon pere; ayant l'un & l'autre mêmes mœurs & mêmes inclinations; & d'ailleurs si semblables de visage que ceux qui avoient vû la sœur, reconnoissoient d'abord le frere.

Pierre *Duvair* Evêque de *Vence*, selon M. *Amelot de la Houssaye*, n'a pas été moins illustre que le Garde des Sceaux son frere. Il refusa souvent de meilleurs Evêchés, disant qu'il ne croyoit pas qu'il lui fût permis en conscience de répudier sa femme, parce qu'elle étoit pauvre, pour en épouser une autre plus riche. Il

mourut en 1638. à la fin de Juin.

GUILLAUME DUVAIR.

*Guillaume Duvair* a eu des amis & des admirateurs dans la République des Lettres. *Peiresc* à qui il légua ses Médailles & les Antiques de son Cabinet, & qu'il nomma pour être l'un de ses Exécuteurs Testamentaires, fut toujours lié avec lui de la plus étroite amitié. *Charles Annibal Fabrot* lui fut également attaché par inclination & par reconnoissance. Duvair lui avoit procuré en 1609. une Chaire de Professeur en Droit à Aix, & en 1617. il voulut avoir *Fabrot* auprès de lui à Paris. Ce Sçavant l'y suivit, & vécut toujours avec *Duvair* dans une intime familiarité. *Barclai* qui l'aimoit aussi beaucoup, lui donna un Rôle dans son *Argenis*, (*) sous un nom déguisé. Le Pere *Petau* lui dédia au mois de Septembre 1616. son *Breviarium Historicum S. Nicephori*. Ce Sçavant Jésuite le loüe sur l'amour des Sciences & des Arts, & sur l'étude & la Pratique d'une Sainte Philosophie. *Jacques Fonteni* dans sa Description des Chanceliers & Gardes des Sceaux de France, estime fort la

* V. *Vit. Peiresc.* par *Gassendi.*

GUILLAUME DUVAIR.

probité de *Duvair* & sa grande affection aux intérêts du Royaume. Le Duc de *Rohan* lui rendoit la même justice. *Claude Robert* dans sa Gaule Chrétienne, lui aplique à juste titre ces Vers de *Claudien* :

*Oracula Regis*
*Eloquio crevere tuo, nec dignius unquam*
*Majestas meminit Francorum se esse Locutam.*

*Etienne Pasquier* adresse à *Jean* & *Guillaume Duvair* deux Epigrammes, où il félicite le Pere sur le mérite du Fils. Mais il seroit trop long d'indiquer ici tous ceux qui lui ont donné des éloges, il en méritoit particuliérement des Gens de Lettres, dont il a été le Protecteur tant qu'il a vécu.

Quelques Historiens ont fait injure à la mémoire de ce grand Magistrat. Dupleix a parlé des mœurs & du caractére de *Duvair* en termes fort satyriques. Parmi ses belles qualités, dit-il, on remarquoit en lui une trop grande sévérité, que quelques-uns nommoient orgueil, accompa-

gnée souvent d'inégalité & de colere. On le blâmoit sur tout d'avoir passé trois ans sans dire la Messe, & de se priver d'un *Mystere* Divin, pour un *ministere* Politique. On ne pouvoit encore approuver qu'étant Evêque il ne prit aucun soin de son Diocése, les aumônes qu'il faisoit aux pauvres pouvoient peut-être suppléer à cette négligence, quoique la charité ne fasse effectivement qu'une partie des devoirs Episcopaux. *Dupleix* est le seul qui l'ait accusé aussi indignement sur le gouvernement de son Eglise. *Sainte Marthe*, *Perrault* & plusieurs autres justifient assés par leurs éloges la conduite de ce Prélat.

GUILLAUME DUVAIR.

Le Président *Gramond* reconnoît que les ennemis de *Duvair* répandirent encore sur son compte une calomnie hors de toute vraisemblance, en lui reprochant qu'ayant été le premier à s'élever contre la venalité des Charges, & à obtenir du Roi la suppression du Droit Annuel, il avoit lui-même vendu celle de Premier Président, lorsqu'il étoit venu prendre possession à la Cour d'une place éminente & lucrative que le Roi lui

GUIL-LAUME DUVAIR.

donnoit gratuitement. Cet exemple, selon la remarque du même Historien, devint par la suite contagieux dans les autres Parlemens du Royaume.

On apprend par une Note des *Mémoires* du Comte de *Brienne*, que *Duvair* avoit affecté pendant sa vie une certaine sévérité Stoique, qui, non plus que dans *Sénéque*, ne s'accordoit pas avec l'ambition, le faste & l'amour des richesses de ces deux grands hommes. Il est vrai que *Cesar de Nostradamus* a parlé du luxe de *Duvair*, & de l'éclat splendide qui brilloit dans son domestique. Il s'en faut bien cependant qu'il soit mort riche, eu égard au rang qu'il avoit tenu à la Cour. En effet il fit des legs pieux pour 50000. livres, & c'étoit le quart de ses biens. D'ailleurs on sçait qu'il y eut toujours dans sa maison beaucoup d'ordre & de bienséance, sans avarice & sans faste.

*Casta domus luxuque carens, corruptaque nunquam*
*Fortunâ Domini.*

Si la maniere dont il se gouverna

dans les différens Emplois de sa vie, est une preuve inconteſtable de la bonté & de la force de son esprit, ses Ecrits n'en rendent pas un moindre témoignage & en reléve encore infiniment le mérite. Il s'adonna principalement à l'Eloquence, & l'emporta sur tous ses Concurrens. Il se fit un style noble & coulant, & trouva l'art d'embellir ses Ouvrages en y mêlant les fleurs de la Réthorique avec les agrémens d'une vaste érudition. Aussi selon M. l'Abbé *Gouget* (Biblioth. Franc. Tom. 2. pag. 6.) c'étoit un homme de bon goût, qui avoit beaucoup de littérature, un grand sens, de belles connoissances, un jugement solide & un grand amour pour la véritable Eloquence qu'il connoissoit parfaitement. GUILLAUME DUVAIR.

*Loisel* est étonné qu'un homme qui avoit porté la Langue Françoise à un tel point de perfection, fut fils d'un *Auvergnat* qui la parla toujours fort mal. C'est ce qui a fait dire à *Perrault* que *Duvair* avoit eu une politesse qu'il ne devoit qu'à lui seul, & qu'il a été comme l'aurore de celle qui brille aujourd'hui dans le Barreau &

GUILLAUME DUVAIR.

dans les Ouvrages de nos meilleurs Auteurs. Les Livres de ce tems-là sont si pleins & couverts de Citations qu'on ne voit presque point le fonds de l'Ouvrage. Ceux qui en usoient ainsi, pensoient imiter les anciens, ne considérant pas que les anciens eux-mêmes ne citoient presque jamais. *Duvair* qui sçavoit qu'imiter un Auteur ce n'est pas rapporter ce qu'il a dit, mais dire les choses comme il les eut dites, a parfaitement imité les anciens en parlant de son chef comme ils ont parlé du leur, & en se servant de la plûpart de leurs pensées, mais après se les être renduës propres par la méditation, sans se servir de leurs mêmes paroles.

Ce n'est pas qu'il n'y ait des défauts dans les Ecrits de *Duvair*, sur lesquels on peut lui faire de justes reproches. Il semble par exemple qu'il ait quelquefois affecté de fabriquer des mots & de les tirer du Latin : n'étoit-ce pas déja une sorte de Néologisme ? Est-il bien certain que de son tems ces termes-ci fussent du bel usage ? *Sponsion*, *cogitation*, *contumélie*, *des sanctimoniales*, *se contaminer*, *Ma-*

GUILLAUME DUVAIR.

*cilent*, *orbité*, *dilucidité*, *contemnement*, *un sol amene*, &c. c'est ce qui a fait dire à *Sorel*, que quoiqu'on trouvât beaucoup de force dans les Ecrits de *Duvair*, on avoit jugé qu'il usoit de termes trop anciens. On pourroit joindre à ces mots ridicules quelques expressions négligées, & fort éloignées des belles tournures que lui fournissoit son éloquence ordinaire.

Malgré ces petites taches, on lit encore aujourd'hui avec plaisir ses Ouvrages, que sa modestie lui faisoit souvent refuser aux Imprimeurs. Il témoignoit même un extrême regret d'en avoir laissé échapper quelques-uns. Quelle folie, disoit-il, de se soumettre sans nécessité au jugement du public, qui censure justement les Ecrits d'un Auteur, lorsqu'une profonde étude & un travail opiniâtre n'y ont pas mis le dernier degré de perfection. *Gassendi* remarque dans la Vie de *Peiresc* qu'en 1623. ce généreux ami avoit donné tous ses soins pour publier une édition complette des œuvres de *Duvair*, mais qu'ayant été istrait par quelques affaires importantes, il chargea *Duchesne* de veiller

GUILLAUME DUVAIR.

à l'entiere exécution de ce Recueil.

Catalogue de ses Ouvrages.

Les Oeuvres de *Duvair* ont été réunies dans différentes éditions successivement augmentées. *Rouen, Etienne Vereul*, 1612. *in-8°. it.* sous le titre d'*Oeuvres Politiques, Morales & Mêlées, Cologne, Pierre Aubert*, 1617. *in-8°. it. Paris*, 1619. *in-fol. ibid.* 1625. *in-fol. Fabricius* au *Tom.* IV. de sa *Biblioth. Grecque* en cite une de *Rouen*, 1636. *in-8°.* & enfin *Paris*, *Sebastien Cramoisy*, 1641. *in-fol.* de 1175. pag. Je vais rendre compte des Ouvrages de *Duvair* suivant l'ordre de cette derniere édition, qui est considérablement augmentée. Ce Recueil qu'on avoit divisé en V. Parties dans quelques autres éditions, n'est ici partagé qu'en IV. classes.

*Traités de Piété.*

Ils parurent séparément avec ceux de Philosophie à *Lyon, Simon Rigaud*, 1604. *in-16. it. Paris, Claude Morel* 1606. *in-16. it. Lyon, Benoît la Caille* 1616. *in-16.*

*La Sainte Philosophie. Version de l'Epître de S. Basile le Grand à S. Gregoire*

*le Théologien.* L'Auteur avoüe que de tous les Peres Grecs c'est celui qu'il estimoit le plus. *De la Priere. Méditations sur l'Oraison Dominicale, sur Job, & Jeremie, sur le Cantique d'Ezechias & sur quelques Pseaumes de David. Paraphrase en Vers sur le Pseaume* Super flumina. Il y a beaucoup de feu & de Poësie dans cette Piéce. *Version d'une Oraison de S. Augustin.*

GUILLAUME DUVAIR.

*Traités Philosophiques.*

Il les publia en 1606. *Paris. in-8°.*

*La Philosophie Morale des Stoïques. Le Manuel d'Epictete. Les Réponses d'Epictete aux demandes de l'Empereur Adrien.* Ces deux Traductions sont fort estimées & loüées par *Meric Casaubon* dans ses Notes sur *Epictete*. V. les pp. 68. 70. 81.

*Exhortation à la vie Civile.*

*La Constance & Consolation ès Calamités publiques. Paris, Mamert Patisson*, 1594. *in*-12. de 170. feuillets. L'Epître Dédicatoire est datée de Paris le 1. Juillet 1594. à M. le Duc de *Montpensier*. Ce sont des Entretiens assez amusans entre *Musée*, que je crois être *Peiresc*, *Orphée*, *Linus* & l'Auteur,

GUIL-LAUME DUVAIR.

Suivant la remarque du P. *Petau*, *Duvair* a été le premier parmi nous qui à l'imitation de *Socrate*, ait tiré la Philosophie du fond de l'Ecole, où elle languissoit dans une oisive spéculation, pour l'appliquer à l'utilité puplique & aux mœurs du siécle.

*Traités & Actions Oratoires.*

Le Recueil de ses Piéces d'Eloquence parut en 1600. à *Paris*, *chez Abel Langelier*, *in*-16. l'Auteur les dédia à M. de *Harlay*, Premier Président au Parlement de Paris, dont il étoit fort ami.

*Traité de l'Eloquence Françoise & des raisons pourquoi elle est demeurée si basse. Paris*, 1614. *in*-8°. *Duvair* s'y plaint de l'Eloquence affectée ou trop chargée d'érudition des Orateurs de son tems, & surtout concernant le Barreau. On y trouve des Anecdotes curieuses sur quelques Sçavans, & d'excellens Préceptes sur l'Eloquence. Au reste ce Traité n'est qu'une Préface qu'il composa pour mettre à la tête de ses Traductions. Trois Auteurs en ont fait usage d'une maniere fort différente. Le premier est un nommé

*Chevalier de Sainte Croix*, qui l'a copié presque tout entier dans son *Tableau de l'Orateur François*, imprimé à *Lyon*, *Jean Charvet* 1624. *in*-12. Le second est *Gabriel Gueret* qui a inséré mot à mot les caracteres de quelques Orateurs du Barreau, tracés par *Duvair*, dans ses *Entretiens sur l'Eloquence de la Chaire & du Barreau. Paris*, *Jean Guignard*, 1666. *in*-12. & le troisiéme enfin est M. l'Abbé *Gouget*, qui s'est servi de cet excellent Ouvrage avec tant d'art & d'esprit dans le second Tome de sa *Bibliotheque Françoise.* GUILLAUME DUVAIR.

*Les deux Oraisons d'Eschines & de Demosthene pour & contre Ctesiphon.* J'admire, dit M. de *Tourreil*, qu'un Magistrat du rang de *Duvair*, ait pû & voulu faire une telle entreprise. Mais il n'est pas possible de dissimuler qu'assez souvent, pour ne rien dire de pis, elle se ressent du peu de loisir que lui laissoient ses importantes occupations.

*L'Oraison d'Appius Claudius contre Anne Milon.* Cette ancienne Piéce ne se trouvant plus, Duvair en a composé une de son invention pour la remplacer.

GUILLAUME DUVAIR.

*L'Oraison de Marc Ciceron pour Anne Milon.* Le style en est assez correct, mais la Traduction n'est pas de même.

Quoique *Duvair* ait fort peu traduit, dit *Baillet* en rapportant mot à mot le jugement de M. *Huet*, il s'est distingué par l'élévation & la dignité de son style, & on peut dire qu'après *Malherbe*, notre Langue n'avoit point alors de meilleur Ecrivain. Il a même eu quelqu'avantage sur lui pour la Traduction, car sans s'arrêter aux différens goûts de la Cour & du Peuple de ces tems-là, il s'est attaché à suivre scrupuleusement son Auteur, à se resserrer dans ses bornes, sans se donner les libertés que *Malherbe* a prises; & cet assujettissement n'a rien de bas ni de forcé dans son style.

*Discours sur ce qu'après les Barricades, on proposa au Parlement de la part de la Ville de s'unir avec le peuple & aviser au bien public & de l'Etat.*

*Supplication au Roi de la part de Messieurs les Présidens & Conseillers qui étoient prisonniers à la Bastille.*

*Sur les Assemblées illicites.*

*Sur la Réception des garnisons de la Ligue.*

*Exhortation*

GUILLAUME DUVAIR.

*Exhortation à la Paix, adressée à ceux de la Ligue.*

*Suasion de l'Arrêt pour la Loi Salique.*

*Réponse sous le nom d'un Bourgeois de Paris faite à un Ecrit publié sous le nom de M. le Cardinal de Sega.*

Plusieurs *Harangues*, *Remontrances* & *Oraisons funébres.* Tous ces Discours ont été pour la plûpart composés à Aix & à Marseille. Celles qu'il prononça à l'arrivée de la Reine dans ces deux Villes, sont imprimées dans la Vie d'*Henri* IV. par *Mathieu.* Quelques-unes de ses Piéces Oratoires se trouvent dans le *Recueil des Actions publiques de l'Eloquence Françoise*, *Lyon*, *Antoine de Harsy*, 1604. *in*-8°. & dans celui des *Remontrances*, &c. *Lyon*, *Benoît Rigaud* 1681. *in*-16.

*Réponse faite à Messieurs les Députés du Parlement de Paris, sur sa démission de la Charge de Garde des Sceaux de France.* Elle est imprimée dans l'*Histoire des Gardes des Sceaux & Chanceliers de France*, par *François Duchesne.* Le P. de *Montfaucon* en fait aussi mention dans sa Biblioth. des Manuscrits pag. 874.

*Arrêts prononcés en Robe Rouge, au Parlement de Provence.*

Dans la plûpart des autres Editions, il n'y en avoit que cinq, celle de 1641. est augmentée de trois autres. Les Questions sur lesquelles ces Arrêts ont été rendus, sont amplement traitées. Ce Recueil est estimé des Jurisconsultes.

*Discours de la Négociation de Messieurs de Bouillon & de Sancy en Angleterre, pour le fait de la Ligue offensive & deffensive contre le Roi d'Espagne, l'an* 1596. cette Piéce termine le Recueil des Oeuvres de *Duvair*.

Je ne sçais pourquoi on n'y a pas inséré son Testament qui est imprimé d'ailleurs dans le IV. *Tome* des *Mémoires* de M. de *Villeroy*; & dans l'*Histoire des Gardes des Sceaux & Chanceliers de France*, par *François Duchesne*. Il y a quelques faits assez curieux qui ne se rencontrent point ailleurs.

En 1614. *Duvair* traduisit en Vers François une Piéce Latine de la Composition de *Grotius*, sur le Siége d'*Ostende*. *Peiresc* l'envoya dans ce tems à

tous les Sçavans de sa connoissance. GUILLAUME DUVAIR.

On lui attribuë fort mal à propos dans la plûpart des Catalogues, l'Ouvrage suivant : *Joci Andreæ Arnaudi, Avenioni, Jacobus Bramereau.* 1600. *in-*12. *de* 216. *pag. it. & ibid.* 1601. 1605. & 1660. *in-*12. *François Duchesne* a raison de dire qu'il est véritablement d'*André Arnaud*, Juge de *Forqualquier*, qui le dédia à M. *Duvair* pendant qu'il étoit Premier Président au Parlement de Provence.

Le P. le *Long* dans sa *Bibliotheque Historique de la France*, pag. 662. & 665. cite les *Lettres Originales écrites au Roi Henri* IV. par *Guill. Duvair, Premier Président de Provence, conservées parmi les Manuscrits de M. Dupuy, num.* 64. & 770. Le P. de *Montfaucon* les indique aussi dans sa *Biblioth. des Manuscrits*, pag. 852.

*Anecdotes de l'Histoire de France pendant les Siécles* XVI. *&* XVII. *tirées de la bouche de M. le Garde des Sceaux Duvair.* Je les ai vües dans un Manuscrit de la Bibliothéque de M. le Président *Bouhier*, qui les a fait copier & extraire des Volumes 639. 661. & 663. des MSS. de Messieurs Dupuy.

GUILLAUME DUVAIR.

On apprend dans quelques Préfaces des Oeuvres de *Duvair*, qu'il en avoit supprimé les Epîtres Dédicatoires pour les joindre à un Recueil de ses Lettres, dont il avoit promis un Volume.

V. *Les Auteurs cités dans cet Article & surtout les Oeuvres, de Duvair.*

---

## ANDRE' CESALPIN.

ANDRE' CESALPIN.

ANdré *Cesalpin* nâquit à Arezzo vers 1519. son goût le porta préférablement à l'étude de la Philosophie, de l'Histoire naturelle & de la Médecine. Il eut pendant long-tems une Chaire dans l'Académie de Pise, & passa la plus grande partie de sa vie à composer des Ouvrages qui lui acquirent un grand nom. Il fut aussi Professeur au Collége de la Sapience à Rome. Cet Auteur, selon *Gui Patin*, écrivoit fort bien & enseignoit fort mal. *Bœcler* dans sa *Bibliographie Curieuse*, dit que *Cesalpin* doit être mis au nombre des plus grands génies qu'on ait jamais vûs; que tous ses Ouvrages sont bons, & surtout ceux

qui traitent de la Théorie de son Art. Il devint premier Médecin du Pape *Clement* VIII. & mourut à Rome le 23. Fevrier 1603. âgé de 84. ans. M. *Tournefort* avance la mort de Cesalpin au 26. Mars 1602. mais je m'en tiens à la premiere date, dont presque tous les Auteurs conviennent.

ANDRE' CESALPIN.

Il cultiva beaucoup la Philosophie & fut un zélé Sectateur de celle d'*Aristote.* On prétend que ses opinions étoient fort libres & presqu'impies. Il croyoit, dit-on, que les premiers hommes avoient été formés comme plusieurs Philosophes se sont imaginés que s'engendrent les grenouilles. On a aussi trouvé que ses principes approchoient un peu de ceux qu'on a condamnés depuis dans les Ecrits de *Spinosa.*

*Bayle* remarque que *Cesalpin* étoit un mauvais Chrétien eu égard aux opinions. Il ne s'attacha, dit-il, principalement à développer les Enigmes du Systême Péripatéticien, que dans les articles les plus opposés à la Religion. De la maniere dont il explique la Doctrine d'*Aristote* touchant le premier mobile, il renverse non-seu-

ANDRE' CESALPIN.

lement la Providence, mais aussi la véritable distinction entre le Créateur & la créature : & néanmoins ses *Questions Péripatéticiennes* n'ont point été censurées par l'Inquisition. Il eut l'adresse de déclarer à la fin de sa Préface que si en certaines choses *Aristote* n'est point conforme à l'Ecriture, il l'abandonne, & qu'il reconnoit qu'il y a du Paralogisme dans ses raisons ; mais qu'il laisse cet examen à ceux qui professent une plus haute Théologie. *Samuel Parken* Archidiacre de *Cantorberi*, dans plusieurs endroits (pag. 64. 66. & 68.) de son Ouvrage intitulé : *Disputatio de Deo & Providentiâ Divinâ*, traite d'impie le Systême de Césalpin, expose & découvre fort bien les dogmes & les artifices de ce Philosophe.

Quelques passages de ses Ecrits montrent que la circulation du Sang ne lui fut point absolument inconnuë : on a même prétendu qu'il l'avoit enseignée dans ses *Quest. Péripat. Liv.* 5. *Chap.* 4. & dans celles de Médecine, *Liv.* 2. *Chap.* 17. Ainsi il seroit un des premiers qui auroient eu la gloire de cette belle découver-

te. Il eſt vrai ſuivant l'obſervation de *Jean Freind* dans ſon *Hiſtoire de la Médecine*, que *Ceſalpin* ſe ſert du mot d'*Anaſtomoſe*, qu'il a peut-être pris dans *Servet* qui l'avoit employé avant lui. Il ſuppoſe que la chaleur naturelle paſſe des artéres dans les veines, mais ſeulement pendant le ſommeil. On voit néanmoins par ce qui ſuit immédiatement ce raiſonnement, que *Ceſalpin* n'avoit aucune idée du mouvement circulaire du Sang; car il ſe meut, ſelon lui, d'un mouvement d'*Euripe*, c'eſt-à-dire, inconſtant, inquiet, ondoyant comme la ſurface d'une eau arrêtée, & ſeulement d'une extrémité de l'artére ou de la veine à l'autre: ce qui eſt préciſément la même idée qu'avoit Hipocrate du mouvement du Sang. Toutefois *Bayle* prétend qu'on ne peut ſans injuſtice refuſer à *Ceſalpin* l'honneur de cette découverte. Ce ſeroit, dit-il, dérober à ce ſçavant Médecin une gloire très-précieuſe, que de paſſer ſous ſilence qu'il a connu la circulation du Sang; les preuves en ſont ſi claires qu'il n'y a point de chicane qui puiſſe les éluder.



*Ceſalpin* avoit l'eſprit Syſtématique,

ANDRE' CESALPIN.

on le voit principalement dans ses Livres concernant l'Histoire Naturelle. Pendant qu'il professoit la Botanique à Pise, il entreprit un Ouvrage admirable en ce genre, & le premier où les Plantes eussent paru exposées méthodiquement. Il en distribua les classes selon le nombre, les différences ou les rapports des semences. On peut dire que rien ne manque à cette excellente Histoire que d'être ornée de figures, dont la beauté pour de certains curieux, fait souvent un mérite supérieur à l'érudition même. *Cesalpin* étoit pour son tems très-habile dans la Physique. Il comparoit les semences des Plantes aux œufs des animaux; & la maniere dont les parties de l'œuf se développent, approchoit beaucoup selon lui des premiers accroissemens que donne à la Plante la fermentation dans chaque graine. Le fameux *Jean Rai* nous apprend dans la Préface de sa nouvelle Méthode de Botanique, qu'il a profité du Systême ingénieux de *Cesalpin* : qu'avant cet Auteur on n'arrangeoit les Plantes que suivant les lieux où elles croissoient & les vertus qu'elles avoient; distinc-

distinction grossiére, qui n'établissoit ni genre ni espéce, qui confondoit tout, & réunissoit sous un même Chapitre les Plantes les moins semblables entre elles. Cependant quelques secours que *Rai* eut tirés pour sa Méthode de celle de *Cesalpin*, il ne jugea pas à propos de suivre cet Auteur en tout. ANDRE' CESALPIN.

*Cesalpin* voulut encore traiter les Métaux dans un Ordre Systématique. Son Ouvrage n'attendoit que l'impression, lorsque *Clement* VIII. l'ayant appellé à Rome pour y Professer la Médecine, il trouva que *Michel Mercati* son ancien Disciple l'avoit prévenu, & en distribuant par ordre la Métallothéque du Vatican, avoit eu soin d'en faire graver les différentes piéces. *Cesalpin* regarda dès-lors son Traité comme inutile; mais *Mercati* étant mort bien-tôt après, & n'ayant pas eu le tems de travailler sur les marbres, les pierres & les métaux, (*)

(*) V. Sur la *Métallotheque* de *Mercati*, la *Biblioth. Ital. Tom. I. Articl.* 2. *pag.* 79. & 85. L'Auteur, selon *Cesalpin*, n'a parlé dans cet Ouvrage que des terres, des Sels, des Aluns, &c. & de quelques Pierres.

ANDRE' CESALPIN. *Cesalpin* publia ses trois Livres de *Metallicis*. Le premier contient en XXXIV. Chap. les Sels, les Bitumes, les Aluns & autres fossiles. Il est parlé dans le second Livre composé de LXV. Chap. des Pierres, & des Cristaux : il commence par les silex, les cailloux, les queux, les marbres, les pierres fines, les cristaux & les pierres trouvées dans les animaux : les autres pierres sont mises de suite sans y observer un autre ordre : il parle de l'étymologie des noms des pierres, & s'étend sur leurs propriétés. Le 3e. Liv. partagé en XXV. Chap. regarde les métaux & tout ce qui s'en sépare. Au reste il passe pour un des meilleurs Auteurs que nous ayons sur l'Histoire Naturelle. Je copie cet Extrait d'un Livre nouveau intitulé : l'*Histoire Naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, la Lithologie & la Conchyliologie. Paris, de Bure*, 1742. *in*-4°. V. la *premiere partie, pag.* 15.

Catalogue de ses Ouvrages.

*I. Catoptron, sive speculum Artis Medicæ Hippocraticum ; spectandos, dignoscendos, curandosque universos, tum*

*particulares totius corporis humani morbos ; in quo multa visuntur, quæ à præclarissimis quibusque Medicis intacta prorsus relicta erant Arcana. Francofurti, Lazarus Zetznerus, 1605. in-8°. it. Venetiis, apud Societatem Venetam, 1606. in-4°. & in 8°. it. Tarvisii, Robertus Mejett. 1666. in-8°. it. Argentorati, Georgius Andreas Dolhopfius & Joan. Eberhard. Zetznerus, 1670. in-8°.* ANDRE' CESALPIN.

2. *De Plantis Libri XVI. Florentiæ, Gregor. Marescottus, 1583. in-4°.* ce Livre est fort rare. On trouve un Abregé de la Méthode de *Cesalpin* sur les Plantes, à la pag. 161. de la *Methodus Plantarum nova* de *Jean Rai, Londini, Henr. Faitborne* & *Jan. Kersey, in-12. Cesalpin* distribuë les Plantes en V. Classes, selon le nombre des graines qui succédent à chaque fleur. *Rai*, qui n'adopte point cette Méthode en tout, la réfute en partie dans cet Abregé, & donne les raisons qui l'ont porté à s'en écarter quelquefois.

3. *Appendix ad Libros de Plantis & Quæstiones Peripateticas. Romæ, Aloysius Zannetus, 1603. in-4°.* cet Ouvrage se trouve aussi dans le *Museo di*

ANDRÉ CESALPIN. *Fisica* de *Paul Boccone. in Venetia*, 1697. *in*-4°.

4. *De Metallicis, Libri Tres. Romæ, Aloysius Zannetus*, 1596. *in*-4°. *it. Noribergæ, Conr. Agricola*, 1602. *in*-4°.

5. *Quæstionum Medicarum Libri Duo. Venetiis, apud Juntas*, 1593. *in*-4°. *it. Venetiis, apud Somusch.* 1604. *in*-4°. dans ces deux éditions les Questions de Médecine sont jointes aux trois Ouvrages suivans.

6. *De Medicamentorum Facultatibus, Libri Duo*

7. *Dæmonum Peripatetica investigatio, in qua explicatur locus Hippocr. Si quid Divinum in morbis habeatur.* Ce Livre a été aussi imprimé séparément, *Florentiæ, apud Juntas*, 1580. *in*-40.

8. *Quæstionum Peripateticarum Libri* V. On en a encore une édition de Venise, chez les Juntes, 1571. *in*-4°. *it*, 1593. L'Epître Dédicatoire est datée de Pise le 1. de Juin 1569. *Bernardin Telesio* les fit imprimer avec son Traité : *De Rerum Naturâ*, & un Livre de *Philippe Mocenigo* sur la Philosophie, *Genevæ*, 1588. *in-fol. Nicolas Taurel*, Médecin de *Montbelliard* a publié contre cet Ouvrage une Critique

intitulée : *Alpes Cæsæ, hoc est Andreæ Cæsalpini Monstrosa & superba Dogmata discussa & excussa. Francofurti*, *Zachar. Palthenius*, 1597. *in*-8°. Les Additions aux Questions Péripatétiques sont jointes au Livre rapporté ci-dessus au Num. 3. ANDRÉ CESALPIN.

9. *Praxis universæ Artis Medicæ Tarvisii, Robertus Mejetti.* 1606. *in*-8°.

10. *De Lapidibus. Borel* dans sa Bibliothéque Chymique cite ainsi cet Ouvrage de *Cesalpin*, sans dire s'il est imprimé, ou s'il en a vû le Manuscrit quelque part.

V. Les Diction. de *Bayle* & de *Moreri.*

---

## JACQUES DE LA LANDE.

JAcques de la Lande, sieur de *Lumau*, *Mazieres*, *Lavau*, *Montaran*, &c. nâquit à Orleans le 2. de Decembre 1622. de *Daniel de la Lande*, Conseiller en la Prevôté de cette Ville, & de *Michelle le Gendre*. Après le cours ordinaire des humanitez, il s'attacha à l'étude de la Jurisprudence, pour qui il eût d'abord ce goût vif & décidé, JACQUES DE LA LANDE.

JACQUES DE LA LANDE.

qui marque les talens & annonce les grands succès. Ce fut pour la mieux servir, qu'il s'appliqua particuliérement aux Lettres Latines ; il y joignit une connoissance exacte des anciens Auteurs & des antiquitez Romaines, celle même des monumens les plus curieux de notre Histoire. Le 27. Mars 1646. il prit dans l'Université d'Orleans le degré de Licentié ; six ans après il prit celui de Docteur. Une Chaire qui fut mise au concours en 1653. lui presenta l'occasion de recueillir le fruit de ses études. M. *Riviere* osa seul être son Compétiteur ; il s'en falloit bien cependant qu'il égalat le génie, le sçavoir & l'érudition de M. *de la Lande*, mais il croyoit racheter ce qui lui manquoit de ce côté-là par son esprit, son adresse, par les graces de l'élocution & d'une prononciation la plus heureuse qui fut jamais, il ne se trompa pas. Les Juges balancez entre des qualitez solides d'un côté, & des qualitez au moins éblouissantes de l'autre, prirent le parti, délicat à la vérité, mais déja fondé sur des exemples, de partager la Chaire entre ces deux habiles Con-

currens. M. le Marquis de Sourdis, Gouverneur de la Province, qui fit l'honneur à l'Université d'assister à cette dispute, & de donner sa voix excitative à la tête des Conservateurs, rendit l'Election plus solemnelle encore & plus éclatante par sa présence. On voulut cependant conserver à M. *de la Lande* une primauté qu'on sentoit lui être dûe; il eût seul l'exercice & les revenus de la Chaire, & l'on donna à M. *Riviere* avec le titre, les honneurs & le rang, l'expectative de la premiére Chaire qui viendroit à vacquer. Il est des circonstances où l'on est obligé quelquefois de sortir des régles ordinaires, & de s'affranchir pour un plus grand bien des loix de la timide prudence.

JACQUES DE LA LANDE.

La Chaire obtenuë ne fut pas, ce qui n'arrive que trop souvent, la fin des Etudes de M. *de la Lande*, comme elle en étoit la récompense; son zéle actif embrassa même alors plus d'une maniére de servir sa Patrie par les travaux de l'esprit & par le sçavoir. Le 29. Mai 1654. il se fit installer dans la Charge de Conseiller au Presidial d'Orleans, il n'en avoit été pourvû.

JACQUES DE LA LANDE. que depuis qu'il étoit Docteur-Régent; mais il faut avouer qu'environ quatre ans après il la quitta, préférant la spéculation tranquille au tumulte importun des affaires. Il n'en fut que plus utile à ses Citoyens & à la Jurisprudence, à l'étude de laquelle il consacra tout son tems & mit tout ses plaisirs. Matinal, laborieux, heureux seulement dans son Cabinet, & trouvant dans ses Livres la plus agréable de toutes les sociétez & la plus exquise des conversations : déplacé en quelque sorte par-tout ailleurs où le devoir ne l'appelloit pas, il se délassoit du droit Romain par le droit François. Il acquit bien-tôt de ce dernier la connoissance la plus profonde & la plus étenduë pour tout autre ; mais foible en comparaison du vaste & éminent sçavoir qu'il avoit dans les loix Romaines ; un génie tel que le sien ne pouvoit demeurer au-dessous que de soi-même. Il possédoit si pleinement le Droit Civil, qu'on disoit ordinairement de lui, que si tous les Exemplaires du Digeste & du Code avoient été perdus, il auroit pû les retrouver par le secours seul de sa mé-

JACQUES DE LA LANDE.

moire. Ce ſçavant homme étoit une eſpéce de corps de droit vivant & animé.

Ce fut cependant par le Droit François qu'il commença à enrichir le Public du fruit de ſes veilles, & cette préférence eſt d'autant plus honorable à notre Droit, qu'elle avoit dû coûter à M. *de la Lande*. Il aimoit les Loix Romaines avec cette paſſion tendre & vive que les Profanes ne ſont pas même capables d'imaginer, mais qui donne les plaiſirs les plus purs & les plus parfaits aux ames choiſies qui en ont ſçu connoître & goûter les beautez. Deux ans lui ſuffirent pour compoſer l'excellent Commentaire ſur la Coûtume d'Orleans qu'il donna en 1673. & dont la réputation a toujours été en augmentant; il y mit à profit les Mémoires manuſcrits de pluſieurs ſçavans Conſeillers & Avocats (*a*) du Préſidial d'Orleans, qu'il avoit recueillis avec ſoin. Il recherchoit avec curioſité les piéces rares & les manuſcrits intéreſſans, mais c'étoit pour en faire part au public;

(*a*) Entr'autres de Meſſieurs Duchon, Hubert, Bouquin, Robert, Chautard.

JACQUES DE LA LANDE.

bien différent de ceux qui dans leurs Cabinets enfoüissent de ces trésors, dont-ils ne sçavent ni joüir, ni faire joüir les autres, espéce de sottise qui n'est que trop commune, & qui réunit l'ignorance avare à la bizarrerie injuste.

L'édition de la Coûtume finie, M. *de la Lande* ne songea plus qu'à travailler au grand ouvrage qu'il avoit déja commencé sur le Droit Romain. Un homme ordinaire n'auroit pas même imaginé d'en former le projet, mais il sentoit les forces de son esprit, & il eut assez de vie & de persévérance pour mettre la derniere main à ce vaste travail. Il avoit entrepris d'y expliquer successivement toutes les loix contenuës dans les titres du Digeste; la plûpart venoient se ranger comme d'elles-mêmes dans l'ordre naturel des matiéres où il les plaçoit en abregé: d'autres plus difficiles exigeoient une interprétation particuliére qu'il y joignoit; les unes & les autres il les faisoit servir au Droit François dont-il ne perdoit jamais de vûe les intérêts. Il marquoit sur chaque Loi ce qu'elle avoit, ou de conforme, ou de con-

JACQUES DE LA LANDE.

traire à nos usages : & comme nous n'avons reçu proprement dans nos mœurs du corps des Loix Civiles, que ce qui est de droit immuable, en abandonnant la plûpart des subtilitez arbitraires qui en font le tissu, on peut regarder le travail de M. *de la Lande* comme une espéce de cours suivi du droit naturel, où les loix qui sont l'ouvrage de la sagesse & de la raison éternelle, sont par-tout distinguées de celles qui ne sont que l'ouvrage de la sagesse politique des Romains ; en quoi M. *de la Lande* paroît avoir eû de l'avantage sur *Domat* même, cet homme incomparable né pour être l'organe le plus parfait de la raison ; & le législateur du genre humain ; car *Domat* content de tirer du corps des Loix Romaines tout ce qui s'y trouvoit de régles immuables de l'équité naturelle, sans y mêler les arbitraires, nous apprend à la vérité le Droit naturel, mais non pas le Droit Romain qu'on ne reconnoît plus dans son Livre ; au lieu que M. *de la Lande* embrassoit également les deux Droits sans les confondre, & les distinguoit en les réunissant. Quel

JACQUES DE LA LANDE.

dommage qu'un Livre si intéressant pour la Jurisprudence n'ait pû trouver jusqu'à present d'Imprimeur en France, par le seul défaut d'être écrit en Latin; est-ce au goût des Lecteurs, ou au jugement seul des Imprimeurs qu'il faut s'en prendre? (a)

Dans le tems même que M. *de la Lande* donnoit au public son Commentaire sur la Coûtume, le Roi voulut honorer ses travaux par des Lettres de Conseiller Honoraire au Présidial d'Orleans, qu'il lui accorda le 18. Juillet 1673. & qui sont conçûes dans les termes les plus avantageux pour ce Docteur. Cette grace lui donna occasion de publier un petit Ouvrage fort curieux, intitulé: *Juris Dissertatio de ingressu in Secretaria judicum, & de honorariis dignitatibus* ... tout chez M. *de la Lande*, (& les graces même qu'il

(a) En 1690. M. *de la Lande*, pour essayer le goût du public avoit fait imprimer chez *Boyer* à Orleans, le commencement de ce grand Ouvrage, depuis le titre 1. jusques & compris le titre 8. du premier Livre du Digeste. Cet essai, intitulé: *Specimen Juris Romano-Gallici ad pandectas*, est en un Volume *in-12*.

recevoit, ) tournoit au profit de la Juriſprudence. JACQUES DE LA LANDE.

Heureux ſi les chagrins trop ſenſibles du ménage ne l'en avoient pas diſtrait quelquefois. Il avoit eu la foibleſſe de ſe marier ; (a) car c'en étoit une pour un homme qui ne reſpiroit qu'après les douceurs d'une libre & tranquille étude, & qui n'avoit de paſſion véritable que pour la Juriſprudence ; ſemblable à Socrate, il trouva dans ſon mariage des occaſions fréquentes d'exercer ſa patience & ſa douceur. Le repos & la paix étoient pour lui des biens trop précieux pour ne leur pas faire le ſacrifice de ſon autorité. Il ſentoit ſi bien cette eſpéce d'impuiſſance où ſe trouve ſouvent un mari de faire valoir toute l'étendue du pouvoir que l'ordre des loix lui aſſure, qu'il a été juſqu'à en faire une maxime de Juriſprudence dans ſon Commentaire ſur l'article 198. de la Coûtume ; il y ſoutient que les maris

(a) En 1651. il avoit épouſé *Marguerite* d'*Avezan*, fille de *Jean* d'*Avezan*, Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité d'Orleans, & depuis dans celle de Paris, & Conſeiller d'Etat.

JACQUES DE LA LANDE. doivent avoir aussi-bien que les femmes, la faculté de demander la séparation de biens : car, ajoute-t-il, quoique la loi les rende maîtres des actions de leurs femmes, & de la conduite de la communauté, il ne faut pas croire qu'ils puissent toujours exercer l'empire qu'elle leur donne sur un sexe superbe & aimable.

M. *de la Lande* avoit cette heureuse simplicité qui empêche souvent un grand homme de connoître ce qu'il vaut, & qui le rend à mon gré encore plus grand. Il fut juste, modeste, doux, simple, équitable, parce qu'il ne pouvoit être autrement : la hauteur, l'ostentation, l'intérêt, n'ont jamais pu trouver de prise sur lui ; c'est le sort des vertus communes d'avoir le mérite des combats, & l'honneur de la victoire ; mais les ames qui approchent plus près de la perfection, sont même au-dessus de cette gloire. Il aimoit sincérement les hommes ; la voix de sa Patrie qu'il regardoit comme des ordres, l'emportoit sur l'intérêt même de ses études. Il fut Maire pendant les années 1691. & 1692. il avoit déja été Receveur de la Ville en

1683. & 1684. attentif & vigilant dans les affaires publiques qu'il eût à conduire ; il étoit négligent & sans précaution pour les siennes. Eclairé sur les intérêts des autres, habile à donner à ceux qui s'empressoient de le venir consulter, des conseils prudens & des lumiéres sures, mais crédule & aisé à tromper sur ce qui le regardoit. Il étoit désintéressé & ennemi de la dépense ; négligé dans ses manieres & dans son extérieur, particulier, retiré ; il étoit en même-tems officieux, commode, obligeant, affable : il avoit tout le fonds de cette politesse dont il négligeoit les dehors. JACQUES DE LA LANDE.

Il n'est peut-être arrivé qu'à lui seul d'étudier toujours debout sur un bureau fort élevé, soit qu'il lût, soit qu'il écrivît, soit qu'il méditât ; & comme l'étude a rempli tout le cours de sa vie, on peut dire de lui presqu'à la lettre, qu'il ne s'est jamais assis tant qu'il a vécu. Je n'aurois pas relevé cette circonstance si les petites choses mêmes n'intéressoient par la singularité, sur-tout dans les hommes extraordinaires.

Attaché à ses devoirs, & par goût,

JACQUES DE LA LANDE.

& par religion, il alloit naturellement au bien : la droiture & la piété sans fard régnoient dans ses actions ; si l'on eut pu lui faire quelque reproche, ce seroit peut-être d'avoir été trop facile & trop indulgent, & pour ses écoliers qu'il aimoit presqu'autant que ses enfans. La rigueur coûtoit trop à son caractére, la bonté seule, cette bonté qui faisoit le fonds de son cœur, l'empêchoit, malgré ses résolutions, de maintenir dans les écoles l'exacte sévérité de la discipline, l'intérêt n'y avoit aucune part, & son ame qui n'a jamais donné d'entrée au vice, ne pouvoit être trompée sur ses devoirs que par une vertu.

Des qualités si estimables jointes à un sçavoir si profond, acquirent non-seulement à M. *de la Lande* l'estime, l'amour & la confiance de ses Citoyens, mais répandirent encore sa réputation bien au-delà des bornes de la Province ; Paris même lui paya ce tribut d'estime qu'il accorde toujours aux talens distingués, dès qu'il peut les connoître & les démêler quelque part. M. de *Fieubet*, Conseiller d'Etat & Chancellier de la Reine, M. le Président

sident de *Menars*, M. l'Avocat Général *Talon*, & M. l'Abbé *Bignon*, l'honorerent de leur amitié & de leur protection, espéce d'hommage que les grands éclairés & dignes de leur fortune, sçavent rendre au mérite même qui ne peut leur être utile. Le nom de M. *de la Lande* pénétra jusqu'à la Cour. Ce qui lui arriva en 1700. au passage du Roi d'Espagne à Orleans, en est une preuve bien sensible. Ce *Prince* accompagné de M. le Duc de *Bourgogne* & de M. le Duc de *Berry* ses freres, & suivi d'une nombreuse Cour, alloit prendre possession de la Couronne d'Espagne. M. *de la Lande* les complimenta à la tête de l'Université. L'Orateur n'avoit aucun de ces dehors capables d'en imposer, d'une petite taille, & d'une figure fort commune; on ne voyoit rien de noble & d'élevé dans son air, ni dans ses maniéres; & pour surcroit de malheur, dans son Discours sa mémoire infidéle avoit trahi sa vieillesse. La Cour cependant au travers de ces apparences rebutantes, perça jusqu'à M. *de la Lande* lui-même. Son nom parla pour lui; on engagea le Roi d'Espagne,

JACQUES DE LA LANDE.

fort jeune alors, à lui envoyer un Gentilhomme pour le prier de le venir voir & de lui apporter ses Ouvrages. Le vieillard arriva tenant sa Coûtume sous son manteau ; le Roi la feuilleta, lui dit bien des choses obligeantes, lui parla de son grand ouvrage, & lui fit promettre qu'aussi-tôt qu'il seroit imprimé, il lui en envoyeroit par la Poste un Exemplaire à Madrid. Un trait si honorable à M. *de la Lande* fait bien voir en même-tems le bon goût naturel de la Cour toujours prête à courir au-devant du mérite, aimant à honorer le sçavoir, & habile à distinguer ce petit nombre d'hommes en qui la nature a placé des talens supérieurs.

M. *de la Lande* mourut enfin le 5. de Février 1703. âgé de plus de 80. ans ; ses Citoyens honorérent sa mémoire des regrets les plus tendres & les plus sincéres. La mort le trouva occupé à des travaux utiles à sa Patrie. Il se préparoit à donner une nouvelle édition de son Commentaire sur la Coûtume d'Orleans. Il avoit composé de sçavans Mémoires dans lesquels il suppléoit ce qui manquoit à son Ou-

vrage, il redressoit ce qui étoit défectueux, & corrigeoit les erreurs qui lui étoient échappées; malheureusement après sa mort ces Mémoires tombérent en des mains peu capables d'éxécuter le projet de l'Auteur; on peut voir sur ce point le Journal des Sçavans du 1. Decembre 1704.

Catalogue de ses Ouvrages.

*Exercitationes utriusque juris ad titulum de ætate, & ordine præficiendorum, apud Gregor.* IX. *cum brevi tractatu de nuptiis clericorum vetitis, aut permissis, & ad titulum secundum Libri* 28. *Pandectarum de Liberis Præteritis, vel exheredatis, in-quarto*, 1654. *Orleans.*

*Prælectiones in titulum de decimis premitiis & oblationibus Libri tertii decretal. Gregor.* IX. *in-quarto.* 1661. *Orleans.*

*Commentaire sur la Coûtume d'Orleans, in-folio.* 1673. *Orleans. seconde édition, augmentée des Mémoires de l'Auteur & des Notes de M. de Gyves, Avocat du Roi, avec une Conference générale sur toutes les Coûtumes de France qui y ont rapport; revue & corrigée par M. Philippe-Auguste Perreaux, Avocat au Parlement, & au Présidial d'Orleans, à Orleans, 2. vol. in-fol.* 1704. *Il y a*

JACQUES DE LA LANDE.

bien des fautes & des négligences dans cette seconde édition ; l'Editeur y a mal-à-propos changé ou supprimé plusieurs choses qui étoient dans la premiére.

*Juris Dissertatio de ingressu in secretaria judicum, & cum his considendi societate viris honoratis competente, & de honorariis dignitatibus*, in-quarto, 1674. Orleans.

*Traité du Ban, & de l'Arriere-ban*; in-4°. 1675. Orl. réimprimé en 1704. à Orleans, à la fin de la seconde édition du Commentaire sur la Coûtume.

*Juris Dissertatio ad novellam imperatoris justiniani* 130. *cujus argumentum est de transitu militum, eorumque annona, & de metatis*. Gallicè, *du passage, des Etapes, & Logemens des gens de guerre*, in-4°. 1679. Orleans.

*Specimen juris Romano-Gallici ad pandectas, seu Digesta*, in-12. 1690. Orleans. Cet essai ne contient que les huit premiers titres du premier Livre du Digeste.

La suite entiére de ce grand Ouvrage, qui n'est encore que manuscrit, est entre les mains du Dépositaire des papiers & des autres effets

dépendans de la succession du feu sieur de *Lumeau*, l'un des fils de M. *de la Lande.* JACQUES DE LA LANDE.

---

DAVID PAREUS.

DAvid Pareus nâquit à *Francostein* dans la Silesie le 30. Decembre 1548. de *Jean Wangler* habitant de ce lieu, & de *Madelaine Franck*. Il porta dans sa jeunesse le nom de *Wangler* comme son pere ; mais il quitta depuis ce nom, dérivé du mot Allemand *Wange*, qui signifie la *Joüe*, pour prendre celui de *Pareus*, formé du mot Grec παρεῖα, qui signifie la même chose. DAVID PAREUS.

Il perdit dans son enfance sa mere, qui mourut en couche l'an 1551. & quelque-tems après il eut la petite vérole, qui lui gâta un peu un œil, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir la vuë parfaitement bonne jusqu'à la fin de sa vie.

Il commença ses études à *Francostein* ; mais lorsqu'il eut quatorze ans, son pere, qui s'étoit remarié, l'envoya, à la persuasion de sa femme,

DAVID PAREUS. à *Breslau*, faire son apprentissage chez un Apoticaire de ce lieu.

*Pareus* ne fut pas long-tems sans se dégoûter de cette profession, & retourna bien-tôt chez son pere. Sa belle mere, qui ne l'y vit revenir qu'avec peine, profita de l'éloignement qu'il témoignoit pour se remettre sous la discipline de son premier maître de Grammaire, dont la sévérité excessive l'avoit rebuté, & persuada à son pere de lui faire apprendre un métier.

On le mit donc chez un Cordonnier; mais à peine y eut-il été un mois, que son pere, persuadé qu'il étoit propre à quelque chose de meilleur, l'en retira, & l'envoya la même année 1564. à *Hirschberg* dans le voisinage, où il y avoit une école, conduite par un sçavant homme, nommé *Christophe Schilling*. Ce fut en ce lieu que *Pareus* changea de nom, par le conseil de son maître.

Il y demeura deux ans, aidé par son pere pendant les trois premiers mois, après lesquels il entra en qualité de Précepteur chez un bon bourgeois, nommé *Jacques Sebilder*. Il y éprouva aussi la libéralité d'*Albert Kindler de*

*Zackenstein*, Syndic de la Ville, dont il reçut souvent de l'argent pour les Vers qu'il lui présenta ; & chez qui il logea quelque-tems. DAVID PAREUS.

Il avoit été jusques-là dans les sentimens des Lutheriens ; mais son maître, qui étoit Calviniste principalement sur l'article de l'Eucharistie, lui eut bien-tôt inspiré les siens, aussi-bien qu'à ses autres écoliers : cela leur fit des affaires à tous les deux. *Schilling* fut chassé de son école, à la sollicitation de *Balthazar Tilesius*, Ministre du lieu ; pour lui il fut deshérité par son pere, & eut toutes les peines du monde d'obtenir de lui la permission de passer avec son Maître dans le Palatinat, quoiqu'il apportât pour raison de ce voyage, qu'il acheveroit par ce moyen ses études, sans qu'il en coûtat rien à la famille.

Il l'obtint cependant enfin, & retourna aussi-tôt à *Hirscberg*, d'où il partit avec *Schilling* & quelques-uns de ses disciples, pour se rendre à *Amberg* dans le Palatinat, où l'Electeur Palatin *Frederic III.* vouloit établir un Collége, dont il avoit nommé *Schilling*, premier Recteur.

DAVID PAREUS.

Ils arrivérent en cette Ville en 1566. & aussi-tôt après *Schilling* envoya *Pareus* avec dix de ses condisciples à *Heibelberg*, & les chargea de si bonnes recommendations, qu'ils y furent tous reçus dans le Collége de la Sapience dont *Zacharie Ursin*, Professeur en Théologie, étoit Directeur.

L'Académie d'*Heidelberg* étoit alors très-florissante dans toutes les Facultez ; ainsi il ne manqua rien à *Pareus* pour faire des progrès considérables dans les langues sçavantes, dans la Philosophie, & dans la Théologie.

Il fut reçu Ministre en 1571. & on l'envoya le 13. May de cette année pour en faire les fonctions, dans un Village nommé *Schlettenbach*. Il s'y trouva dans de grands embarras, parce que la Religion Calviniste n'y étoit établie que depuis peu, & que les Catholiques formoient de tems en tems des obstacles à son établissement ; il se disposoit cependant à s'y marier, avant que l'hyver arrivât, lorsqu'on le rappella au mois d'Octobre de la même année à *Heidelberg* pour la Régence de la troisiéme classe.

Cette vocation fit évanouir le projet de

de ſon mariage ; & il ne ſongea plus qu'à remplir les fonctions de ſon nouvel emploi, dont il s'acquitta ſi bien, qu'au bout de deux ans on le fit paſſer à la ſeconde claſſe. DAVID PAREUS.

Quelques brouilleries arrivées alors dans le Collége de la Sapience le dégoûterent de la Régence, & l'engagerent à reprendre les fonctions de Miniſtre. Il fut établi en cette qualité le 24. Août 1573. à *Hemsbach* dans le Diocèſe de *Worms*, d'où l'on venoit de chaſſer le Curé Catholique.

Il ſe maria le 5. Janvier de l'année ſuivante 1574. & épouſa *Madelaine Stibel*, ſœur de *Jean Stibelius*, Miniſtre d'*Heppenheim*, dont il eut pluſieurs enfans.

La mort de l'Electeur *Frederic III.* cauſa un grand changement dans le Palatinat. *Louis* ſon fils & ſon Succeſſeur grand zélateur du Luthéraniſme, chaſſa auſſi-tôt tous les Miniſtres Calviniſtes, *Pareus* privé par-là de ſon Egliſe le 29. Septembre 1577. ſe retira ſur les terres du Prince *Jean Caſimir*, frere du nouvel Electeur. Il n'y demeura pas long-tems ſans emploi. Dès le 15. Novembre de la même

DAVID PAREUS. année il fut fait Ministre à *Ogersheim* ; avec des appointemens à la vérité peu considérables, mais qui furent augmentez peu à peu.

Il fit en 1578. un voyage à *Francostein*, pour voir sa famille ; & y prêcha avec tant d'applaudissement, que son pere charmé lui mit entre les mains l'écrit qu'il avoit fait pour le deshériter, & lui rendit ses bonnes graces.

On le tira en 1580. d'*Ogersheim*, on le transfera à *Winzingen* auprès de *Neustadt*, afin qu'il fut à portée de soulager les Ministres de cette Ville, qui étoient souvent trop occupez. Cela a fait croire à quelques-uns qu'il avoit été Ministre à *Neustadt* même ; mais ils se sont trompez.

L'Electeur Palatin *Louis* étant mort le 12. Octobre 1583. *Jean Casimir*, son frere, vint aussi-tôt prendre l'administration de l'Electorat pendant la minorité de son neveu, & rétablit la Religion Calviniste dans le Palatinat.

*Pareus* fut appellé d'abord à *Heidelberg*, où il fut fait le 8. Septembre 1584. Souprincipal du Collége de la Sapience.

Le 14. Fevrier 1587. pour satisfaire

aux réglemens de ce Collége & de l'Université, il prit le degré de Maître ès Arts. DAVID PAREUS.

Il devint Principal du Collége en 1591. & il prit possession de ce poste le 12. Janvier de cette année.

La mort du Prince *Jean Casimir* arrivée le 6. Janvier 1592. ne changea rien aux affaires Ecclésiastiques du Palatinat ; il avoit élevé l'Electeur *Frederic IV.* son neveu dans les sentimens des Calvinistes, & les choses subsisterent depuis dans le même état où il les avoit mises.

Ce nouvel Electeur donna bien-tôt à *Pareus* des marques de sa bienveillance, en l'élevant à la dignité de Conseiller du Sénat Ecclésiastique le 29. Novembre 1592.

L'année suivante il fut reçu solemnellement Docteur en Théologie le 21. Juin, après avoir passé par les exercices ordinaires, & l'Electeur honora cette cérémonie de sa présence.

La Chaire Théologique de l'Ancien Testament ayant vaqué près de deux années, *Pareus* fut enfin choisi en 1598. pour la remplir. Il ne l'accepta qu'à condition qu'il seroit déchargé

DAVID PAREUS. de la Principalité du Collége de la Sapience, & de la Charge de Conseiller du Sénat Ecclésiastique ; & cette condition lui ayant été accordée, il prit possession de sa Chaire le 23. Août de cette année.

Le 20. du mois de Décembre suivant il fut élu Recteur de l'Université & il employa tous ses soins pour y faire régner le bon ordre.

Après la mort de *Daniel Toussain*, arrivée le 10. Janvier 1602. *Pareus* fut nommé le 18. Decembre suivant pour lui succéder dans la Chaire de Professeur du Nouveau Testament, & il fit son discours d'installation le 13. Janvier de l'année suivante 1603.

La réputation qu'il avoit déja acquise dans son parti, s'augmenta depuis tellement, qu'on vit venir du fond de la Hongrie & de la Pologne, de la France, de l'Angleterre, & des endroits les plus éloignés de l'Allemagne des étudians, qui vouloient profiter de ses leçons.

Le 20. Decembre 1610. il fut élu pour la seconde fois Recteur ; dignité à laquelle il fut encore élevé en 1618.

En 1615. il perdit sa femme, qui

mourut le 28. Avril après 41. ans de Mariage. DAVID PAREUS.

Le Synode de *Dordrecht* ayant été indiqué pour le 22. Octobre 1618. on voulut l'y députer ; mais il s'en excusa sur ses infirmitez, & on eut égard à ses excuses.

Il avoit vécu tranquillement à *Heidelberg* depuis plusieurs années ; mais son repos fut troublé alors par des circonstances facheuses. L'Electeur Palatin avoit accepté la Couronne de Bohême, & s'étoit attiré par-là bien des ennemis, qui menaçoient ses Etats, *Pareus* se faisoit je ne sçai combien de fâcheux présages, fondez tant sur ce qu'il voyoit, que sur ses songes, auxquels il avoit la foiblesse d'ajoûter foi. Ainsi il n'eut point de peine à suivre le conseil de ses amis, qui vouloient qu'il se retirât ailleurs ; & il le fit d'autant plus volontiers, qu'il avoit tout à craindre des Catholiques, qu'il n'avoit guéres ménagé jusques-là.

Il sortit d'*Heidelberg* le 15. Septembre 1621. & se retira à *Anweil* dans le Duché de *Deux Ponts.* Après quelques mois de séjour dans cette Ville. dont l'air lui étoit contraire, il passa à

DAVID PAREUS. *Neustadt* le 8. Janvier 1622.

Il n'y fut pas long-tems sans sentir que sa fin approchoit ; & fit pour ce sujet le 19. Mars son Testament, qu'on peut appeller spirituel, puisqu'il n'y parle que de sa croyance & de ses sentimens sur les choses de la Religion.

Il souhaitoit ardemment mourir dans sa maison d'*Heidelberg*, qu'il avoit achetée en 1607. & qu'il appelloit son *Pareanum*, & être enterré avec les autres Professeurs de cette Université. Il n'eut donc point de repos qu'on ne lui eut permis de se mettre en chemin pour s'y rendre, ce qu'il fit le 14. May ; mais à peine y fut-il arrivé, que ses infirmitez s'augmenterent, & il mourut le 15. Juin de cette année 1622. âgé de 74. ans.

Il fut enterré dans la Chapelle de l'Université, dans le même tombeau où *Jerôme Zanchius*, dont il avoit été Disciple, avoit été mis le 21. Novembre 1591.

C'étoit un homme assez moderé ; comme il paroît par le projet qu'il avoit formé de la réunion des Calvinistes & des Luthériens ; son stile ce-

pendant ne se ressent pas de cette modération, il est au contraire chargé d'injures & d'expressions emportées. Cette vivacité venoit apparemment de l'aversion qu'il avoit pour toutes les innovations non-seulement en fait de Religion, mais aussi en toutes sortes de doctrines. DAVID PAREUS.

Catalogue de ses Ouvrages.

1°. *Methodus totius controversiæ ubiquitariæ brevis & perspicua, in usum studiosæ juventutis. Neostadii.* 1586. *in* 4°.

2. *La Bible Allemande de Luther, avec des Sommaires & des Notes de David Pareus* (en Allemand) *Neustadt.* 1587. *in-fol.* & quelques autres fois depuis *in-*4°. & *in-*8°. *Pareus* ayant été chargé de donner cette édition, la dédia au Prince Electoral Palatin *Frederic IV.* dont il reçut en present la Polyglotte d'*Anvers*. Ses Sommaires & ses Notes tendent souvent à substituer les dogmes des Calvinistes à ceux des Lutheriens répandus dans la traduction Allemande. Aussi ces derniers se déclarerent-ils bien-tôt contre l'Ouvrage. *Jacques* d'*André* s'éleva vivement contre lui dans un écrit Allemand qu'il publia à *Tubinge* en

DAVID PAREUS. 1588. & *Pareus* lui répondit l'année suivante par celui-ci.

3. *Défense de la Bible de Neustadt ; contre Jacques d'André.* ( en Allemand ) *Neustadt.* 1589. *in-4°.* *Jean-George Sigward* étant revenu à la charge contre lui sur le même sujet en 1590. il lui opposa un nouvel Ouvrage, qu'il intitula.

4. *Le triomphe de la Bible de Neustadt, contre la réponse de Jean-George Sigward.* ( en Allemand ) *Neustadt.* 1591. *in-4°.*

5. *Disputatio exegetica de contradictione Logica, perpetua verum à falso discernendi regula. Neostadii*, 1588. *in 4°.* Cette piéce tend à réfuter des Théses de *Jean Piscator*, Professeur d'*Herborn*, qui avoient paru cette année, & dans lesquelles il prétendoit que deux propositions universelles contradictoires en matiére contingente, pouvoient être en même-tems fausses.

6. *Vindiciæ pro contradictione Logica ; cum præmissa synopsi doctrinæ Aristotelicæ de Analysi Logica, ex sectione 3. Libri 1. priorum Analyticorum, Thesibus 27. comprehensa. Neostadii*, 1589. *in-4°.* Cette dispute, qu'il eut avec *Piscator*,

n'altéra en rien l'amitié qui les unissoit, & qui a subsisté jusqu'à la fin de leur vie. DAVID PAREUS.

7. *Repetitio doctrinæ Catholicæ Ecclesiarum Palatinatûs de persona & morte Christi*, &c. *Heidelbergæ* 1693. *in*-4°. *it. Ambergæ*, 1695. *in*-8°.

8. *Calvinus Orthodoxus; seu de ejus circa Trinitatem & Christi divinitatem doctrina orthodoxa, adversus librum, cui titulus : Calvinus Judaizans. Neostadii* 1595. *in*-8°. L'Ouvrage auquel *Pareus* se propose ici de répondre est de *Gilles Hunniùs*, & a pour titre : *Calvinus Judaizans; hoc est glossæ & corruptelæ, quibus Joh. Calvinus illustrissima scripturæ sacræ loca & testimonia de gloriosa Trinitate, Deitate Christi & Spiritus sancti*, &c. *detestandum in modum corrumpere non exhorruit; addita est corruptelarum confutatio. Witteberga* 1593. *in*-8°. *Hunnius*, qui avoit attaqué vivement *Calvin* dans ce Livre, ne voulut pas laisser celui de *Pareus* sans replique; il revint aussi-tôt à la charge dans son *Anti-Pareus; hoc est invicta refutatio venenati scripti à Davide Pareo editi in defensionem stropharum & corruptelarum, quibus Johannes Calvinus illus-*

DAVID PAREUS, *trissima scripturæ testimonia, &c. detestandum in modum corrupit, prior & posterior. Francofurti, in-8°.* le premier en 1598. & le second en 1599.

9. *Præfatio in Medullam Theologiæ Patrum Abrahami Sculteti. Ambergæ.* 1598. *in-4°.*

10. *Miscellanea Catechetica, seu Collectio eorum, quæ Catechesis explicationibus priùs sparsim intexta fuerunt, hoc potissimum consilio seorsim excusa, ut Liber explicationum minus excresceret. Neostadii.* 1598. *in-8°.* pag. 239. *it. Heidelbergæ.* 16 1. *in 8°.*

11. *Reflexions sur la fraction du pain dans la Cene.* (en Allemand) *Amberg.* 1598. *in 8°.*

12. *Quæstiones Theologicæ controversæ de Regum & Principum jure contra Papam Romanum pro Ser. Principe Jacobo, Magnæ Britanniæ Rege, adversus Bellarminum, Becanum aliosque. Ambergæ.* 1602. *in-8°.*

13. *Instruction sur la Cene.* (en Allemand) *Amberg.* 1602. *in-12.*

14. *De symbolis sacramentalibus & ritu fractionis in S. Eucharistia libri Duo; ex scriptura sacra, orthodoxa vetustate, it. Scholasticorum, Jesuitarum, & Evan-*

*gelicorum scriptis sincere explicati, Recens è Vernaculo à M. Andrea Cellano, Verbi Dei Ministro, Latinè facti, & ab Auctore diligenter recogniti atque locupletati. Amberg.* 1603. *in* 4°. pag. 230. DAVID PAREUS.

15. *Controversia Eucharistica de Littera & sententia verborum Domini in Eucharistia, libris quinque. Heidelbergæ.* 1603. *in*-4°. Cet Ouvrage fut attaqué huit ans après par un Lutherien, nommé *Albert Gravver*, Disciple d'*Hunnius*, qui y opposa une réponse intitulée : *Anti-Pareanum Propugnaculum; vel solida & invicta defensio argumentorum, quibus Calvinistarum Metonymia, quam verbis Christi in sacra Cœna affingunt funditus destruitur. Lipsiæ.* 1611. *in*-4°.

16. *Oratio de Jesuitarum strophis circa Canonem scripturarum, & de consensu Antiquitatis cum Ecclesiis orthodoxis hujus temporis; habita in Academia Palatina Heidelbergæ, cum Licentiæ gradus in S. Theologia M. Bartholomæo Kekermanno, Dantiscano, solemni ritu conferretur 23. Martii à D. Pareo. Typis Voegel.* 1604. *in*-8°. pag. 39.

17. *De sacrarum scripturarum autoritate, necessitate & usu doctrinali ac judi-*

DAVID PAREUS. *ciario adversus Jesuitarum imposturas disputatio D. Præside D. Pareo ad diem 27. Augusti.* 1604. *Heidelb.* 1604. *in*-8°. pag. 22. *it.* dans l'Ouvrage suivant.

18. *Exegesis disputationis de sacrarum scripturarum divina & Canonica autoritate adversus Jesuitarum strophas & imposturas, cum vindicatione à maledica cujusdam Moguntini Vicarii censura. Typis Vœgel.* 1604. *in*-8°. pag. 153.

19. *Disceptatio Epistolaris Joannis Magiri, Jesuitæ concionatoris, & Davidis Parei, Christiani Theologi de autoritate divina & canonica S. Scripturarum, deque absoluta ecclesiæ infallibilitate. Typis Vœgel.* 1604. *in*-8°. pag. 104. avec une Préface de *Pareus*. Deux Jesuites attaquerent ces Ouvrages sur l'Ecriture. Le premier fut *Jean Magirus*, dont il y étoit question, lequel publia *Brevis Admonitio in Epistolarem disceptationem Joannis Magiri Jesuitæ, & Davidis Parei, Calvinistæ Heidelbergensis Moguntiæ.* 1604. *in*-4°. Le second fut *Jean Mulhusinus*, qui réfuta en même-tems les deux Ouvrages précédens; son Livre est intitulé : *Speculum Miseriarum Davidis Parei. Censura disputationis primæ D. Parei SS. Scripturarum auctoritate*

*divina & canonica, adjectis notis & animadversionibus; cum vindicatione Censuræ Moguntinæ, & discussione exegeseos ejusdem Parei. Moguntiæ*, 1604. *in*-4°. avec l'Ouvrage de *Magirus*. Il publia depuis *Auctarium speculi Miseriarum D. Parei. Moguntia*. 1606. *in*-8°. c'est une replique aux Prolegomenes de *Pareus* sur le Prophête *Osée*, dont je parlerai plus bas.

DAVID PAREUS.

20. *Positiones Theologicæ de libero hominis arbitrio Heidelb*. 1605. & 1617. *in*-4°.

21. *Positiones Theologicæ de peccato. ibid*. 1605. *in*-4°.

22. *In Hoseam Prophetam Commentarius; cum translatione triplici, Latina Gemina ex Hebræo & Chaldeo Targum Jonathæ; nec non Græca LXX. Heidelb*. 1605. *in*-4°. *it*. ibid. 1609. *in*-4°. On voit à la tête *Prolegomena de Prophetis & de Propheticarum scripturarum auctoritate*; où *Pareus* s'est proposé de répondre au Livre de *Jean Mulhusinus*, dont j'ai parlé plus haut. Le Commentaire est terminé par quatre discours; le premier *de Legum dignitate, usu & obedientia*, que *Pareus* prononça le 7. Janvier 1599. dans l'Assemblée de

DAVID PAREUS. l'Université d'*Heidelberg* en qualité de Recteur, après en avoir lû les Statuts; le second *De studii Theologici difficultatibus eorumque remediis*; le troisiéme *de LXX. hebdomadibus Danielis.* Il n'y a que ces trois premiers qui soient de *Pareus*; le quatriéme *De duobus testibus Apocal. XL. 3.* est de *Daniel Toussain.*

23. *Positiones Theologicæ de Libertate Christiana. Heidelb.* 1606. *in-4°.*

24. *Oratio Chronologica altera de quæstione, utrum Chronologia integra ab Adamo ad Christum ex sola historia sacra haberi possit. Leydæ.* 1607. *in-4°.*
Ce Discours est appellé second, par rapport à celui qui est à la suite du Commentaire sur *Osée*, sur les septante semaines de *Daniel. Joseph Scaliger*, qui étoit attaqué dans tous les deux, répondit bien-tôt d'une maniere fort vive dans un Ouvrage, qu'il intitula: *Elenchus utriusque Orationis Chronologicæ. Lugd. Bat.* 1607. *in-4°.* On peut voir ce que j'en ai dit dans son article, tom. 23. de ces Mémoires, pag. 305. *Pareus* lui répondit par l'Ouvrage suivant.

25. *De Josephi Scaligeri Elenchis Chronologicis Davidis Parei Epistola ad Ami-*

*cum. Francofurti.* 1608. *in*-8°. pag. 15. Il n'avoit pas consulté ses forces, lorsqu'il s'adressa à un adversaire tel que *Scaliger*, qui en sçavoit infiniment plus que lui sur ces matiéres. Mais c'étoit un peu sa maladie de se mêler de tout. DAVID PAREUS.

26. *Synopsis Chronologiæ sacræ vindicati à Sethi Calvisii Cavillis. Francofurti.* 1607. *in*-8°. pag. 105.

27. *Zachariæ Ursini explicationes Catechetica, recognita à Davide Pareo. Editio quarta. Heidelb.* 1607. *in*-8°. *Ursinus* n'a jamais publié ces explications ; ses disciples les ont tirées seulement de ses leçons, & les ont données au Public en différentes maniéres. *Pareus* a choisi dans tout cela ce qu'il y avoit de meilleur, & en a procuré une nouvelle édition accompagnée de Préfaces de sa façon. Il revit cet Ouvrage avant sa mort, & y fit beaucoup de changemens ; & son fils le donna au Public sous ce titre : *Corpus Doctrinæ Ecclesiarum à Papatu Romano Reformatarum ; continens explicationes Catecheticas Zach. Ursini. Bremæ* 1623. *in*-8°.

28. *In divinam ad Romanos S. Pauli Epistolam Commentarius ; quo præter ac-*

DAVID PAREUS. *curatum textus sacri Analysim atque interpretationem, de quæstionibus controversis dubia 179. explicantur, & antiqua Romanorum fides adversus nunc Romanistarum opiniones, præcipuè Roberti Bellarmini Jesuitæ, argutias, & Thomæ Stapletoni-Antidota; nec non socini, Eniedini, & Ostorodii, Hæreticorum Samosatenianorum, blasphemias vindicatur. Francofurti.* 1608. *in*-4°. it. *Heidelb.* 1609. & 1620. *in*-4°. it. *Genevæ.* 1617. *in*-8°. it. *Hanoviæ.* 1627. *in*-4°. Quelques propositions séditieuses contre l'autorité des Souverains, que l'Auteur inséra dans ce Commentaire, le firent mal recevoir en plusieurs endroits. Le Roi d'Angleterre *Jacques I.* le fit brûler à *Londres* par la main du bourreau. L'Université d'*Oxford* le condamna de la maniere la plus flétrissante. Un Théologien Anglois nommé *David Ovven*, le réfuta depuis par un Livre, qu'il intitula : *Anti-Paræus, sive determinatio de Jure Regio, habita Cantabrigiæ in Scholis Theologicis* 19. *April.* 1619. *contra Davidem Paræum, Ceterosque Reformatæ Religionis Antimonarchos. Cantabrigiæ.* 1622. *in*-8°. *Pareus*, qui mourut cette même année, n'ayant pu y répondre,

*Jean-*

*Jean-Philippe Pareus*, son fils, se chargea de sa défense, dont il s'acquitta assez mal. DAVID PAREUS.

29. *In divinam ad Corinthios priorem S. Pauli Apostoli Epistolam Commentarius. Heidelb.* 1607 *in*-8°. it. *Francofurti.* 1609. *in*-4°. it. *Genevæ.* 1614. *in*-8°. ce Commentaire est semblable au précédent.

30. *Commentarius in Epistolam ad Hebræos. Francofurti* 1608. *in*-4°. it. *Heidelb.* 1613. *in*-4°. it. *Genevæ.* 1614. *in*-8°. Il est encore dans le même goût.

31. *Commentarius in Genesim. Francofurti.* 1609. & 1614. *in*-4°.

32. *Exercitationum Theologicarum & Philosophicarum Libri IV. Francofurti.* 1610. *in*-8°.

33. *Oratio habita in publicatione Rectorali Legum Academicarum Heidelbergæ anno* 1611. *de quæstione : Utrum Leges Magistratûs obligent in conscientia. Francofurti.* 1611. *in*-4°. Il fit ce discours en qualité de Recteur.

34. *Disputationum Theologicarum in Academia, Heidelbergensi habitarum volumen I. cum Præfatione Joannis-Philippi Parei. Heidelb.* 1611. *in*-8°.

35. *Collegiorum Theologicorum Decu-*

DAVIDria. *Heidelb.* 1611. *in*-8°. *Pars altera.*
PAREUS. ibid. 1620. *in*-8°.

36. *Tractatus de Patrum, Conciliorum, Traditionum auctoritate circa fidei dogmata, cultus item moresque vivendi. Ex iisdem potissimum Patribus, contra Patrologos verius quam Theologos Pontificios Autore Emerico K. Uysalvino Baronio, Ungaro; cum Præfatione Davidis Parei de eodem argumento; cum vita Autoris ab eodem descripta. Francofurti.* 1611. *in*-8°. pag. 120.

37. *D. Parei Tractatus de S. Eucharistia, succinctus quidem, at absolutissimus; opera & studio Joachimi Ursini Collectus. Amberga.* 1612. *in*-8°. pag. 334.

38. *In Rob. Bellarmini Librum I. de Verbo Dei scripto disputatio Aphoristica, notis perpetuis illustrata. Ex Collegio Anti-Bellarminiano Dav. Parei. Heidelb.* 1612. *in*-8°.

39. *Ad Rob. Bellarmini librum de temporali potestate Papæ Commentatio. Heidelb.* 1612. *in*-8°. pag. 79.

40. *R. Bellarmini liber unus de gratia primi hominis explicatus & castigatus studio D. Parei. Heidelb.* 1612. *in*-8°. pag. 165.

41. *R. Bellarmini de amissione gratiæ & statu peccati libri sex, explicati & castigati studio D. Parei. Heidelbergæ.* 1613. *in*-8°. DAVID PAREUS.

42. *R. Bellarmini de gratia & libero arbitrio libri sex explicati & castigati studio D. Parei*, ibid. 1614. *in*-8°. pag. 1099.

43. *R. Bellarmini de Justificatione impii libri quinque explicati & castigati studio Dav. Parei.* ibid. 1615. *in*-8°. pag. 1485.

44. *Commentarius in Epistolam Pauli ad Galatas. Heid.* 1614. & 1621. *in*-4°.

45. *Irenicum, sive de unione & Synodo Evangelicorum concilianda liber Votivus. Heidelb.* 1614. *in*-4°. *it.* traduit en Allemand. *Fr.* 1615. *in*-4°. Cet Ouvrage a été attaqué par deux Théologiens Lutheriens, *Jean-George Sigvvard* dans une *Admonitio Christiana de Irenico D. Parei. Tubingæ.* 1616. *in*-4°. & *Leonard Hutterus* dans son *Irenicum verè Christianum, sive de Synodo & unione Evangelicorum non fucata concilianda, contra D. Parei Irenicum. Wittebergæ.* 1616. *in*-4°.

46. *De statu quinquagenario Palatinæ Ecclesiæ Oratio inauguralis in Doctoratum Theologicum Simonis Erppurchausen,*

DAVID PAREUS. *Lemgoviensis, Heidelb. Francof.* 1615. *in*-4°.

47. On trouve plusieurs de ses Poesies dans un Recueil publié par son fils sous le titre de *Musæ fugitivæ. Neapoli Nemetum* (à *Neustadt*) 1615. *in*-8°.

48. *Notæ in Problema Theologicum, An Syneretismus fidei & Religionis inter Lutheranos & Calvinistas ideo iniri vel possit vel debeat, ut Antichristi tyrannis conjunctis viribus & studiis facilius & felicius reprimi possit; à Leonhardo Huttero D. & Professore Theologico in Academia Wittebergensi disputatum. Heidelb.* 1616. *in*-4°.

49. *Inauguralis Oratio de pace & unione Ecclesiarum Evangelicarum*, ibid. 1616. *in*-4°.

50. *Inauguralis oratio de triumpho Jesuitarum ex Colloquio Durlacensi reportato. Heidelb.* 1616. *in*-4°.

51. *Dissertatio de causis fugiendi Papatus. Heid.* 1617. *in*-4°. C'est une Thése qu'il fit soutenir pour la solemnité du Jubilé Lutherien, qui fut célébré cette année à *Heidelberg*. Elle fut traduite en Allemand, & imprimée l'année suivante 1618. en cette langue à *Neustadt. in*-4°.

DAVID PAREUS.

52. *Oratio inauguralis de fide Hæreticis servanda. Heidelb.* 1618. *in*-4°.

53. *Commentarius in divinam Apocalipsim S. Johannis. Heidelb.* 1618. & 1622. *in*-4°.

54. *Notæ in symbolum B. Athanasii de SS. Trinitate, & Incarnatione Filii Dei. Heidelb.* 1619. *in*-4°.

55. *Oratio de Synodo Nationali Dordracena. Heidelb.* 1619. *in*-4°.

56. *Acta Colloquiorum Svvalbacensium inter Jesuitas Moguntinos, & Davidem Pareum. Heidelb.* 1619. *in*-4°.

57. *Thesaurus Biblicus, hoc est, Themata sextualia ex sacris Bibliis Veteris & Novi Testamenti succinctè collecta, quibus quæ in illis occurrunt memorabilia vel controversa breviter explicantur & illustrantur. Heidelb.* 1621. *in*-8°.

58. *In S. Jacobi Epistolam Canonicam Commentarius; in usum afflictæ & gementis Ecclesiæ*, ibid. 1621. *in*-8°.

59. *Paratitla Parthenica, sive scripta præcipua Patrum, Tertulliani, Hieronymi, Augustini, & aliorum de virginitate, continentia, viduitate, conjugio & bigamia, aphoristia, retentis autorum verbis, contracta, notis & animadversionibus passim illustrata & castigata. Fran-*

DAVID PAREUS. *cosurti.* 1627. *in*-4°. On trouve à la fin *Theses de jure secundarum nuptiarum adversus Tertulliani de Monogamia & univiratu, sententiam, disputatæ Heidelbergæ anno* 1607. 28. *Novembris*. Cet Ouvrage a été inséré dans la quatriéme Partie de ses *Opera Exegetica*, à la suite du Commentaire sur la premiere Epître aux Corinthiens.

60. *In Matthæi Evangelium Commentarius, quo præter accuratam textus sacri analysim & Harmoniæ Evangelicæ collationem orthodoxa fidei christianæ capita à depravationibus Joannis Maldonati Jesuitæ & aliorum, perspicuè & solidè vindicantur. Oxonii.* 1631. *in*-4°. it. *Genevæ* 1641. *in*-8°.

61. *Notæ breviores in Joelem, Amos, Aggæum, & binas Epistolas D. Petri.* ibid. 1631. *in*-4°.

62. *De potestate Ecclesiastica & Civili propositiones Theologico Politicæ, earumdemque vindicatio, a Philippo Pareo, filio. Francof.* 1633. *in*-12. Ce sont les propositions contenues dans son Commentaire sur l'Epître de *S. Paul* aux Romains, dont j'ai parlé au n°. 28.

63. *Chronologiæ sacræ libri tres editi à Philippo Pareo filio. Accessit Index Chro-*

*nologia sacra & Epimetrum Chronologicum, in quo continentur Orationes duæ Chronologiæ; Epistola de Scaligeri Elenchis; Synopsis Chronologiæ sacræ adversus Calvisium; Chronologia Sulpicii severi notis illustrata, disquisitio brevis de mundi principio; Problema Chronologicum de annis Ministerii Christi. Amstelod.* 1641. *in-8°.* DAVID PAREUS.

64. *Davidis Parei opera Theologica exegetica. Francofurti.* 1647. *in-fol.* quatre Parties ou volumes. Ce Recueil, qui contient tous les Ouvrages de *Pareus* sur l'Ecriture Sainte, a été donné par son fils sous le titre de premier tome de ses Oeuvres. Il se proposoit d'en publier deux autres tomes, dont l'un auroit renfermé ses Ouvrages Didactiques & l'autre les Polémiques; mais sa mort arrivée peu de tems après a empêché l'exécution de ce dessein. On trouve ici des Commentaires ou des Notes courtes sur tous les Livres de l'Ecriture. Il n'y a de Commentaires en forme que sur la Genese, le Prophête *Osée*, l'Evangile de *saint Matthieu*, l'Epître de *saint Paul* aux Romains, la premiere Epître aux Corinthiens, l'Epître aux Hebreux, l'E-

DAVID PAREUS. pitre de *saint Jacques*, les deux de *saint Pierre*, & l'Apocalypse. Tout le reste ne consiste qu'en des Notes fort courtes ; encore l'Auteur n'a-t-il rien fait sur l'Epître aux Colossiens, sur celle à *Philemon*, & sur celle de *saint Jude* ; mais son fils a suppléé à son défaut, & a rempli les vuides.

65. On trouve quelques piéces de Vers, quelques Lettres, & outre cela son Testament, dans l'histoire de sa vie publiée par son fils, en 1633. & 1641. *in*-12. & à la tête de ses *opera exegetica*.

66. *Epistola ad Conradum Vorstium*. Cette Lettre, qui est datée du mois de Janvier 1596. se trouve à la p. 61. des *Clarorum virorum Epistolæ centum ineditæ ex Musæo Joh. Brant. Amstelod.* 1702. *in*-8°.

V. *Sa Vie par Philippe Pareus, son fils. Bayle, Dictionnaire. Boissardi Icones, pars secunda.* pag. 175.



CHARLES

## CHARLES ROLLIN.

CHarles Rollin, second fils de Pierre Rollin, Maître Coutelier à Paris, y nâquit le 30. Janvier 1661. & fut destiné, comme son frere aîné, à suivre la profession du pere, qui leur fit avoir à l'un & à l'autre des lettres de Maîtrise dès leur plus tendre jeunesse. CHARLES ROLLIN.

Un Bénédictin des Blancs-Manteaux, dont il alloit souvent entendre ou servir la Messe, parce que leur Eglise étoit dans le voisinage, fut le premier qui apperçut en lui de grandes dispositions pour les Lettres. Il connoissoit la mere, qui étoit en son genre une femme de mérite : il lui parla, & lui dit qu'il falloit absolument qu'elle le fît étudier. Un sentiment intérieur lui en disoit bien aussi quelque chose : mais des raisons plus fortes en apparence s'y opposoient toujours. Elle étoit devenue veuve, sans nulle ressource du côté de la fortune, que la continuation du commerce de son mari. Ses enfans pou-

CHARLES ROLLIN.

voient seuls l'aider à le soutenir, & elle se trouvoit hors d'état de faire pour aucun d'eux les frais d'une autre éducation.

Le bon Religieux, bien loin de se rebuter, continua ses instances : & le principal obstacle ayant été levé par l'obtention d'une bourse du Collége des XVIII. le sort du jeune *Rollin* fut décidé en conséquence, & dès-lors il parut tout autre, même aux yeux de sa mere.

Elle commença par trouver plus d'esprit & plus de délicatesse dans les marques de son respect & de sa soumission. Elle fut ensuite sensible à ses progrès, qu'on lui annonçoit de toutes parts, & dont on ne lui parloit qu'avec une sorte d'étonnement : & ce qui ne la flatta pas moins sans doute, ce fut de voir les parens de ses compagnons d'étude, les plus distingués par leur naissance, ou par le rang qu'ils tenoient dans le monde, envoyer ou venir eux-mêmes la prier de trouver bon que son fils passât avec eux les jours de congé, & fût associé à leurs plaisirs comme à leurs exercices.

A la tête de ces parens illustres étoit M. *le Peletier* le Ministre, dont les deux fils aînés avoient trouvé un redoutable concurrent dans ce nouveau venu. Leur pere, qui connoissoit mieux qu'un autre les avantages de l'émulation, ne chercha qu'à l'augmenter. Quand le jeune boursier étoit Empereur, ce qui lui arrivoit souvent, il lui envoyoit la même gratification qu'il avoit coutume de donner à ses fils, & ceux-ci l'aimoient quoique leur rival : ils l'amenoient chez eux dans leur carosse, ils le descendoient chez sa mere quand il y avoit affaire, ils l'y attendoient : & un jour qu'elle remarqua qu'il prenoit sans façon la première place, elle voulut lui en faire une forte réprimande, comme d'un manque de sçavoir vivre ; mais le Précepteur répondit humblement, que M. *le Peletier* avoit réglé qu'on se rangeroit toujours dans le carosse suivant l'ordre de la classe. CHARLES ROLLIN.

Cet échantillon du succès des études de M. *Rollin* devroit suffire, & nous en supprimerions d'autant plus volontiers les autres détails, qu'à quelques petites différences près, ces

CHARLES ROLLIN.

détails ne sont que trop souvent ramenés dans l'éloge historique des Sujets que la mort enléve à l'Académie. Mais nous ne pouvons nous dispenser de dire encore, qu'étudiant en Rhétorique au Plessis, sous le célébre M. *Hersan*, qui redoubloit volontiers l'ardeur de ses disciples par d'honorables Epithétes, M. *Harsan* disoit publiquement qu'il n'en trouvoit point qui distinguât assez le jeune *Rollin*, qu'il étoit quelquefois tenté de le qualifier de *Divin.* Il lui renvoyoit presque tous ceux qui lui demandoient des piéces de Vers, ou de Prose : *Adressez-vous à lui*, leur disoit-il; *il fera encore mieux que moi.*

A quelque tems de là, un Ministre à qui on ne pouvoit rien refuser, M. *de Louvois*, engagea M. *Hersan* à quitter le Collége du Plessis, pour s'attacher à M. l'Abbé de *Louvois* son fils, qu'il faisoit élever avec soin, & qui de lui-même donnoit de grandes espérances. M. *Rollin* n'avoit alors que 22. à 23. ans, & déja on le regardoit dans l'Université comme digne de succéder à M. *Hersan*. Il fut le seul qui pensât differemment, & ce ne fut pas

ſans lui faire violence, qu'on le déter- CHARLES mina à être Profeſſeur de Seconde, ROLLIN. comme M. *Herſan* l'avoit été avant que de paſſer à la Chaire de Rhétorique, qu'il eut auſſi comme lui quelques années après : & ce qui acheva de rendre la conformité parfaite, c'eſt que M. *Herſan* qui avoit de plus la ſurvivance d'une Chaire d'Eloquence au Collége Royal, s'en (a) démit encore, avec l'agrément du Roi, en faveur de M. *Rollin*.

La néceſſité de compoſer des Tragédies pour la diſtribution des Prix à la fin de chaque année, étoit l'unique choſe qui embaraſſoit un peu M. *Rollin*. Quelque ſenſible qu'il fût d'ailleurs aux beautés des anciens Poëtes Dramatiques, il étoit trop perſuadé que ces ſortes de répréſentations ne convenoient point dans les Colléges, où elles faiſoient ſeulement perdre un tems précieux aux maîtres & aux écoliers : & on ſe rappella à ce ſujet que M. *le Peletier* en ayant voulu faire repréſenter chez lui par Meſſieurs ſes fils, & les jeunes gens qu'il avoit aſſociés à leurs études, M. *Rollin* étoit

(a) En 1688.

CHARLES ROLLIN.

le seul qu'on ne put jamais y charger d'aucun rôle. Un certain fonds d'ingénuité, attaché à toutes les parties de son caractére, l'empêchoit de se revêtir un instant du moindre personnage étranger.

A cet article près, aucun Professeur n'exerçoit ses fonctions d'une maniére plus brillante. Il faisoit souvent des harangues Latines, où il célébroit les événemens du tems, tels que les premiéres victoires de Monseigneur, la prise de Philisbourg & les Campagnes suivantes. Mais le Grec lui sembla toujours mériter une sorte de préférence. On commençoit à le négliger dans les écoles de l'Université : il en ranima l'étude, & il en fut pour ainsi dire le véritable Restaurateur. Il regrettoit fort qu'on eût abandonné l'usage de soutenir des Théses en Grec. M. *Boivin* le cadet & lui en avoient donné le dernier exemple : & n'ayant pas assez d'autorité pour rétablir cet usage, il en introduisit un autre encore plus utile, celui des Exercices publics sur des anciens Auteurs Grecs & Latins. Il choisit les plus jeunes des fils de M. *le Peletier* pour le premier de

ces Exercices : & les applaudiſſemens qu'ils reçurent excitérent dans les autres Colléges une émulation, qui s'y ſoutient encore. M. *Rollin* en augmentoit ordinairement l'éclat par des piéces de Vers qu'il adreſſoit, tantôt à ceux-mêmes qui faiſoient ces Exercices, tantôt à leurs Parens ; & pluſieurs de ces piéces ſont imprimées. M. *le Peletier* conſervoit précieuſement l'original de celle que M. *Rollin* lui avoit adreſſée ſur l'exercice de Meſſieurs ſes fils. Il en compoſa trois ſur ceux de M. l'Abbé de Louvois : & la troiſiéme a cela de ſingulier, qu'elle explique avec une netteté & des graces inimitables, l'eſtampe de cette Théſe fameuſe que M. le Marquis de *Louvois* ſon pere lui fit dédier au Roi à ſon retour de la priſe de *Mons*. Il joignoit à ces talens un zéle infatigable, & un tel diſcernement des eſprits, qu'il voyoit tout d'un coup ce dont ils pouvoient être capables, & la route qui devoit les y conduire. Habile à réprimer l'impétuoſité & à élever le courage, à ménager la délicateſſe & à dompter l'indolence, c'eſt ainſi qu'il a formé quantité de gens

CHARLES ROLLIN.

CHARLES ROLLIN.

de Lettres, d'excellens Professeurs, & qu'il a donné au Clergé, à la Magistrature, au métier même des armes, des sujets d'un grand mérite. M. le Premier Président *Portail* se plaisoit quelquefois à faire semblant de lui reprocher qu'il l'avoit excédé de travail: & M. *Rollin* lui répondoit sérieusement. » Il vous sied bien, Monsieur, » de vous en plaindre ! c'est cette ha» bitude au travail qui vous a distin» gué dans la place d'Avocat Géné» ral, qui vous a élevé à celle de Pre» mier Président: vous me devez vo» tre fortune.

Après avoir professé huit ou dix années au Plessis, M. *Rollin* en sortit pour se livrer entiérement à l'étude de l'Histoire Ancienne, ne retenant de ses fonctions publiques que celle de la Chaire d'Eloquence du Collége Royal, qu'il n'exerçoit encore qu'à titre de survivance sans aucun émolument : mais il avoit 6. à 700. liv. de rente, & il se croyoit extrêmement riche.

L'Université, qui sentit le vuide qu'y laissoit la retraite de M. *Rollin*, ne fut pas longtems sans le rappelle

Elle le nomma Recteur à la fin de 1694. & elle le continua deux ans, ce qui étoit alors une grande distinction. En cette qualité, il fit deux fois aux écoles de Sorbonne, le Panégyrique du Roi que la Ville venoit de fonder. On n'y vit jamais un auditoire plus nombreux & plus choisi. Ces deux discours furent regardés comme autant de chefs-d'œuvre; le dernier surtout, qui avoit pour objet l'établissement des Invalides. Et cependant, comme cet objet n'avoit pas rempli toute la fécondité du génie de M. *Rollin*, il fit distribuer le même jour dans l'assemblée une Ode sur les autres embellissemens de Paris. La description de ses portes en Arcs de triomphe, formoit seule dans cette Ode un nouveau Panégyrique encore plus digne du Héros.

CHARLES ROLLIN.

C'est au même tems qu'il faut rapporter ce que l'on trouve dans les Mémoires du sieur *Amelot de la Houssaye*, à l'article des préséances. Il y marque qu'*à une Thése de Droit, le Recteur Charles Rollin ne souffrit jamais que l'Archevêque de Sens (Fortin de la Hoguette) prît le pas sur lui.* Il n'est pas nécessaire

CHARLES ROLLIN.

d'ajouter qu'en tout autre tems, & en toute autre occasion, il ne l'auroit jamais disputé à personne.

La fin du Rectorat de M. *Rollin* ne lui rendit pas toute sa liberté. M. le Cardinal de *Noailles* l'engagea à se charger de l'inspection des études de Messieurs ses neveux, qui étoient au Collége de Laon : & il s'en occupoit avec plaisir, quand M. *Vittement* appellé à l'éducation des enfans de France, souhaita avant tout pouvoir lui remettre sa Coadjutorerie de la Principalité du Collége de Beauvais, M. (a) *Rollin* eut toutes les peines du monde à l'accepter : & il paroit par quelques Lettres imprimées de M. l'Abbé *Duguet*, que ce fut lui qui l'y détermina.

Le Collége de Beauvais, aujourd'hui si florissant, étoit alors une espéce de désert, où il n'y avoit que très-peu d'écoliers, & point du tout de discipline : & ce qui sembloit ôter l'espérance de pouvoir jamais y rétablir l'ordre & le travail, c'est qu'il étoit uni à un autre Collége de même nature. Nous ne dirons point comment

(a) En 1699.

M. *Rollin* vint à bout de le mettre en honneur & de le peupler, presque au delà de ce qu'il peut contenir. On s'imagine bien qu'il fallut y employer tous les talens qu'il exige lui-même d'un bon Principal, dans son Traité des Etudes. C'est assez la coutume des grands Maîtres de ne prescrire les véritables devoirs d'un état, qu'en décrivant, sans y penser, la maniére dont ils ont rempli les leurs. CHARLES ROLLIN.

Aussi rien n'égaloit la confiance qu'on avoit en lui. Un homme de Province, homme riche, & qui ne le connoissoit que de réputation, lui amena son fils pour être pensionnaire à Beauvais, ne croyant pas que cela pût souffrir quelque difficulté. M. *Rollin* se défendit de le recevoir, sur ce qu'il n'avoit pas un pouce de terrain qui ne fut occupé : & pour l'en convaincre, il lui fit parcourir tous les logemens. Ce pere au désespoir, ne chercha point à l'exprimer par de veines exclamations. *Je suis venu*, lui dit-il, *exprès à Paris ; je partirai demain : je vous enverrai mon fils avec un lit. Je n'ai que lui : vous le mettrez dans la cour, à la cave si vous voulez : mais il sera*

CHARLES ROLLIN.

*dans votre Collége, & de ce moment-là je n'en aurai aucune inquiétude.* Il le fit comme il l'avoit dit. M. *Rollin* fut obligé de recueillir le jeune homme, & de l'établir dans son propre cabinet, jusqu'à ce qu'il lui eût ménagé une place ordinaire.

En 1712. il quitta la Principalité de Beauvais pour reprendre plus tranquillement le premier projet de ses études. Il commença par travailler sur Quintilien, dont il faisoit grand cas, & dont il voyoit avec peine qu'on faisoit trop peu d'usage. Il en retrancha tout ce qu'il y trouva d'inutile pour former des Orateurs ou des gens de bien : il exposa sa méthode & ses vûes dans une élégante Préface : il mit des sommaires raisonnés à la tête des Chapitres : il accompagna le texte de petites notes choisies : & l'édition parut en deux volumes *in*-12. au commencement de 1715.

L'Université, à qui il étoit ainsi toujours cher & toujours utile, le chargea en 1719. d'une harangue solennelle en forme d'actions de graces, pour l'Instruction gratuite que le Roi venoit d'y établir. Le sujet étoit

grand : il l'égala par la noblesse & la magnificence des expressions : il y parla en maître consommé, de l'ordre, du choix, & du goût des études ; & ce qu'il en dit fit naître le plus ardent desir d'avoir quelque jour sur cette matiére un Traité complet de sa façon. CHARLES ROLLIN.

L'Université jugeant aussi que ses anciens Statuts avoient besoin de quelques changemens à cet égard, & que personne n'étoit plus capable de les bien rédiger que M. *Rollin*, elle le nomma encore Recteur en 1720. Mais des circonstances particuliéres abrégérent tellement ce second Rectorat, qu'il ne fut plus question des Statuts, & qu'il eut tout le tems de composer son Traité de la Maniére d'étudier & d'enseigner les Belles-Lettres. Il le divisa en 4. vol. dont il publia les deux premiers en 1726. & les deux derniers en 1728.

Encouragé par le succès de cet Ouvrage, il en entreprit un autre beaucoup plus étendu, & qui en étoit cependant comme une suite nécessaire ; ce fut l'Histoire Ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assy-

CHARLES ROLLIN.

riens, des Babyloniens, des Médes; & des Perses, des Macédoniens & des Grecs. Il avoit d'abord espéré pouvoir la réduire à six ou sept volumes, mais elle le conduisit insensiblement jusqu'au treiziéme.

Ils ont tous paru dans l'intervalle de 1730. à 1738. que donnant les deux derniers volumes de cette Histoire Ancienne, M. *Rollin* donna encore le premier volume d'une Histoire Romaine, qui en a déja dix. Le huitiéme & partie du neuviéme qui vont jusques après la guerre contre les Cimbres, qui n'a précédé que d'environ LXX. ans la bataille d'Actium, sont encore de lui. M. *Crevier* a fini depuis le neuviéme volume & a donné le dixiéme. Il continue avec la même diligence les volumes suivans & jusqu'à ce qu'il ait entiérement rempli le plan de l'Auteur, où se terminoit le projet de M. *Rollin*.

Le Public demandera peut-être encore les Harangues Latines de M. *Rollin*, parce qu'il n'y en a aucune d'imprimée, & probablement aucune qui ne mérite de l'être. Si nous nous étions assujettis à indiquer dans l'or-

dre des tems toutes celles qui sont venues à notre connoissance, ou dont le souvenir s'est plus heureusement conservé, il y en a une entr'autres que nous n'aurions pas oubliée ; celle qu'il prononça en 1701. deux ans après son entrée au Collége de Beauvais, sur l'avénement de Philippe V. à la Couronne d'Espagne. On a eu un peu plus de soin de ses Poësies : on les inséra en 1727. dans un Recueil de piéces choisies ; & outre celles dont nous avons déja fait mention, il y en a un grand nombre d'autres de la même force & de la même beauté. Si on étoit tenté d'adjuger la préférence à quelqu'une, sa traduction Latine de l'Ode de M. Despréaux sur la prise de Namur ne manqueroit pas de suffrages.



Il y a aussi plusieurs Epigrammes, qui ont presque toutes leur singularité. Il seroit difficile, par exemple, d'en trouver une plus propre à justifier la qualité de *Devins* qu'on attribue assez communément aux Poëtes, que celle qu'il envoya en 1695. la premiére année de son Rectorat, au petit fils de M. *le Peletier*, qui n'avoit

CHARLES ROLLIN.

encore que cinq à six ans. Il lui fit porter le jour de la Chandeleur, au nom de l'Université, un cierge semblable à celui qu'elle a coutume de présenter aux Premiers Présidens; & lui écrivit qu'il falloit qu'il s'accoutumât à recevoir cet honneur, qu'il se disposât surtout à s'en rendre digne, parce que la Premiére Présidence étoit une place que Thémis elle-même lui destinoit sûrement, après qu'elle en auroit revêtu M. son Pere.

Te manet hæc sedes: summum Themis ipsa Tribunal,
Vera cano, Patri destinat, inde tibi.

Ils en étoient alors fort éloignés l'un & l'autre; cependant le pere fut premier Président douze ans après, & le fils l'a été depuis. Dans une autre Epigramme M. *Rollin* fait la plus ingénieuse allusion à son premier métier. Il envoye un couteau pour étrennes à un de ses amis, & lui mande que si ce présent lui semble venir plutôt de la part de Vulcain que de celle des Muses, il ne doit point s'en étonner, parce que c'est de l'antre des Cyclopes qu'il

qu'il a commencé à diriger ses pas vers le Parnasse. CHARLES ROLLIN.

On a imprimé séparément deux autres piéces de M. *Rollin* : des Hendecasyllabes adressés en 1691. au Pere *Jouvency*, sur ce qu'à l'occasion de la prise de *Montmélian*, il venoit de donner à Paris, sous le nom d'un de ses écoliers, la même piéce de Vers qu'il avoit autrefois publiée à Caën sous son propre nom, sur la prise de *Mastricht* en 1673. La seconde est le *Santolius Pœnitens*, qui fit beaucoup de bruit quand il parut, & dont la traduction Françoise, attribuée d'abord à M. *Racine*, se trouva dans la suite être de M. *Boivin* le cadet. L'Epitaphe de *Santeuil* gravée dans le Cloître S. Victor, est aussi de M. *Rollin* : & il est certain que si sa modestie lui eût permis d'estimer ses œuvres Latines autant qu'elles le méritent, ce Recueil auroit terminé agréablement la nouvelle édition de son Traité des Etudes & de son Histoire Ancienne.

Nous n'avons rien dit du succès qu'ont eu ses Ouvrages, parce que tout en retentit encore, & dans les Pays étrangers comme en France. Le

CHARLES ROLLIN.

Duc de *Cumberland* & les Princesses ses sœurs en avoient toujours les premiers Exemplaires : c'étoit à qui les auroit plutôt lûs, & à qui en rendroit le meilleur compte. Le Prince disoit : *Je ne sçai comment fait M. Rollin ; par tout ailleurs les réflexions m'ennuient, & je les saute à pieds joints ; elles me charment dans son Livre, & je n'en perds pas un mot.*

La Reine leur mere, peu de tems avant qu'elle mourut, s'étoit proposée d'entrer en commerce de lettres avec lui, & elle lui avoit fait dire à ce sujet les choses du monde les plus flatteuses. Les lettres du Prince Royal, aujourd'hui Roi de Prusse, mettoient le comble à ce tribut d'estime. Mais quand à son avénement au Trône, il eut la bonté de lui en faire part, comme à quelques autres Sçavans du premier ordre, M. *Rollin* lui marqua qu'il respecteroit désormais ses grandes occupations, & que n'ayant plus de conseils à prendre que de sa propre gloire, il n'auroit plus l'honneur de lui écrire.

L'exemple des Princes est séduisant. Un Poëte fameux par ses ouvrages,

& plus encore par ses disgraces, le célébre *Rousseau*, voulut aussi être en liaison avec M. *Rollin*. Il lui écrivit plusieurs lettres ; il lui adressa des Epitres en Vers : & M. *Rollin* ne crut pas devoir se refuser à un commerce où il espéroit placer utilement des traits de Christianisme & de piété. D'heureux préliminaires l'enhardirent à faire tenir au Poëte une partie des œuvres de M. l'Abbé *Duguet*, & le Poëte lui envoya en échange ses Poësies de l'édition d'*Amsterdam*, mais sans le Supplément, dont il craignoit que l'austére morale de M. *Rollin* ne fut allarmée. Enfin, il vint lui-même à Paris dans le plus grand *incognito*. Il y vit presque tous les jours M. *Rollin*, & ne voulut pas repartir sans lui avoir fait la lecture de son Testament. Il y desavouoit dans les termes les plus forts ces monstrueux couplets qui furent l'origine de ses malheurs, & continuoit de les attribuer à celui qu'il avoit d'abord accusé de les avoir faits. M. *Rollin* l'arrêta tout court à cet endroit : il lui représenta vivement que le témoignage de sa conscience suffisoit pour le disculper ; mais que ne

CHARLES ROLLIN.

CHARLES ROLLIN.

pouvant avoir aucune preuve équivalente pour en charger nommément qui que ce soit autre, il se rendroit dès-lors coupable d'un jugement téméraire au moins, & peut-être d'une calomnie affreuse. Le Poëte n'eut rien à répondre, & M. *Rollin* se sçut grand gré de lui avoir fait effacer cet article.

Le Roi l'avoit nommé à une place d'associé dans cette Académie lors du renouvellement de 1701. & comme il n'avoit pas encore eu le tems de rendre célébre le Collége de Beauvais, peu fréquenté avant lui, il ne prévoyoit pas que quand il le seroit, il s'y trouveroit absorbé par tant de soins différens, qu'il ne pourroit plus remplir à son gré les fonctions d'Académicien. Dès qu'il le reconnut, il demanda la vétérance : elle lui fut accordée avec toute la distinction qu'il méritoit, & il n'en aima pas moins nos exercices. Il se rendoit ici le plus souvent qu'il lui étoit possible, aux Assemblées publiques surtout ; non-seulement, disoit-il, parce qu'on y lisoit plus de choses dont il pouvoit profiter, mais encore parce que c'é-

toit de ſa part un hommage plus marqué. Quand il entreprit ſon Hiſtoire Ancienne, il en expoſa le plan à l'Académie ; il lui demanda la permiſſion d'y faire entrer librement tout ce qu'il trouveroit à ſon uſage dans nos Mémoires imprimés, & la communication de ceux qui ne l'étoient pas encore. Il demanda en même tems à M. le Chancelier un Académicien pour Cenſeur, & cet Académicien ſe trouva être un de ſes anciens éléves. Enfin ce n'étoit qu'après qu'on avoit reçu ici un Exemplaire de chaque volume de ſon Ouvrage, qu'on apprenoit dans le monde qu'il étoit fini : & quand il ne pouvoit le préſenter lui-même, il en faiſoit faire les plus grandes excuſes. Le cinquiéme Tome de ſon Hiſtoire Romaine, qui vient de paroître, me fut apporté ainſi pour l'Académie, trois ou quatre jours ſeulement avant ſa mort. CHARLES ROLLIN.

Tant de volumes donnés coup ſur coup achevérent de montrer quelle étoit la facilité de M. *Rollin.* On n'en doutoit pas : on ſçavoit qu'il étoit né extrêmement laborieux, & que l'amour du bien public pouvoit tout ſur

CHARLES ROLLIN. lui. Mais pendant un très-long tems il n'avoit écrit qu'en Latin : c'étoit, ce semble, sa langue naturelle : on doutoit presque qu'il en eût une autre, & il avoit plus de soixante ans, quand il commença à écrire en François. L'élégance & la pureté de son stile furent donc un nouveau spectacle auquel on ne s'attendoit point : il sembloit les avoir acquises dans le moment, par la seule envie d'être plus utile. L'Académie Françoise elle-même en a souvent rendu témoignage. Mais il pensoit si modestement de lui-même, qu'il ne cessoit de s'étonner de ce qu'il étoit devenu Auteur : & loin d'avoir jamais rien tiré de ses Ouvrages, dont le prodigieux débit auroit fait la fortune de tout autre, il ne s'étoit embarassé en les donnant au Libraire, que de la maniére dont il le dédommageroit, s'ils n'avoient pas assez de cours.

Cette façon de penser s'étendoit à tout ce qui avoit quelque rapport à lui. Propre sur sa personne, plus par habitude & par raison, que par la moindre recherche, il avoit en mourant le même meuble qu'il avoit fait

faire en entrant Professeur au Collége du Plessis en 1683. & retiré dans le quartier de Paris le plus éloigné, il y occupoit une maison si petite, que la plûpart des Etrangers que sa réputation y attiroit, auroient voulu en sortant écrire sur sa porte, comme sur celle d'Erasme : *Voila une petite maison qui renferme un grand homme.* Sa piété étoit vive, tendre, sincére : & tout ce qu'il nous convient d'en dire, c'est que rien ne lui paroissoit petit dans la Religion, & que hors d'elle il ne trouvoit rien de grand. CHARLES ROLLIN.

Il mourut le 14. Septembre 1741. âgé de quatre-vingts ans sept mois & quelques jours.

*Lû dans l'Assemblée publique de l'Academie des Inscriptions & Belles-Lettres le* 14. *Novembre* 1741. *par M. de* Boze, *Secretaire perpetuel de ladite Academie.*

---

## JOSUE' ARNDIUS.

JOsué *Arndius*, nâquit à *Gustrow*, dans le Duché de *Meckelbourg* le 9. Septembre 1626. de *Samuel Arndius*, Ministre de cette Ville, & d'*Anne Mertel*. JOSUE' ARNDIUS.

JOSUE' ARNDIUS. Il fit ses études dans sa Patrie jusqu'à l'âge de 16. ans, qu'on l'envoya à *Rostoch*, où il fit de grands progrès dans les langues Orientales, dans les Belles-Lettres, & dans la Théologie; & il y reçut le degré de Maître-ès-Arts à l'âge de 18. ans.

Il fut appellé en 1645. à *Coppenhague*, pour y être Précepteur des enfans de *Jean-Nicolas Lundius*, auprès desquels il demeura trois ans.

Etant ensuite passé à *Wittemberg*, pour satisfaire son pere, qui ne vouloit point qu'il s'établit hors de l'Allemagne, il y fit un séjour de trois autres années, pendant lesquelles il continua à s'instruire sous les Professeurs de cette Université. La bonne opinion qu'on y conçut de lui, le fit nommer au bout de ce tems Professeur en Histoire; & il étoit prêt à prendre possession de ce poste, lorsqu'il reçut des Lettres de son pere, qui lui apprenoit la mort de son frere *Chrétien Arndius*, Professeur en Logique à *Rostoch*, & lui marquoient le desir qu'il avoit de le revoir.

Ces lettres lui firent abandonner *Wittemberg*; & la Chaire qu'on lui avoit

avoit donnée, pour retourner dans sa patrie. JOSUE' ARNDIUS.

Il fut dédommagé de la perte qu'il faisoit par son retour, par le choix qu'on fit de lui pour succéder à son frere dans le poste de Professeur en Logique à *Rostoch*, & il le remplit pendant près de trois ans.

Il le quitta en 1656. pour être Ministre & Bibliothécaire à *Gustrovv.* Il se maria l'année suivante 1657. & il sortit de ce mariage huit enfans, dont trois seulement lui ont survécu, deux filles & un fils.

Le Duc de *Meckelbourg*, ayant conçu de l'estime pour lui, le choisit pour son Prédicateur, & l'éleva en 1662. à la dignité de Conseiller Ecclésiastique.

Il mourut le 5. Avril 1687. dans sa 61. année; après s'être fait cette Epitaphe.

*D. O. M. S.*

*Josua Arndius, Henetus post varia fidei certamina, post funestas familiæ clades, post aulæ & mundi procellas, omnia in virtute crucis, mortem denique ipsam in Sanguine Christi patienter ac feliciter superatam, Dei servorum minimus, pecca-*

JOSUE *torum maximus, pœnitentium humillimus;*
ARNDIUS. *hic resurrectionem justorum expectat. Viator abi, & mundum contemne. Vale.*

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Diatribæ Philologicæ Pentas I. & II. Rostochii* 1645. *in-4°.* Ce sont dix Théses sur différens points de Critique assez peu importans.

2. *Dissertatio de Contemptu Philologiæ; exhibens.* 1o. *Dialectorum inter se vinculum in linguis Græca & Hebræa II. Latinæ linguæ ætates quinque calculo Cl. Barthii III. Clarissimos in Philologia viros ab ævo recentiori; cum notis. Rostochii* 1645. *in-8°.*

3. *Memoria Martini Lutheri carmine heroïco celebrata; cum notis. Rostochii* 1645. *in-8°.*

4. *Genealogia Scaligerorum, sive carmen heroïcum continens seriem stirpis Scaligerianæ antehac à Patre Cæsare Scaligero metro, & filio Josepho Epistola quadam exhibitam, & antiquissimis Historiarum monumentis liquido assertam, nunc iterum tentatam, & Natalibus Julii Cæsaris* 28. *Aprilis Rostochii in auditorio magno declamatum. Nunc demum in gratiam juventutis ne tantorum virorum plena cognitione fraudetur publicata, notis-*

*que illustrata. Accessit vita Julii Cæsaris & Josephi filii brevis & succincta. Hafniæ* 1646. *in*-8°. JOSUE' ARNDIUS.

5. *Judicium brevissimum de lingua Latinæ studio. Accedit dissertatio de lectione Poëtarum. Hafniæ* 1646. *in*-8°.

6. *Miscellaneorum sacrorum liber unus: in quibus præter Scripturæ V. & N. Testamenti loca illustriora ex antiquitatibus perspicuè explicata; usus verus & pius profanæ doctrinæ ad gloriam Dei & Verbi ejusdem intellectum ostenditur. Hafniæ.* 1648. *in*-8°.

7. *Satyra de Poësi, ejusque abusibus variis. Rostochii* 1649. *in*-8°. Cette piéce est en Vers, aussi-bien que les deux suivantes.

8. *Satyra de studiis liberalibus, eorumque misera conditione, portum præcipue anhelantibus. Rostochii* 1649. *in*-8°.

9. *Satyra qua sæculi mores & vitia passim dominantia jucundè narrantur. Rostochii* 1649. *in*-8°.

10. *Querela de Neutralitate Sacra habita in illustri Wittembergica anno* 1650. *Wittembergæ* 1650. *in*-4°.

11. *Diatriba de Mysterio Trinitatis; è scriptis Rabbinorum veterum pro Orthodoxia, contra Christomachos Novan-*

JOSUE' *tiquos. Witteberga* 1650. *in-4°.*

ARNDIUS. 12. *Exercitatio de erroribus Claudii Salmasii in Theologia. Witteberga.* 1651. *in-4°. it.* A la suite des *Elogia Germanorum quorumdam Theologorum Collectore Georgio Henrico Goetzio. Lubecæ* 1708. *in-8°.*

13. *Artificium Oratorium methodice & compendiose congestum è variis, præsertim Moguntinis. Witteberga*, 1652. *in-12.*

14. *Demonstratio Theologica Anti-Walenburgica, quod motiva Hassiaca, pro Ser. Hasso allegata, non sufficiant in Conscientia, ad persuadendum Ecclesiam Romanam desserta Evangelicorum doctrina esse amplectendam, Gustrovii* 1653. *in-8°.*

15. *Tractatus practicus de superstitione; quatenus vulgo vanam exercet observantiam, vel alias deducit ad Magiam, in usum Pastorum, Verbi Ministrorum, cæterorumque Doctorum, auctoritate publica conscriptus. Gustrovii* 1664. *in-8°.*

16. *Tractatus singularis de una fide ad salutem æternam perpetuo ac simpliciter & ubique necessaria ex Epistola Pauli ad Ephesios cap. IV. contra Honoratum Fabrum è Societ. Jesu. Gustrovii* 1664. *in-8°.*

17. *De frequenti Communione, sive non recto usu Cœnæ Dominicæ & defectu veræ confessionis in Ecclesia passim Christiana, liber. Gustrovii* 1663. *in-8°.* JOSUÉ ARNDIUS.

18. *Francisci Wavassoris de Forma Christi, dum viveret in terris, liber, cum Præfatione Josua Arndii de facie Dei, & brevi Mantissa observationum. Rostochii* 1666. *in-8°.*

19. *Manuale Legum Mosaïcarum, tribus partibus inclusum. Gustrovii* 1666. *in-8°.*

20. *Trutina Statuum Europæ, olim scripta ab Ill. Duce de Rohan, nunc in gratiam studiosæ juventutis, dilucidis annotationibus è præstantissimis sæculi Historicis & Politicis aucta & illustrata, ac pro compendio notitia status hodierni per Germaniam Imperiumque ejus in lucem edita. Rostochii* 1668. *in-8°.*

21. *Vita Alberti Walsteinii Ducis Friedlandiæ, ex Italico Galeacii Gualdi in Latinum Sermonem translata. Rostochii* 1668. *in-8°.* A la suite de l'Ouvrage précédent.

22. *Lexicon Antiquitatum Ecclesiasticarum. Gryphiswaldiæ* 1669. *in-4°.*

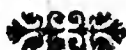
23. *Apodixis Thetica, quod in Eccle-*

JOSUE' ARNDIUS. *suis Evangelicorum sic dictis verus, legitimus, & ordinarius detur Minister tum Ordinationis, tum Absolutionis, Thesibus XVII. exhibita. Gustrovii* 1678. *in*-4°.

24. *XXVII. Conciones in Passionem D. N. J. C. Francofurti* 1693. *in*-4°.

25. *Antiquitatum Judaïcarum Clavis, sive loci communes dogmatum & rituum veterum ac recentiorum Judæorum Rabinorum Commentatorum. Accurante Josua Arndio; cum præfatione Joannis Fechtii. Subjuncta Caroli Arndii Bibliotheca antiquitatis Judaïcæ Selecta. Rostochii* 1710. Je ne trouve cet Ouvrage marqué que dans les *Mémoires de Trevoux*, mois d'Août 1710. pag. 1469.

*V. Fama Arndiana reflorescens, id est vita & scripta Josuæ Arndii, breviter conscripta à Carolo Arndio, Josuæ filio Gustrovii* 1697. *in*-4°. *Henri Pepping* l'a inséré à la pag. 165. de son *Sacer Decadum septenarius, Memoriam Theologorum renovatam exhibens*; & y a joint suivant la coutume un Catalogue exact des Ouvrages d'*Arndius*.



## JEAN WALLIS.

*Jean Wallis*, nâquit à *Ashford*, Ville du Comté de *Kent* en Angleterre le 23. Novembre 1616. de *Jean Wallis*, Ministre de ce lieu, & de *Jeanne Chapman*. JEAN WALLIS.

Ayant perdu de bonne heure son pere, qui mourut le 30. Novembre 1622. sa mere prit un soin particulier de son éducation.

Une peste violente, qui attaqua en 1625. plusieurs Villes d'Angleterre & en particuler *Ashford*, obligea sa mere à le faire sortir de ce lieu. Elle l'envoya à *Tenterden*, dans le même Comté, où il s'appliqua pendant cinq ans à l'étude des langues Latine & Grecque sous un bon Maître qui y enseignoit.

Il en sortit en 1630. pour aller à *Felsted* dans le Comté d'*Essex*, où il continua ses études d'Humanités pendant deux autres années. Il y apprit aussi assez d'Hebreu, pour être en état d'acquerir de lui-même une connoissance entiere de cette langue.

JEAN WALLIS. Etant allé dans les vacances de l'an 1631. à *Ashford*, il y trouva un de ses freres qui apprenoit l'Arithmétique. Il eut la curiosité de voir ce que c'étoit que cette Science, & il employa les 15. jours qu'il passa alors chez sa mere à s'instruire des principales régles.

Cela lui donna du goût pour les Mathématiques qu'il commença dès-lors à cultiver, lisant tous les livres qu'il pouvoit trouver sur les matiéres qui y ont rapport.

On l'envoya à Noël de l'an 1632. à *Cambridge*, & il y fut reçu dans le Collége d'*Emmanuel*. Il y fit son cours de Philosophie pendant lequel il se donna aussi à la Médecine & à l'Anatomie, comme faisant partie de la Physique, de même qu'aux Mathématiques. Après quoi il s'appliqua à la Théologie.

Il fut reçu Bachelier ès-Arts en 1637. & trois ans après, c'est-à-dire, en 1640. il prit le degré de Maître-ès-Arts.

Comme il ne pouvoit être membre du Collége d'*Emmanuel*, parce qu'il y en avoit déja un du Comté de *Kent*, & que suivant les Statuts il étoit dé-

fendu d'en recevoir deux du même Comté ; il en sortit alors & passa à celui de la Reine dans la même Université de *Cambridge*, dont il fut fait membre.

JEAN WALLIS.

Dans la même année 1640. il reçut les Ordres Sacrés suivant le Rit Anglican, & fut ensuite pendant un an Chapelain du Chevalier *Richard Darley*, & pendant deux autres de Madame *Vere*. Il déservit depuis successivement en qualité de Ministre deux Eglises de *Londres*. Outre cela il fut en 1644. un des Secretaires de l'Assemblée des Théologiens qui se tenoit à *Westminster*.

Il se maria le 4. Mars 1644. suivant l'ancien style, ou le 14. de ce mois 1645. selon le nouveau, & épousa *Susanne Glyde*, dont il eut plusieurs enfans, & qui mourut le 17. Mars 1686. suivant l'ancien style après 42. ans de mariage.

Comme les guerres Civiles, qui désoloient alors l'Angleterre, avoient interrompu les études des Universités, *Wallis* forma à *Londres*, où il demeuroit, une société de Sçavans, avec lesquels il s'appliqua particuliérement à

JEAN WALLIS. la Physique, à l'Anatomie, & aux différentes parties des Mathématiques. Ces assemblées furent l'origine de la Société Royale de *Londres*.

Le 14. Juin 1649. le Commité préposé à la Réformation de l'Université d'*Oxford*, c'est-à-dire, pour en chasser tous les Royalistes, le nomma Professeur en Geométrie de la fondation d'*Henri Savile*. Il se rendit aussi-tôt dans cette Ville, & y fut incorporé dans l'Université en qualité de Maître-ès-Arts le 23. Octobre de la même année.

Les Mathématiques n'avoient été jusqu'alors qu'un amusement pour lui, mais il en fit depuis une étude très-sérieuse, & y acquit une grande habileté.

Il prit le 31. Mai 1634. le dégré de Docteur en Théologie à *Oxford*, sans qu'on en sçache la raison ; il ne dit même rien de ceci dans la relation qu'il a faite des principales circonstances de sa vie.

*Gerard Langbain*, Garde des Archives de l'Université, étant mort au mois de Fevrier 1657. ancien style, ou 1658. selon le nouveau, *Wallis* fut

nommé pour remplir sa place, JEAN WALLIS.

Au rétablissement du Roi *Charles II.* en 1660. *Wallis* fut confirmé dans sa Charge de Professeur qu'il a remplie jusqu'à sa mort.

Il mourut le 28. Octobre 1703. dans sa quatre-vingt huitiéme année, ayant toujours joui d'une santé parfaite.

Catalogue de ses Ouvrages.

*Joannis Wallis S. Theologiæ Doctoris, Geometriæ Professoris Saviliani in Academia Oxoniensi Opera Mathematica. Oxoniæ in-fol.* 3. vol.

*Volumen I.* 1695. Les piéces de ce volume sont les suivantes.

1. *Oratio inauguralis in Auditorio Geometrico Oxonii habita, ultimo die mensis Octobris anni* 1649. *quum publicam Professionem auspicatus est.* Imprimé en 1657. *in*-4°. dans un Recueil de quelques Ouvrages de *Wallis*, dont je parlerai plus bas.

2. *Mathesis Universalis, sive Arithmeticorum Opus integrum, tum Philologice, cum Mathematice traditum* 1657. Dans le même Recueil.

3. *Adversus Marci Meibomii de Proportionibus Dialogum Tractatus elenc-*

JEAN WALLIS.

*ticus.* 1657. Dans le même Recueil.

4. *De Sectionibus Conicis, nova Methodo expositis Tractatus, anno* 1655. *primum editus, Oxonii in-4°.*

5. *Arithmetica Infinitorum, sive nova Methodus inquirendi in curvilineorum quadraturam, aliaque difficiliora Matheseos Problemata, anno* 1656. *typis edita. Oxonii in-4°.*

6. *Eclipsis Solaris Oxonii visa anno* 1654. *secunda die mensis Augusti stilo veteri observatio.* Imprimée séparément. *Oxonii* 1655. *in-fol.* it. *ibid.* 1656. *in-4°.*

7. *Tractatus duo; prior de Cycloide, & corporibus inde genitis; posterior Epistolaris, in qua agitur de cissoide & corporibus inde genitis, & de Curvarum tum linearum* εὐθύνσει *tum superficierum* πλατυσμῷ. *Oxonii* 1659. *in-4°.*

8. *Mechanica, sive de motu Tractatus Geometricus. Pars prima, in qua de motu generali, de gravium descensu & de motuum declivitate, de libra; pars secunda, quæ est de centro gravitatis ejusque calculo: pars tertia.* Ces trois parties avoient été imprimées séparément à *Londres, in-4°.* la premiere en 1669. la deuxiéme en 1670. & la troisiéme en 1671.

*Volumen II.* 1693. Ce volume imprimé avant le premier, comme devant faire corps à part, y a été joint depuis, lorsque l'Auteur a eu formé le dessein de donner un Recueil de tous ses Ouvrages. On y trouve les piéces suivantes. JEAN WALLIS.

9. *De Algebra Tractatus Historicus & practicus anno* 1685. *Angliæ editus, ( Londini in-fol. ) nunc auctus Latine cum variis Appendicibus partim prius editis Anglicis, partim nunc primum editis.* Voici les titres de ces Appendices.

10. *De combinationibus, alternationibus & partibus aliquotis Tractatus.* Imprimé en Anglois en 1685. avec l'Algébre.

11. *De sectionibus Angularibus Tractatus.* Imprimé en Anglois en 1685. avec l'Algebre.

12. *De Angulo contactus & semicirculi Tractatus. Oxonii* 1656. *in*-4°.

13. *Defensio Tractatus de angulo contactus & semicirculi.* Imprimé en 1685. avec l'Algebre.

14. *De postulato quinto & definitione quinta libri sexti Euclidis dissertatio Geometrica.* Elle paroît ici pour la premiere fois.

15. *Cono-Cuneus; seu corpus partim Conum, partim Cuneum repræsentans,*

JEAN WALLIS. *Geometrice consideratum in Epistola ad D. Robertum Moray*, *Aprili* 2. 1662. Imprimée en Anglois en 1685. dans l'*Appendix* de l'Algebre.

16. *De gravitate & gravitatione disquisitio Geometrica*, *phœnomenis experimento comprobatis stabilita*; *Regali primum Societati Londini exposita Novembris* 12. 1674. *atque tum statim eorum decreto lingua Anglica typis edita.* ( *Londini* 1675. *in*-4°.

17. *De Æstu Maris hypothesis nova in quibusdam Epistolis ad D. Rob. Boyle & D. Oldenburgium scriptis.* Ces Lettres ont paru d'abord en Anglois dans les *Transactions Philosophiques* des mois d'Août 1666. & Avril 1668. Elles ont été depuis imprimées en Latin avec les *Theses Quadragesimales Caroli Potter. Lugd. Bat.* 1684. *in*-12.

18. *Commercium Epistolicum de quæstionibus quibusdam Mathematicis*, *nuper habitum inter Nobilissimos viros D. Gulielmum Vicecomitem Brouncker*, *Anglum*; *D. Kenelmum Digby*, *Equitem Anglum*; *D. Fermatium*, *in suprima Tholosatum Curia judicem primarium*; *D. Ferniclium*, *nobilem Parisinum*; *una cum D. Joh. Wallis*, *D. Franciscum à Schooten*, *Matheseôs Prof. Lugd. Bat. alios-*

*que. Oxonii* 1658. *in*-4°. JEAN WALLIS.

On a mis à la fin de ce second volume l'Ouvrage suivant, qui étoit en Anglois à la suite de l'Algebre imprimée en cette langue. *Trigonometria plana & sphœrica. Auctore Joanne Caswell.*

*Volumen III.* 1699. Ce volume renferme les Ouvrages suivans.

19. *Claudii Ptolemæi Harmonicorum libri tres, nova versione Latina & notis illustrati; cum Appendice de Veterum harmonica ad hodiernam comparata.* Cet Ouvrage avoit déja paru avec son *Appendix. Oxonii* 1682. *in*-4°.

20. *Porphyrii in Harmonica Ptolemæi Commentarius; nunc primùm Græce & Latine editus.*

21. *Manuelis Bryennii Harmonica ex cod. mss. nunc primum edita Græce & Latine cum notis.*

22. *Archimedis Syracusani Arenarius; & dimensio Circuli. Eutocii Ascalonitæ in hanc Commentarius cum nova versione & notis. Oxonii* 1676. *in*-8°.

23. *Aristarchi Samii liber de Magnitudinibus & distantiis Solis & Lunæ; Græce primum editus, cum Latina versione Federici Commandini, notisque tum Commandini, tum Wallicii. Oxoniæ* 1688. *in*-8°.

JEAN WALLIS. 24. *Pappi Alexandrini secundi libri Mathematicæ collectionis fragmentum, hactenus desideratum, Latine redditum, & notis illustratum. Oxonii* 1688. *in*-8°. A la suite de l'Ouvrage précédent.

25. *Epistolarum quarumdam collectio rem Mathematicam spectantium, nunc primum edita.* Cette collection est très-abondante, puisqu'elle occupe près de cent pages. Ce sont-là tous les Ouvrages de Mathématique, qu'on trouve dans ce Recueil; *Wallis* y en a joint d'autres, sur différentes matieres, qui sont comme un *Appendix* de ce 3e. volume, sous le titre d'*Opera quædam Miscellanea*; ce sont les suivans.

26. *Grammatica linguæ Anglicæ; cui præfigitur de loquela, sive de sonorum omnium loquelarium formatione, Tractatus Grammatico-Physicus. Oxoniæ* 1653. *in*-8°. C'est la premiére édition; *it. Editio auctior*, ibid. 1674. *in*-8°.

27. *Institutio Logica ad communes usus accommodata. Cum subjunctis tribus Thesibus congeneris materiæ Oxo.* 1657. *in*-8°.

28. *Mens sobria serio commendata in concione ad Baccalaureos Artium determinaturos, Latine habita Oxoniæ, in die Cinerum dicto Februarii* 20. 1655. *stilo Angliæ*,

*Angliæ. Oxonii* 1657. *in-octavo.* JEAN WALLIS.

29. *Epistolæ ad Titum expositio cursoria, tribus prælectionibus publicis Oxoniæ habitis pro gradu Doctoratus in Theologia, Maii* 24. 25. 26. *anno* 1654. *Oxoniæ* 1657. *in*-8°. à la suite de l'Ouvrage précédent.

30. *Quæstiones Theologicæ in Vesperiis Comitiorum agitatæ Oxonii Julii* 8. 1654. *Respondente Joh. Wallis pro gradu Doctoratus in Theologia. Oxonii* 1657. *in*-8°. à la suite des deux Ouvrages précédens. Ces Théses traitent *de Electione Divina & de extensione potestatis Ministri Evangelici.*

31. *De fœdere Evangelico concio Latine habita ad Academiam Oxoniensem anno* 1661. *pro inchoando termino Academico. Nunc primum edita.*

32. *Resurrectio à mortuis comprobata concione ad Academiam Oxoniensem, habita in die Paschatis anno* 1679. *eodem anno Anglice edita, nunc reddita Latine.*

33. *Tractatus tres de Melchisedeco; de Jobo, de Psalmorum titulis anno* 1691. *Anglice editi, nunc redditi Latine.*

34. *De Sacra Trinitate Conciones tres; anno* 1691. *Anglice primum editæ, nunc Latine redditæ.*

JEAN WALLIS. 35. *Defensio Sabbati Christiani die dominico celebrati, contra Sabbatarios pro die Saturni disputantes; annis 1692-1693. duabus partibus Anglice edita, nunc Latine reddita & alio ordine.* Les deux parties de l'Anglois ont été ici fondues en une. Cet Ouvrage est contre *Thomas Bampfield*, qui dans un livre publié en 1692. avoit soutenu que le Samedi étoit le jour que les Chrétiens devoient célébrer.

36. *De Pædobaptismo dissertatio : Videlicet Epistola cujusdam Anti-Pædobaptistæ ad D. Wallisium scripta Februarii 25. 1695. 6. hujusque Responsoria Februarii 28. anno 1697. Anglice edita, nunc facta Latina.*

Ce sont-là tous les Ouvrages contenus dans le Recueil ; *Wallis* en a encore publié d'autres, que la crainte de trop grossir le troisiéme volume l'a empêché d'y joindre. Il faut en parler maintenant.

37. *Elenchus Geometriæ Hobbianæ. Oxonii* 1655. *in*-8°. Cet Ouvrage fit naître une guerre littéraire, dans laquelle il se publia bien des Ouvrages ; & il se dit bien des injures.

38. *Juste correction faite à M. Hobbes, pour répondre à ses six leçons adres-*

*ſées aux Profeſſeurs de Mathematiques.* (en Anglois) *Oxford* 1656. *in*-8°. JEAN WALLIS.

38. *Hobbiani puncti diſpunctio : en réponſe aux* Στιγμαί *de M. Hobbes contre le Docteur Wallis.* (en Anglois) *Oxford* 1657. *in*-8°.

39. *Hobbius Heautontimorumenos ; ou réponſe à ſes Dialogues.* (en Anglois) *Oxford* 1662. *in*-8°.

40. *Hobbii Quadratura Circuli, Cubatio Sphæræ, & duplicatio Cubi confutata.* *Ox.* 1669. *in*-4°. it. *Eadem ſecundis curis edita, denuo refutata,* ibid. 1669. *in*-4°.

41. *Reſponſio ad tria ſcripta Th. Hobbes. Oxonii* 1671. *in* 8°.

42. *La vérité éprouvée,* ou *Remarques ſur le Traité de Robert Brookes, intitulé :* la Nature de la Vérité. (en Anglois) *Londres* 1643. *in*-4°.

43. *Franciſci Potteri explicatio numeri Beſtiæ* 666. *Amſtelod.* 1667. *in*-8°. *Potter* publia cette explication en Anglois en 1642. & *Wallis* ſe donna la peine de le traduire depuis en Latin.

44. *Jeremiæ Horroccii Opera poſthuma. Londini* 1672. *in*-4°. *Wallis* eſt l'Editeur de ces Ouvrages ; il y a joint quelques piéces de *Guillaume Crabtrée,* & de *Jean Flamſted.*

JEAN WALLIS. 45. *Cæcilii Cypriani de Pascha computus ex mss. primum editus cum notis.* Dans l'édition de *S. Cyprien* donnée à *Oxford* par *Jean Fell* en 1682. *in-fol.* & dans les suivantes.

46. *Défense de la Société Royale de Londres, & des Transactions Philosophiques, principalement de celles du mois de Juillet* 1670. *contre les chicanes du Docteur Guillaume Holder.* (en Anglois) *Londres* 1670. *in-4°.*

47. *Relation de quelques particularitez de sa vie*; (en Anglois) dans l'*Appendix* de la Préface de *Thomas Hearne* sur la Chronique de *Pierre Langtoft* publié par ce sçavant a *Oxford* en 1725. *in-8°.* pag. 140. 170. Cette Relation adressée par *Wallis* à *Thomas Smith* est datée du 29. Janvier 1696.

48. *Extrait d'une Lettre de Jean Wallis au Docteur Jean Fell, alors Evêque d'Oxford, datée du 8. Avril 1685. sur ce qu'on lui attribue d'avoir déchiffré les Lettres du Roi Charles I.* (en Anglois) dans le même *Appendix* pag. 170. Il s'étoit rendu fort habile dans l'art de déchiffrer; mais il nie ici avoir jamais travaillé sur les Lettres de ce Prince.

49. *Joannis Wallisii Operum Mathe-*

*maticorum pars prima, quâ continentur oratio inauguralis : Mathesis universalis : Adversus Meibomii de propositionibus Dialogum Tractatus Elencticus. Oxonii* 1667. *in*-4°. JEAN WALLIS.

*Pars altera, quâ continentur de Angulo contactus & semicirculi disquisitio geometrica. De sectionibus conicis Tractatus, Arithmetica infinitorum. Eclipseos Solaris Observatio. Oxonii* 1656. *in*-4°. Cette seconde partie a paru avant la premiere. Toutes les piéces qui la composent paroissent avoir été imprimées séparément, puisque les chiffres recommencent à chacune. Elles portent toutes la date de l'année 1656. excepté le Traité *De Sectionibus Conicis*, qui est de 1655.

Il faut parler maintenant des différentes piéces de sa façon, qui se trouvent dans les *Transactions Philosophiques.* En voici la Liste.

50. *Essay, contenant son hypothese sur le flux & le reflux de la Mer : avec un Appendix dans lequel il répond à quelques objections faites contre son Essay par differentes personnes* (en Anglois). Transactions du sixiéme Août 1666. p. 253.

51. *Remarques sur un Livre de M.*

JEAN WALLIS. *Hobbes*, intitulé : *De Principiis & ratiocinatione Geometrarum.* ( en Anglois ) *Ibid.* pag. 289.

52. *Recherches touchant le flux & le reflux de la Mer, proposées par M. Wallis, pour connoître la vérité ou la fausseté de son hypothese.* ( en Anglois ) Transactions du 9. Septembre 1666. pag. 297.

53. *Lettre sur la variété de la haute marée de chaque année par rapport aux différens lieux, accommodée à son Hypothese.* ( en Anglois ) Transactions du 13. Avril 1668. pag. 652.

54. *Lettre touchant quelques erreurs, qui se trouvent dans un Livre intitulé :* Specimina Mathematica Francisci du Laurens ; *particuliérement sur un certain problême, qu'on y dit avoir été proposé par M. Wallis aux Mathématiciens de toute l'Europe.* ( en Anglois ) *Ibid.* pag. 654.

55. *Remarques sur un Ecrit intitulé :* Francisci du Laurens Responsio ad Epistolam D. Wallisii ad Cl. Oldemburgium scriptam. ( en Latin ) Trans. du 17. Août 1668. pag. 744.

56. *Remarques sur un Livre intitulé :* Logarithmotecnia Nicolai Mercato-

ris. ( en Latin ) *Ibid.* pag. 753. JEAN WALLIS.

57. *Seconde Lettre sur la Réponse de François du Laurens.* (en Latin) Trans. du 21. Sept. 1688. pag. 755. & du 16. Novembre suivant pag. 852.

58. *Les régles générales du mouvement décrites en abregé par maniere de Lettre à M. Oldemburg.* ( en Latin ) Trans. du 11. Janvier 1668. 9. pag. 853.

59. *Quelques observations sur le Barometre & le Thermometre.* ( en Anglois ) Trans. du 17. Janvier 1669. 70. pag. 1116.

60. *Lettre à Robert Boyle, sur l'essay qu'il a fait d'apprendre à un homme sourd & muet, à parler & à entendre une langue, & le succès de son entreprise.* ( en Anglois ) Trans. du 18. Juillet 1670. pag. 2087. Cette Lettre se trouve en Latin dans la deuxiéme année de la premiere Decurie des éphemerides des curieux de la nature, pag. 11. de l'Appendix.

61. *Réponse aux remarques de Joseph Childrey sur son hypothese pour expliquer le flux & reflux de la Mer.* ( en Anglois ( Trans. du 10. Octobre 1670. pag. 2068.

62. *Reponse au* Rosetum Geometri-

JEAN WALLIS. cum *de M. Hobbes.* (en Latin) Trans. du 17. Juillet 1671. pag. 2201.

63. *Sentiment de M. Wallis sur l'*Hypothesis Physica nova *de M. de Leibnits* (en Latin) Trans. du 14. Août 1671. pag. 2227.

64. *Réponse à quatre Ecrits de M. Hobbes.* (en Anglois) Trans. du 18. Septembre 1671. pag. 2241. Ce n'est qu'un Extrait d'un plus grand ouvrage, dont j'ai parlé ci-dessus.

65. *Epitome binæ methodi Tangentium J. Wallisii, alias fusius ab ipso traditæ, hîc vero compendifactæ.* Trans. du 25. Mars 1672. pag. 3999.

66. *Réponse au Livre intitulé :* Lux Mathematica. (en Latin) Trans. du 14. Octobre 1672. pag. 5051. Voici le titre entier de l'Ouvrage auquel *Wallis* répond ici. *Lux Mathematica collisionibus Joh. Wallisii & Thomæ Hobbesii excussa : multis & fulgentibus auctæ radiis. Auctore R. R. Adjuncta censura doctrinæ Wallisianæ de Libra, una cum Roseto Hobbesii. Londini.* 1672. *in*-4°. *Wallis* prétend que l'Ouvrage est d'*Hobbes*, & que les Lettres *R. R.* du titre signifient *Roseti Repertor.*

67. *Nonnulla de centro gravitatis Hyperbolæ,*

*perbolæ, prægressa Epistola subnexa.* Ibid. pag. 5074. JEAN WALLIS.

68. *Extrait d'une Lettre du* 22. *Septembre* 1672. *sur la suspension du vif-argent bien purgé d'air à une hauteur beaucoup plus grande que l'ordinaire dans le tuyau de Torricelli.* (en Anglois) Transf. du 24. Fevrier 1672. 3. p. 5160.

69. *Confirmation de ce qui a été dit d'une gelée extraordinaire dans le Comté de Sommerset.* (en Anglois) Transf. du 25. Mars 1673. p. 5196.

70. *Remarque sur une observation de M. Lister, touchant les veines des Plantes.* (en Anglois) Transf. du 23. Juin 1673. p. 6060.

71. *Epistola D. Wallisii primam inventionem & demonstrationem æqualitatis lineæ curvæ Paraboloidis cum curva anno* 1657. *factam D. Gulielmo Neile asserens, proximeque D. Christophoro Wren, equiti, inventionem lineæ rectæ æqualis Cycloidi ejusque partibus anno* 1658. Transf. du 17. Novembre 1673. pag. 6146.

72. *Extrait d'une Lettre du Docteur Wallis à M. Hevelius du* 31. *Decembre* 1673. *sur son Organographia, & principalement sur les divisions des Diagonales insérées dans les Remarques de*

JEAN WALLIS. *M. Hook, sur la premiere partie de la Machine celeste de Jean Hevelius, mais imprimées en cet endroit, si fautivement, qu'il est à propos de les réimprimer plus correctement.* (en Latin) Transf. du 22. Fevrier 1674. 5. p. 243.

73. *Lettre à M. Oldemburg sur une nouvelle découverte de Musique* (en Anglois) Transf. du 23. Avril 1677.

74. *Extrait de deux Lettres sur un Meteore considérable, qui a été vû en même-tems en différens endroits de l'Angleterre.* (en Anglois) Transf. du 26. May 1677. p. 863.

75. *Lettre sur un ancien manteau de cheminée, sur lequel la date de l'an 1133. est marquée en chiffres ordinaires; ce qui marque l'ancienneté de leur usage en Angleterre.* (en Anglois) Transf. du 20. Decembre 1683. p. 399.

76. *Extrait d'une Lettre sur deux pierres de cheminée extrêmement grandes, & sur une sorte d'arcade extraordinaire qu'on y voit.* (en Anglois) Transf. du 20. Decembre 1684. p. 799.

77. *Discours sur la pesanteur de l'air observée dans le Barometre.* (en Anglois) Transf. du 20. May 1685. p. 1002.

78. *Lettre sur la collection des secan-*

*tes, ou la véritable division des Méridiens dans les Cartes Marines.* (en Anglois) Transf. du 26. Novembre 1685. pag. 1193. JEAN WALLIS.

79. *Lettre sur la force de la Mémoire quand on apporte une attention convenable.* (en Anglois) Transf. du mois de Decembre 1685. pag. 1269.

80. *Discours sur la mesure de la résistance de l'air, par rapport aux corps qui s'y remuent.* (en Anglois) Transf. des mois de Janvier, Fevrier, Mars 1687. p. 269.

81. *Problema Florentinum de mira templi testudine quadrabili, à Joanne Wallis solutum.* Transf. du mois de Janvier 1692. 3. p. 584.

82. *Discours sur la Methode des approximations, dans l'extraction des racines sourdes.* (en Anglois) Transf. de Janvier & Fevrier 1694. 5. p. 2.

83. *Extrait d'une Lettre sur les espaces de la Cycloide, qui sont parfaitement quarrables.* (en Anglois) Transf. d'Octobre 1695. p. 111.

84. *Relation de la cure extraordinaire d'un cheval, qui étoit blessé dans l'estomac.* (en Anglois) Transf. de Janvier & Fevrier 1695. 6. p. 118.

JEAN WALLIS. 85. *Extrait d'une Lettre sur la connoissance qu'ont eu de la Cycloide, le Cardinal Cusa vers l'an* 1450. *& Charles Bouelles vers l'an* 1500. ( en Latin ) Transf. de Juin 1697. p. 561.

86. *Lettre sur la formation de la grêle, du tonnerre & des éclairs, & sur leurs effets.* ( en Latin ) Transf. d'Août 1697. p. 653.

87. *Addition à cette Lettre.* ( en Anglois ) *& correction du* 109. *Chapitre de son Algebre.* ( en Anglois ) Transf. d'Octobre 1697. p. 729.

88. *Lettre sur les effets d'un grand orage, accompagné de tonnerre & d'éclairs, arrivé à Everdon dans le Comté de Northampton le* 27. *Juillet* 1691. *dans lequel quelques personnes ont été tuées.* ( en Anglois ) Transf. de Janvier 1698. p. 80.

89. *Question de Musique proposée au D. Wallis touchant la division du Monochorde, ou la section du canon musical, avec sa Réponse.* ( en Anglois ) Transf. de Mars 1698. p. 80.

90. *Observation sur le jour de Pâques, qui arrive cette année* 1698. *le* 24. *Avril.* ( en Anglois ) Transf. de May 1698. p. 185.

91. *Lettre sur quelques défauts suppo-*

*ses dans une Orgue.* ( en Anglois ) Trans. de Juillet 1698. p. 249. JEAN WALLIS.

92. *Lettre sur les effets extraordinaires que l'on rapporte de la musique des Anciens, & que l'on n'éprouve point dans celle de notre tems.* ( en Anglois ) Trans. d'Août 1698. p. 297.

93. *Lettre sur la maniere d'instruire les personnes sourdes & muettes.* ( en Anglois ) Trans. d'Octobre 1698. pag. 353.

94. *Deux Lettres Angloises à M. Sloane & une Latine à M. de Leibnitz.* Trans. d'Août 1699. p. 273.

95. *Deux Lettres sur le Calendrier Gregorien.* ( en Anglois ) Trans. d'Octobre 1699. p. 303.

96. *Lettre sur la quadrature de la partie de la Lune appellée Hyppocrates Chius, faite par Jean Perks.* ( en Anglois ) Trans. de Decembre 1699. p. 411.

97. *Lettre à M. de Leibnitz sur sa maniere de mesurer les figures solides, qui sont en lignes courbes.* ( en Latin ) Trans. d'Avril 1700. p. 547.

98. *Lettre sur l'usage des figures numériques en Angleterre dès l'an* 1090. ( en Anglois ) Trans. de Septembre & Oc-

JEAN WALLIS. tobre 1700. pag. 677.

99. *Deux Lettres à Edouard Tyson sur l'usage des hommes de se nourrir de chair ; avec la réponse de Tyson* ( en Anglois ) Transf. de Fevrier 1700. 1. p. 760. & 783.

100. *Lettre sur l'Isthme, qu'on suppose avoir joint autrefois l'Angleterre à la France dans l'endroit où est maintenant le passage de Douvres à Calais.* ( en Anglois ) Transf. d'Octobre 1701. p. 967.

101. *Lettre sur un Traité de M. Sommer.* ( en Anglois ) Transf. de Novembre & Dec. 1701. p. 1022.

102. *Lettre sur la Carte des Variations de l'Aimant du Capitaine Edmond Halley & quelques autres choses qui ont rapport à l'Aimant.* ( en Anglois) Transf. de Mars & Avril. 1702. p. 1106.

Ce sont là toutes les piéces de sa façon qui se trouvent dans les *Transactions Philosophiques*.

103. Parmi les Lettres de *Gassendi* on en voit p. 450. une de *Wallis* à ce fameux Philosophe sur une Eclipse du 23. May 1655.

V. *La Relation de quelques particularitez de sa vie par lui-même. Fasti Oxonienses Tom. II. p. 72. 106. Acta eruditorum Lipsiensia 1704. p. 233.*

## GUILLAUME GAZET.

GUILLAUME GAZET.

G*Uillaume Gazet*, nâquit à *Arras* l'an 1554. *Moreri*, & ses Editeurs n'ont vû aucun de ses Ouvrages François comme il paroît par l'incertitude où ils sont, s'il doit être appellé *Gazée*, *Gazey*, ou *Gaze*, trois noms qui ne lui conviennent point, & auxquels il se sont cependant arrêtés, sans faire mention de celui de *Gazet*, qui est à la tête de tous ses Livres François, & qui seul lui appartient. Ils ont été apparemment trompés par ce nom Latin de *Gazæus*, que cet Auteur a pris dans ses Ouvrages en cette langue, & qui lui a été donné par les Bibliothécaires des Pays-Bas.

Ayant embrassé l'état Ecclésiastique, il fut fait Curé de *Sainte Marie-Madeleine* d'*Arras*, vers l'an 1580. puisqu'il dit dans la Préface de sa *Bibliotheque* imprimée en 1610. qu'il y avoit environ trente ans qu'il avoit quitté les Académies, pour se donner au service du Peuple.

Il fut fait encore depuis Chanoine

GUILLAUME GAZET.

de l'Eglise Collégiale de *saint Pierre* d'*Aire* dans l'Artois, & il conserva jusqu'à sa mort ces deux Bénéfices.

Il mourut à *Arras* le 25. Août 1612. âgé de 58. ans, & fut enterré dans l'Eglise de sa Paroisse. Les Bibliothécaires des Pays-Bas se sont trompés sûrement en mettant sa mort en 1602. puisque ses *Tableaux Sacrés* & sa *Bibliothéque* ont paru de son vivant en 1610.

Il s'étoit beaucoup appliqué à l'Histoire de son pays ; & c'est à cela que se rapporte la meilleure partie de ce que nous avons de lui.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Magdalis, Tragædia Sacra-Duaci*, 1589. *in-8°*.

2. Il a publié des Poësies de *Robert Obrizius*, son prédécesseur dans la Cure de *Sainte Marie-Madeleine* d'*Arras*, à la tête desquelles il a mis une longue Epître Dédieatoire & des Vers à la louange de cet Auteur. Le Recueil, qu'il en a donné, a pour titre : *Hymnorum libri septem in Christi Jesu, Virginis Deiparæ, Divorumque gloriam. Quibus accesserunt Epistolarum libri duo. Itemque Cœmeterium quo Artesiæ Comi-*

*tum ac quorumdam virorum litteris illustrium, nec non Autoris parentum ac propinquorum Epitaphia continentur. Autore Roberto Obrizio apud Atrebates Pastore. Rigiaci Atrebatium* 1692. *in*-4°. GUILLAUME GAZET.

3. *L'ordre & suite des Evêques & Archevêques de Cambray, avec une briéve Histoire de leurs faits plus illustres & des choses mémorables avenues de leur tems. Plus le Catalogue & dénombrement des Saints qui sont spécialement honorés au Diocèse de Cambray. Arras* 1597. *in*-8°. pag. 64. L'Epître de *Gazet* est du 12. Septembre de cette année.

4. *L'ordre des Evêques d'Arras depuis la séparation de l'Evêché de Cambray, avec un bref recueil de leurs faits plus illustres, & des choses mémorables avenues de leur tems. Plus le catalogue des Saints qui sont honorés au Diocèse d'Arras, avec l'Histoire de la Sacrée Manne, & de la sainte Chandelle. Arras* 1598. *in*-8°. p. 105. L'Epître de *Gazet* est du 10. Novembre 1597. L'Histoire qui est à la fin a été réimprimée sous le titre suivant.

5. *Brieve Histoire de la Sacrée Manne, & de la sainte Chandelle, miraculeusement données de Dieu, & religieusement*

GUILLAUME GAZET. *conservées en la Ville & Cité d'Arras; avec le miracle des Ardens, tant de ladite Ville, que de Paris & Tournay, & la Vie de saint Vast, Evêque & Patron d'Arras, le tout recueilli de plusieurs bons Auteurs & des Chartres & Tresors de diverses Eglises. Arras* 1599. *in-8°.* p. 62. it. *Arras* 1612. *in-8°.* p. 61.

6 *Thesaurus Precum & Litaniarum ex scripturæ sacræ sanctorumque Patrum Gazophylaciis depromptus, opera M. Guil. Gazæi Canonici Aeriensis, & S. Mariæ-Magdalenæ apud Atrebates Pastoris. Atrebati.* 1602. *in-12.* L'Epître de *Gazet* est datée d'Arras le 1. Octobre 1601.

7. *L'ordre & suite des Evêques d'Arras jusques à Messire Jean Richardot, qui fit sa joyeuse entrée le* 8. *Fevrier* 1604. *avec un brief recueil de leurs faits plus illustres. Plus la succession des Comtes d'Artois, avec les choses mémorables avenues de leur tems. Arras* 1604. *in-8°.* p. 71. On voit ici la succession des Evêques de *Cambray* & d'*Arras*. C'est à peu près la même chose que ce qu'il avoit donné auparavant sur le même sujet.

8. *Tableaux sacrés de la Gaule Belgique, pourtraits au modéle du Pontifical*

*Romain, selon l'ordre & la suite des Papes & de tous les Evêques des Pays-Bas; avec les Saints qui sont honorés en tous leurs Diocèses; & la Bibliothéque des Docteurs Théologiens, Canonistes, Scholastiques, & autres Ecrivains célébres, anciens & modernes de ce Pays. Arras* 1610. *in*-8°. p. 122. La *Bibliotheque* est fort superficielle, comme tous les Ouvrages de *Gazet*. GUILLAUME GAZET.

9. *Histoire Ecclesiastique des Pays Bas, contenant l'ordre & suite de tous les Evêques & Archevêques de chacun Diocèse, avec un riche recueil de leurs faits plus illustres. Ensemble un Catalogue des Saints, qui y sont spécialement honorés; les fondations des Eglises, Abbayes, Prieurés, Monasteres, Colléges & autres lieux pieux, avec une description des Epitaphes & Armoiries qui s'y trouvent. Un ample recit des Histoires miraculeuses y avenues, & plusieurs autres choses très-dignes de remarque. Plus la succession des Comtes d'Artois, & les choses mémorables arrivées de leur tems. Valencienne* 1614. *in*-4°. p. 581. On trouve dans cette histoire, qui a été publiée après la mort de *Gazet*, presque tout ce qu'il avoit donné auparavant sur les Pays-Bas.

GUILLAUME GAZET. L'Histoire de la Sacrée Manne & de la Chandelle n'y a pas été omise.

10 *Les Vies des Saints, avec des exhortations morales. Reims* 1613. *in*-8°. 2. vol.

Il a publié encore outre cela *le Miroir de la conscience, le sacré Banquet; des Exercices spirituels, avec des Litanies pour toute la semaine, le Cabinet des Dames, l'Abregé de la somme des péchés de Benedicti*, un Livre *des Remedes contre les scrupules*, & il a remis en lumiere *Idiota de statu Religiosorum*, comme il le témoigne dans sa Bibliotheque, mais j'ignore la date de tous ces Ouvrages.

V. *Sweertii Athenæ Belgicæ Valerii Andreæ Bibliotheca Belgica.*

---

## DANIEL PAREUS.

DANIEL PAREUS. Daniel Pareus, nâquit à *Neuhausen*, Ville du Palatinat du Rhin, de *Jean-Philippes Pareus*, qui y enseignoit alors les Humanitez dans le Collége fondé par l'Electeur *Frederic III*.

Son pere ayant quitté cette Ville

en 1610. pour être Recteur du Collége de *Neustadt*, l'y mena avec lui, & ce fut dans ce lieu qu'il fit ses études. DANIEL PAREUS.

Il suivit depuis son pere pendant plusieurs années dans les différens endroits où il alla demeurer ; mais il s'en sépara dans la suite, pour suivre, à ce qu'on prétend, une femme dont il étoit amoureux.

*Vossius* marque dans une de ses Lettres, qu'il devoit entrer chez le Comte d'*Isenbourg*, en qualité de Précepteur de ses enfans ; mais on ne sçait point si cela se fit effectivement. Ce sçavant l'estimoit beaucoup, & se donnoit même la peine de lui chercher des Libraires pour imprimer ses Ouvrages.

Nous apprenons par l'Epître Dédicatoire de son Abregé de l'Histoire Ecclésiastique, adressée aux Ministres de l'Eglise Calviniste de *Metz*, & datée du 13. Septembre 1632. qu'il avoit demeuré quelque tems dans le voisinage de cette Ville.

Il étoit alors à *Keiserlautern* dans le Palatinat, & l'on voit par cette Epître qu'il venoit d'y être appellé par l'Electeur, pour y établir une Ecole,

DANIEL PAREUS. & y enseigner les Humanitez.

Cette Ville ayant été emporté d'assaut par *Galas*, Général des Troupes de l'Empereur, le 17. Juillet 1635. il y fut tué avec plusieurs Ministres dans le massacre qui s'y fit. Il ne devoit avoir alors gueres plus de 30. ans.

Cette circonstance de sa mort rapportée par *Gisberg Vœtius* dans le troisiéme Tome de sa *Politica Ecclesiastica* p. 164. est plus probable, que celle que *Guillaume Frey* a insérée dans des Vers, qu'il a faits sur le *Lexicon Criticum* de *Philippe Pareus*, où il marque qu'il fut tué par des Voleurs de grands chemins.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Musæi, vetustissimi, venustissimique Poetæ Græci, Erotopægnion Herus & Leandricum versione Latina; cui accesserunt alia ejusdem argumenti Poematia, quæ singula collegit & Commentario libero illustravit Daniel Pareus. Francofurti ad Mœnum* 1627. *in*-4°. On voit ici la version Latine en Vers de *Guillaume de Mara*, Chanoine de *Constance*. Les piéces ajoutées sont *Barthii Leandris*, *Ovidii Epistolæ mutuæ Heronis & Leandri*, & la traduction du Poëme de

*Musée* en Vers François par *Clement Marot*. DANIEL PAREUS.

2. *Mellificium Atticum. Francofurti.* 1627. *in*-4°. C'est un recueil de Sentences, tirées des Auteurs Grecs, & rédigées en lieux communs.

3. *Quintiliani Institutiones Oratoriæ; cum notis. Francof.* 1629. *in*-8°. it. *Londini* 1641. & 1662 *in*-8°. it. *Francof.* 1657. *in*-8°. Cette derniere édition n'est autre que celle de *Londres* de l'an 1641. dont on a changé le titre. *Morhof* dans son *Polyhistor* nous avertit que *Pareus* a tiré la plus grande partie de ses Notes de deux Ouvrages de *Louis Cressol*, Jesuite Breton : intitulés, l'un *Theatrum veterum Rhetorum. Paris* 1620. *in*-8°. L'autre *Vacationes Autumnales, sive de perfecta Oratoris actione & pronunciatione, ibid.* 1620. *in*-4°.

4. *Herodianus : cum Principum bonorum & malorum speculo, sive Monitis & exemplis Ethico-Politicis. Francofurti* 1630. *in*-8°. it. *Londini* 1639. *in*-8°.

5. *Medulla Historiæ Universalis Profanæ. Francof.* 1631. *in*-12. Cet Ouvrage est mis au nombre de ceux d'*Henri Alting* dans la Liste qui s'en trouve à la fin de sa Vie : surquoi

DANIEL PAREUS. *Bayle* remarque que *Pareus* s'est rendu coupable d'un plagiat, qui n'a été relevé ni par *Thomasius*, ni par *Almeloveen*, dans leurs Traités sur les Plagiaires. Mais on peut dire pour la justification de *Pareus*, qu'il avoue dans son Epître Dédicatoire que le fond de son Ouvrage n'étoit pas de lui. Il faut rapporter ses propres paroles. *Ejus Medullæ* ( dit-il ) *rudis indigestaque moles cum passim hinc inde oberraret, & nunc nuper in manus meas chaos illud incidisset, nihil priùs aut antiquius habui, quam ut corpori huic turpiter truncato, adeoque imperfecto animam veluti infunderem, & opus ab Apelle aliquo inchoatum absolverem.*

6. *Titi Lucretii Cari de rerum natura libri sex ; notis brevioribus ex ipso potissimum auctore succinctè & perspicuè illustrati. Cura & labore Danielis Parei. Accesserunt Scipionis Capicii de principiis rerum libri duo, nec non Aonii Palcarii, Verulani, de Animorum immortalitate libri tres. Francof.* 1631. *in-8°. Pareus* n'a presque fait ici que copier l'Ouvrage d'*Ubert Gifanius* sur *Lucrece* ; le peu qu'il y a ajouté ne mérite guéres d'attention ; & même la Vie qu'il a donnée

donnée de ce Poëte n'est autre que cel- le que *Gifanius* en avoit donnée avant lui, & dont il a seulement retranché quelque chose. L'Editeur *Dauphin* a ignoré cette particularité, lorsqu'il a mis à la tête de son édition la Vie de *Lucréce*, telle que *Pareus* l'avoit publiée, sans recourir à *Gifanius*, dont elle étoit empruntée. DANIEL PAREUS.

7. *Lexicon Lucretianum, sive in Titi Lucretii Cari de rerum natura libros sex, omnium dictionum & elegantiarum index absolutissimus; in quo aliquammulta Poetæ hujus & aliorum Autorum loca plenius explicantur, enodantur, illustrantur, studio & labore Danielis Parei. Francof.* 1631. *in*-8°.

8. *Heliodori Æthiopica, ex versione Latina Stanislai Warschewitzii, additis adnotationibus Francof.* 1631. *in*-8°.

9. *Rhetorica.* 1632. *in*-12.

10. *Historia Palatina. Francof.* 1633. *in*-12. it. Sous ce titre: *Historia Bavarico-Palatina. Georgius Christianus Joannis recognovit, adnotationibus illustravit, & duplici appendice; quarum prior de veteribus Rheni Palatinis agit; posterior Historiam Bavarico-Palatinam ab anno* 1632. *ad præsens usque tempus breviter*

DANIEL PAREUS. *comprehendit. Præmittitur de scriptoribus ad historiam, remque Palatinam cognoscendam facientibus præfatio. Francofurti.* 1717. *in-4°.* Quoiqu'il y ait bien des fautes dans l'Histoire de *Pareus*, elle ne laisse pas d'avoir son mérite & son utilité.

11. *Universalis Historiæ Ecclesiasticæ Medulla. Francof.* 1633. *in-12.* C'est le dernier Ouvrage qu'il ait donné au Public.

12. *C. Sallustii Opera quæ extant ex nova recensione Joh. Philippi Parei. Edebat cum animadversionibus & notis Daniel Pareus. Francof. ad Mœnum* 1649. *in-12.* On croiroit sur ce titre que *Daniel Pareus* auroit publié lui même cet Ouvrage ; mais il y avoit déja 14. ans qu'il étoit mort ; aussi ne voit-on aucune Epître de lui ni de son pere, qui l'étoit aussi, mais seulement du Libraire, qui ne parle ni de l'un ni de l'autre. Les Notes de *Daniel Pareus*, sont fort amples, & tiennent seules 192. pages.

V. *La Préface de George Chrétien Joannis, sur l'Histoire Palatine.* On y trouve son Eloge, & une Liste circonstanciée de ses Ouvrages. *Bayle Dictionnaire.*

## JEAN-PHILIPPE PAREUS.

JEAN PHILIPPE PAREUS.

J*Ean-Philippe Pareus*, nâquit le 24. May 1576. à *Hemsbach* dans le Diocèse de *Worms*, de *David Pareus*, dont je viens de parler, & de *Madeleine Stibel.*

Il fit ses premieres études à *Neustadt*, d'où étant passé à *Heidelberg*, il s'y perfectionna dans les langues Latine & Grecque, & s'appliqua à la Philosophie & à la Théologie.

Aidé ensuite par les libéralitez de l'Electeur Palatin, il alla visiter les Académies Etrangéres. Il se rendit d'abord en 1599. à *Bâle*, où il prit le degré de Maître-ès-Arts, & suivit pendant quelque tems les leçons de *Jacques Grynæus* & *Amand Polanus*, Professeurs en Théologie. Il s'y donna aussi à la langue Hebraique sous *Jean Buxtorf.*

Il passa de-là à *Geneve*, où il étudia pendant un an sous *Theodore de Beze*, & les autres Professeurs de cette Ville.

Enfin ayant passé quelque-tems

JEAN-PHILIPPE PAREUS.

dans les Académies de *Fribourg*, de *Tubinge*, & de *Strasbourg*, il retourna à *Heidelberg* auprès de son pere.

Il n'y demeura pas long-tems sans emploi. Il fut d'abord appellé à *Neuhausen* pour y professer les Humanitez, & ce fut en ce lieu que nâquit *Daniel Pareus* son fils.

En 1610. il passa à *Neustadt*, pour y être Recteur du Collége, & il remplit ce poste, jusqu'à ce que les Espagnols s'étant rendus maîtres de la Ville au mois de Juillet 1622. le chasserent du Pays, après avoir pillé sa Bibliothéque.

Il fut depuis Recteur de divers Colléges, & il l'étoit de celui d'*Hanaw* en 1645. comme il paroît par l'Epître Dédicatoire de son *Lexicon Criticum*.

On ne sçait point au juste le tems de sa mort. *Paul Freher* la met en 1643. mais c'est une faute grossiere ; car il donna en 1647. les Oeuvres Exegetiques de son pere avec plusieurs Epîtres Dédicatoires datées de cette année.

Il devoit donner le reste de ses Oeuvres ; mais comme il n'a pas été plus loin, il est à présumer qu'il mourut

quelque-tems après, & apparemment vers l'an 1648.

JEAN PHILIPPE PAREUS.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Theses Physicæ de corpore Cœlesti. Heidelbergæ.* 1601. *in*-4°. Il présida à ces Théses.

2. *Castigationes in Maledicam admonitionem Joannis Magiri Jesuitæ, de auctoritate sacræ scripturæ & infallibilitate ecclesiæ. Heidelbergæ* 1606. *in*-8°. C'est une défense de son pere, dont on peut voir l'occasion au n°. 19. de son article.

3. *Artis Logicæ libri duo, ex optimis quibusque Autoribus Logicis succinctè & methodice collecti. Hanoviæ* 1607. *in*-8°.

4. *Analysis Logica Epistolæ ad Romanos. Heidelbergæ.* 1608. *in*-8°. Son Epître Dédicatoire est datée du mois de Juin 1608. *it.* dans le Recueil des Oeuvres Exegetiques de son pere.

5. *Analysis Logica Orationis Lipsii de Calumnia. Heidelb* 1609. *in*-4°.

6. *Plauti Comœdiæ, cum fragmentis deperditarum ex Phil. Parei recensione; cum ipsius Dissertationibus & notis perpetuis. Francof.* 1610. *in*-8°. it. *Spiræ* 1619. *in*-4°. it. *Francof.* 1641. *in*-8°. Ces éditions de *Plaute* sont estimées. Les Prolegomenes qu'on y trouve sur

JEAN-PHILIPPE PAREUS.

la Vie de ce Poëte, sur le caractere de sa versification, & sur la qualité de ses railleries ont été mis en entier à la tête du *Plaute in usum Delphini*.

7. *Lexicon Plautinum, in quo, velut thesauro antiquæ linguæ Romanæ elegantiæ, quotquot extant in M. A. Plauto; accuratim eruuntur & explicantur, industria subcceciva Phil. Parei. Francofurti.* 1614. *in*-8°. it. *editio* 2e. *emendatior & auctior. Hanoviæ.* 1634. *in*-8°. pag. 567. Il avoit un goût particulier pour *Plaute*, & il a apporté une attention prodigieuse pour l'éclaircir.

8. *Poemata. Neapoli Nemet.* 1615. *in*-8°.

9. *Calligraphia Romana, seu Thesaurus Phrasium linguæ Latinæ. Neapoli Nematum* 1616. *in*-8°.

10. *Symmachi Epistolæ, cum Joan. Phil. Parei Lexico, Calligraphia, & Electis Symmachianis. ibid.* 1617. *in*-8°. it. *Francof.* 1642. *in*-8°.

11. *Electa Plautina, in quibus, velut thesauro antiquitatis, quidquid est rerum memorabilium rituumque Romanorum in Plauto sub universales titulos locorum communium refertur*. ibid. 1617. *in*-4°.

12. *De imitatione Terentiana, ubi Plautum imitatus est*. ibid. 1617. *in*-8°.

JEAN-PHILIPPE PAREUS.

13. *Terentii Comœdiæ cum Mss. Palatinis collatæ, brevibusque notis illustratæ.* ibid. 1619. *in*-4°.

14. *Ad Senatum Criticum adversus personatos quosdam Pareo-Mastigas provocatio pro Plauto & Electis Plautinis.* *Francof.* 1620. *in* 8°. C'est une réponse à la critique violente & brutale, que *Gruter* avoit faite de ses Ouvrages sur *Plaute*, sous ce titre : *Asini Cumani Fraterculus è Plauti Electis electus per Eustath. Su. P.* 1619. *in*-8°. p. 136.

15. *Organi Aristotelici Analysis Aphoristica. Francof.* 1620. *in*-8°.

16. *Theatrum Philosophiæ Christianæ. Francof.* 1623. *in*-8°.

17. *D. Pauli Epistola ad Philemonem; Analysi Logica & Commentario succinctè explicata* 1623. *in*-8°. *it.* Dans le Recueil des Oeuvres Exegetiques de son pere.

18. *Pareus* a ajouté en 1623. un septiéme Volume au *Thesaurus Criticus* de *Gruter* : mais il n'est pas du mérite des précédens. Il y a inséré une piéce pour sa défense contre cet Auteur, sous ce titre : *Analecta Plautina, in quibus, Plauti editiones Pareanæ à Janii Gruteri Cavillationibus & strophis ritè vindicantur.*

JEAN-PHILIPPE PAREUS.

19. *Catechesis Religionis Christianæ Analysi illustrata. Hanoviæ* 1624. *in-8°.*

20. *S. Judæ Apostoli Epistola Catholica Analysi Logica, & commentario succincte illustrata. Francof.* 1626. *in-8°. it.* Dans le Recueil des Oeuvres Exegetiques de son pere.

21. *In Epistolam D. Pauli ad Colossenses Commentarius Analyticus.* J'ignore quand a paru pour la premiére fois ce Commentaire, qui se trouve parmi les Oeuvres Exegetiques de son pere.

22. Il a pris la défense de son pere contre les attaques de *David Owen*, qui avoit relevé plusieurs propositions séditieuses de son Commentaire sur l'Epître aux Romains, & il l'a jointe à ce Commentaire sous le titre d'*Appendix ad dubii quarti propositiones de potestate civili.* Elle a été aussi imprimée séparément avec les propositions. A *Francfort* 1633. *in-12.*

23. *Narratio Historica de curriculo vitæ & obitu D. Parei* 1633. *in-12.* it. *Genevæ* 1641. *in-8°. it.* à la tête des Oeuvres Exegetiques de son pere. Cette Vie est assez circonstanciée; mais l'Histoire des Ouvrages y est mal-à-propos négligée. On trouve à la fin plusieurs

plusieurs piéces de Vers à la louange de *David Pareus* ; il y en a sur-tout une singuliére de plus de trois cens Vers, dont tous les mots commencent par un P. JEAN-BAPTISTE PAREUS.

24. *Commentarius de Metris Conicis, & præcipuè Plautinis. Francofurti* 1638. *in*-8°.

25. *Lexicon criticum, sive Thesaurus linguæ Latinæ, ex optimis Autoribus congestus. Norimbergæ* 1645. *in*-8°.

26. *Commentarius de particulis linguæ Latinæ.* ibid. 1647. *in*-16.

27. *Davidis Parei operum Theologicorum Exegeticorum tom. I. Partes quatuor; ex Lecythis paternis summa cura & diligentia elucubratæ à Joanne Philippo Pareo. Francof.* 1647. *in-fol.* 4. vol. L'Editeur a mis à la tête de chaque Partie une Epître Dédicatoire datée de 1647. On voit ici tous les Commentaires de *David Pareus* sur les livres de l'Ecriture, rangés suivant leur ordre, avec ceux de son fils, qui en remplissent les vuides, & dont j'ai parlé ci-dessus. Il devoit y avoir deux autres tomes, dont le second auroit renfermé les ouvrages Didactiques, & le troisiéme les Polemiques; mais la

JEAN-BAPTISTE PAREUS. mort de *Philippe Pareus* arrivée quelque-tems après a empêché la publication de ceux-ci.

28. *C. Sallustii opera quæ extant, ex nova recensione Joh. Philippi Parei. Edebat cum animadversionibus & notis Daniel Pareus. Francof.* 1649. *in-16.*

Il est inutile de parler ici de quelques Ouvrages de son pere, qu'il a publiez & accompagnez de ses Préfaces ; on en a fait mention dans son article.

V. *Pauli Freheri Theatrum Virorum Doctorum, tom. I.* p. 501. *Bayle, Dictionnaire.*

---

## XANTES MARIALES.

XANTES MARIALES. X*Antes Mariales*, nâquit à *Venise* vers l'an 1580. de la noble famille des *Pinardi*, dont il quitta entiérement le nom, lorsqu'il se fit Jacobin, pour prendre celui de *Xantes Mariales*, qui est le seul sous lequel il soit connu.

Après avoir fait ses études d'Humanitez, il entra fort jeune dans le Couvent de *S. Pierre & de S. Paul*, de

l'Ordre des Jacobins à *Venise*. XANTES MARIALES.

On l'envoya faire sa Théologie en Espagne, & il en revint si habile suivant le goût de ce tems-là, que dans le Chapitre général tenu à *Rome* en 1608. il fut nommé Lecteur en Théologie à *Padouë* pour l'année 1610. On le fit ensuite Prefet des Etudes dans le Collége conventuel de la même Ville, & il remplit pour la troisiéme fois ce poste en 1624.

Il se renferma depuis dans son Cabinet, sans vouloir accepter aucune Charge de son ordre, & content de s'occuper de l'étude & du travail.

Son zéle impétueux pour défendre les intérêts de la Cour de *Rome*, & quelques Ouvrages qu'il composa contre la France, lui procurerent des disgraces. Il fut chassé deux fois par ordre du Sénat de *Venise* des Etats de la République; & il se retira une fois à *Boulogne*, & une autre fois à *Ferrare*.

Il obtint cependant à la fin son retour à *Venise*, où il mourut d'apoplexie vers la fin du mois d'Avril 1660. âgé de 80. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Controversiæ ad universam summam*

XANTES MARIALES. *Theologiæ S. Thomæ Aquinatis, Ecclesiæ Doctoris, nec non ad quatuor libros Magistri sententiarum, in quibus primùm Doctoris utriusque sententia novis speculationibus illustratur, plurima eorum abdita sensa aperiuntur, innumeraque loca, quæ inter se pugnare videntur, ad concordiam revocantur; objectis deinde quibuscumque occurritur; Postremo Scotistarum Schola cum Thomistica quoad fieri potest conciliatur. Venetiis* 1624. *in-fol.* p. 611.

2. *Bibliotheca Interpretum ad universam summam Theologiæ D. Thomæ. Hoc est, solers examen universorum, quæ à scriptoribus quibuscumque tum antiquis, tum recentibus, ad Scholasticam Theologiam evulgata sunt: cum primis vero uberrimè exagitantur nostrorum temporum curiositates, circa quas novitiosa modernitas adversus sapientissimam antiquitatem tantopere discruciari videtur. Autore P. M. Xantes Mariales S. O. P. Cæsareæ Majestatis Ferdinandi III. Theologo à Consiliis, nec non Capellano, ut vulgo dicitur, ab honore. Noverit Mundus opus istud & vetus & novum jure appellari posse. Vetus, quia editum fuit anno* 1638. *Novum vero, quia ad varios tum Autoris, tum Typographi accidentarios casus evulgari non*

*potuit nisi anno currente* 1660. *Un le quidquid antea nusquam visum est, vere novum dici potest. Venetiis* 1660. *in-fol.* 4. Vol. XANTES MARIALES.

3. *Amplissimum artium scientiarumque omnium Amphitheatrum. Hoc est, de rebus universis celeberrimæ Quæstiones disputatæ ab orbis oraculo D. Thoma Aquinate, ad hanc usque diem à nemine exposita, nunc primum prodeunt cum Commentariis P. M. Xantes Mariales. Bononiæ* 1658. *in-fol.* p. 1371. Ce titre fastueux étoit du goût de *Mariales*, qui veut y faire à *S. Thomas* un honneur auquel il n'a jamais prétendu.

4. *Commentarii ac disputationes in tertiam partem summæ D. Thomæ. Autore Fr. Didaco Nuno Cabezudo, Hispano, Ordinis Prædicatorum. Venetiis* 1612. *in-fol.* C'est *Mariales*, qui a donné cet Ouvrage au public, & qui en a dirigé l'impression.

5. *Quali Presagimenti possono haversi delle presenti sconvolte dell' Austria, e della Spagna, e da i progressi de gl' Eretici, e de' Francesi. Italia apri gl'occhi; ed accertati, che il giuntarti con Francesi contro la Spagna sarebbe l'ultimo tuo esterminamento. Discorso del Cavalier Pie-*

XANTES MARIA-LES. *tro Paolo Torelli da Urbino al supremo Ministro D. Ferdinando III. Imperadore, il Comte di Transmenstorff. In Colonia* 1643. *in*-4°. p. 130. C'est une réponse à un Ouvrage qui avoit paru quelque-tems auparavant sous le titre d'*Il Zimbello, o vero l'Italia Schernita Sanmarino.* 1641. *in*-16. *Mariales*, qui s'y est caché sous le nom de *Pierre-Paul Torelli*, de même que dans l'ouvrage suivant, y déclame à tort & à travers contre la France.

6. *Stravaganze nuovamente seguite nel Cristianissimo Regno D. Francia; o vero eccessi del Politicismo colla Regolatione di Lodovico IX. Rè D. Francia, & d'Errico II. d'Inghilterra, modernamente impugnate dall' asserto Parlamento di Parigi, nel libro intitolata: della Sovrana Giuridizzione de' Rè Sopra la politia della Chiesa; colle contrarisposte del Cavalier Pietro Paolo Torelli. In Colonia* 1646. *in*-4°. p. 150. L'Auteur prétend attaquer ici les Libertés de l'Eglise Gallicane.

7. *Enormita inaudite nuovamente uscite in luce nel Cristianissimo Regno di Francia, contra il decoro della sede Apostolica Romana in due libri intitolati; l'uno: Dell'arrogante potestà de' Papi in*

*difesa della Chiesa Gallicana ; l'altro : Del diritto della Regalia, che tiene il Re Cristianissimo jure Coronæ independentemente da Sommi Pontefici, di conferir Benefici Ecclesiastici, eziandio con cure d'anime, con potestà maggiore di quella de' Vescovi, ed eguale à quella de' Papi : colle contrarisposte del Cavalier Sigismondo Campeggi, Anconitato ; alla curiosità di tutt' Europa doppo la Dea liberatrice. In Francfort* 1649. *in-4°.* p. 158. *Mariales* s'est caché ici sous le nom de *Sigismond Campeggi.* XANTES MARIALES.

V. *Jacobi Echard scriptores Ordinis Prædicatorum.* tom. 2. p. 600.

---

## ANDRE' CIRINI.

ANdré Cirini, nâquit à *Messine* l'an 1618. d'une famille noble. Après avoir fait ses études d'Humanitez, il entra chez les Clercs Réguliers, & y fit Profession le 16. Juillet 1634. âgé de 16. ans. ANDRE' CIRINI.

Depuis ce tems-là, il se partagea entre les devoirs de son état, l'étude & la prédication, mais son applica-

ANDRE' CIRINI. tion trop continue au travail abregea ses jours.

Il mourut à *Palerme* le 6. Septembre 1664. âgé de 46. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Orazione nell' Essequie dell' Emin. Cardinale Doria, Arcivescovo di Palermo. In Palermo* 1643. *in*-4°.

2. *Discorso detto nella solennita della Lettera di Maria Vergine scritta a' Messinesi. In Monteleone*. 1649. *in*-4°.

3. *Variarum Lectionum, sive de Venatione Heroum libri duo. Messanæ* 1650. *in*-4°.

4. *De Venatione & natura Animalium. Panormi* 1653. *in*-4°.

5. *De Natura & solertia Canum liber singularis. Panormi* 1653. *in*-4°.

6. *De Natura Piscium Panormi*. 1653. *in*-4°.

7. *Vita del Ven servo di Dio Francesco Olimpio Chierico Regolare. In Napoli* 1655. *in*-4°.

8. *Historia delle cause & effetti della Peste. In Genoa* 1656. *in*-4°. *Van der Linden, & Mercklinus* son continuateur, n'ont fait aucune mention des ouvrages de *Cirini*.

9. *Feste celebrate in Napoli per la*

*Nascita del Ser. Principe delle Spagne dal Sign. Conte di Castriglio Vicerè. In Napoli* 1659. *in fol.* avec fig. ANDRE' CIRINI.

10. *Variarum Lectionum de urbe Roma, ejusque conditore Romulo liber singularis. Panormi* 1665. *in-fol.*

V. *Mongitore, Bibliothéca sicula.*

---

## PIERRE CARRERA.

PIERRE CARRERA.

*Pierre Carrera*, nâquit l'an 1571. à *Militello*, Ville du *Val de Noto* en *Sicile.*

Il fit ses études à *Messine*, & ayant embrassé l'état Ecclésiastique, il reçut l'ordre de Prêtrise.

Depuis ce tems-là il se livra au goût qu'il avoit pour la recherche des Antiquitez de son pays, & acquit une grande connoissance de l'Histoire de Sicile.

Il se fit par-là des Protecteurs, qui rendant justice à son mérite, lui firent du bien. La Princesse de *Petra-Precia*, qui l'estimoit, le prit pour son Aumônier.

Il demeura pendant quelque-tems à *Palerme*, à *Rome* & à *Naples*, & il se

PIERRE CARRERA. fit connoître dans toutes ces Villes d'une maniere avantageuse.

Le jeu des Echets faisoit son délassement, & il s'y rendit si habile, qu'il ne trouvoit personne qui l'égalât.

Il mourut à *Messine* le 8. Septembre 1647. âgé de 76. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Variorum Epigrammatum libri tres. Panormi* 1610. *in*-8°. it. *Recogniti & aucti; additis præterea Eclogis, Odis, & Elogiis. Venetiis* 1612. *in*-12.

2. *Il Gioco de' Scacchi, diviso in otto libri, ne' quali s'insegnano i Precetti, le uscite, è i tratti posticci del Gioco, e si discorre della vera origine di esso. In Militello* 1617. *in*-4°. *Carrera* ayant critiqué dans cet ouvrage un Traité, qu'un Jurisconsulte de *Naples*, nommé *Alexandre Salvio*, avoit publié sur le même sujet & sous ce titre: *Il Trattato dell' Inventione & arte liberale del Giocho de' Scacchi, diviso in discorsi, Sbaratti, e partiti. In Napoli* 1604. *in*-4°. Ce Jurisconsulte prit la défense de son Traité dans un nouveau Livre, qu'il intitula: *Il Puttino, altrimente detto il Cavaliere errante sopra il Gioco de' Scacchi; con la sua Apologia contro il*

*Carrera, diviso in tre libri. In Napoli* 1634. *Carrera* ne fut pas long-tems sans repliquer ; on vit paroître l'année suivante sa Défense. PIERRE CARRERA.

3. *Risposta in difesa di D. Pietro Carrera contro l'Apologia di Alessandro Salvio. In Catania* 1635. *in-4°. Carrera* prit dans cet Ouvrage le nom de *Valentin Vespai.*

4. *I tre libri dell' Epistole di Gio Tomaso Moncada Comte d'Aterno, tradotti dalla lingua Latina nell' Italiana. In Militello* 1620. *in-16.* Cette Traduction est accompagnée du texte Latin. Elle a été réimprimée avec le Latin, & une traduction Espagnole faite par *Laurent Matthieu y Sanz*, à *Valence* en 1658. *in-24. Jean-Thomas Moncada* avoit été plusieurs années Viceroi de Sicile, & étoit mort en 1601.

5. *Annotationi e Dichiarationi sopra Epistole di Gio. Tomaso Moncada. In Militello* 1622. *in-16.*

6. *Esercitio quotidiano, col quale ciascheduna hora della vita si distribuisce in servitio di dio. In Militello* 1622. *in-12.*

7. *Zizza, Idillio Pastorale. In Messina* 1623. *in-12.*

8. *L'Antica siracusa illustrata. Messa-*

PIERRE CARRERA. *né* 1624. *in*-4°. Cet Ouvrage porte le nom de *Jacques Bonanni*, de *Syracuse*, mort en 1636. Cependant *Carrera* prétend dans le premier volume de son Histoire de *Catane*, publiée en 1639. c'est-à-dire, trois ans après la mort de *Bonanni*, que c'est lui-même, qui en est l'Auteur. Mais d'autres prétendent, que *Carrera* s'est attribué un honneur qui ne lui appartenoit pas. On peut concilier en quelque maniere ces deux choses, en disant que *Carrera* a fourni à *Bonanni* plusieurs matériaux, mais que l'ouvrage est de la composition de *Bonanni*.

9. *Il Bonanni, Dialogo. In Messina* 1525. *in*-12.

10. *Il Mon Gibello descritto in tre libri, nel quale oltra diverse notizie, si spiega l'historia degl' Incendii, e le cagioni di quelli. Vi si narrano ancora i miracolosi effetti contra il fuoco sequiti per virtu del sacro velo della gloriosa S. Agata. In Catania* 1636. *in*-4°.

11. *Poesie pertinenti alle materie di Mon Gibello, e del sacro velo della gloriosa S. Agata. In Catania* 1636. *in*-4°.

12. *Delle Memorie Historiche della citta di Catania volume primo, nel quale*

*in quattro libri si discorre dell' antica origine e sito di essa, degli edificii, Pertinenze, Inscrizioni, Medaglie & Auvertimenti insino al Tempo di Cristo compresi. Vi s'aggiungono ancora l'Epistole di Diodoro con le annotationi del Medesimo D. Pietro Carrera. In Catania* 1639. *in-fol. volume secondo; nel quale in quattro libri si discorre della vita, traslatione, miracoli, & altre pertinenze della gloriosa S. Agata; a cui per fine s'intesse una variata Ghirlanda di Poetici fiori.* ibid. 1641. *in-fol.* L'Auteur avoit composé le troisiéme volume, où il parloit des familles nobles de *Catane*. Mais la crainte de causer des mécontentemens & des brouilleries le lui a fait supprimer.

PIERRE CARRERA.

13. *Della familia Tedeschi libri tre. In Catania* 1642. *in-4°.*

14. *Discorso sopra quella scrittura di quattro fogli, che in fronte ha tal titolo;* L'Antichita di Scicli, antiquamente Chiamata Casmena, secondo Colonia Siracusana, descritta da F. D. Mariano Perello. *In Catania* 1641. *in-4°.* L'Ouvrage de *Perello*, Chevalier servant de l'Ordre de *Malthe*, avoit paru l'année précédente; & cet Auteur ré-

PIERRE CARRERA.

pondit aussi-tôt à *Carrera*, qui repliqua par le Livre suivant.

15. *Risposta e censura contro le oppositioni di F. D. Mariano Perello. In Messina* 1643. *in*-8°.

V. *Mongitore*, *Bibliotheca sicula.*

---

## JEAN-GEORGE PRITIUS.

JEAN-GEORGE PRITIUS.

JEan-George Pritius, en Allemand *Pritz*, nâquit à *Leipsic* le 22. Septembre 1662. de *George Pritz*, Maître Pelletier de cette Ville, & de *Madeleine Bohem.*

Il fit ses études dans sa Patrie, où il reçut le degré de Maître-ès-Arts en 1685. Deux ans après, c'est-à-dire, en 1687. il fut admis au nombre des Auteurs de *Acta Eruditorum* de *Leipsic.*

En 1690. le Senat de cette Ville le nomma Prédicateur de l'Eglise de *S. Nicolas.* En 1691. il fut reçu dans la Faculté de Philosophie, & deux ans après, c'est-à-dire, en 1693. il prit le degré de Bachelier en Théologie.

En 1698. il fut appellé à *Zerbst*, pour y être Professeur en Théologie

en Métaphysique, & Ministre, & il alla prendre possession de ces postes, après avoir reçu à *Leipsic* le degré de Docteur en Théologie. JEAN-GEORGE PRITIUS.

Il demeura environ trois ans en ce lieu, & fut fait après Surintendant à *Schlaitz*, puis Chapelain du Comte de *Reuss*, qui lui permit en 1705. de faire un voyage en *Hollande* & en *Angleterre*.

Après son retour, il fut choisi en 1708. pour être Professeur en Théologie, Conseiller Ecclésiastique & Ministre à *Gripswalde*. Il conserva ces emplois jusqu'en 1711. qu'il fut appellé à *Francfort sur le Mein*, pour y être chef du ministére Ecclésiastique. Il se fixa entiérement en ce lieu, & refusa differentes places avantageuses, qu'on lui offrit depuis en plusieurs endroits.

Il mourut d'apoplexie le 24. Août 1732. âgé de 70. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. Il a travaillé aux *Acta Eruditorum* de *Leipsic* depuis l'an 1687. qu'il fut associé à la composition de ce Journal, jusqu'en 1678. qu'il quitta cette

JEAN-GEORGE PRITIUS.

Ville pour aller à *Zerbst.*

2. *De primo falso Hobbesii. Lipsiæ in-*4°. C'est une Thése dont j'ignore la date, aussi-bien que celle de quelques-unes des suivantes.

3. *De gloriæ cupiditate. Lipsiæ* 1691. *in*-4°.

4. *De contemptu divitiarum atque Facultatum apud antiquos Philosophos. Lipsiæ* 1693. *in*-4°.

5. *Voyage de Suisse, d'Italie & de quelques endroits d'Allemagne & de France traduit de l'Anglois de Gilbert Burnet en Allemand par J. G. Pritius; avec une Préface sur le Quietisme. Leipsic* 1693. *in*-12.

6. *Essai Historique & Politique sur la vie de Marie Reine d'Angleterre, traduit de l'Anglois de Gilbert Burnet en Allemand, par J. G. Pritius. Leipsic* 1696. *in*-12.

7. *Discertatio de Atheismo, & in se fœdo, & humano generi noxio. Lipsiæ* 1695. *in*-4°.

8. *Essay de Moyse Amyrault sur l'état des fidelles après la mort.* (en Allemand) *Leipsic* 1696. *in*-12. Cette traduction n'est point de *Pritius*, qui a seulement pris soin de la donner au Public.

9. *De*

JEAN GEORGE PRITIUS.

9. *De prærogativa sexus masculini præ feminino. Lipsiæ. in*-4°.

10. *De recto usu rationis.* ibid. *in*-4°.

11. *De Christo Crucifixo. I. Corinth. I.* 20. ibid. *in*-4°.

12. *De Causis finalibus in rerum essentiis explicandis attendendis.* ibid. *in*-4°.

13. *Dissertatio de Quæstione, quantum conferat eruditio ad felicitatem humanam. Lipsiæ* 1697. *in*-4°.

14. *Les Annales du régne de Guillaume III. R. d'Angleterre traduites de l'Anglois en Allemand par* J. G. *Pritius Leipsic* 1698. *in*-8°.

15. *S. Patris Macarii, Ægyptii; Homiliæ quinquaginta, Græce & Latine, interprete Zacharia Palthenio. Lipsiæ* 1698. *in*-8°. *Pritius* n'a fait que revoir la version de *Palthenius*.

16. *Macarii Ægyptii opera, Græce & Latine* J. G. *Pritius collegit, recognovit, studiose emendavit, indicibusque adjectis edidit. Leipsiæ* 1699. *in*-8°. C'est le reste des Oeuvres, qui sont attribuées à cet ancien Auteur.

17. *Petri Danielis Huetii Tractatus de situ Paradisi terrestris. Lipsiæ* 1694. *in*-12. it. A la suite de la *Demonstratio Evangelica* de ce Prélat, donnée dans

JEAN-GEORGE PRITIUS.

la même Ville la même année *in-4°.* Cette traduction faite sur le François est de *Pritius.*

18. *Etat de la Religion des Moscovites.* (en Allemand) *Leipsic* 1698. *in-8°.* Cet Ouvrage est de *Theophile Wahrmund. Pritius*, qui l'a fait réimprimer, y a seulement mis une Préface.

19. *De Republica Litteraria. in-4°.*

20. *De Pelagianismo Orthodoxæ Ecclesiæ à Reformatis inique imputato Dissertatio. Lipsiæ* 1698. *in-4°.* On conçoit bien que par cette Eglise Orthodoxe l'Auteur entend le Luthéranisme.

21. *De amore Dei puro in causa Fenelonii. in-4°.*

22. *Joannis Miltoni Litteræ nomine Senatus Anglicani, Cromvelli, & aliorum ad diversos in Europa Principes & Respublicas exaratæ. Lipsiæ* 1699. *in-12.* Imprimées par les soins de *Pritius.*

23. *Eloge de Richard Baxter, contenu dans un Discours funebre fait par Guillaume Bates, traduit de l'Anglois en Allemand par J. G. Pritius, qui y a joint un Catalogue des Ouvrages de Baxter. Leipsic* 1701. *in-12.*

24. *Essais d'Eloquence tant en Prose*

*qu'en vers.* ( en Allemand ) *Leipsic* 1702. *in*-12. JEAN-GEORGE PRITIUS.

25. *L'immortalité des hommes sur la terre traduite de l'Anglois de Jean Asgill.* ( en Allemand ) *par J. G. Pritius. Leipsic* 1702. *in*-12. *Asgill* prétendoit que l'on pouvoit arriver à la gloire éternelle, sans passer par la mort. *Pritius* a refuté cette imagination dans deux Dissertations, dont j'ignore la date.

26. *De translatione in vitam æternam sine transitu per mortem*, *in*-4°.

27. *De immortalitate hominis contra Asgillum in*-4°.

28. *Novum Testamentum Græcum, ad probatissimos codices studiose revisum, adjunctisque summariis singula capita in partes suas accurate dividentibus, locis parallelis quam unquam antea locupletioribus, variis lectionibus præcipuis, & Chartis denique Geographicis, in concinnam hanc formam adornatum, vigiliis & industria J. G. Pritii. Lipsiæ* 1702. *in*-12. it. *Altera editio, locis parallelis & variis lectionibus aucta.* ibid. 1709. *in*-12. it. 3*a. Editio.* ibid. 1724. *in*-12.

29. *Introductio in lectionem Novi Testamenti; in qua quæ ad rem criticam, Historiam, Chronologiam & Geographiam*

JEAN-GEORGE PRITIUS. *pertinent, breviter & perspicuè exponuntur. Lipsiæ* 1704. *in*-12. it. *Editio nova & quibusdam accessionibus aucta.* ibid. 1722. *in*-8°. Les additions, qui se trouvent ici, ne sont point de *Pritius.* it. *Editio auctior.* ibid. 1724. *in*-8°.

30. *Joannis Arndtii de vero Christianismo libri IV. Latine versi cum annotationibus J. G. Dorschei, & Præfatione J. G. Pritii. Lipsiæ* 1704. *in*-12.

31. *De renatorum experientia spirituali Dissertatio. Lipsiæ.* 1709. *in*-4°.

32. *De statu Religionis Christianæ in regno sinensi ob cultum Confutii perturbato Relatio, quâ tum de controversia circa cultum Confutii inter Jesuitas & Dominicanos exorta, tum de Legatione Cardinalis Tournonii, in regnum illud, ad eamdem sopiendam à Clemente XI. Pontifice Romano missi, orationibus duabus agitur. Adjicitur in fine Elegia in Sueciæ Regem Carolum XII. Grypswaldiæ*; *in*-4°. Le premier discours avoit été prononcé par *Pritius* à *Schlaitz* au mois de Juillet 1704. & imprimée alors séparément. Il dit l'autre à *Gripswalde* le 21. Septembre 1708. en prenant possession de la Chaire de Professeur ordinaire en Théologie.

JEAN-GEORGE PRITIUS.

33. *De vero opum & divitiarum usu in-4°.*

34. *De principio juris Naturæ genuino & universali, in-4°.*

35. *De bonis & Facultatibus prudenter administrandis, in-4°.*

36. *De Christo Jesu autore salutis humanæ consummato, in-4°.*

37. *Disputatio de enthusiasmo Francisci Malebranchii. Grypswaldiæ.* 1710. *in-4°. Pritius* s'est trompé en donnant au Pere *Malebranche* le nom de *François*; il s'appelloit *Nicolas.*

38. *Pritius* a mis une Préface à l'édition de la *Sinopsis. Criticorum*, qui a été donnée à *Francfort* l'an 1712. en 5. vol. *in-fol.*

38. *La Doctrine de la Predestination* (en Allemand) *Francfort* 1712. *in-8°.*

39. *La* consolation des Fidéles, (en Allemand) *ibid.* 1714. *in-8°.*

40. *Les* marques de la protection de Dieu envers la Ville de Francfort (en Allemand) *ibid.* 1714. *in-8°.*

41. *Les Tables Catechetiques de Philippe-Jacques Spener, traduites de Latin en Allemand par J. G. Pritius. Francfort* 1714. & 1717. *in-8°.*

42. *Le zéle juste contre le Papisme;*

JEAN-GEORGE PRITIUS. *par Philippe-Jacques Spener.* (en Allemand) *Francfort* 1714. *in-8°. Pritius* n'est que l'Editeur de cet Ouvrage, non plus que des trois suivans.

43. *Avis sur le devoir de la réconciliation; par Philippe-Jacques Spener.* (en Allemand) *Francfort* 1715. *in-8°.*

44. *Philippi-Jacobi Speneri soliloquia.* Ibid. 1715. *in-12.*

45. *La ferveur d'un Chrétien fidéle, qui éclate au dehors par des cantiques & des prieres.* (en Allemand) *ibid.* 1717. *in-12.*

46. *Pensées secretes de Religion, traduites de l'Anglois de Guillaume Beveridge en Allemand; par J. G. Pritius. Leipsic* 1716. *in-8°.*

47. *Exhortation à la persévérance dans la pure doctrine de l'Evangile; par Charles Hildebrand, Libre Baron de Caustein.* (en Allemand) *Francfort* 1717. *in-8°. Pritius* qui a procuré cette édition, a mis une Préface à la tête.

48. *Le véritable Christianisme.* (en Allemand) *Leipsic* 1717. *in-8°.*

49. *La Morale Chrétienne.* (en Allemand) *Francfort* 1721. *in-8°.*

50. *Theologia Germanica, interprete Castellione. Lipsiæ* 1730. *in-12.* Il est l'E-

diteur de cet Ouvrage. JEAN-GEORGE PRITIUS.

51. *Jean Fabricius* lui donne encore une traduction d'un Livre de *King de statu primitivæ Ecclesiæ*; mais il ne marque point en quelle langue elle est, ni quand elle a paru.

Il a fait encore imprimer plusieurs Sermons & quelques petits Ouvrages de dévotion en Allemand, dont il est inutile de parler ici.

V. *Son éloge dans le deuxième Tome des Miscellanea Duisburgensia*, p. 69. *Bibliotheque Germanique*, *tom.* 28. pag. 156. *Joannis Fabricii Bibliotheca*, *tom.* 6. p. 557.

---

## GUILLAUME GNAPHEUS.

GUillaume *Gnapheus*, nâquit à la *Haye* en Hollande l'an 1493. Il prit le nom Grec de *Gnapheus*, au lieu de celui de *Fullonius* qu'il portoit, & qui signifie la même chose. G. GNAPHEUS.

S'étant rendu habile dans les Belles-Lettres, suivant le goût de son tems, il s'adonna à l'instruction de la jeunesse, & fut chargé de la conduite de l'Ecole de la *Haye*.

G. GNAPHEUS. Ayant depuis abandonné la Religion Catholique pour embrasser les nouvelles opinions qui se répandoient dans le pays, il fut mis en prison; mais il fut élargi au bout de trois mois, après avoir donné caution qu'il ne sortiroit point de la *Haye* pendant deux ans.

Ce tems expiré, comme il n'y avoit point de nouvelles charges contre lui il fut mis en pleine liberté, avec promesse de comparoître lorsqu'il en seroit requis.

Quelque-tems après, ses Ennemis ayant découvert un petit Ouvrage qu'il avoit composé pour la consolation d'une pauvre veuve, dont le fils avoit quitté l'habit Monastique, il fut arrêté une seconde fois.

Après un long examen de son affaire, il fut confiné en 1525. dans un Monastére, & condamné à faire pénitence pendant trois mois au pain & à la bierre, pour avoir tourné en ridicule, à ce qu'on prétendoit, la vie Monastique.

Il fut en 1528. exposé à un nouveau danger. Pendant son absence de la *Haye*, on trouva chez lui en Carême

une

une saucisse qui cuisoit dans un pot où étoient des poix, & qui y avoit été mise par une pauvre femme grosse qui avoit une envie. On fit grand bruit de cette découverte, & les Juges furent occupez pendant deux jours de cette affaire. On consulta les Medecins, pour sçavoir, *s'il étoit possible qu'une femme grosse eut envie de manger de la viande en Carême?* On ne sçait quelle fut leur réponse; mais indépendamment de cela, les Juges sans faire attention que *Gnapheus* étoit absent depuis quatre ou cinq jours lorsqu'on avoit trouvé la sausisse, prononcerent une Sentence, qui portoit qu'on le prendroit mort ou vif par-tout ou l'on le trouveroit. G. GNAPHEUS.

Son absence empêcha qu'on n'exécutât sur lui cette Sentence; mais à son défaut sa mere & sa sœur furent mises en prison. On reconnut cependant dans la suite leur innocence.

*Gnapheus* las d'être exposé à des dangers continuels dans sa patrie, se détermina enfin en 1536. à aller chercher dans les pays Etrangers un lieu où il put vivre plus tranquille.

Il se retira d'abord en Prusse, où

G. GNAPHEUS. *Albert* Marquis de Brandebourg le fit son Conseiller, & où il fut nommé Recteur du Collége d'*Elbing*, qui venoit d'être établi.

Il en fit les fonctions pendant six années; après lesquelles, c'est-à-dire en 1542. il passa à *Konigsberg*, pour être Recteur du nouveau Collége de cette Ville, & pour faire le Cathéchisme tous les Dimanches dans la Cathédrale. Mais s'étant trop mêlé des matiéres Théologiques, & en ayant même fait des leçons en particulier, il encourut l'aversion des Théologiens de cette Ville; entr'autres de *Frederic Staphylus*, qui le poursuivit si vivement, sous prétexte d'Anabaptisme, & d'Enthousiasme, qu'il fut privé de son emploi & de la Communion au mois de Juin 1547. & qu'il se vit par-là obligé d'aller chercher une retraite ailleurs.

*Jean de Lasco*, avec qui il étoit en commerce de Lettres, l'ayant alors recommandé à la Comtesse de *Frise*, cette Dame le fit venir au mois de Septembre suivant à *Eruden*, pour y être Précepteur de ses enfans.

Il conserva ce nouveau poste jusqu'à ce qu'il eut mis ses éléves en état de

n'avoir plus besoin de lui ; & sçut se rendre agréable à la Comtesse, qui le chargea en différentes occasions de quelques affaires importantes. G. GNAPHEUS.

Il s'établit depuis à *Norden* en *Frise*, dont il fut Bourguemestre. Ce fut là qu'il mourut le 29. Septembre 1568. âgé de 75. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Miroir de consolation pour les malades & les affligez, ou Dialogue entre Theophile, Tobie & Lazare.* (en Flamand) Il composa cet Ouvrage en 1525. dans le tems qu'il étoit renfermé dans un Monastére, & il fut imprimé à son insçu, avant qu'il l'eut assés travaillé ; il le revit depuis, & le donna lui-même au Public en 1557. On en a inséré un long morceau traduit en Latin dans la Préface du Livre suivant.

2. *Joannis Pistorii Wœrdenatis, ob Evangelicæ veritatis assertionem apud Hollandos primo omnium exusti, Martyrium descriptum à Guilielmo Gnapheo, tunc temporis in eundem cum Beato Martyre carcerem conjecto ; nunc autem è Manuscripto editum à Jacobo Revio. Lugd. Bat.* 1649. *in-8°.* it. *Editio* 2°. ibid. 1650. *in-8°.* Cet Ouvrage est divisé en trois

G. GNAPHEUS. Parties ; la premiére qui est fort courte contient la Vie de *Jean Pistorius* ; la deuxiéme a pour titre : *Oratio Guil. Gnaphei ad delectos Judices pro Joanne Pistorio, ob contractum in sacerdotio matrimonium captivo.* La troisiéme renferme les interrogatoires de *Pistorius.*

3. *Acolastus. De filio prodigo Comœdia Acolasti titulo inscripta ; Auctore Gulielmo Gnapheo. Nunc ab eodem recognita. Coloniæ* 1536. *in*-8°. On lit à la fin ces mots : *Gulielmus Fullonius canebat apud Hagienses suos, anno* 1529. it. *Coloniæ Gymnicus* 1540. *in*-8°. it. *Antuerpiæ* 1540. *&* 1555. *in*-8°. it. *Lipsiæ* 1543. *in*-8°. it. *Gabrielis Prateoli Commentario illustrata. Paris* 1554. *in*-8°.

4. *Triumphus eloquentiæ, in bonarum Litterarum & doctæ facundiæ commendationem, carmine redditus. Gedani* 1541. *in*-8°. *Regiomonti* 1545. *in*-8°. it. *Coloniæ* 1551. *in*-8°. C'est une piéce Dramatique.

5. *Hypocrisis. De Hypocrisis falsa religione, ficta disciplina & supplicio, deque Psyches calamitate, & restituta illi per veram pœnitentiam salute. Tragicomœdia Hypocrisis titulo inscripta. Basileæ* 1544. *in*-8°. pag. 78. it. *Heidelb.* 1615. *in*-8°. En Vers.

6. *Misobarbarus, Comœdia.* On ne marque point la date de cette Piéce, que les Abbréviateurs de *Gesner* croyent avoir été imprimée à *Bâle.* G. GNAPHEUS.

7. *Antilogia contra Fredericum Staphylum* 1550. *in-8°.*

8. *Encomium Civitatis Emdanæ; carmine Elegiaco. Emdæ* 1557. *in-8°.*

9. *Epistola ad Joannem à Lasko.* Cette Lettre qui est datée de *Konigsberg* le 14. Juillet 1544. se trouve à la p. 25. des *Epistolæ Clarorum virorum, quas collegit Simon Abbes Gabbema. Harlingæ* 1669. *in-8°.*

V. *La Préface de l'Histoire de Jean Pistorius.* On y trouve plusieurs particularitez de sa vie tirées de son *Miroir de Consolation. Valerii Andreæ Bibliotheca Belgica. Eilhardi Folcarthi Harkenrothii Vita Guil. Gnaphei brevis descriptio; dans le huitiéme tome de la Bibliotheca Bremensis p.* 3. On y trouve bien des faits, mais fort peu d'exactitude, & beaucoup de fautes.

---

## NICOLAS LEUTINGER.

N. LEUTINGER.

Nicolas *Leutinger, Leuthinger, Leutiger*, ou *Leuticher* (car il écri-

N. LEUTINGER. voit son nom de ces quatre maniéres) nâquit en 1547. au *Vieux Landsberg*, petite Ville de la Moyenne Marche de Brandebourg, à quelques lieues de *Berlin*, où son pere, nommé comme lui *Nicolas*, étoit Ministre.

Il fit ses premiéres études sous quelques-uns des plus habiles Maîtres de la Marche de Brandebourg, tant au *Vieux Landsberg*, qu'à *Bernavv* & à *Spandau*.

Parvenu à l'âge de quatorze ans, il eut l'avantage d'être aggregé au nombre des jeunes étudians, qui étoient entretenus *gratis* à *Meissen*, où *George Fabricius* étoit Recteur. Cet avantage, qui ne s'accordoit ordinairement qu'aux Saxons, lui fut procuré par la recommandation de quelques personnes distinguées qui étoient auprès d'*Auguste*, Electeur de Saxe.

Il en profita parfaitement bien, & employa à l'étude, non-seulement le tems qui y étoit destiné, mais aussi les heures de récréations. A dix-sept ans il se trouva le premier de tous les Ecoliers de *Meissen*, & même assez avancé pour être chargé d'enseigner publiquement aux autres la Langue Grecque. Il acquit dans ce lieu beau-

coup de goût pour l'Histoire, & il eut soin de le cultiver dans la suite.

N. LEUTINGER.

De *Meissen* il passa en 1564. par ordre de son pere à *Wittemberg*, où il assure qu'il eut à souffrir de ce qu'il appelle la *Faction Calviniste*, à la tête de laquelle étoit *Peucer*.

Il ne fit pas un long séjour en cette Ville, car *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, ayant défendu à ses sujets d'étudier dans des Académies Etrangéres, il passa aussi-tôt à *Francfort sur l'Oder*. Il y fit amitié avec *Matthieu Hortus* & divers autres sçavans, & s'appliqua à l'étude avec tant de succès, qu'on lui donna à l'âge de 19. ans le degré de Maître-ès-Arts. Il y fut chargé aussi de l'instruction de quelques jeunes gens nobles; emploi qu'il remplit pendant cinq ans, & qui lui fournit les moyens de subsister en ce lieu.

Les Magistrats de *Crossen*, petite Ville du voisinage, qui étoient à portée d'être instruits de sa capacité, lui confiérent quelque-tems après la conduite de leur Ecole. *Leutinger*, obligé par son pere à accepter cette place, s'en dégoûta bien-tôt, & l'abandonna

N. LEUTINGER. au bout d'un an & demi. Il se croyoit propre à de plus grands emplois, que n'est celui d'un Régent de Collége ; emploi qui néanmoins étoit bien plus honoré alors qu'il ne l'a été depuis, & qui, particuliérement dans la Marche de Brandebourg, fut souvent dans le XVI. siécle un degré pour parvenir aux Magistratures des Villes, & même à des charges plus considérables.

Au reste ce ne fut pas la vanité seule, ni l'ennui de la vie Scholastique, qui rendit *Crossen* insupportable à *Leutinger*. Il avoit une passion démésurée de voyager, avec laquelle les postes sédentaires étoient incompatibles.

Les ordres de son pere, & le manque d'argent où il se trouvoit, l'obligérent cependant de se charger encore de l'Ecole de *Spandau*, mais il ne la garda pas plus long-tems que celle de *Crossen*.

Résolu alors de satisfaire à quelque prix que ce fut l'envie qu'il avoit de voyager, il refusa les Eglises de *Furstenvvalde* & de *Trebbin*, qu'on lui offrit successivement, & manqua des occasions de se marier avantageusement.

Il se rendit à *Wittenberg* à l'insçu de son pere, & alla de-là visiter une partie de l'Allemagne & de l'Italie. N. LEUTINGER.

De retour à *Wittenberg* en 1580. il acquit par ses Poësies la bienveillance de *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, qui lui procura la charge de Ministre au *Vieux Landsberg*. Quoique de son propre aveu elle fut d'un bon revenu, il l'abandonna au bout de trois ans, & retourna en 1583. à *Wittenberg*, où il établit, non pas sa demeure, car on peut dire qu'il ne demeura nulle part, mais l'entrepôt le plus ordinaire de ses voyages.

Il sortit bien-tôt de cette Ville, & alla voyager en Italie, en France, en Espagne, en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Norvege, en Danemarc, en Suede, en Prusse, en Livonie, en Pologne, en Boheme, & en divers autres pays, sans vouloir se fixer en aucun endroit, quoiqu'on lui offrit en plusieurs des postes avantageux.

Dans tous ces voyages il courut plusieurs dangers, & fut exposé à une fâcheuse indigence, dont il ne manque aucune occasion de se plaindre amérement. Il ne laissa pas de trouver

N. LEUTINGER. en certains endroits des encouragemens considérables. Tel fut l'honneur que *Frederic II.* Roi de Danemarc, à qui il avoit presenté ses Poësies, lui fit, à la recommandation de *Henri de Rantzau*, de le couronner Poëte, & de le créer Chevalier.

De retour à *Wittenberg* en 1587. il s'appliqua à faire une relation de ses Voyages; mais on n'a rien vû de lui sur ce sujet. Il publia aussi alors quelque chose de son Histoire de la Marche de Brandebourg.

En 1592. il retourna en Italie; & pendant qu'il étoit à *Sienne*, on pilla sa Bibliothéque de *Wittenberg* dans les troubles que les disputes de Religion y causérent.

Il demeura depuis quelques années tranquille dans cette Ville, occupé de la composition de son Histoire. Mais la passion de voyager le reprit malgré son âge avancé.

Il visita de nouveau la France en 1603. la Silésie en 1608. la Prusse en 1606. & 1609. le Duché de *Juliers* en 1610. enfin le Danemarc en 1612.

A son retour de ce dernier voyage, il tomba malade à *Osterburg* dans la

Vieille Marche de Brandebourg, & y mourut la même année 1612. âgé de 64. ans. N. LEUTINGER.

*Leutinger* étoit d'un tempérammment robuste. Il fut rarement malade, & s'il n'avoit pas été d'un caractére aussi inquiet qu'il étoit, il auroit apparemment joui d'un assez heureux sort. En effet il ne manquoit ni d'érudition ni de jugement. Il écrivoit bien, & paroît assez exactement instruit des sujets sur lesquels il travailloit. On peut du moins assurer, qu'il est de beaucoup préférable à la plûpart des Chroniqueurs de son tems, misérables compilateurs, qu'on ne peut lire qu'avec un dégoût extrême. *Leutinger* paroît dans ses Ouvrages très-persuadé de la préférence qui lui est duë, & laisse voir par-tout une vanité excessive. C'est d'ailleurs un vrai Pédant, qu'il ne paroît nullement que ses voyages eussent décrassé pour les maniéres. Enfin sa vanité ne l'empêchoit pas de demander, & de mendier en quelque sorte dequoi soulager sa pauvreté, toutes les fois que l'occasion s'en présentoit. Il semble même que la persuasion de son mérite lui inspirât un

**N. Leutinger.** redoublement de hardiesse à cet égard ; & qu'il ne demandât que ce qu'il croyoit lui être dû en qualité de Sçavant & d'Historien du premier ordre.

C'est sans doute cet esprit de mendicité littéraire, qui a produit un si grand nombre d'Epîtres Dédicatoires. Il y en a pour les trente Livres de son Histoire de Brandebourg au-delà de cinquante, quoique quelques-unes ayent été mises à la tête de plusieurs Livres publiés ensemble. Mais c'est qu'il y a tel livre de cette Histoire, qui en a jusqu'à neuf, adressées à divers Princes, grands Seigneurs, corps de Magistratures, *&c.*

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Nicolai Leutingeri opera omnia ; quotquot reperiri potuerunt. Georgius Gothofredus Kusterus recensuit, epitomen singulis libris & lemmata, ubi deerant, addidit, indicemque adjecit. Francofurti* 1729. *in*-4°. 2. vol. (se trouve à Paris chez Briasson.) Les Ouvrages contenus dans ce Recueil sont les suivans.

1. *De Marchia Brandeburgensi ejusque statu Commentarii.* Cette Histoire contient trente Livres, qui ont été imprimés en différens tems, & en di-

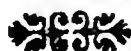
vers lieux, aux dépens de l'Auteur, ou de ceux à qui ils sont dédiés. Ces circonstances ont été cause qu'ils se sont peu répandus, & qu'ils sont devenus extrêmement rares. L'Ouvrage méritoit d'être plus commun; & il l'est devenu non-seulement par cette édition de *Kuster*, mais encore par celle qui a paru la même année dans un Recueil intitulé: *Scriptorum Historiæ Marchiæ Brandenburgensis volumen; cum Præfatione Joan. Gottl. Krausii. Francofurti* 1729. *in*-4°. où l'on a inséré aussi les autres Ouvrages de *Leutinger*. Il parle lui-même fort différemment du nombre des Livres de son Histoire, & il n'y a pas moyen de rendre raison de cette bizarrerie; ce qu'il y a de certain, c'est que nous avons dans les deux éditions, dont je viens de parler, tout ce qui a paru de l'Ouvrage, & vraisemblablement l'ouvrage entier, puisque la suite de l'Histoire n'y est point interrompue. Elle s'étend depuis l'an 1499. jusqu'en 1594. N. LEUTINGER.

2. Les Epîtres Dédicatoires, ou Préfaces des différentes parties de l'Histoire.

N. LEUTINGER. 3. Quatre Harangues ; la premiére sur la vie & la mort du pere de *Leutinger* ; la seconde sur la mort d'*Anne* de Danemarc, épouse d'*Auguste*, Electeur de Saxe, morte en 1585. que je trouve imprimée à part sous le titre : *Oratio in Obitum Annæ, Electricis Saxoniæ. Witteb.* 1586. *in*-8°. la troisiéme sur le second mariage de ce même Prince avec *Agnes Hedvige*, Princesse d'*Anhalt* ; la quatriéme sur l'entrée de *Joachim Frideric*, Prince Electoral, & depuis Electeur de Brandebourg, à *Magdebourg*, en qualité d'Administrateur de cet Archevêché en 1579. qui a paru à part. *Gratulatio ad Joachimum Fridericum, Marchionem Brandenb. Witteb.* 1580. *in*-8°.

4. Cinq Livres de Poësies ; qui ont été aussi apparemment imprimez à part.

V. *Sa vie à la tête des éditions de Kuster & de Krause. Bibliothéque Germanique tom.* 21. *p.* 186.



## JOACHIM FORTIUS RINGELBERG.

J. FORTIUS RINGELBERG.

JOachim Fortius Ringelberg, nâquit à *Anvers*. Il fut élevé à la Cour de l'Empereur *Maximilien I.* & il y apprit à écrire dans la derniere perfection, à peindre & à graver. On ne le deſtinoit pas apparemment alors aux ſciences ; car ce ne fut qu'à l'âge de 17. ans qu'il commença à apprendre les élémens de la langue Latine. Il alla pour cela à *Louvain*, où il ſe donna non-ſeulement à cette Langue, mais encore à la Philoſophie, & aux Mathematiques.

Lorſqu'il s'y fut rendu habile pour ce tems-là, il enſeigna les autres en différentes Villes, tant d'Allemagne que de France qu'il parcourut.

Il étoit à *Paris* au mois de Novembre de l'an 1529. & après y avoir enſeigné quelque-tems, il paſſa à *Orleans*, où il fit la même choſe pendant deux mois ; il alla delà à Bourges, où il ne demeura qu'un mois. On le voit à *Lyon* au commencement de l'année 1531.

Il paroît par-là qu'il vouloit ſe fai-

J. FORTIUS RINGELBERG.

re un nom par ses leçons dans tous les lieux où il passoit ; mais s'il en a eu de son tems, ses Ouvrages sont si peu de choses, qu'il est tombé depuis dans un parfait oubli. Il faut cependant en excepter son Traité de l'Etude, dont je parlerai plus bas.

On ignore le tems précis de sa mort, on conjecture seulement qu'il faut la placer vers l'an 1536.

Catalogue de ses Ouvrages.

*Joachimi Fortii Ringelbergii, Andoverpiani, opera. Lugduni Gryphius* 1538. *in*-8°. it. *Basileæ* 1538. *in*-8°. it. *Lugd.* 1556. *in*-8°. Les Ouvrages contenus dans ce Recueil sont les suivans.

1. *De ratione studii liber.* Imprimé depuis à *Leyde* en 1622. *in*-8°. par les soins de *Thomas Erpenius*, qui y a un Traité d'*Erasme* sur le même sujet. it. Dans les *Consilia & Methodi aureæ studiorum optime instituendorum, quæ Th. Crenius Collegit. Rotterod.* 1692. *in*-4°. Il a fait paroître dans ce Traité beaucoup de jugement & de zéle pour l'étude. Les maximes & les avis qu'il y donne sont formés sur sa propre expérience, parce qu'il s'étoit avancé de lui-même dans les études, auxquelles

il

il ne s'étoit appliqué que tard, & dans une maturité d'esprit, qui lui donna lieu de découvrir pour son usage des voyes plus courtes & plus faciles que les ordinaires, dont il a cru devoir faire part aux autres. Il s'étudioit particuliérement à la belle Latinité, & disoit qu'il aimoit mieux un bon mot Latin qu'un écu d'or. Il s'étoit fort appliqué à la langue Grecque, & il possédoit si bien les Poëmes d'*Homere*, qu'il étoit en état de les réciter presque entiérement par cœur. Cet Ouvrage, qui est accompagné de quelques remarques, est daté de *Louvain* le 13. Août 1529. J. FORTIUS RINGELBERG.

2. *Elegantiæ.* Datées d'*Anvers* le dernier Mars 1528.

3. *Libellus de usu vocum quæ non flectuntur.*

4. *Compendium de conscribendis versibus.*

5. *Elementa Græca.* C'est une Grammaire Grecque abregée.

6. *Dialectica.* Datée d'*Anvers* le 11. May 1529.

7. *Tabulæ Dialecticæ.*

8. *Rhetorica.* Elle a été imprimée à part sous ce titre. *Rhetorica nunc demum*

J. FORTIUS RINGELBERG. *tersissime emendata. Paris. Colinæus* 1539. *in-8°.*

9. *Liber de figuris ac vitiis Orationis.*

10. *Sententiæ.*

11. *Liber de formis dicendi.* Datée d'*Anvers* le 3. Juin 1529.

12. *Synonyma.*

13. *Opusculum de Periodis.*

14. *Sphæra.*

15. *Institutionum Astronomicarum libri tres.*

16. *Cosmographia.* Datée de *Paris* le 29. Septembre 1529.

17. *Liber de Tempore.*

18. *Optice.*

19. *Chaos Mathematicum.*

20. *Arithmetica.*

21. *Horoscopus.* L'Auteur donnoit, suivant le mauvais goût de son tems, dans toutes les bagatelles des Horoscopes & de l'Astrologie judiciaire.

22. *Astrologia, cum Geomantia & Physionomia.*

23. *De Urina non visa & interpretatione somniorum.*

24. *Chaos.* Daté d'*Anvers* le 16. Avril 1529. l'Auteur parle ici de toutes sortes de choses.

25. *Experimenta.* Datées de *Paris* le

premier Novembre 1529.

26. *Epistolæ aliquot.* Il n'y en a que cinq dont une n'est point de *Ringelberg.* Elles sont sans date & n'ont rien d'intéressant.

27. *Liber de homine.* Daté d'*Anvers* le 3. Juin 1529. *Valere André* s'est trompé, quand il a dit que l'Auteur avoit décrit sa vie dans cet Ouvrage ; il n'y en est pas fait la moindre mention ; c'est dans le Discours qui le suit, qu'il est parlé de lui. Il est intitulé : *Andreæ Gerardi Hyperii in Laudem Joachimi Fortii Ringelbergii Oratio ad Senatum Parisiensem.* Mais on n'y trouve guéres que des généralitez.

On voit par tous les Ouvrages contenus dans ce Recueil, que *Ringelberg* a voulu travailler sur toutes sortes de matiéres & faire une espéce d'Encyclopedie. Mais il y a peu de solidité dans la plûpart de ces Traités, ou même les matiéres ne sont souvent qu'effleurées.

V. *Son Eloge par Hyperius. Melchioris Adami Vitæ Philosophorum Germanorum Valerii Andreæ Bibliotheca Belgica Ghilini, Teatro d'Huomini Letterati.* Tous ces

Auteurs ont copié *Hyperius. Baillet*, *jugement des Sçavans.*

---

## EVERARD BRONCHORST.

E. BRONCHORST. EVerard *Bronchorst*, nâquit à *Deventer* l'an 1554. de *Jean Bronchorst*, Principal du Collége de cette Ville, & de *Claire Coster*, fille d'un Bourguemestre de *Deventer.*

Il commença ses études dans sa patrie ; mais les troubles des Pays-Bas ayant obligé son pere d'en sortir, ils se retirérent en 1569. à *Cologne*, où il perdit son pere l'année suivante.

Il continua à s'y appliquer aux Belles-Lettres ; après quoi il passa à la Jurisprudence, dans laquelle il fit de si grands progrès, qu'il se vit bien-tôt en état de faire des leçons aux autres, & qu'il expliqua en particulier avec un grand concours d'Auditeurs le titre du Droit *de diversis regulis Juris antiqui.*

Il ne sortit de *Cologne*, que pour aller visiter les Universitez de *Marpourg*, d'*Erphord*, & des *Wittemberg*, où il prit des leçons de *Valentin Fors-*

ter, de *Nicolas Wigelius*, & principalement de *Matthieu Wesembecius*, & où il expliqua lui-même en particulier les instituts de *Justinien*, & quelques titres du Droit. E. BRONCHORST.

Il passa ensuite à *Bâle* où il prit le degré de Docteur en Droit le 17. Août 1579. sous *Samuel Grynæus*, Professeur en cette science.

Orné de ce titre il retourna à *Wittemberg*, & y enseigna pendant un an. Ayant été appellé au bout de ce tems, à *Erphord*, il y fut Professeur pendant deux autres années.

L'amour de sa patrie le fit retourner en 1582. à *Deventer*, où tout étoit plus tranquille, & il épousa *Adelaide de Middelbourg*, fille d'un Bourguemestre de *Swoll*, dont il eut plusieurs enfans. Il fut lui-même fait Bourguemestre en 1586. mais il ne conserva cette dignité qu'un an; car les Espagnols s'étant emparés en 1587. de *Deventer*, il se vit obligé d'en sortir de nouveau, & d'aller chercher ailleurs une retraite. Mais il ne fut pas longtems embarassé sur le parti qu'il prendroit; car les Curateurs de l'Université de *Leyde*, ayant été instruits de sa situation, le choisirent le premier Juillet

E. BRONCHORST. de la même année pour remplir une Chaire de Droit, vacante par le départ d'*Hugues Doneau*, qui étoit passé en Allemagne.

*Bronchorst* se rendit aussi-tôt dans cette Ville, où il demeura jusqu'à la fin de sa vie. Les infirmités qui l'attaquérent plusieurs années avant sa mort, & qui l'obligeoient à garder souvent le lit, le firent enfin dispenser des leçons publiques. Il avoit été en 1604. Recteur de l'Université.

Il mourut le 27. May 1627. âgé de 73. ans, & fut enterré dans l'Eglise de *S. Pierre* avec cette Epitaphe sur son tombeau.

*Everardi Bronchorst, Daventriensis Jurisconsulti eximii quod mortale fuit hic quiescit.*

*Praclara ingenii monumenta in hominum manibus & admiratione versantur.*

*Obiit anno 1627. 27. Maii.*

*Astrea columen, tuus hic, Daventria, Consul,*
*Professor tuus hic, Leida Batava, jacet.*
*Qua mortalis erat Bronchorstius, excidit avo.*

*Nescit at e libris gloria parta mori.*

Sur une table de cuivre, attachée au pilier qui est près de son tombeau, on lit ces mots.

*Opt. Mem. Everardi Bronchorst, Daventriensis Jurisconsulti, qui in juventute per celebriores Germaniæ Academias munere primum discendi, mox etiam docendi, ac deinde Doctoris laurea insignis in urbe patria Consulatu laudabiliter perfunctus, à Curatoribus illustris Academiæ Lugdunensis in locum Viri Clar. Hugonis Dorelli Jurisconsulti suffectus est, rara eruditione, industria, diligentia ac comitate usus, ordinarii Professoris ac Antecessoris titulo, tandem publicis functionibus, scriptisque & senio confectus ac Emeritus, Lugduni Batavorum vivere desiit anno* 1627. *cum vixisset annos* 73.

*Monumentum, si non æternum, saltem durabile, Alitha à Middelburgo conjux, liberique, pietatis ergo P. C.*

Catalogue de ses Ouvrages.

1. Εναντιοφανῶν *Centuriæ duæ juxta seriem Pandectarum disposita, & conciliationes eorumdem. Leidæ* 1595. *in*-4°. it. *Hanoviæ* 1603. *in*-8°. *Centuria teria &*

E. BRON-CHORST. *quarta.* Avec les deux précédentes. *Hanoviæ* 1607. *in-8°.* Les quatre Centuries ont été réimprimées plusieurs fois. Il y a une édition d'*Hardervvic*, faite en 1653. *in* 8°. dans laquelle on a fait entrer le Traité de *Privilegiis.* L'Auteur se propose dans cet ouvrage, de concilier plusieurs opinions contraires sur les matiéres du Droit.

2. *Controversiarum juris Centuriæ duæ Miscellaneæ. Lugd. Bat* 1602. & 1610. *in-8°.* Cet Ouvrage & le précédent ont été imprimés ensemble à *Leyde* en 1621. *in-4°.*

3. *Enarrationes in Titulum Digestorum de diversis Regulis Juris antiqui. Francofurti* 1607. *in-8°.* Cet Ouvrage fut imprimé à son insçu, il le revit depuis dans sa vieillesse & le publia lui-même *Lugduni Bat.* 1624. *in-8°.* Il parut depuis *Rostochii* 1626. *in-8°.* it. *Lipsiæ* 1661. *in-12.* it. *Amstelod.* 1655. *in-12.*

4. *De Privilegiis studiosorum, Professorum, & Doctorum. Lugd. Bat.* 1621. *in-4°.* Avec les Ouvrages marqués au n°. 1. & 2.

5. *Methodus Feudorum; cui adjectæ sunt orationes duæ, una de studio juris instituendo, altera de laudibus jurisprudentiæ,*

*tiæ. Lugd. Bat.* 1613. *in*-8o. it. *Ultra-jecti* 1652. *in*-8o. *Denis Simon* dans sa *Bibliotheque des Auteurs du Droit* assure que *Bronchorst* avoit beaucoup d'érudition, de jugement, de subtilité & de Methode. *Pierre Cunæus* dit encore dans son Oraison funébre, qu'il avoit une mémoire extraordinaire, & qu'il n'oublioit rien de ce qu'il avoit lû. E. BRONCHORST.

6. *Exempla ad Aphorismos Politicos Lamberti Danæi. Lugd. Bat.* 1623 & 1639. *in*-12.

V. *Son Oraison funebre par Pierre Cunæus. Dans les Memoriæ Jurisconsultorum Henningi Witten p.* 126. *Joannis Meursii Athenæ Batavæ p.* 145. *Valerii Andreæ Bibliotheca Belgica. Francisci Svveertii Athenæ Belgicæ. Jacobi Revii Daventria illustrata p.* 668. *Pauli Freheri Theatrum virorum Doctorum pag.* 1045.

---

## JEAN CRATON.

J*Ean Craton de Crafftheim*, nâquit à *Breslau* le 20. Novembre 1519. de *Christophe Crafft*, & d'*Anne Bieder-* J. CRATON.

J. CRA-TON. *mann*, de familles honnêtes, mais peu aisées.

Après avoir fait ses premiéres études dans sa patrie ; il alla à *Wittemberg*, où, à la faveur des libéralitez de quelques personnes, qui avoient conçu de l'affection & de l'estime pour lui, il s'appliqua pendant six ans à la Théologie sous *Luther*, & aux Belles-Lettres sous *Melanchthon*.

Sentant au bout de ce tems, que la Théologie ne lui convenoit pas, il se tourna du côté de la Médecine, qu'il commença à apprendre à *Wittemberg*. Il alla ensuite s'y perfectionner à *Leipsic*, d'où il passa en Italie, où étoient alors les plus fameux Maîtres en cette science.

La réputation de *Jean-Baptiste Montani*, Professeur de *Verone*, l'attira dans cette Ville ; & il fit sous lui des progrès considérables.

De retour en Allemagne, il demeura quelque-tems à *Augsbourg*, où il acquit de la réputation dans la pratique de la Médecine. Il repassa ensuite à *Breslau*, où il se maria le 9. Decembre 1550. & épousa *Marie Scharff*, dont il eut un fils nommé

*Jean-Baptiste Craton*, qui fut son unique héritier, & deux filles mortes dans l'enfance. J. CRATON.

Des personnes puissantes, qui le protegeoient, lui voyant du sçavoir & de la capacité, le produisirent à la Cour de l'Empereur *Ferdinand I.* qui le prit pour son Médecin.

Après la mort de ce Prince arrivée le 25. Juillet 1564. *Craton* voulut se retirer dans sa patrie; mais il étoit trop estimé à la Cour de *Vienne*, pour qu'on le lui permit. Le nouvel Empereur *Maximilien II.* le retint auprès de lui dans la même qualité que celle qu'il avoit auprès de son Prédécesseur & eut la même estime pour lui.

*Rodolphe II.* qui succéda à *Maximilien* en 1576. voulut aussi l'avoir pour son Médecin; mais *Craton* ne s'engagea à conserver cette place, qu'à condition qu'il ne seroit point attaché à la Cour, & qu'il auroit la liberté de se retirer quelquefois à une maison de campagne, qu'il avoit sur les confins de la Bohême.

Il perdit sa femme le 3. Juin 1585. depuis ce tems-là sa santé qui étoit

J. CRATON.

déja altérée, s'affoiblit peu à peu, & il mourut peu de tems après à *Breslau*, où il s'étoit retiré, le 9. Novembre de la même année 1585. âgé de 66. ans.

Il s'étoit acquis l'amitié des plus sçavans hommes de son siécle ; il a été cependant accusé d'avoir quelquefois l'humeur fâcheuse & chagrine, & d'être un peu trop attaché à ses intérêts.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Isagoge Medicinæ. Venetiis* 1560. *in*-8o. it. *Hanoviæ* 1595. *in* 8o.

2. *Perioche Methodica in Galeni libros de elementis, natura humana, atra bile, temperamentis & Facultatibus naturalibus. Basileæ* 1563. *in*-8o. it. *Accesserunt in libros Galeni Joh. Bap. Montani Perioche, cum Epistola Johannis Cratonis; qua recte Galenum Legendi ratio breviter ostenditur. Hanoviæ* 1695. *in*-8o.

3. *In Cl. Galeni divinos libros Method. Therapeutices Perioche Methodica : in qua perspicua brevitate obscura explicata, & quæ reprehensionem habuerunt, confirmata sunt. Accessit his Analogismus, seu artificiosus transitus à generali Methodo ad exercitationem particularem. Basileæ* 1563. *in* 8o.

J. CRATON.

4. *Parva Ars Medicinalis, nunc primum studio & industria Laurentii Scholzii, Uratislaviensis in lucem edita. Francofurti* 1592. *in-8°.* it. *Hanoviæ* 1609. *&* 1646. *in-8°.*

5. *Conciliorum & epistolarum Medicinalium liber; ex collectaneis Petri Monavii, à Laurentio Scholzio in lucem editus. Francofurti* 1591. 1595. 1620. 1654. *in-8°. Liber secundus. Francofurti* 1592. *&* 1650. *in-8°. Liber tertius* ibid. 1592. 1609. *&* 1646. *in-8°. Liber quartus.* ibid. 1593. *in-8°. Liber quintus.* ibid. 1593. *&* 1655. *in-8°. Liber sextus. Hanoviæ* 1611. *in-8°. Liber septimus* ibid. 1611. *in-8°.* it. *Libri septem una editi à Laurentio Scholzio. Francofurti* 1654. *&* 1671. *in-8°.*

6. *Johannis Baptistæ Montani consultationum opus, totidem Johannis Cratonis auctum. Basileæ* 1583. *in-fol.* it. *Francofurti* 1587. *in-fol.*

7. *Joh. Baptistæ Montani in nonum librum Rasis ad Almansorem Regem expositio, integritati suæ à Joh. Cratone restituta. Basileæ* 1562. *in-8°.*

8. *De Morbo Gallico Commentarius; nunc primum studio Laurentii Scholzii in lucem editus. Francofurti* 1594. *in-8°.* it. *Hanoviæ*, 1619. *in-8°.*

J. CRATON.

9. *De vera præcavendi & curandi Febrem Pestilentem contagiosam ratione, ex idiomate Germanico in Latinam linguam conversa à Martino Weinrichio.* Cette traduction se trouve à la p. 1070. des *Concilia Medicinalia*, recueillis de divers Auteurs, par *Laurent Scholzius*, & imprimés à *Francfort* l'an 1598. *in-folio.*

10. *Assertio pro libello suo Germanico, in quo pestilentem febrem putridam ab ea, quæ à contagione oritur lateque disseminatur, discernit. Adjecta est brevis de contagione & putredine, vera etiam curandi & præcavendi contagiosam febrem pestilentem ratione, Commentatio & commonefactio. Francofurti* 1585. & 1595. *in-8°.*

11. *Methodus Therapeutica ex Galeni & Montani sententia. Francofurti* 1608. *in-8°.*

12. *Idea Hippocratica de generatione pituitæ, de victus ratione : una cum Methodo de humore Melancholico. Basileæ* 1555. 1563. *in-8°.*

13. *Epistolæ duæ ad P. Andream Matthiolum.* Dans le Recueil des Lettres de *Matthiole* pp. 379. & 452. de l'édition de *Lyon* 1564. *in-8°.*

14. *Epistola ad Gesnerum de Vita Jo-*

*hannis Moibani.* A la tête de *Dioscoridis Parabilium Medicamentorum libri tres, Interpretibus Joh. Moibani & Conr. Gesnero. Argentorati* 1565. *in*-8°. J. CRATON.

15. *Oratio funebris de Maximiliano II. Imperatore. Uratislaviæ* 1577. *in*-4°.

16. *Epistola ad J. Lipsium.* Cette Lettre, qui est datée de *Breslau* le 8. Octobre 1584. se trouve dans le premier volume de la *Sylloge Epistolarum collecta per Petrum Burmannum. Leydæ* 1727. *in*-4°. Il a fait aussi quelques Vers Latins, qui ont été imprimez.

17. C'est lui qui a donné au public les *Sermones Convivales Lutheri*, où il rapporte ce qu'il lui avoit entendu dire dans les conversations fréquentes qu'il avoit eues avec lui.

V. *Melchior Adam, Vitæ Germanorum Medicorum. Les Eloges de M. de Thou & les additions de Teissier. Lindenius renovatus.*

---

## GEORGE CALIXTE.

GEorge Calixte, nâquit le 14. Decembre 1586. à *Medelbuys*, Village du District de *Slesvvik* dans le G. CALIXTE.

G.CALIX-TE. Holstein, près de *Flensbourg*, de *Jean Calixte*, Ministre de ce lieu, & de *Catherine Stickert*, fille d'un Bourguemestre de *Flensbourg*.

Il apprit dans la maison paternelle les premiers élémens des langues Latine & Grecque : quand il fut passablement avancé, son pere l'envoya à *Flensbourg* continuer ses études sous *Bernard Latomus*. Il passa ensuite en 1603. à *Helmstad*, où après deux années de séjour il fut reçu Maître-ès-Arts en 1605.

Comme il étoit destiné au Ministére, il s'appliqua à la Théologie & à la langue Hebraïque pendant quelques années, après lesquelles il alla visiter les Académies d'*Iene*, de *Giessen*, & les principales Villes d'Allemagne.

Il rencontra à *Francfort* un jeune Hollandois, nommé *Matthias Overbeck*, qui ayant conçu de l'estime & de l'affection pour lui, fut depuis son Mecene & son protecteur.

De retour avec lui à *Helmstad*, il recommença à s'appliquer à l'étude avec une nouvelle ardeur. Ses courses n'étoient pas cependant encore finies :

il les recommença en 1611. & elles furent plus longues cette fois qu'elles ne l'avoient été d'abord. Il alla en Flandres, en Hollande, en Angleterre & en France, cherchant par-tout où il passoit, à faire connoissance avec les Sçavans, & à profiter de leurs lumiéres. Il avoit fort souhaité accompagner son Protecteur *Overbeck* en Italie, comme il avoit fait jusques-là. Mais les Ecrits qu'il avoit publiez contre la Religion Catholique lui firent apprehender l'Inquisition de ce Pays, & il se sépara d'*Overbech*, qui vouloit faire ce voyage, pour se rendre à *Helmstad*, où il arriva en 1613. G. CALIXTE.

Il ne fut pas long-tems sans emploi ; car dès l'année suivante 1614. il fut fait Professeur en Théologie dans cette Université, malgré les traverses de ses ennemis, qui avoient tâché de prévenir le Duc de *Brunsvvich*, *Frederic Vlric*, contre lui. Cette place l'obligeoit à se faire recevoir Docteur en Théologie, & il en prit le degré en 1616.

Il se maria en 1619. & épousa *Catherine Gertner*, dont il eut quelques

G. CALIXTE. enfans, entre autres *Frederic Ulric Calixte*, qui a été aussi Professeur en Théologie à *Helmstad*.

L'attachement qu'il avoit pour l'Université d'*Helmstad*, & pour le Duc de *Brunsvvich* qui l'estimoit & l'aimoit, ne lui permit pas d'abandonner son poste, & il refusa les emplois les plus avantageux qu'on lui offrit ailleurs.

Il mourut à *Helmstad* le 19. Mars 1656. dans sa 70. année.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De præcipuis Christianæ Religionis Capitibus Disputationes XV. Helmstadii.* 1611. *in*-4°. C'est la premiére édition de ces Disputes, qui ont été réimprimées pour la troisiéme fois à *Helmstad* l'an 1658. *in*-4°. par les soins de *Frederic Ulric Calixte*. Elles se ressentent de la jeunesse de l'Auteur, comme il l'a reconnu lui-même.

2. *De Pontificio Missæ Sacrificio Tractatus, in cujus prima parte Missæ Ceremoniæ describuntur, & in secunda ritus administrandæ Eucharistiæ olim usitati referuntur. Francofurti* 1614. *in*-8°.

3. *De Justificatione. Helmstad.* 1617. *in*-4°.

4. *Epitome Theologiæ. Goslaniæ* 1619. *in*-4°. it. *Cum declaratione Gerhardi Titii. Helmstadii* 1661. *in*-4°. Il y a plusieurs autres éditions de cet Ouvrage qui à été imprimé à l'insçu de l'Auteur, sans qu'il y eut mis la derniere main, mais qu'il n'a pas desavoué. G. CALIXTE.

5. *De Voto & Juramentis in genere. Helmstadii* 1621. *in*-4°.

6. *Quatuor Evangelicorum scriptorum concordia & locorum quæ in iis occurrunt difficiliorum ac dubiorum explicatio. Halberstad.* 1624. *in*-4°. it. *Brunsvvici* 1634. & 1649. *in*-4°. it. *Goslaniæ* 1638. *in*-4°. it. *Helmstadii* 1643. & 1663. *in*-4°. it. *Halæ* 1663. *in*-4°.

7. *De immortalitate Animæ, & Resurrectione Carnis. Helmstadii* 1627. & 1661. *in*-4°.

8. *Expositio Epistolæ ad Titum. Helmstadii* 1628. & 1636. *in*-4°. Voici le jugement que M. *Simon* porte des Ouvrages que *Calixte* a composés sur le nouveau Testament. „ Le nom que „ *George Calixte* s'est acquis dans le „ parti Luthérien, nonobstant ses sen„ timens particuliers, oblige de dire „ un mot de ses Commentaires sur le „ Nouveau Testament, qui ne répon-

G. Calixte. „ dent pourtant point à sa réputation. „ Aussi ne les a-t-il pas donnez lui-„ même au Public, n'étant la plûpart „ que des extraits de ses leçons de „ Théologie ou de ses discours. C'est „ de cette maniere que sa Concorde „ des Evangelistes, & des interpréta-„ tions des lieux les plus difficiles à „ été recueillie, comme il paroît par „ la Préface qui est au commence-„ ment de l'édition d'*Halberstad*. Sa „ Méthode n'a rien de critique & de „ recherché. Il s'applique néaumoins „ avec soin à chercher le sens littéral „ & naturel; ajoutant en même-tems „ quelques Réflexions Théologiques.

9. *Historia Magorum e Cap. II. Matthai. Helmstadii* 1628. & 1641. *in*-4°.

10. *Aurelii Augustini de Doctrina Christiana libri IV. Ejusdemque de Fide & symbolo liber unus, & Vincentii Lirinensis Commonitorium. Recensente atque edente Georgio Calixto. Helmstadii* 1629. *in*-8°. it. *Ibid.* 1655. *in*-4°.

11. *De conjugio Clericorum Tractatus, quo ostenditur interdictionem conjugii sacrorum Ministrorum S. Scripturæ, Rationi, & primæ antiquitati ecclesiasticæ adversari; cum Appendice aliquot scrip-*

*rorum ejusdem argumenti. Helmstadii* 1631. *in*-4°. it. *Francofurti* 1653. *in-quarto.* G. CALIXTE.

12. *De veritate unicæ Religionis Christianæ Dissertatio. Helmst.* 1633. *in*-4°. Cet Ouvrage a été imprimé plusieurs fois depuis, tant en Latin qu'en Allemand.

13. *Epitome Theologiæ Moralis ; una cum digressione de Arte nova. Helmstadii* 1634. *&* 1662. *in*-8°. L'Abregé de la Théologie Morale est fort imparfait, & ce n'en est proprement qu'une partie. L'Ouvrage qui y est ajouté, est contre *Barthold Nihusius*, qui avoit publié contre les Luthériens un Livre ironique intitulé : *Ars nova dicto S. Scripturæ unico lucrandi e Pontificiis plurimos in partes Lutheranorum, detecta non nihil & suggesta Theologis Helmstadiensibus, Georgio Calixto præsertim, & Conrado Horneio.* 1632. *in*-4°. Les réponses que *Calixte* y fit ici, n'imposa point silence à *Nihusius*, qui repliqua par un nouvel écrit, intitulé : *Apologeticus pro Arte nova, contra Andabatam Helmstetensem. Coloniæ* 1640. *in*-8°.

14. *De Providentia Dei. Helmstad.* 1635. *in*-4°.

G. CALIXTE. 15. *De supremo judicio Liber. Helmst.* 1635. *in-4°.*

16. *De gratuita per fidem justificatione.* ibid. 1635. & 1646. *in-4°.*

17. *De Calice Domini omnibus porrigendo. Helmstadii.* 1636. *in-4°.*

18. *De sacra scriptura Theses Theologicæ.* ibid. 1637. *in-4°.*

19. *Oratio Panegyrica de studio Historiarum, & de sæculis ante & post natum Christum inter se conferendis habita.* ibid. 1638. *in-4°.*

20. *De Autoritate Antiquitatis Ecclesiasticæ. Helmst.* 1639. *in-4°.* it. Avec l'Ouvrage de *Veritate unicæ Religionis Christianæ*, marqué au n°. 12. dans l'édition faite à *Helmstad* en 1658. *in-quarto.*

21. *De hæresi Nestoriana, eique opposito Concilio Nicæno. Helmstad* 1640. *in-quarto.*

22. *Historia Josephi, seu XIV. postremorum Capitum Geneseos expositio.* ibid. 1641. *in-4°.*

23. *Réfutation solide d'un Livre de Stace Buscher, intitulé :* Le Papisme caché de la nouvelle Théologie d'Helmstad ; *par les Theologiens d'Helmstad.* ( en Allemand ) *Lunebourg* 1641. *in-*

*quarto*. Cette réponse a été composée G.CALIX-TE.
par *George Calixte* & *Conrad Horneius*.

24. *De controversia Communionis sub utraque specie Helmstad* 1642. *in*-4°. Avec *Georgii Cassandri de communione sub utraque specie Dialogus*. Calixte y a joint une petite piéce intitulée : *Ad Academiam Coloniensem iterata compellatio*.

25. *Disputatio Theologica de peccato. Helmst*. 1643. *in*-4°.

26. *De bono perfecte summo, seu aeterna beatitudine*. ibid. 1643. *in*-4°.

27. *De visibili ecclesiastica Monarchia exercitationes duae*. ibid. 1643. *in*-4°.

28. *Disputatio Theologica de Baptismo. Helmst*. 1643. *in*-40.

29. *De transubstantiatione exercitationes duae*. ibid. 1643. *in*-4°.

30. *Programma, quo controversia ; num Christus secundum carnem sit filius Dei naturalis vel adoptivus, excutitur, & Romanus Pontifex Hadrianus primus male definiisse convincitur*. ibid. 1643. *in*-4°.

31. *Dissertatio Theologica de igne purgatorio*. ibid. 1643. *in*-4°.

32. *Responsum, Theologorum Moguntinorum vindiciis pro Romani Pontificis infallibilitate praeceptoque communionis sub*

G. CALIXTE. *una oppositum. Helmstadii in-4°.* Deux parties, dont la premiére a été imprimée en 1644. & la seconde l'année suivante. it. *Recensitum, atque ex Autoris exemplari locupletatum à F. V. Calixto, filio.* ibid. 1672. *in-4°.*

33. *Exercitatio de Sacrificio Christi semel in Cruce oblato, & initerabili. Helmst.* 1644. *in-4°.*

34. *Exercitatio de Sanctissima Trinitate contra Socinianos.* ibid. 1645. *in-4°.*

35. *Scripta facientia ad Colloquium Thorunniense anno* 1644. *indictum, deinde autem usque in annum sequentem diemque* 28. *Augusti dilatum cum G. Calixti consideratione & epicrisi. Helmst.* 1645. *in-4o.*

36. *Exercitatio de simplici & composito, imprimis vero de simplicitate Dei.* ibid. 1646. *in-4o.*

37. *De Missis solitariis exercitatio contra Pontificios. Helmst.* 1647. *in-4°.* it. *Cum Vindiciis. Francofurti ad Mœnum* 1650. *in-4°.*

38. *De Autoritate S. Scripturæ, & numero librorum Canonicorum Veteris Testamenti exercitatio. Helmst.* 1648. & 1654. *in-quarto.*

39. *De peccato originali dissertatio,* ibid. 1649. *in-4o.*

40.

40. *Dissertatio de Quæstionibus : Num Mysterium Trinitatis aut divinitatis Christi è Veteri Testamento evinci possit, & Patribus Veteris Testamenti creditu fuerit necessarium.* ibid. 1649. *in quarto.* G. CALIXTE.

41. *Justi Gescenii Dissertatio de igne purgatorio publico examini subjecta, cum ejus Vindiciis à G. Calixto.* ibid. 1650. *in*-4°.

42. *De Primatu Romani Pontificis.* ibid. 1650. *in quarto.*

43. *De gratuita justificatione hominis peccatoris coram judicio Dei.* ibid. 1650. *in-quarto.*

44. *Jugement sur les disputes qui régnent entre les Evangeliques.* (en Allemand) *Francfort* 1650. *in-quarto.*

45. *Réfutation des calomnies du Docteur Jacques Weller, & défense contre les choses qui lui ont été imputées dans les Lettres de l'Electeur de Saxe & de son Prédicateur Weller, aux Ducs de Brunswic. Avec une réponse au Docteur Hulsemann.* (en Allemand) *Helmstad* 1651. *in-quarto.* Cela est suivi d'un Appendix qui contient les piéces suivantes en Latin. 1°. *Expositio 7. & seq. versuum cap. 39. Geneseos de Josephi continentia.* 2°. *Catholicæ Ecclesiæ & Œcumenicorum Conciliorum symbola & Confessiones.* 3°.

G. CALIXTE. *Desiderium & studium Concordiæ Ecclesiasticæ.*

46. *Jucundus congressus, seu Epistolæ scriptæ à G. Calixto & Christophoro Rantzovio. Coloniæ* 1651. *in-quarto.*

47. *Positiones Doctrinæ Christianæ. Helmst.* 1652. *in-quarto.*

48. *Expositio in Epistolam Pauli ad Romanos. Brunsw.* 1652. *in quarto.*

49. *In Epistolas ad Corinthios expositio.* ibid. 1653. *in-quarto.*

50. *In Epistolam Pauli ad Philippenses expositio. Brunsvv.* 1654. *in-quarto.*

51. *In Epistolam ad Colossenses expositio.* ibid. 1654. *in-quarto.*

52. *De æterna Prædestinatione & Electione. Helmst.* 1654. *in-quarto.*

53. *Tractatus de pactis, quæ Deus cum hominibus iniit. Helmst.* 1654. *in-quarto.*

54. *Expositio litteralis in Acta Apostolorum. Brunsw.* 1654. *in-quarto.*

55. *Annotationes & Animadversiones in Confessionem Reformatorum Thorunii in Colloquio anno* 1645. 13. *Sept. oblatam, & publicè lectam. Wolferbyti* 1655. *in-quarto.* Il y en a eu une édition précédente faite en Hollande, mais moins correctement que celle-ci.

56. *Expositio Oraculi de LXX. septi-*

*manis Danieli Prophetæ Manifestati. Hanoveræ* 1656. *in-quarto.* G. CALIXTE.

57. *Apparatus Theologicus seu introductio in studium Theologiæ ; cum fragmentis Historiæ Ecclesiasticæ Occidentalis. Helmst.* 1656. *in-quarto.* it. *Ex Autoris mss. aucta F. V. Calixto.* ibid. 1661. *in-quarto.* Cet Ouvrage est fort imparfait.

58. *Cypriani & Augustini de Unitate Ecclesiæ Libelli ; cum G. Calixti Introductione. Helmstadii* 1657. *in-octavo.*

59. *Colloquium inter P. Augustinum, Jesuitam, & G. Calixtum Hemelsburgian.* 1614. *institutum* 1657. *&* 1665. *in-quarto.*

60. *De Pontifice Romano Orationes tres. Helmstadii* 1658. *in quarto.*

61. *Consultatio de tolerantia Reformatorum circa Quæstiones inter ipsos & Augustanam Confessionem professos controversas. Helmstad.* 1658. *in-quarto.* it. ibid. 1697. *in-quarto. Calixte* étoit fort tolérant, & aimoit la paix.

62. *De peccato Tractatus diversi.* ibid. 1659. *in-quarto.*

63. *Consideratio doctrinæ Pontificiæ, juxta ductum Concilii Tridentini, & Reformatæ, juxta ductum Confessionis Tho-*

G. CALIXTE. *runii anno* 1645. *exhibita. Helmstadii.* 1659. *in-quarto. Editio* 2ª. *Cura F. Ulr. Calixti.* ibid. 1672. *in-quarto.* it. *Cum Henrici Muhlii prolusione de Concilio Tridentino. Kilonii* 1716. *in-quarto.*

64. *Orationes selectæ editæ à F. U. Calixto. Helmst.* 1660. *in-quarto.*

65. *Summa capitum Religionis Christianæ è Corpore Doctrinæ Julio exscriptæ.* ibid. 1661. *in-quarto.*

66. *De Persona Christi Dissertationes & Programmata.* ibid. 1663. *in-quarto.*

67. *Expositio in Epistolam ad Colossenses.* ibid. 1665. *in-quarto.*

68. *Georgii Calixti ad quorumdam Veteris Testamenti librorum intelligentiam facientes Lucubrationes, editæ ab ejus filio, Friderico Ulrico. Helmstadii* 1665. *in-quarto.* Les Opuscules contenus dans ce Recueil sont les suivans. *Expositio Litteralis IV. priorum capitum Geneseos, & XIV. posteriorum, quibus Historia Josephi continetur; & Exod. XX. priorum Capitum. Lex Dei Mosaïca in Classes, juxta Decalogum digesta, & una cum cærimonialibus & judicialibus eo pertinentibus legibus exposita. In Prophetas Procemium. Expositio Oraculi de LXX. Hebdomadibus Danielis. Ca-*

*pitis V. Geneseos usque ad caput XXXVI. expositio.* G. CALIXTE.

69. *De Jejuniis Commentariola G. Calixti & Henrici Hopfneri. Hanoveræ* 1665. *in-quarto.*

70. *Acta inter Ser. Hassiæ Landgravium Ernestum, & Georgium Calixtum, ex Autoris Exemplari recognita & aucta à F. U. Calixto. Helmst.* 1681. *in-quarto.* Ce sont les Actes d'une Conférence que *Calixte* eut à *Francfort* avec le P. *Valerien Magni.*

71. *Collatio cum Joanne Duræo.* Dans un Recueil de piéces semblables données par *Fred. Ulric Calixte*, son fils, sous le titre de *Via ad Pacem inter Protestantes. Helmstadii* 1700. *in-quarto.*

72. *Exegetica recensio Psalmi I. cum Præfatione & postscripto Christophori Henrici Ritmeieri. Helmstadii* 1713. *in-quarto.*

73. *Scholæ Propheticæ ex prælectionibus Academicis in Isaïam, Hieremiam & Ezechielem à Joanne Ernesto de Schulembourg collectæ, & indicibus necessariis instructæ. Quedlimburgi* 1718. *in-quarto.*

V. *Memoriæ Georgii Calixti Oratio Christophori Schraderi, habita in Academia Julia* 24. *Sept.* 1656. *Helmstadii*

G.CALIX-TE. 1658. *in-quarto.* Ce discours funébre ne renferme que des généralitez, qui n'apprennent presque rien. *Laudatio Funebris Memoriæ Georgii Calixti dicta publice* 13. *M. Aprilis* 1656. *à Gerhardo Titio. Helmst.* 1656. *in-quarto.* On trouve ici plusieurs faits & des dates. *Meieri Monumenta Julia.*

---

## PIERRE-ANTOINE MICHELI.

P. A. MICHELI. PIerre-*Antoine Micheli*, nâquit à *Florence* le 11. Décembre 1679. de *François Micheli* & de *Marie Salucci.*

Il avoit des talens singuliers pour toutes les Sciences, mais son génie étoit principalement tourné du côté de la Botanique, & comme il arrive d'ordinaire, une vocation si marquée se fit sentir de bonne heure.

Etant encore petit enfant, il fut curieux de sçavoir avec quelles herbes les Pêcheurs enyvrent le poisson. A peine eut-il un peu appris à lire, qu'avec le secours de *Mathiole*, il parvint à distinguer les tithymales qui croissent dans les champs autour de *Florence.* C'étoit les plantes dont il

s'agissoit. Animé par cette découverte, il n'eut point de repos qu'il ne connût toutes les autres plantes décrites par cet Auteur ; enfin il résolut à quelque prix que ce fut d'acquérir une parfaite connoissance de la Botanique.

P. A. MICHELI.

Dans cette idée, il questionnoit sans cesse les gens de la campagne, les Jardiniers & tous ceux qui avoient la moindre teinture de cette science. Ayant bien-tôt épuisé leur sçavoir, il eut recours aux Livres, avec lesquels il alloit herboriser seul dans les lieux les plus écartez. Mais comme la Librairie, que ses parens qui étoient fort pauvres lui faisoient apprendre, ne lui permettoit pas de se livrer uniquement à son étude favorite, il quitta ce commerce & s'attacha à *Paul Boccone*, Herboriste du Grand Duc de Toscane.

Ces commencemens de notre Auteur, joints à deux traits de sa plus grande jeunesse qu'il faut rapporter ci, firent comprendre ce qu'il seroit dans la suite. Un jour son nouveau Maître lui montra une plante fort rare & fort difficile à connoître. Le jeune dis-

P. A. MICHELI. ciple sans hésiter la nomma d'abord. C'étoit une espéce d'Astrantia (*a*), mais ayant encore quelque éclaircissement à prendre & comptant qu'il étoit bon de la voir dans les endroits où elle croît, il entreprit seul à pied, un voyage de trois jours jusqu'au sommet d'une Montagne fort haute (*b*). Il y retourna quelque-tems après pour y chercher le *Gallium Pyrenaïcum minimum*, autre plante extrêmement rare, dont il avoit oui dire que M. *Tournefort* donnoit la description. Il la trouva, & pour en être plus sûr, il pria M. le Comte *Magalotti* de le demander à M. *Tournefort* lui-même, dont il n'avoit pas encore vu les Ouvrages. Ce sçavant homme surpris & charmé d'une question si peu attenduë de la part d'un Botaniste de cet âge, déclara que c'étoit cette même plante(*c*),& prédit dès-lors ce qu'il falloit attendre de celui qui l'avoit découverte avec tant de travail & de sagacité.

(*a*) *Helleborus minimus Alpinus Astrantiæ flore. Boccon. Var. Plant.* 9.

(*b*) C'est une des Montagnes qu'on appelle *della Pania.*

(*c*) *Gallium Pyrenaïcum saxatile minimum, musci facie. Inst. R. H. p.* 115

Ce

Ce fut M. le Comte *Magalotti* (*a*) ce ſçavant & généreux protecteur des gens de Lettres qui annonça le premier à notre Auteur les Ecrits de M. *Tournefort.* P. A. MICHELI.

M. *Micheli* avoit déja publié ſon premier Ouvrage (*b*) ſur les plantes à *Umbel* ou *Paraſol*, dédié à M. le Marquis *dà Caſtiglione*, dont il avoit acquis l'eſtime, en allant herboriſer dans les terres de ce Seigneur près du *monte Morello.* Le Marquis le fit connoître au Comte *Magalotti*, celui-ci le préſenta au Grand Duc qui le reçût avec bonté & fit venir pour lui de *Paris* les Elemens de *Tournefort*, imprimez depuis peu au Louvre (*c*). Ce Prince donna dans la ſuite à M. *Micheli* tous les autres Livres dont il eut beſoin.

M. *Micheli* obtint auſſi du Prince Eugene de Savoye qui l'eſtimoit beaucoup, la belle * Collection des plantes

(*a*) Auteur des Epitres Familieres contre les Athées.

(*b*) Imprimé à *Florence* avant 1700.

(*c*) C'eſt l'Edit. Lat. de 1700. ſous le titre de *Inſt. Rei Herbariæ*, *&c.*

* *Cluſius* en avoit publié la deſcription,

P. A. MICHELI. seches de *Clusius*. Avec ces secours & celui de plusieurs illustres amis, entr'autres du fameux *Boerhave* qui lui envoya souvent de l'argent, M. *Micheli* fut en état de se perfectionner dans son Art.

On peut dire qu'il n'épargna pour y parvenir, ni soins ni fatigues ni dépenses.

A mesure qu'il lisoit un Auteur, il alloit en vérifier les observations sur les lieux. C'est ainsi qu'il parcourut l'Italie & une partie de l'Allemagne, entretenant ailleurs d'excellentes correspondances par où il se procuroit les plus exactes descriptions des plantes de France, d'Angleterre, de Suisse & de tous les pays où il ne pouvoit voyager.

Dans ces pénibles voyages, quoique la Botanique en fut le principal objet, il ne négligeoit aucune partie de l'Histoire Naturelle. On raconte de lui, comme de *Pythagore* qu'il a souvent acheté des poissons vivans & qu'il les rejettoit dans l'eau, mais

sous ce titre : *Caroli Clusii rariorum aliquot stirpium per Pannoniam, Austriam, &c. observatarum. Antuerpiæ* 1583. *in-octavo.*

plus utile & plus curieux que cet ancien Philosophe qui se contentoit de leur donner la vie, M. *Micheli* avoit soin de les faire peindre ou dessiner par d'habiles Maîtres. P. A. MICHELI.

Ce qu'on dit de son exactitude & de la fidélité de sa mémoire est remarquable. Lorsque les plantes dont il avoit besoin étoient en fleurs ou en graines & qu'il ne pouvoit les aller chercher lui-même, il y envoyoit & distinguoit si bien leur figure & les lieux où il les avoit vues qu'on ne s'y trompoit jamais.

Sans avoir cultivé les langues sçavantes, il s'étoit formé un très bon stile pour les matiéres qu'il traitoit, par l'attention qu'il avoit de consulter les gens de Lettres avec lesquels il étoit en relation.

Les qualitez de son cœur répondoient à celles de son esprit. Il étoit modeste & désintéressé, il refusa des établissemens très avantageux hors de son pays, & se contenta d'être le successeur de son Maître, *Paul Bocconi*, dans l'emploi honorable, mais peu lucratif, d'Herboriste du Grand Duc.

En 1716. il engagea quelques-uns de

P. A. MICHELI. ses amis à cultiver chacun une plante rare, par maniére d'amusement, dans un petit jardin qu'ils prirent en commun. Cette Société s'attira l'attention & la faveur du Prince, elle en obtint le *Jardin Royal*, avec des Lettres patentes, au moyen dequoi elle se forma sous le nom de *Société Botanique*, telle qu'elle subsiste aujourd'hui depuis son rétablissement en 1734. dû aux soins infatigables de son premier Fondateur. Elle ne voulut point alors quitter ce nom modeste, quoiqu'elle ait pour objet la Physique Universelle.

M. *Micheli* ne se maria point. Il avoit une maîtresse qu'il occupoit à scier du marbre, à préparer ses plantes, ses poissons & ses insectes pour les conserver, & à qui il confioit le soin de son cabinet & de tout son ménage Philosophique, lorsqu'il étoit obligé à quelque voyage.

Le dernier qu'il fit causa sa mort. Il étoit allé, par ordre du Grand Duc, sur le *mont Baldo* (*a*) & en d'autres

(*a*) Montagne du Veronois, célébre par la quantité des plantes rares qu'elle produit,

endroits de la Lombardie, pour ramasser des plantes qui manquoient aux Jardins de *Florence* & de *Pise*. A son retour il tomba malade d'une inflammation de poitrine dont il mourut le 2. Janvier 1737. âgé de 57. ans & 22. jours, selon son épitaphe qui mérite d'être rapportée. On la voit dans l'Eglise de Sainte Croix, sur un beau marbre orné de son buste qui est peu ressemblant. Cependant son corps est enterré dans l'Eglise de Sainte Marie *degli Alberighi*, & non Ste Marguerite *degli Alberighi*, comme l'ont dit les Compilateurs de sa Vie, imprimée depuis peu en Latin.

P. A. MICHELI.

PETRUS ANTONIUS MICHELIUS VIXIT ANNOS LVII. DIES XXII. IN TENUI RE BEATUS OMNIS HISTORIÆ NATVRALIS PERITISSIMVS MAGNORVM ETRVRIÆ DVCVM HERBARIVS INVENTIS ET SCRIPTIS VBIQVE NOTVS AC PROPTER SAPIENTIAM SVAVITATEM PVDOREM OPTIMIS QVIBVSQVE Æ-

dont Jean Pona, Veronois, publia une description à Venise en 1617. *in-quarto*.

P. A. MICHELI.

TATIS SVÆ EGREGIE CARVS OBIIT IV. NONAS JANVARIAS. M. DCC. XXXVII. AMICI ÆRE CONLATO TITVLVM POSVERE.

Cette Epitaphe est du Docteur *Cocchi*, Auteur de l'Eloge du même Sçavant, prononcé dans une Assemblée de la Société Botanique, dont nous avons parlé. Ce que nous avons rapporté de la Vie de M. *Micheli*, & ce qui nous reste à dire de lui & de ses Ouvrages est tiré de cet éloge.

M. *Micheli* à découvert plus de 4000. Plantes nouvelles ; il a montré la véritable structure des plantes à feuilles de *chien-dent* (*a*) & à tige de bled (*b*). Il a découvert leur fleur (*c*) à *deux feuilles* & en a formé une classe nouvelle & distincte, qu'il a placée entre la quatorziéme & la quinziéme de M. *Tournefort*. Il a mis parmi les plantes à *fleurs* (*d*) *sans feuilles*, les *joncs* & autres de même espece qui en

(*a*) *Gramineo folio.*
(*b*) *Culmifere.*
(*c*) *Bipetali.*
(*d*) *Aphylli.*

avoient été séparées mal-à-propos *(a)* P. A. MICHELI.
& il a réuni ensemble les plantes qui
portent la semence sur leurs feuilles,
lesquelles étoient rangées en deux classes séparées *(b)*.

M. *Micheli* a fait voir le premier la fleur & la semence des champignons, des truffes, des mousses, des moisissons, &c. que l'on croyoit & que l'on croit encore en bien des endroits, se former de la pourriture. Il a enrichi le Catalogue des plantes marines dont il a montré l'organisation, la fleur & la semence. Les Botanistes n'en comptoient avant lui qu'environ 20. genres, mais il en a marqué près de 60. parmi lesquels on voit 500. plantes qu'il a pour ainsi dire tirées du fond de la mer.

La grande quantité de plantes appellées de son nom *Micheliennes* dans les Ecrits de *Vaillant*, de *Boerhave*, de *Tilli*, dans le Catalogue très complet de *Sherard*, attendu avec tant d'impatience, montrent combien il étoit

(*a*) M. *Tournefort* les avoit placées dans la sixiéme classe des plantes *flore Rosaceo*.
(*b*) Par M. *Tournefort*.

P. A. Micheli. communicatif d'un sçavoir qui lui avoit si fort coûté.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. Recueil des plantes à fleurs & à graines en parasol, on en a déja parlé, M. *Micheli* étoit encore un enfant quand il publia cet Ouvrage.

2. *Nova Plantarum genera, juxta Tournefortii Methodum disposita, quibus Plantæ M. D. CCCC. recensentur, quarum ferè M. CCCC. nondum observatæ. Florentiæ* 1729. *in-fol.* ( se trouve à Paris chez Briasson ).

C'est l'Ouvrage le plus considérable de M. *Micheli* & qui lui fait le plus d'honneur. Le deuxiéme volume n'a pas encore paru : il étoit bien avancé à sa mort & les matériaux tout prêts, entr'autres 60. planches très bien gravées, avec les descriptions, &c. sans compter l'article intéressant des chiens-dents, des mousses & des plantes marines qui se trouvoit fini. M. *Torgioni* s'est chargé de le donner au public.

3. Description de la plante appellée orobanché. ( en Italien ) A *Florence.*

C'est une herbe très commune en Toscane, qui étouffe les légumes. M. *Micheli* propose dans cet Ouvrage des

moyens pour les en garantir. P. A. MICHELI.

4. *Observationes Itinerariæ, non ad Botanicam tantum spectantes sed ad Historiam etiam Animalium & Fossilium, mss.*

Il y a dans cet Ouvrage une Critique très sçavante des Auteurs qui ont écrit sur la Botanique, avec environ 2000. plantes dont il ne paroît pas qu'on ait fait mention avant lui.

5. *Catalogus Plantarum Agri Florentini, mss.*

Il a laissé pour remplir ce Catalogue un nombre infini de fruits tout préparez, sechez & décrits, entr'autres plus de 200. especes de raisines.

6. *Annotationes in Cœsalpini lib. XVI. de Plantis. Edit. Flor.* 1583. *in-quarto, mss.*

M. *Micheli* s'est servi du grand *Hortus Siccus* ou Herbier fait par *Cesalpin* lui-même, lequel est presentement entre les mains des heritiers du Sénateur *Pandolfini*, Florentin. Au moyen de ce Recueil & de ses observations particulieres, M. *Micheli* a rectifié & augmenté cet Auteur qui est estimable, & qui a le premier disposé ses plantes suivant la méthode qu'ont suivie *Morison* & M. *Ray*, un siécle après lui.

P. A. MICHELI. 7. *Index duarum circiter millium Plantarum Horti Florentini Regii.* Sous presse, par les soins du même M. *Torgioni.*

8. On composeroit un juste volume des figures & des descriptions qu'il a laissées des coquillages terrestres & d'eau douce, des poissons & des serpens qui se trouvent dans la Toscane & qu'il avoit fait admirablement bien peindre à ses dépens. On y pourroit joindre sa belle Collection des fossiles & des minéraux du même pays, avec la vaste quantité des coquilles & des corps marins qu'il avoit ramassez, monumens du séjour de la mer dans cette contrée, enfin les bois & les ossemens des Quadrupédes trouvez dans la terre, qui font croire que le sol de la Toscane étoit anciennement plus bas qu'il n'est aujourd'hui. Il n'y a rien de plus intéressant dans l'Histoire naturelle que ces vestiges des changemens qui sont arrivez à la surface de la terre.

9. Il y a encore de lui beaucoup d'Observations dignes d'être publiées sur les fossiles vitrifiez dont il avoit recueilli un très grand nombre & sur lesquels il fondoit une hypothése nou-

velle qui mériteroit d'être approfondie. Il conjecturoit avec assez de vraisemblance qu'il y avoit eu des volcans éteints de tems immémorial. Telle étoit selon lui la haute montagne de Radicafavi, c'est une montagne de Toscane, dans le Siennois; on y voit à present une Citadelle assez forte, comme semblent le prouver les monceaux de ruines, & les pierres ponces qu'on trouve aux environs. P. A. MICHELI.

---

## N. PRADON.

Nicolas Pradon seroit peut-être aujourd'hui un Poëte assez inconnu, s'il n'avoit eu la témérité d'entrer en concurrence avec le fameux *Racine*: ainsi on peut dire que la réputation de ce dernier n'a pas peu servi à faire parler de son rival. *Despreaux* a aussi répandu un ridicule si frapant sur le caractére & les Ouvrages de *Pradon*, qu'on n'oubliera jamais la maniere outrageante dont ce redoutable Critique l'a traité. (*a*) Quoique la N. PRADON.

(*a*) *Satire* X...... *Pradon* opprimé des sifflets du Parterre. *Epit.* VIII. & la Scene Françoise est en proie à *Pradon.*

N. PRADON. satire n'ait pas épargné cet Auteur, il ne laissa pas de se faire des partisans.

*Pradon* étoit né à *Rouen* : il vint d'assez bonne heure à *Paris*, où il vêcut dans une intime liaison avec plusieurs beaux esprits, & où il se fit même quelques protecteurs d'un rang distingué. Il y mourut d'apoplexie au mois de Janvier 1698. n'ayant pû apprendre que très-peu de choses des circonstances de sa vie, j'entrerai dans un plus long détail sur l'Histoire de ses ouvrages.

Je me garderai bien de faire ici l'apologie de son goût, de ses talens & de ses écrits, qui sont presque tous généralement méprisés ; mais je demanderois volontiers grace pour quelques-unes de ses piéces : & malgré le jugement du public que *Despreaux* a fort prévenu contre cet Auteur, j'ose assurer que le Théatre s'est trouvé en proie à des Poëtes qui lui sont beaucoup inférieurs, & qui ont ennuyé long-tems le Spectateur avec impunité. Cependant qu'on ne m'accuse pas de m'ériger en admirateur de *Pradon* ; j'avoue que c'est un Ecrivain

fort médiocre. : & que penser d'ail- leurs d'un homme qui disoit : *Je n'admire pas toujours les sotises héroïques de l'Eneide.* (*a*) Mais après tout, méritoit-il toute la honte & le mépris dont *Despreaux* l'a couvert dans ses Satires ? non sans doute : & *Despreaux* ne l'a cherché & ne l'a accablé de mille traits piquans, que pour venger *Racine* d'un concurrent importun. *Gacon* se crut dès-lors autorisé à faire entrer *Pradon* dans ses satires, *comme un écrivain publiquement diffamé & que tout le monde étoit en droit de nommer.* Combien d'Auteurs ensuite l'ont déchiré dans leurs écrits, & peut-être sans avoir jamais lû les siens ! M. de *Voltaire* dans son Poëme de la Ligue a sçu placer *Pradon*, & faire tenir à saint Louis des discours fort outrageans sur ce Poëte : N. PRADON.

» En dépit des *Pradons*, des *Perraults*, des *Houdarts*,
» On verra le bon goût fleurir de toute parts.

La *Bruyere* entr'autres, en a fait autre-

(*a*) Voy. le Triomphe de *Pradon*. Exam. de la II. Satir. pag. 36.

N. PRA- fois un porttait très satirique. » Quand
DON. „ on excelle dans son art, dit-il, (*a*)
„ & qu'on lui donne toute la perfec-
„ tion dont il est capable, l'on en sort
„ en quelque maniere, & l'on s'égale
„ à ce qu'il y a de plus noble & de
„ plus relevé. *Vignon* est un Peintre,
„ *Colasse* un Musicien, & l'Auteur de
„ *Pyrame* est un Poëte; mais *Mignard*
„ est *Mignard*, *Lully* est *Lully*, &
„ *Corneille* est *Corneille*. " Ces jugemens desavantageux n'ont pas empêché M. *Titon du Tillet* de donner une place à *Pradon* sur le Parnasse François, & de dire qu'on trouvoit dans les Piéces de ce Poëte, quelques morceaux qui satisfont l'homme judicieux.

Au reste *Pradon* se juge lui-même assez modestement dans ses *nouvelles Remarques sur les œuvres de Despreaux*. „ C'est une guerre fort innocente, „ dit-il, quand on n'attaque ni les „ mœurs ni la personne. Je passerai „ à M. *Despreaux*, s'il le veut, que je „ suis un fort mauvais Poëte; pourvu „ qu'il me passe aussi qu'il fait de mé- „ chans Vers, & de grandes fautes

(*a*) Voy. les caracteres ou les mœurs de ce Siécle, &c. du mérite personnel.

„ de jugement : mais la différence N. PRADON.
„ qu'il y a entre nous deux, c'est que
„ je lui marque & lui prouve les siennes ; pour lui, il est bien aise de critiquer les Auteurs comme il fait, par des turlupinades, des injures & de mauvaises plaisanteries. Il m'en a prêté de bien fades dans trois de ses dernieres Epîtres. " *Pradon* attribuoit fort justement ces traits satiriques dont il se plaint, à l'amitié de *Despreaux* pour *Racine*. Voici comme il en parle :

» N'a-t'il pas exalté ***Racine*** . . . . .
» Cet Auteur qui ranime *Alexandre* &
» *Pyrrhus*,
» *Achille*, *Bajazet*, *Hippolite*, *Titus*.
» Quand pour se divertir tous ces grands
» personnages
» Viennent en Celadons masqués dans
» ses ouvrages.
» Mais pour connoître à fond ces chef-
» d'œuvres divers,
» Qu'on mêle en un creuset *Racine* &
» tous ses Vers.
» Pour qui ses partisans ont tant crié mer-
» veille,
» On n'en tirera pas une once de Corneille.

N. PRADON.

» Si *Boileau* de *Racine* embrasse l'intérêt,
» A défendre *Boileau*, *Racine* est toujours
» prêt,
» Ces rimeurs de concert l'un l'autre se
» châtouillent,
» Et de leur fade encens tour à tour se
» barbouillent. (*a*)

M. *Brossette* remarque dans une note sur le Vers 106. de la septiéme Epitre de *Despreaux*, que *Pradon* étoit fort ignorant. „ Un jour, dit-on, au sortir d'une de ses Tragédies, M. le „ Prince de Conti l'aîné, lui ayant dit „ qu'il avoit transporté en Europe une „ Ville qui est dans l'Asie : je prie vo„ tre Altesse de m'excuser, répondit „ *Pradon*, car je ne sçais pas trop bien „ la Chronologie.“ Il faut avouer que cette raillerie n'a rien du tout de vraisemblable, & qu'il n'est pas possible de croire que *Pradon*, qui ne manquoit pas absolument d'esprit, soit jamais tombé dans une erreur aussi grossiére. Cependant *Despreaux* fait

(*a*) Epit. à Alcandre, à la suite des nouv. Rem. sur tous les Ouvr. du Sr. Despreaux, pag. 114.

allusion

allusion à ce trait d'une maniere encore plus fade, à ce qu'il me semble, dans son Epître X. N. PRADON.

Et bientôt vous verrés mille Auteurs pointilleux

. . . . .

Huer la métaphore & la métonymie ;

[*Grans mots que* PRADON *croit des termes de Chymie.* ]

Ce fut apparemment pour se venger de cette vive plaisanterie, que *Pradon* à son tour reprocha publiquement à *Despreaux* une terrible faute dans la traduction de *Longin*; où, comme l'a observé M. *Dacier*, le Traducteur avoit pris un organe pour une orgue, en rendant le mot grec *organum* par un instrument, une flute, une lyre; au lieu de le prendre dans le sens de *Longin* pour un organe, une cause, un moyen. *Baillet* dit à ce sujet, que si *Pradon* n'a point été du nombre de ces jaloux qui ne travaillent que pour enlever la palme à ceux qui peuvent la leur disputer, & pour s'élever à un degré superieur de gloire : on peut dire qu'il est assés de l'hu-

N. PRADON. meur de ces écrivains infortunés, qui cherchent de la consolation dans la disgrace de ceux qu'ils voyent au-dessusou à côté d'eux.

Je rapporterai ici une avanture assés plaisante qu'on met sur le compte de *Pradon* dans les mélanges d'Hist. & de Litter. de *Vigneul-Marville*, Tom. 2. pag. 89. „*Pradon* ayant fait une „ piéce de Théatre, s'en alla le nez „ dans son manteau avec un ami se „ mêler dans la foule du parterre, „ afin de se dérober à la flaterie, & „ d'apprendre lui-même sans être con„ nu, ce que le public pensoit de son „ ouvrage. Dès le premier Acte la „ Piéce fut sifflée. *Pradon* qui ne s'at„ tendoit qu'à des louanges & des ex„ clamations, perdit d'abord conte„ nance & frapoit fortement du pied. „ Son ami le voyant troublé, le tira „ par le bras, & lui dit, Monsieur, „ tenez bon contre ces revers de for„ tune, & si vous m'en croyez, sifflez „ hardiment comme les autres. *Pra„ don* revenu à lui-même & trouvant „ ce conseil à son goût, prit son sifflet „ & siffla des mieux. Un Mousquetaire „ l'ayant poussé rudement, lui dit

„ tout en colere : pourquoi sifflez-vous, N. PRA-
„ Monsieur ? la Piéce est belle, son Au- DON.
„ teur n'est pas un sot, il fait figure &
„ bruit à la Cour. *Pradon* un peu trop
„ chaud repoussa le Mousquetaire &
„ jura qu'il siffleroit jusqu'au bout. Le
„ Mousquetaire prend le chapeau &
„ la perruque de *Pradon* & les jet-
„ te jusques sur le Théatre. *Pradon*
„ donne un souflet au Mousquetaire,
„ & celui-ci l'épée à la main tire deux
„ lignes en croix sur le visage de *Pra-*
„ *don* & veut le tuer. Enfin *Pradon*
„ sifflé & batu pour l'amour de lui-
„ même, gagne la porte, & va se
„ faire penser. " Ce petit conte res-
semble fort à la plûpart de ceux dont
on farcit les *Ana* ; personne n'ignore
qu'ils sont mis-là pour faire rire, &
non pas pour être crûs.

Catalogue de ses Ouvrages.

Le Recueil des Tragédies de *Pra-*
*don*, qui pour la plûpart avoient déja
paru séparément, fut d'abord impri-
mé à Paris en 1688. *in*-12. & n'en
contenoit que six. *ibid.* chez *Pierre*
*Ribou* 1700. vol. *in*-12. de 500. pag.
Je ne sçais pourquoi on a supprimé
dans ce Recueil augmenté d'une Tra-

N. PRADON. gédie, toutes les Epitres Dédicatoires & les Préfaces, qui renferment cependant des particularités fort curieuses. Quelques Catalogues marquent une édition de 1732. *in*-12. que je ne connois point. *it.* nouvelle édit. corrigée & augmentée, *Paris, par la Compagnie des Libraires associés.* 1744. *in*-12. 2. vol.

1. *Pirame* & *Thisbé*. Paris, *Henri Loyson*, 1674. *in*-12. c'est la premiere Piéce que *Pradon* ait donnée au Théâtre. Il la dédia à M. le Duc de *Montausier*. Si on l'en croit, elle eut l'approbation du public, quoiqu'il avoue que c'est plûtôt un coup d'essai, qu'un de ses chef-d'œuvres, & qu'il s'y est plus attaché à plaire, qu'à suivre les Régles d'*Aristote*. Deux Auteurs avant lui avoient traité le même sujet sur le Théatre François, *Theophile* en 1622. & M. *Puget de la Serre* en 1630.

2. *Tamerlan*, ou *la mort de Bajazet*. Paris, *Jean Ribou*, 1676. *in*-12. Cette Tragédie est dédiée à M. Desmarets, Maître des Requêtes. *Pradon* dit qu'elle eut le bonheur de plaire au Roi & à la Cour; mais ce témoignage est contredit par ceux qui nous ap-

prennent que cette Piéce tomba promptement, tant par ses propres défauts, que par le mérite de celle de *Bajazet* de M. *Racine*, qui, dit-on, fit alors quelques brigues contre Tamerlan. Néanmoins elle s'est relevée, & on la revoit encore aujourd'hui avec plaisir. Les applaudissemens que cette Piéce a reçus, ont fait dire quelquefois : l'*Heureux Tamerlan du malheureux Pradon.* N. PRADON.

3. *Phedre & Hippolite.* Paris, *Jean Ribou*, 1677. *in*-12. avec une Préface & une Epît. Dédicat. à Madame la Duchesse de *Bouillon.* Cette Piéce a fait trop de bruit dans son tems, pour que je ne rapporte pas ici une partie des curieuses circonstances qui accompagnent les disputes littéraires qu'elle excita. Elle fut jouée par les Comédiens du Roi deux jours après celle de M. *Racine*, qui parut pour la premiere fois le 1. Janvier 1677. Me. *Deshoulieres* qui étoit du parti de *Pradon*, composa alors contre la *Phedre* de *Racine*, un Sonnet qui fit grand bruit. *Despreaux* & *Racine* qui crurent que M. le Duc de *Nevers* en étoit l'Auteur, y répondirent avec beaucoup de vivacité : on peut voir sur cette que-

N. PRADON. relle le Tom. dix-huitiéme de ces Mémoires pag. 21. & suiv. Article *Racine*. On trouve dans l'Histoire de l'*Académie Françoise* par M. l'Abbé d'*Olivet*, *(a)* un passage d'une Lettre de M. de *Valincour*, qui par rapport à quelques circonstances de cette contestation, n'est point du tout d'accord avec M. *Brossette* dans ses Notes sur *Despreaux*. Quand M. *Deshoulieres*, dit M. de *Valincour*, eut lâché ce fameux Sonnet contre la *Phedre* de *Racine*, & lui & *Despreaux* l'attribuerent mal-à-propos au Duc de *Nevers* : & ce qu'ils firent plus mal-à-propos encore, ils y répondirent d'une maniere peu sensée, & qui leur attira de terribles inquiétudes ; car M. de *Nevers* faisoit courir le bruit qu'il les faisoit chercher par-tout pour les faire assassiner. Ils étoient l'un & l'autre gens fort susceptibles de peur. Ils desavouerent hautement la réponse.

Mais revenons à la *Phedre de Pradon*. Cette Piéce sembla faire chanceler celle de *Racine*, dont le sort fut assés incertain aux cinq ou six premieres représentations : il est bien vrai même que *Pradon* triompha durant

(*a*) Tom. 2. pag. 366. Edit. *in*-12.

plusieurs jours. *Racine* qui soupiroit en secret de se voir aux prises avec un tel adversaire, étoit au desespoir; mais enfin la prévention céda au jugement, & le vaincu sembla se consoler de la victoire de son compétiteur, en disant qu'on ne devoit point s'allarmer de voir des fautes dans une Piéce qui ne lui avoit coûté que trois mois, puisqu'on en trouvoit dans celle qu'on avoit été deux ans à travailler & à polir. Cependant *Racine* fut si piqué de cette concurrence qu'il répandit quelques critiques contre la *Phedre de Pradon* : celui-ci en avoit aussi préparé une sanglante contre celle de *Racine*; mais ayant été obligé de la supprimer, il ne se vengea que dans la Préface qu'il mit au-devant de sa *Phedre*; où après avoir déchiré *Despreaux* & *Racine*, il se comparoit en quelque sorte à ce dernier, & vouloit passer pour son rival. Il disoit effrontément: *ce n'a point été un effet du hazard qui m'a fait rencontrer avec* M. Racine, *mais un pur effet de mon choix.* Il se plaignit hautement des brigues de *Despreaux* & de *Racine*, & renouvella ses plaintes dans les remarques qu'il fit contre les ouvrages de *Boileau*. Voici les ter-

N. PRADON.

N. PRADON. mes dont il se servit : „ Il ne tint pas „ à ces Messieurs que ma Phedre manquât d'admirateurs & même de „ Spectateurs. Je ne puis m'empêcher „ en cet endroit de rafraichir la mé„moire du public, de ce qu'ils firent „ pour l'étoufer. Lorsqu'ils virent que „ par la bonté & la justice du Roi, il „ m'étoit permis de faire jouer la „ mienne dans le tems de celle de M. „ *Racine*, qui avoit par un procédé „ sans exemple, empêché l'année pré„cédente une autre *Iphigénie* de pa„roître dans le tems de la sienne, ces „ Messieurs, dis-je, voyant qu'ils ne „ pouvoient plus apporter d'obstacles „ à ma *Phedre* du côté de la Cour, „ par des bassesses honteuses & indi„gnes du caractere qu'ils doivent „ avoir, empêcherent les meilleures „ Actrices d'y jouer. Il est vrai que „ le public m'en fit la justice toute „ entiere pendant trois mois, il n'en „ fut point ennuyé pendant un si „ longtems, & fit bien voir que la „ scene Françoise n'étoit pas encore „ si déchirée par cette *Phedre* que sa „ Majesté avoit honorée de sa pré„sence & de ses applaudissemens.

Enfin

(*a*) Enfin *Subligny*, Comédien de ce tems-là, nous a laissé un détail exact de cette guerre littéraire, dans une *Dissertation sur les Tragédies de Phedre & Hippolite.*(*b*) M. l'Abbé *Granet* a fait réimprimer cette Piéce dans le *Recueil des Dissertations sur les Tragédies de Corneille & de Racine.* (*c*) Comme *Subligny* dans le parallele qu'il fait des deux *Phedres*, rapporte quelques particularités qu'on ne trouve point ailleurs, j'en copierai ici quelques passages. Le fracas, dit-il, que font depuis peu de tems à Paris les brigues de deux Auteurs ennemis; les Vers satyriques que chacun des deux partis a débités dans le monde, & la curiosité de voir de quelle maniere deux génies tous différens avoient traité une même matiere, me firent résoudre à donner quelques heures de mon loisir à ces deux diverses représentations, & le sujet des amours de Phedre & d'Hippolyte si bien traité par Euripide, si fortement écrit par Sénéque, & tant de fois chanté par nos Poëtes, me

N. PRADON.

(*a*) Nouv. Remarq. p. 69. & suiv.
(*b*) Impr. à Paris en 1677. *in*-12.
(*c*) Tom. 2. pag. 351.

N. PRADON. sembla mériter d'autant plus d'application, que M. *Racine* avoit pris la peine de l'accommoder à notre Scene, & que M. *Pradon* avoit eu l'audace de le doubler, sans considérer la haute réputation que s'est acquis dans ces sortes d'ouvrages un si grand homme. *Subligny* reproche ensuite à *Pradon* de s'être éloigné de la Fable de *Phedre*, & d'avoir changé l'essence d'un sujet connu sous une idée, pour lui donner une autre face, sous laquelle on ne l'a jamais envisagé. Ainsi la *Phedre* de *Pradon* n'est point mariée avec *Thesée*, n'est point cette incestueuse *Phedre*, qui bruloit pour le fils de celui qu'elle avoit épousé. L'Auteur a détruit le sujet en voulant affoiblir le crime, embarassé notre esprit en voulant le purifier, & craignant d'enfraindre les loix de la modestie & de la bienséance, il a violé les régles du Théatre & du bon sens. La Piéce de *Pradon*, poursuit *Subligny*, n'est point remplie de ces grandes intrigues, soutenue de ces hautes pensées, ni écrite de ce sublime que demande la majesté du cothurne tragique : cependant elle est mieux in-

triguée que celle de M. *Racine*, elle suspend d'avantage les esprits & excite un peu plus la curiosité; mais les incidens n'en sont point d'une belle invention ni d'un heureux succès ; ils ne donnent point ces hautes espérances, ni les grandes idées dont il faut que la Tragédie entretienne ses Auditeurs : enfin il y a des fautes de jugement qu'on ne peut pardonner. *Subligny* finit par les preuves des défauts qu'il reprend, & même par rapport à la versification ; soutenant que dans toute la *Phedre* de *Pradon*, il n'y a pas quarante Vers supportables. Ainsi on peut dire que la Piéce de *Racine* a fait valoir celle de *Pradon*, quoiqu'il n'y ait aucune comparaison entre ces deux Auteurs. Il est vrai que *Pradon* s'étoit déja excusé de n'avoir pas suivi scrupuleusement la fable dans son Poëme, en disant qu'*Hippolite auroit eu mauvaise grace de venir tout hérissé des épines du grec, dans une Cour aussi galante que la nôtre.* Mais la cabale goûta peu cette raison, & condamna la *Phedre. Pradon* en se plaignant de cette injustice, ajoûte qu'on voulut même empêcher l'impression de cette Piéce.

N. PRADON.

N. PRADON. Ces Messieurs, dit-il., veulent ôter la liberté aux Auteurs de faire des Piéces de Théatre, aux Comédiens de les jouer, aux Libraires de les imprimer, & même au public d'en juger.

4. *La Troade.* Paris, *Jean Ribou*, 1679. *in*-12. avec une Epit. Dédicat. à M. le Duc d'*Aumont*, & une Préface. Nous avons trois Tragédies Françoises sous ce titre. L'une de *Robert Garnier* imprimée en 1578. L'autre de M. *Sallebray* en 1640. & la troisiéme de *Pradon.* Cette derniere fut representée au mois de Janvier 1679. sur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne. L'Auteur y a suivi l'ordre de la *Troade* de Sénéque, en rassemblant les deux Tragédies qu'Euripide avoit composées sous le titre d'*Hercule* & de la *Troade.* Mais tout cet assortiment ne forme qu'une assez desagréable Piéce. Cependant comme elle fut jouée une fois devant le Roi, cette circonstance suffit à l'Auteur pour se mettre à couvert de la censure de ses critiques.

5. *Statira* fille de *Darius* & veuve d'*Alexandre.* Cette Tragédie fut re-

presentée à l'Hôtel de Bourgogne au mois de Decembre 1679. & imprimée à Paris en 1680. chez *Jean Ribou*, *in*-12. avec une Préface. L'Auteur reconnoît que s'il avoit mêlé plus de politique dans les sentimens des grands, le Poëme en eut été plus beau : mais qu'il s'est laissé emporter un peu trop loin à la tendresse. Quoique cette Tragédie n'eut pas eu beaucoup de succès à la représentation, il ne laissa pas d'espérer que la lecture n'en seroit point desagréable ; la Piéce ayant paru assez bien écrite *aux plus délicats*, si on l'en veut croire. N. PRADON.

6. *Regulus*. Paris, *Thomas Guillain*, 1688. *in*-12. avec deux Epit. Dédicat. à Mad. la Dauphine ; l'une en Prose & l'autre en Vers. C'est une dès meilleures Piéces de *Pradon* ; elle fut jouée vingt-sept fois de suite à l'Hôtel de Guenegaud au mois de Decembre 1687. & reparoît encore quelquefois avec applaudissement sur le Théatre. C'est donc assés injustement que *Despreaux* a dit dans son Epit. X.

» Vous irez à la fin honteusement exclus
» Trouver au magazin *Pirame* & *Regulus*.

N. PRADON. 7. *Scipion l'Africain.* Nous avions déja deux autres Piéces sur le même sujet : l'une de M. *Puget de la Serre* & l'autre de *Desmarets.* Celle de *Pradon* fut imprimée à Paris, chez *Thomas Guillain*, en 1697. *in*-12. avec une Préface. *Rousseau* a fait contre cette Tragédie une Epigramme, où en s'adressant à Pradon même, il parle ainsi de *Despreaux.*

» Quand vous réussiriez à ternir sa mé» moire,
» Vous n'avanceriez rien pour votre » propre gloire,
» Et le *Grand Scipion* sera toujours » mauvais.

8. *Antigone.* Tragédie. Cette Piéce fut fort mal reçue, & *Pradon* lui même qui estimoit toujours beaucoup ses Ouvrages, n'a jamais osé la faire imprimer. Le Pere *Ducerceau* dans ses Poësies a parlé de l'Auteur & de la Piéce. (*a*)

(*a*) *Voy.* la nécessité de la Critique ou le Grand Prevôt du Parnasse, pag. 116. édit. de Paris, *veuve Etienne*, 1733. *in-octavo.*

N. PRADON.

: . . :

Sur le manteau de *Regulus*
On eut épargné ſa perſonne,
Mais le pauvre homme n'avoit plus
Que le juſte-au-corps d'*Antigonne*.

C'eſt par alluſion au ſort de ces deux Tragédies qu'un Seigneur ayant trouvé *Pradon* qui portoit un aſſez mauvais juſte-au-corps ſous un beau manteau d'écarlate, lui dit : *Pradon*, voilà le manteau de *Regulus*, & le juſte-au-corps d'*Antigonne*.

Quelques-uns attribuent mal-à-propos à *Pradon*, la Tragédie d'*Arſace Roi des Parthes*, qui eſt de M. de *Prades*.

9. *Le Triomphe de Pradon, ſur les Satires du Sieur* D***. (*Deſpreaux*) Lyon, 1684. *in*-12. *it.* La Haye 1686. *in*-12. C'eſt un examen critique & ſatirique de quelques Piéces de *Deſpreaux*, & principalement du Diſcours au Roi, & des trois premieres ſatyres de ce Poete.

10. *Nouvelles Remarques ſur tous les Ouvrages du Sieur D**** (*Deſpreaux*) la Haye, Strik, 1685. *in*-12. *it.* & *ibid.* 1686. *in*-12. de 114. pag. Ce Re-

N. PRADON. cueil, qui est une suite du *Triomphe*, est composé 1°. d'une Epître Dédicat. au Duc de ***, *Pradon* y annonce son dessein, & établit de son mieux sa défense contre *Despreaux*. 2°. D'une autre Epître à *Despreaux* même, où *Pradon* fait entrer une ironie assez fade. 3°. D'une Préface dans laquelle il nous apprend qu'il avoit présenté le Manuscrit de ses *Remarques* à *Charpentier* pour en avoir l'approbation, mais que celui-ci la refusa, quoiqu'il l'eut promise, & que d'ailleurs il se trouvât lui-même fort maltraité dans les écrits de *Boileau*, comme par exemple dans les Vers suivans :

» Un Pédant enivré de sa vaine science
» Tout hérissé de grec, tout boufi d'ar-
» rogance.

Cependant M. *Brossette* nous avertit que le portrait du Pédant n'a point été fait sur *Charpentier*, & que la conjecture de Pradon étoit sans fondement. Dans le cinquiéme chant du Lutrin,

Là *Xenophon* (*a*) en l'air heurte contre
un *la Serre*.

(*a*) La Cyropédie de Xenophon trad. par Charpentier.

4°. D'une Epît. en Vers dans laquelle l'Auteur parodie pluſieurs endroits de *Boileau.* 5°. De *Remarques* ſur les premiers Ouvrages du Sieur *Deſpreaux.* Il eſt bon d'obſerver ici que *Pradon* y a inſéré les meilleures *Remarques* de *Deſmarets*, afin, dit-il, que cette juſte critique ne reſte pas enſévelie dans l'oubli. Il prétend que les amis de *Boileau* avoient ſupprimé la plûpart des exemplaires de la *Défenſe du Poëme Heroï-comique* par *Deſmarets*, pour qu'on ne s'apperçût pas des corrections que cet Auteur avoit fournies à *Deſpreaux*, & dont celui-ci avoit fait un fort bon uſage. *(a)* Ces Remarques roulent ſur les IX. premieres ſatires & les V. premieres Epîtres. 6°. De *Remarques*, &c. ſeconde partie. *Pradon* y continue ſon examen juſqu'à la neuviéme Epît. incluſivement. Il attaque enſuite l'art Poëtique & le Lutrin, mais fort ſuperficiellement. 7°. D'une Epît. en Vers à Alcandre. L'Au- N. PRADON.

*(a)* Quoiqu'en diſe *Pradon*, *Deſpreaux* a fait peu d'attention à ces Remarques, & il eſt faux qu'il en ait ſi bien profité, & qu'il ait ſuivi les corrections de *Deſmarets.*

N. PRADON. teur y a versé des flots de bile contre *Despreaux*.

Lorsque *Pradon* & *Bonnecorse* eurent publié l'un son *Triomphe* & l'autre son *Lutrigot* ; *Despreaux* fit en 1685. l'Epigramme suivante contre eux :

» Venés *Pradon* & *Bonnecorse*,
» Grands écrivains de même force ;
» De vos Vers recevoir le prix ;
» Venés prendre dans mes écrits
» La place que vos noms demandent ;
» *Liniere* & *Perrin* vous attendent.

en 1699. *Despreaux* revint encore à la charge contre *Pradon*. Lorsqu'il se réconcilia avec *Perrault*, il composa une Epigramme dont voici la pointe :

» Mon embaras est comment
» On poura finir la guerre
» De *Pradon* & du Parterre.

11. *Réponse à la Satire X. du Sr. Despreaux*. Ce petit Ouvrage, qui renferme une critique fort judicieuse, est indiqué dans la Note de M. *Brossette* sur les Vers 44. de l'Epît. X. & se trouve imprimé dans quelques ancien-

nes éditions de *Despreaux*. *Gacon* dans sa Satire contre les femmes, parle ainsi de la *Réponse* de *Pradon* : N. PRADON.

» C'est en vain, *Despreaux*, que *Pradon*
» comme un Dogue,
» Ne cesse d'aboyer contre ton Dialogue;
» Cet ouvrage fameux parmi les beaux
» esprits,
» Malgré tous ses efforts aura toujours son
» prix.

12. *Le jugement d'Apollon sur la Phedre des anciens.* Comédie. „ C'est une „ critique en Vers, que j'avois faite, „ dit *Pradon*, (a) sur la Phédre de M. „ *Racine*, parce que le bruit courut „ qu'il en faisoit une sur la mienne. „ Celle que j'apportai à l'Hôtel de „ Guenegaud étoit une Piéce en un „ acte que je lûs à des personnes du „ premier rang; elle les divertit assez, „ & auroit peut-être fait connoître „ que les endroits les plus beaux & „ les plus sérieux sont quelquefois sus- „ ceptibles du plus grand comique. „ Elle étoit prête à paroître sur le „ Théatre, mais par politique on la

(a) Nouv. Remarq. pag. 76.

N. PRADON. ,, supprima. Toutefois je la ferai bientôt imprimer dans le Recueil de ,, mes ouvrages, afin que le public ,, s'en divertisse.

*Voy. la Biblioth. des Theat*, *par M. Maupoint*; *& les Recherches sur les Théatres de France*, par M. de *Beauchamps*.

*Fin du quarante-troisiéme Volume.*



# TABLE NECROLOGIQUE

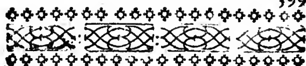
*des Auteurs contenus dans ce Volume.*

GAguin ( Robert ) mort en 1501.
Ringelberg ( Joachim Fortius ) m. en 1536.

| | |
|---|---|
| Boyer ( Nicolas ) | m. en 1539. |
| Gnapheus ( Guillaume ) | m. en 1568. |
| Craton ( Jean ) | m. en 1585. |
| Cefalpin ( André ) | m. en 1603. |
| Gazet ( Guillaume ) | m. en 1612. |
| Leutinger ( Nicolas ) | m. en 1612. |
| Porta ( Jean-Baptifte ) | m. en 1615. |
| Duvair ( Guillaume ) | m. en 1621. |
| Pareüs ( David ) | m. en 1621. |
| Bronchorft ( Everard ) | m. en 1627. |
| Pareus ( Daniel ) | m. en 1635. |
| Carrera ( Pierre ) | m. en 1647. |
| Pareus ( Jean-Philippe ) | m. en 1648. |
| Calixte ( George ) | m. en 1656. |
| Mariales ( Xantes ) | m. en 1660. |

| | |
|---|---|
| Dupleix ( Scipion ) | m. en 1661. |
| Cirini ( André ) | m. en 1664. |
| Arndius ( Josué ) | m. en 1687. |
| Pradon ( Nicolas ) | m. en 16[illegible]8. |
| La Lande ( Jacques ) | m. en 1703. |
| Wallis ( Jean ) | m. en 1703. |
| Pritius ( Jean-George ) | m. en 1732. |
| Micheli ( Pierre-Antoine ) | m. en 1737. |

*Fin de la Table Nécrologique.*



# TABLE

*Des Auteurs contenus dans ce Volume, selon l'ordre des matiéres qu'ils ont traitées dans leurs Ouvrages.*

## A.

B.

*Botanique.*



C.

*Chronologie.*



*Controverse.*



*Critique.*



D.

*Droit Canonique.*



*Droit Civil.*

*Fin de la Table des Matiéres.*

---

*Le Privilege est dans les Volumes precedens.*

## *APPROBATION.*

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le 43e. Volume *des Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres dans la République des Lettres*, & j'ai cru que l'on en pouvoit permettre l'impreſſion. A Paris le 9. Avril 1745.

HARDION.

